



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 152 N° 087
Le lundi 23 février 2026

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

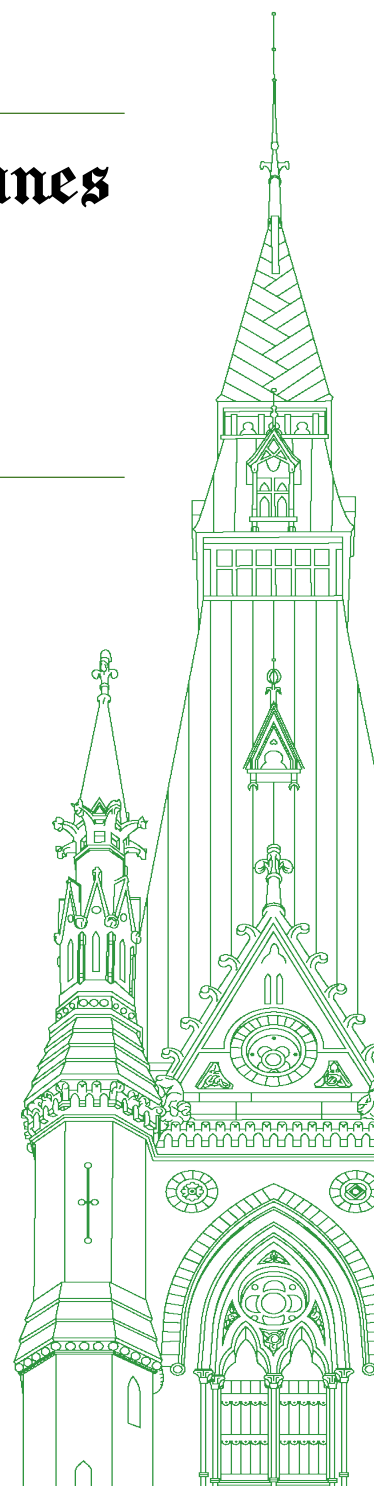


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 23 février 2026

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

• (1105)

[Français]

VACANCE DE SIÈGE

TERREBONNE

Le Président: Conformément au paragraphe 532(4) de la Loi électorale du Canada, il est de mon devoir d'informer la Chambre qu'une communication a été reçue de la registraire de la Cour suprême du Canada au sujet de la contestation de l'élection dans la circonscription de Terrebonne, dans la province de Québec.

Je dépose donc à la Chambre, dans les deux langues officielles, la décision de la Cour dans cette affaire. La présidence a pris acte de la décision de la Cour déclarant nulle l'élection de Mme Augustine.

Par conséquent, conformément au paragraphe 28(1) de la Loi sur le Parlement du Canada, j'ai adressé au directeur général des élections l'ordre officiel d'émettre un bref d'élection en vue de pourvoir à cette vacance.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Traduction]

LA LOI SUR LES PÊCHES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 5 novembre 2025, de la motion portant que le projet de loi C-237, Loi modifiant la Loi sur les pêches (pêche du poisson de fond en Atlantique), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-237, un projet de loi douteux qui aurait des effets dévastateurs sur les pêches dans tout le Canada atlantique et au Québec. Ce projet de loi ne vise pas à modifier une politique ou un règlement du ministère des Pêches et des Océans; il vise plutôt à modifier la Loi sur les pêches, qui régit toutes les pêches dans les eaux canadiennes.

Soyons clairs: la modification de la Loi sur les pêches a des conséquences importantes. Ce projet de loi nuirait à toutes les pêches classées comme pêches du poisson de fond, et pas seulement à la pêche à la morue, et certainement pas seulement à la pêche de subsistance à Terre-Neuve. Le projet de loi éliminerait les stocks de poissons régionaux et les traiterait tous comme une seule espèce. Autrement dit, que l'on pêche la morue à

l'Île-du-Prince-Édouard ou à Terre-Neuve, tout sera traité exactement de la même manière. Toutes les dates d'ouverture et de fermeture seraient les mêmes, ce qui signifie que, peu importe les conditions météorologiques ou la migration des poissons dans une région, la saison serait la même.

Toutes les pêches devraient être fondées sur la santé des stocks locaux. Une fois que le stock local est évalué, le total autorisé des captures commerciales, la limite des prises accessoires et le quota de la pêche récréative sont divisés en fonction de la santé du stock. En passant à la gestion axée sur les espèces, le projet de loi mettrait un terme à cette approche. En traitant les différents stocks comme une seule espèce, on compromet les prises accessoires et le total autorisé des captures pour la pêche commerciale, qui est le moteur d'un grand nombre de nos collectivités. Comme le projet de loi vise toute la région atlantique, et pas seulement Terre-Neuve-et-Labrador, il menacerait toutes les pêches commerciales du Canada atlantique et du Québec.

Je ne peux pas accepter que ce projet de loi mal conçu menace le gagne-pain des pêcheurs et de leur famille dans ma région. Lorsque le projet de loi a été débattu pour la première fois, j'ai demandé au député de Terra Nova—Les Péninsules quelles associations de pêcheurs il avait consultées. Il a répondu qu'il avait seulement discuté avec des gens de sa circonscription au sujet de la pêche de subsistance. Comme ce projet de loi aurait une incidence dans tout le Canada atlantique et au Québec, il aurait dû mener des consultations en bonne et due forme avant de présenter ce projet de loi important.

Pour qu'il y ait de véritables consultations, il faut que toutes les parties qui seraient touchées par une modification à une loi soient entendues avant qu'on aille de l'avant, ce qui inclut toutes les flottes qui pêchent du poisson de fond ou qui comptent des poissons de fond dans leurs prises. Ces pêches rapportent des centaines de millions de dollars aux collectivités côtières du Canada atlantique et de l'Est du Québec et elles seraient touchées par ces changements sans que les représentants de l'industrie n'aient leur mot à dire.

Lorsque le gouvernement propose des changements à une industrie, en particulier une industrie aussi essentielle que la pêche, il doit procéder avec clarté et transparence. Avec ce projet de loi, le Parti conservateur n'a fait ni l'un ni l'autre. Nous le savons notamment parce que, premièrement, le député de Terra Nova—Les Péninsules a dit à la Chambre qu'il n'avait consulté personne en dehors de sa circonscription. Deuxièmement, le député de Central Newfoundland a tenté de m'empêcher d'interroger les représentants de l'industrie au comité des pêches au sujet du projet de loi et des changements proposés. Troisièmement, nous n'avons entendu que des objections et des réserves de la part des représentants de l'industrie à l'égard du projet de loi.

Affaires émanant des députés

Lors de réunions du comité des pêches, j'ai demandé aux représentants de l'industrie si le député de Terra Nova—Les Péninsules les avait consultés au sujet du projet de loi. Des représentants de la Fédération des pêcheurs indépendants du Canada, de l'Union des pêcheurs des Maritimes, de l'Association canadienne des producteurs de crevettes et de l'Unified Fisheries Conservation Alliance ont tous dit au comité qu'ils n'avaient pas été consultés. Certains de ces représentants ont également fait part de leurs inquiétudes quant aux visées du projet de loi. Le député de Central Newfoundland a cherché à m'empêcher d'interroger ces acteurs clés à propos du projet de loi. Je tiens également à souligner que le comité a maintenant achevé son examen de la Loi sur les pêches. D'ailleurs, ni le député de Terra Nova—The Peninsulas ni aucun autre conservateur n'est venu défendre ce projet de loi, et aucune personne n'a été convoquée pour témoigner en appui du projet de loi.

L'industrie a communiqué directement avec la ministre des Pêches pour lui faire part de son opposition au projet de loi. L'Atlantic Groundfish Council, l'Atlantic Fixed-Gear Council, la Groundfish ITQ Association et l'Atlantic Halibut Council ont signé une lettre commune exprimant leur désaccord. Ces organisations regroupent des représentants de la flotte hauturière de toutes les provinces atlantiques, y compris celle du député. Par ailleurs, Victoria Co-operative Fisheries Limited, l'Association of Seafood Producers et les transformateurs de poissons de la Nouvelle-Écosse et surtout de Terre-Neuve-et-Labrador se sont eux aussi prononcés contre ce projet de loi.

En ce qui concerne le secteur de la pêche côtière, la Grand Manan Fishermen's Association, la Fundy North Fishermen's Association, la Cape Breton Fish Harvesters Association, l'Union des pêcheurs des Maritimes, la Coopérative des Capitaines Propriétaires de la Gaspésie et la Prince Edward Island Fishermen's Association de ma province ont toutes écrit à la ministre des Pêches pour s'opposer à ce projet de loi. Ces organisations représentent des milliers de pêcheurs indépendants de partout au Québec et dans les Maritimes.

Enfin, le député doit savoir que — et c'est un point essentiel — la Fish, Food and Allied Workers Union, le syndicat qui représente les pêcheurs côtiers indépendants et de nombreux travailleurs d'usine à Terre-Neuve-et-Labrador, a également écrit à la ministre pour lui faire part de ses préoccupations à l'égard de ce projet de loi. Il est important que les personnes qui nous écoutent à la maison aujourd'hui sachent que, dans la province du député, les exploitants de bateaux de pêche côtière et hauturière, les transformateurs et les organisations non gouvernementales environnementales s'opposent à ce projet de loi. Les pêcheurs du Québec s'y opposent également, tout comme les pêcheurs et les transformateurs du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador. Ils s'opposent au projet de loi parce qu'il est irresponsable. Il ne s'appuie pas sur des données scientifiques, il ne tient pas compte des consultations et il ignore des milliers de personnes, y compris dans la province du député, qui dépendent de la pêche. Le député n'a fait aucun effort pour dialoguer avec un secteur pourtant essentiel, non seulement pour sa province, mais aussi pour celles de ses collègues et pour toute la région où nous vivons tous les deux.

Personne à la Chambre ne sera surpris d'apprendre que, puisque je représente une province et une région qui dépendent fortement de la pêche, je dois voter contre le projet de loi C-237. Je demande à tous les députés qui se soucient de nos pêches de faire de même. Voilà qui conclut mes observations.

• (1110)

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-237.

En octobre dernier, lors de la première lecture, le Bloc québécois s'était déclaré ouvert à ce projet de loi. Nous avons déjà cerné certains problèmes, mais nous étions disposés à poursuivre l'analyse, à entendre les arguments et à examiner les effets réels.

Depuis, nous avons fait ce travail de profondeur. Nous avons écouté les Québécoises et les Québécois. Nous avons reçu des présentations du milieu. Nous avons parlé aux pêcheurs de chez nous. Nous avons entendu les associations régionales et des représentants du ministère. Que ce soit en Gaspésie, dans le Québec maritime, au Bas-Saint-Laurent ou sur la Côte-Nord, la réponse sur le terrain est claire: on s'y oppose.

La Coopérative des capitaines-propriétaires de la Gaspésie nous a avertis que cette approche pourrait entraîner une réduction significative de l'activité et avoir un effet domino sur l'ensemble de la chaîne maritime régionale. Quand ceux qui vivent de la mer nous disent qu'un projet de loi risque de fragiliser leur secteur, il faut les écouter.

À la lumière de ces éléments, notre position a changé. Le Bloc québécois votera donc contre le projet de loi C-237 et je vais me permettre d'expliquer pourquoi.

La gestion moderne repose sur une approche par stock. Les migrations diffèrent, les périodes de frai varient, les conditions environnementales ne sont pas les mêmes partout. Uniformiser pour simplifier peut sembler attrayant à Ottawa, mais, sur le terrain, cela enlève de la flexibilité. Dans un contexte où les changements climatiques modifient déjà la dynamique des espèces, cette souplesse est essentielle.

Il y a aussi la question des données scientifiques. Pour la morue, par exemple, les prises récréatives en 2024 ont été estimées à environ 2 700 tonnes, mais il n'existe pas de mesure directe des débarquements. Ces chiffres reposent sur des modèles. Avant de rigidifier un régime à l'échelle de l'Atlantique, il faut s'assurer que les données sont complètes et suffisamment robustes pour justifier une telle réforme. Nous croyons à la science, mais la science exige des bases solides.

Il faut également rappeler l'importance économique de ce secteur. Dans certaines régions du Québec maritime, la pêche et la transformation représentent jusqu'à 30 % des emplois. Ce ne sont pas des statistiques abstraites; ce sont des communautés entières qui en dépendent.

Affaires émanant des députés

D'abord, il y a la question du registre obligatoire pour la pêche récréative. À l'heure actuelle, la pêche récréative du poisson de fond est encadrée par des limites quotidiennes, des périodes d'ouverture et le travail des agents des pêches. Le projet de loi viendrait imposer un système visant à consigner le nombre de poissons capturés, le lieu et le moment de capture. Concrètement, cela veut dire qu'un pêcheur récréatif devrait remplir un registre à chaque sortie. Or, au Québec, nous n'avons reçu aucune demande en ce sens. La réglementation doit être proportionnée au problème qu'elle cherche à résoudre. Nous ne sommes pas contre la collecte de données. Nous sommes contre un encadrement mal ciblé et imposé, sans démonstration claire de nécessité, d'autant plus que des outils de collecte de données existent déjà dans le secteur commercial, notamment les journaux de bord électroniques. Avant de créer un nouveau régime pour la pêche récréative, il faudrait d'abord optimiser ceux qui sont déjà en place.

Ensuite, il y a la question des saisons uniformes. Le projet de loi prévoit une synchronisation des périodes d'ouverture et de fermeture dans toute la zone atlantique, mais la gestion des pêches ne peut pas se résumer à un calendrier identique d'un bout à l'autre du territoire. Au-delà de la question des saisons récréatives, le véritable enjeu stratégique des pêches dépasse ce projet de loi. Nous exportons l'essentiel de nos captures et importons l'essentiel des produits marins que nous consommons. Cela mérite un débat plus large que celui proposé en ce moment.

Nous comprenons que ce projet de loi répond à des frustrations réelles à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous ne minimisons pas cette réalité, mais une revendication régionale ne doit pas automatiquement se traduire par une réforme uniforme pour l'ensemble de l'Atlantique. Au Québec, le milieu ne réclame pas cette réforme; il en craint les conséquences. Au fond, trois questions doivent guider notre décision. Est-ce proportionné? Est-ce scientifiquement justifié? Est-ce économiquement responsable? À ce stade-ci, les réponses ne sont pas convaincantes. La gestion des pêches ne peut pas être pensée à partir d'un calendrier uniforme. Elle doit partir du territoire, des stocks et des communautés qui en vivent.

• (1115)

Le projet de loi simplifie peut-être l'administration fédérale, mais il complique la réalité des régions. C'est pourquoi le Bloc québécois votera contre le projet de loi C-237 à l'étape de la deuxième lecture.

[Traduction]

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Madame la Présidente, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-237, Loi modifiant la Loi sur les pêches en ce qui a trait à la pêche du poisson de fond en Atlantique.

J'aimerais commencer en remerciant mes collègues de Terre-Neuve-et-Labrador, les députés de Central Newfoundland et de Terra Nova—Les Péninsules, pour leur leadership dans ce dossier. Je reconnais les efforts qui ont été déployés pour présenter ce projet de loi.

Le projet de loi C-237 porte sur une question qui est au cœur de la vie des Ténéliens, c'est-à-dire un accès équitable et raisonnable à la mer, comme le demandent toutes les collectivités côtières et rurales de ma province. C'est pourquoi j'espère vraiment que mes collègues voteront en faveur de ce projet de loi. En effet, dans les collectivités côtières de Terre-Neuve-et-Labrador, y compris celles de Long Range Mountains, la pêche fait partie de notre histoire et elle est un moteur pour l'économie locale. Mes concitoyens m'en parlent

constamment, et les décisions prises à Ottawa sont particulièrement importantes pour eux.

Je tiens à dire que le projet de loi porte d'abord et avant tout sur la gestion équitable de la pêche récréative, plus particulièrement en ce qui concerne les périodes de pêche et l'application uniforme des règles à l'échelle du Canada atlantique. Les gens de Terre-Neuve-et-Labrador méritent le même accès à la mer que les autres habitants du Canada atlantique. Nombre de mes concitoyens considèrent que l'accès à la pêche récréative du poisson de fond est géré de manière injuste. Ils constatent que les provinces de l'Atlantique ne sont pas toutes assujetties aux mêmes règles, malgré qu'elles partagent les mêmes eaux et les mêmes stocks de poissons. Les Ténéliens se demandent pourquoi il n'y a pas de règles équitables appliquées de manière cohérente.

Les habitants de ma circonscription et de toute la province ont soulevé cette préoccupation à maintes reprises, et cela se voit dans la vive réaction du public dont nous avons été témoins. Notre bureau a d'ailleurs fait circuler une pétition dans la région, qui a reçu 1 053 signatures, ce qui fait ressortir l'importance de cette question pour les familles et les collectivités de Long Range Mountains.

À Terre-Neuve-et-Labrador, la pêche, c'est une affaire personnelle et une activité culturelle. Cette industrie a des racines historiques profondes. C'est une question économique chargée d'émotions. Les familles se battent pour préserver ce patrimoine depuis des décennies. Le moratoire sur la pêche à la morue de 1992 demeure l'un des moments les plus pénibles de l'histoire de la province, une époque que je n'oublierai certainement jamais. Plus de 30 000 personnes ont été déplacées en raison de cette tragédie nationale qui a laissé une marque indélébile sur les collectivités de Terre-Neuve-et-Labrador. Des localités entières ont été réduites à néant, et les répercussions se font encore sentir aujourd'hui, non seulement sur le plan économique, mais aussi dans l'identité et la confiance mêmes de nos communautés.

Je repense à une conversation que j'ai eue avec un concitoyen qui se rappelle qu'à cause du moratoire, l'entreprise de tapis de ses parents a fermé ses portes du jour au lendemain. Les répercussions du moratoire ont donc touché tous les aspects de la vie communautaire, bien au-delà de l'industrie de la pêche. Quand la pêche récréative et de subsistance a été rouverte, on a pu renouer avec des traditions et recommencer à transmettre des compétences et des valeurs d'une génération à l'autre.

Au cours des dernières années, l'accès est demeuré limité. En 2025, la pêche récréative et de subsistance du poisson de fond à Terre-Neuve-et-Labrador a duré environ 45 jours, la plupart des périodes permises pour la pêche étant d'abord limitées aux fins de semaine, puis à une courte période continue plus tard dans la saison. Dans le reste du Canada atlantique, par contre, le public peut pêcher sept jours sur sept tout au long de la saison. La règle d'Ottawa selon laquelle Terre-Neuve-et-Labrador doit se contenter de la pêche la fin de semaine n'a aucun sens sur le plan biologique, puisque les stocks de morue traversent les frontières.

Il faut aussi penser aux conditions météorologiques et à la sécurité, car même si la pêche est permise pendant 45 jours sur papier, cela ne signifie pas qu'on pourra être sur l'eau sans danger pendant ces 45 jours. Le brouillard, le vent et les conditions en mer rendent régulièrement la pêche impossible, en particulier pour les aînés et les familles qui comptent sur une mer calme pour pêcher en toute sécurité. C'est ce que les gens me disent constamment dans des endroits comme Hampden, Cox's Cove, Isle aux Morts et Englee.

Affaires émanant des députés

Pour vraiment comprendre ce que représente cette tradition pour une communauté, il faut en faire l'expérience. L'été dernier, alors que nous visitons Englee, ma famille et moi avons accompagné une famille locale pour pêcher la morue à la dandinette. Je n'oublierai jamais cette journée. Nos enfants ont participé et nous avons tous aimé cette activité en famille. Nous nous demandions qui pêcherait le plus gros poisson. À notre retour, nous nous sommes rassemblés dans la cabane de pêche avec d'autres habitants, et nous les avons aidés à vider et à découper le poisson. Nous avons discuté des meilleures parties du poisson, de la langue et de la joue de morue en passant par les filets poêlés et les galettes de poisson. Nous sommes restés là à respirer le parfum intense de l'eau de mer tandis que le soleil se couchait à l'horizon.

• (1120)

Les enfants ont lancé des pierres pour faire des ricochets sur l'eau et ils ont posé des questions sur la pêche, les bateaux amarrés le long du quai et les casiers à homards empilés à proximité. À ce moment-là, j'ai compris que, plus que tout, cette journée permettait aux enfants de comprendre ce que signifie être un Terre-Neuvien et Labradorien. Ce lien avec le territoire, l'eau, la tradition, l'histoire et la communauté est courant chez les habitants de notre province. Cela fait partie de notre identité. C'est pourquoi les propositions visant à renforcer la pêche récréative doivent être motivées par le souci de préserver cet héritage.

Le projet de loi met en évidence l'importance de la stabilité et de la prévisibilité pour les adeptes de la pêche récréative au poisson de fond. Il rendrait obligatoire la synchronisation des périodes de fermeture de la pêche au poisson de fond de toutes les provinces de l'Atlantique, afin que les fermetures saisonnières soient établies en fonction des périodes de frai de chaque espèce. Cette mesure vise à créer un cadre réglementaire plus uniforme et fondé sur des données scientifiques pour les collectivités côtières qui dépendent de la pêche récréative et artisanale.

Le projet de loi C-237 renforcerait également les exigences en matière de rapports, obligeant le ministre des Pêches à présenter au Parlement un rapport annuel sur l'administration et l'application de la Loi sur les pêches. De plus, il exigerait la publication de toute nouvelle date de fermeture ou de tout nouveau quota de pêche sur le site Web du ministère des Pêches et des Océans au moins deux mois avant leur mise en place, afin que le public puisse plus aisément consulter les modifications réglementaires.

Précisons également que la pêche récréative ne représente qu'une petite fraction de l'ensemble des prises. Lors des dernières saisons, la pêche récréative et de subsistance ne représentait que quelques milliers de tonnes par année, alors que les quotas commerciaux s'élèvent à des dizaines de milliers de tonnes depuis le rétablissement des stocks. C'est sans parler des phoques, qui, selon les estimations, mangent 9,7 milliards de tonnes de poissons par année, mais c'est un autre sujet.

Par ailleurs, la pêche récréative au poisson de fond contribue à l'économie locale à hauteur de plusieurs millions de dollars par année, grâce à la vente d'appâts, de carburant et d'engins de pêche, ainsi qu'au tourisme et aux activités communautaires. Dans bon nombre de petits villages côtiers isolés, la pêche est la seule chose qui lie encore les jeunes familles à leur collectivité côtière.

Les députés d'en face nous ont critiqués de ne pas avoir consulté les parties prenantes. Je tiens à communiquer le sentiment d'un groupe de ma circonscription qui se mobilise depuis de nombreuses

années sur cette question, de même que ses observations sur la tentative du gouvernement de mieux comprendre la situation. Les gens nous rappellent que, pour beaucoup d'habitants de Terre-Neuve-et-Labrador, il ne s'agit pas d'une pêche récréative; c'est une pêche à la morue de subsistance, ancrée dans l'histoire, la culture et le droit ancestral de récolter les ressources de la terre et de la mer pour nourrir sa famille.

Les membres de ce groupe s'inquiètent désormais du fait que l'enquête menée par le ministère des Pêches et des Océans semble avoir pour objectif de promouvoir un programme de permis et d'étiquettes. Ils soulignent en particulier la question qui demande aux répondants s'ils sont favorables à la saison actuelle sans étiquettes ou à une saison prolongée avec étiquettes. Il n'y a pas d'option prévoyant une prolongation de la saison sans étiquettes, y compris pour des raisons de sécurité. Ils affirment que le fait de limiter la pêche alimentaire aux fins de semaine ne reflète pas les réalités climatiques de Terre-Neuve-et-Labrador, et que cela pourrait pousser les gens à prendre des risques inutiles.

Une pêche saine repose sur un juste équilibre entre l'accès et la conservation, ainsi qu'entre la science et l'expérience concrète. Les gens de Terre-Neuve-et-Labrador comprennent l'importance de la conservation, car nous avons subi les conséquences dévastatrices de l'effondrement de la pêche à la morue. Toutefois, nous croyons aussi en l'équité, et nous attendons de nos institutions fédérales qu'elles agissent en conséquence.

Il faut aussi faire attention de ne pas opposer un groupe à l'autre dans ce débat. Les pêcheurs ne sont pas dans des camps opposés. Ce sont des voisins ou des membres de la famille qui, souvent, s'adonnent à la pêche récréative ou à la pêche commerciale selon la période de l'année. La mentalité « c'est eux ou nous » ne peut pas prévaloir dans cette discussion.

À mesure que le projet de loi progressera, notre travail devrait être guidé par les principes d'équité, de stabilité, de prévisibilité et de communication claire, mais surtout par le respect des personnes dont la vie, l'histoire, le patrimoine et la fierté pour leur coin de pays sont liés à la mer.

• (1125)

Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Madame la Présidente, c'est un honneur de prendre à nouveau la parole à la Chambre du peuple, cette fois pour appuyer le projet de loi du député de Terra Nova—Les Péninsules, c'est-à-dire le projet de loi C-237, qui porte à l'attention de la Chambre une préoccupation qui émane d'une localité. Les régions rurales du pays sont trop souvent négligées dans les considérations générales, y compris lors de l'élaboration de politiques sur les pêches.

Trop souvent, des décisions ont eu des conséquences dévastatrices pour des localités et pour les populations dont la subsistance dépend d'un accès stable aux ressources et aux pêcheries. Ces collectivités ont été prêtes à faire des sacrifices pour conserver les espèces en péril et elles en ont fait la démonstration. En effet, les Terre-Neuviens et les Labradoriens l'ont prouvé à maintes reprises. Ils ont subi des conséquences énormes pour protéger les espèces en péril, notamment la morue.

Nous sommes aujourd'hui saisis d'une demande qui émane précisément de ces collectivités profondément liées à la mer. Beaucoup de ceux qui participent à la pêche commerciale sont quotidiennement sur l'eau, et ils savent reconnaître quand les stocks se rétablissent. Ils constatent l'augmentation des quotas, l'amélioration de l'état de santé d'un stock et le retour à une plus grande abondance des ressources.

Ils souhaitent pouvoir profiter à nouveau de cette ressource. Cela fait partie intégrante de leur mode de vie. C'est une tradition familiale qui se transmet depuis des générations. Non seulement ils gagnent leur vie sur l'eau, mais la pêche constitue aussi, pour bien des familles, un élément essentiel de sécurité alimentaire. Ils veulent retrouver un accès réel et significatif à cette ressource.

Ce qu'ils demandent n'a rien d'excessif. Ils souhaitent être traités sur un pied d'égalité avec les autres provinces de l'Atlantique. Il existe actuellement une disparité marquée. Lorsque la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard sont soumis à un ensemble de règles différent de celui qui s'applique à Terre-Neuve-et-Labrador, il y a là une iniquité qu'il faut corriger, et rapidement. Le projet de loi vise précisément à rétablir l'équité en matière de pêche récréative et d'accès à la morue, un poisson que les gens de Terre-Neuve-et-Labrador affectionnent profondément et connaissent intimement.

S'il y a bien un groupe de Canadiens qui se préoccupent vivement de la santé des stocks de morue, ce sont les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador. Si les gens les plus touchés par cette question estiment que le projet de loi est important pour eux et qu'il serait bénéfique parce qu'il permettrait à davantage de personnes de se rendre en mer et de surveiller régulièrement la santé de ces stocks et leur évolution, c'est que c'est une bonne chose. Une telle mesure pourrait unifier la région. Elle mettrait fin aux disparités entre les provinces de l'Atlantique.

Le projet de loi contribuerait grandement à uniformiser les règles du jeu, et nous devrions l'appuyer. Je félicite mon collègue, le député de Terra Nova—Les Péninsules, de son excellent travail dans ce dossier. Il a collaboré avec ses collègues, les députés de Long Range Mountains et de Nova-Centre, pour que le projet de loi reflète bel et bien les souhaits des habitants de Terre-Neuve-et-Labrador. Il incombe aux représentants des Canadiens de toutes les régions du pays, d'un océan à l'autre, de faire preuve de diligence raisonnable et d'écouter ceux qui seront les plus touchés par le projet de loi.

Les personnes qui seraient les plus touchées sont les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador, et ils affirment qu'ils aimeraient vraiment que le projet de loi soit adopté. Ils veulent qu'il soit mis en œuvre. Ils veulent que l'équité soit rétablie. Ils veulent avoir accès à une pêche qui a longtemps occupé une place prépondérante dans leur vie et leur patrimoine.

Il est tout à fait légitime que nous, représentants du peuple à la Chambre, prêtions l'oreille aux gens de Terre-Neuve-et-Labrador qui nous disent : « Adoptez ce projet de loi. Permettez-nous de retrouver l'accès à cette pêche. Laissez-nous pratiquer ce que nous aimons. » Je peux vous garantir qu'ils se soucient de la santé des stocks de morue plus que quiconque dans cette enceinte. Les Ténéliens tiennent absolument à ce que la pêche à la morue demeure durable et qu'elle perdure aussi longtemps que le Canada existera. Nous voulons qu'elle fasse partie non seulement de notre patrimoine, mais aussi de notre avenir. Pour y parvenir, il faut franchir

Affaires émanant des députés

cette étape, renvoyer le projet de loi au comité, l'étudier attentivement et en examiner tous les aspects.

● (1130)

Il est pour le moins étonnant d'entendre les opposants à ce projet de loi se lever pour nous dire qu'il faut protéger la ressource et que des familles qui iraient pêcher cinq morues par jour mettraient en péril la santé des stocks. C'est carrément exagéré, quand on pense que, depuis 11 ans, le gouvernement n'a absolument rien fait pour s'attaquer au plus grand prédateur, à la menace la plus sérieuse pour la santé des stocks de morue depuis des années, soit l'explosion de la population de pinnipèdes dans cette région de notre pays.

Il y a eu étude après étude. J'ai siégé au comité des pêches et j'ai entendu les témoignages de pêcheurs. Ils ont parlé de ce qui est littéralement l'évidence même, et c'est un problème qu'il faudra régler si nous voulons protéger l'ensemble des stocks de poissons et assurer leur avenir. Or, depuis 11 ans, le gouvernement n'a rien fait à cet égard, mais il serait prêt à s'en prendre aux pêcheurs récréatifs qui souhaitent simplement retrouver une partie de leur mode de vie. À mon avis, c'est une priorité mal placée. En fait, je sais que c'en est une.

Revenons au bon sens. Permettons à ce projet de loi d'être renvoyé au comité pour que cette discussion ait lieu. Parlons de l'avenir de la pêche à la morue. Parlons de la santé des stocks de morue. Écoutons les Terre-Neuviens et les Labradoriens, ceux qui vivent dans nos collectivités côtières et rurales et qui sont les plus touchés par ce type de décisions.

Donnons sa chance à ce projet de loi et renvoyons-le au comité. Nous pourrions ainsi favoriser une plus grande cohésion entre les provinces de l'Atlantique, plutôt que de les opposer les unes aux autres, avec un ensemble de règles pour les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard, un autre pour les Terre-Neuviens et les Labradoriens, un autre pour les Néo-Écossais, et un autre encore pour les Néo-Brunswickois. Assurons-nous plutôt qu'ils soient pleinement pris en compte et qu'il y ait une certaine cohérence. Ce projet de loi contribuerait grandement à établir cette cohérence.

Je tiens à féliciter mes collègues de Terre-Neuve-et-Labrador d'avoir prêté l'oreille à leurs concitoyens, ceux qui sont le plus directement touchés par cette décision. Il faut un député qui a des liens étroits avec sa région pour veiller à ce que ces préoccupations soient portées à l'attention de la Chambre et qu'elles fassent l'objet d'un débat.

Je connais bien ces collègues. Ce jeune député n'aurait pas présenté ce projet de loi s'il n'avait pas estimé qu'il revêt une réelle importance pour la population de Terre-Neuve-et-Labrador. Écoutons ce qu'ils nous disent, entendons leurs préoccupations, appuyons ce projet de loi et renvoyons-le au comité. Je remercie les députés de leur attention.

[Français]

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais remercier mon collègue du Nouveau-Brunswick qui vient tout juste de prendre la parole ainsi que mon collègue de Terra Nova—Les Péninsules qui a déposé le projet de loi sur la question des pêches récréatives. Le projet de loi est quand même très restreint. On parle de Terre-Neuve en particulier. Je remercie mon collègue parce que c'est quelque chose dont on ne parle presque jamais à la Chambre des communes.

Affaires émanant des députés

En fait, je suis une proche voisine de circonscription du Labrador. Le traversier nous relie. La question des pêches récréatives, de façon générale, la population m'en parle toutes les fois que je me promène sur le territoire. Chez moi, c'est 1 300 kilomètres ou 1 400 kilomètres de côtes. Toute la population, ou presque, a donc accès à la mer. On a souvent l'impression que, la mer, elle ne nous appartient pas. La mer, c'est une frontière, une frontière qu'on ne peut pas dépasser sinon peut-être par les pêches commerciales, qui sont extrêmement importantes, dans ma circonscription aussi. Cependant, je crois qu'il faut également parler de la pêche récréative. En effet, il y a toute la question commerciale, mais les gens, comme mon collègue l'a dit précédemment, vivent sur ce territoire.

Sur la mer, il n'y avait pas de frontières auparavant. Il y a plus de 60 ans, au XIX^e siècle, quand certaines communautés de pêcheurs qui venaient de l'île Jersey se sont établies chez moi, il n'y avait pas ces frontières. Les gens se nourrissaient de la mer. Les gens pouvaient aussi pratiquer l'activité de la pêche récréative. Là, je ne parle pas de la pêche sportive, car on les confond parfois. Je parle vraiment de pêche récréative à des fins individuelles, tout simplement pour se nourrir. On pourrait dire à des fins de subsistance à certains égards.

Pour moi, c'est un sujet qui est éminemment important d'autant plus que, comme on en a parlé plus tôt, les règles ne sont pas les mêmes, qu'on soit dans l'Ouest, en Colombie-Britannique, ou qu'on soit dans l'Atlantique. Tout à l'heure, je sais qu'on n'a pas parlé du Québec, mais il reste que nous partageons quand même le même territoire, c'est-à-dire le golfe du Saint-Laurent. On n'en parle pas. Les règles sont donc différentes et les espèces dans l'Ouest et dans l'Est ne sont pas les mêmes. On ne peut donc pas exactement avoir les mêmes règles, mais on aimerait qu'il y ait une équité pour la population, qui se dit que le coût de l'épicerie est élevé comme on le rappelle souvent à la Chambre.

Il y a des gens, dans ma circonscription, qui n'arrivent pas à manger du crabe ou à manger du homard, même si on le pêche. Qu'on me permette l'exemple d'un club-sandwich: ça coûterait 60 \$, amener sa famille pour que tout le monde mange un repas de homard ou de crabe. Que fait-on alors? On les exporte tandis qu'ils sont juste là à nos pieds avec les changements climatiques qui font en sorte que, chez moi, dans la Côte-Nord, le homard monte. Il y a énormément de homards dans nos eaux, assez pour les pêches de la Côte-Nord, bien entendu. Cependant, la population n'y a pas accès. Là, je parle d'une espèce commerciale, mais je parlais tantôt d'ouvrir la pêche aussi à d'autres espèces qui ne sont pas des espèces commerciales. On parlait tout à l'heure du flétan et de la morue.

Traditionnellement, les gens qui vivaient sur la Côte-Nord ne se disaient pas qu'ils pêcheraient telle espèce qui est commerciale, mais pas telle espèce qui n'est pas commerciale. Ça ne fonctionnait pas comme ça. On avait accès au territoire, on avait accès au fleuve. Ça comprenait ce qu'on souhaitait. Je donne un exemple absolument niché, mais, quand même, qui peut donner une idée des choses. Des gens mangent ce qu'on appelle un bigorneau, un mollusque avec lequel on fait des soupes. Ce n'est pas une espèce commerciale. Ce n'est pas une espèce qui est en péril. Ce n'est pas du tout le cas. La population n'y a pas accès. Je pense qu'il y a des choses qui sont à faire et qui sortent évidemment du cadre du projet de loi de mon collègue. Pour moi, comme je le disais tout à l'heure, déjà qu'il amène le sujet, c'est très intéressant.

Je donne un autre exemple. J'ai parlé des 1 400 kilomètres de côtes chez moi. À certains endroits, il n'y a pas beaucoup de popu-

lation. Il n'y a pas d'égouts et il n'y a pas de pollution, mais les gens n'ont pas le droit de cueillir des myes. La population se dit que, voyons, on a 1 400 kilomètres, on est juste à côté, c'est de la nourriture bio, accessible, presque gratuite et saine, mais on n'y a pas accès. C'est tout simplement parce que ça passe sous le radar et que ça ne fait pas partie du plan. On dit qu'on n'a pas assez d'agents des pêches. On dit qu'il y a de la pollution.

• (1135)

Moi, je sais que dans ma circonscription, l'ensemble des maires et des préfets seraient prêts à contribuer à même leur propre budget juste pour être en mesure d'offrir cette possibilité à la population. On ne parle même pas ici du palier fédéral. Au municipal, il y a des gens qui sont vraiment prêts à discuter de la chose et à apporter des ressources et de l'argent pour être en mesure de bénéficier de ce qu'on a dans le fleuve, dans l'estuaire et dans le golfe. C'est quelque chose de très important chez nous, et ça se configure de différentes façons selon tout le territoire. La question qui me revient tout le temps, et que mon collègue a peut-être aussi, c'est: à qui appartient la ressource?

Nous ne voulons aucunement nuire aux pêches commerciales et aux pêcheurs de chez nous qui font vivre des communautés et des villages. La pêche est un des piliers de ma circonscription. Plus de 25 % des débarquements de stocks se font chez nous pour ce qui est du Québec. C'est donc très important, mais nous savons qu'il y a d'autres possibilités en ouvrant justement une pêche récréative autre que ce qu'on connaît un peu présentement, par exemple en délivrant des permis et en ouvrant ça à d'autres espèces. Cela pourrait être bon pour les scientifiques, parce qu'on arriverait à avoir des données possiblement plus justes et plus nombreuses que ce qu'on a présentement. On aurait des gens sur le territoire qui le permettraient. C'est la même chose pour l'eau, par exemple. Cela pourrait être bon sur le plan économique aussi, parce que nous essayons de développer le tourisme.

Beaucoup de petites communautés côtières de pêcheurs essaient de se diversifier en ayant des possibilités de pêche récréative, même pour les touristes, comme ce qui se fait dans le Nord de l'Europe. Je parle du Nord parce que je suis dans une région nordique. Cela se fait ailleurs, dans des territoires plus petits. Pensons à des pays comme la Norvège ou l'Islande. Ils ont des côtes eux aussi. Chez moi, il y a 1 400 kilomètres de côtes et nous n'y arrivons pas. Eux, ils y arrivent, avec les touristes en plus. Il y a donc vraiment quelque chose à faire. Il faut toutefois le penser autrement. Malheureusement, ce n'est pas le mandat du ministère des Pêches et des Océans. Ce que font les gens de ce ministère, c'est de la gestion de stocks. C'est leur mandat, entre autres choses. Avec la pêche récréative, on est vraiment ailleurs que sur la gestion de stocks.

Avant l'arrivée de mon collègue à la Chambre, j'ai déjà souhaité apporter cette question au Comité permanent des pêches et des océans pour que nous puissions l'étudier, à tout le moins pour que cette question existe et qu'on ait un plan qui soit plus qu'un plan local. Dans son projet de loi, il parle d'iniquité. Je suis absolument d'accord avec lui. En ce qui a trait à la volonté de sa population, je suis également d'accord avec lui. Il faudrait cependant ouvrir plus largement la question. Ces eaux appartiennent aux Québécois, aux Terre-Neuviens et aux Canadiens. Est-ce qu'ils ont le droit d'avoir accès à leurs propres eaux et à leurs propres ressources?

J'aimerais qu'on puisse ouvrir encore plus largement la question des pêches récréatives parce que j'ai remarqué, au Comité permanent des pêches et des océans, que cela crée un malaise. Ce n'est pas à cause de mes collègues, mais il y a un tabou par rapport à ça, un tabou qui n'est pas nécessairement présent dans nos communautés. Tant les communautés autochtones que les autres communautés de la Côte-Nord savent très bien que, quand je parle de pêche récréative, mon but n'est pas de détruire la pêche commerciale. Ce n'est pas du tout ça. L'idée n'est pas que tout le monde se prenne un homard, qu'il n'en restera plus pour les entreprises de pêche et que tout le monde va être heureux. L'idée, c'est que nous voulons aussi avoir accès à l'eau pour différentes raisons. J'ai également mentionné le développement économique.

J'ai parlé énormément et je pense que si la population que je représente était ici, à la Chambre des communes, elle continuerait à en parler parce que cela fait partie des demandes récurrentes qu'elle a depuis plusieurs années. Ces gens trouvent qu'ils subissent de l'injustice et de l'iniquité alors qu'ils ont devant eux de la nourriture qui est accessible et à laquelle ils ont eu accès pendant plusieurs décennies. Pourtant, petit à petit, comme une peau de chagrin, leurs droits ont diminué. Je souhaiterais qu'il y ait une ouverture à une discussion plus large que ce qui est compris dans le projet de loi de mon collègue, que je comprends d'ailleurs.

Je sais qu'il ne me reste plus beaucoup de temps, mais tout cela est pour dire que le Bloc québécois, pour le moment et pour des questions scientifiques, a vraiment des réserves quant au projet de loi. Cependant, cela fait partie de nos volontés d'ouvrir cette question des pêches récréatives, en tout respect et avec tout le monde. Je représente des individus ainsi qu'une circonscription qui demande à avoir accès à ses propres ressources.

• (1140)

[Traduction]

John Barlow (Foothills, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole au sujet du projet de loi d'initiative parlementaire de mon collègue, le projet de loi C-237, Loi modifiant la Loi sur les pêches.

Certains de mes collègues seront peut-être surpris qu'un député du Sud de l'Alberta prenne la parole au sujet d'un projet de loi portant sur la Loi sur les pêches du Canada. Beaucoup de députés seront peut-être surpris d'apprendre que ma circonscription, dans le Sud-Ouest de l'Alberta, est l'une des destinations les plus prisées en Amérique du Nord pour la pêche à la mouche. Je voudrais faire un parallèle entre les problèmes que nous connaissons dans le Sud de l'Alberta et ceux que mon collègue tente de mettre en lumière ici, à la Chambre, au moyen de son projet de loi d'initiative parlementaire.

En fait, le Sud de l'Alberta est l'une des destinations les plus prisées en Amérique du Nord pour la pêche à la mouche. Que ce soit la rivière Bow, la rivière Highwood, la rivière Sheep ou la rivière Oldman, dans la partie sud de ma circonscription, des dizaines de milliers de personnes viennent du monde entier pour pratiquer la pêche à la mouche dans le Sud de l'Alberta. Je connais l'importance que cette industrie a prise pour ma circonscription et pour les entreprises qui y sont implantées. Plus de 4 000 personnes travaillent dans le secteur de la pêche dans le Sud de l'Alberta.

Bien des entreprises très prospères dépendent des touristes qui viennent s'adonner à la pêche dans le Sud de l'Alberta. Je pense, par exemple, à Flys etc., à High River, et à Old Man Guiding, dans le

Affaires émanant des députés

pas du Nid-de-Corbeau. Nombre de ces entreprises doivent leur prospérité aux pêcheurs de toute l'Amérique du Nord qu'elles réussissent à attirer dans l'Ouest canadien et qui y découvrent notre hospitalité. Voilà pourquoi il est important de parler de l'impact de l'industrie de la pêche récréative sur de petites collectivités rurales comme la mienne et certainement comme celles de Terre-Neuve-et-Labrador que mon excellent collègue représente.

Je suis allé regarder des chiffres actualisés sur l'impact de l'industrie de la pêche en Alberta. Nous parlons de plus de 250 millions de dollars de revenus environ strictement pour l'industrie de la pêche à la mouche en Alberta. Je sais que c'est à peu près la même chose à Terre-Neuve-et-Labrador. Près de 6 000 entreprises de cette province dépendent de la pêche récréative et commerciale, qui représente une énorme part de l'économie locale et, bien sûr, de l'économie des collectivités rurales. Tout ce que mon collègue demande, c'est d'élargir les possibilités de croissance de la pêche récréative à Terre-Neuve-et-Labrador.

J'ai trouvé intéressant que mon collègue de l'Île-du-Prince-Édouard rappelle qu'il est important d'appliquer la loi. Le gouvernement libéral a eu plus d'une décennie pour la faire respecter dans tout le pays pour tous les types de pêche. En fait, une ancienne ministre des Pêches libérale a perdu son poste parce qu'elle a lamentablement échoué à faire respecter les dispositions de la Loi sur les pêches.

Je parlerai brièvement de la question de la pêche aux civelles en Nouvelle-Écosse, qui déchire des collectivités. Tout ce que l'on demande, c'est que le ministère des Pêches et des Océans, et le gouvernement libéral, fasse respecter les règles en vigueur, ce qu'il n'arrive pas à faire depuis plus de 10 ans.

En revanche, mon collègue est allé de collectivité en collectivité dans sa circonscription pour consulter les pêcheurs commerciaux et récréatifs et leur demander ce dont ils ont besoin pour développer cette industrie. Tout ce qu'il demande dans le projet de loi, c'est un peu de souplesse. Pour mon plus grand plaisir, je suis allé pêcher dans différents endroits en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Je sais que je serais très déçu si j'avais fait tout ce chemin jusqu'à Terre-Neuve-et-Labrador pour m'adonner à la pêche récréative pendant une des journées désignées, pour découvrir qu'il y a trop de houle, qu'une tempête approche et qu'il est tout simplement trop dangereux de sortir en mer. Cependant, je n'aurais pas pu reporter ma sortie au lendemain à cause de certaines règles arbitraires qui régissent l'ouverture de la pêche récréative à Terre-Neuve-et-Labrador.

Dans l'ensemble, on parle ici de quantités fort négligeables. Nous ne demandons pas d'accroître le nombre de prises autorisées pour les pêcheurs récréatifs. Nous demandons simplement plus de souplesse quant aux jours où ils peuvent sortir en mer. On continuerait d'appliquer les règles et d'exiger reddition de comptes et transparence. Le projet de loi prévoit certaines mesures pour faire respecter la loi, chose que les libéraux négligent depuis leur arrivée au pouvoir il y a plus de 10 ans, malgré la mobilisation et les appels à l'action des pêcheurs d'un océan à l'autre.

Affaires émanant des députés

Dans l'ensemble, le projet de loi C-237 ne ferait qu'élargir et renforcer le cadre général de gestion des pêches en Atlantique au Canada. Mon collègue du Nouveau-Brunswick, le député de Tobique—Mactaquac, a soulevé d'excellents points, et mon collègue de Terre-Neuve-et-Labrador en a également beaucoup parlé. Je fais référence, bien sûr, à la quantité de poissons que consomment les troupeaux de phoques au Canada atlantique en comparaison de ce que nous demandons dans le cadre de ce projet de loi.

● (1145)

La population de phoques a tellement augmenté qu'elle consomme plus de poissons que l'ensemble des industries de la pêche commerciale et récréative de l'Atlantique réunies. Cette comparaison, entre autres, montre qu'il y a lieu de s'interroger sur l'origine des préoccupations relatives à la population de poissons. Ce ne sont certainement pas les quelques pêcheurs récréatifs qui cherchent à pêcher uniquement le mardi ou le mercredi plutôt que de se conformer à ces limites tout à fait arbitraires. Je trouve frustrant que les libéraux soient incapables de faire respecter les règles déjà en place.

Je vais faire la comparaison avec quelque chose que nous devons gérer. J'ai mentionné la population de phoques dont la croissance est hors de contrôle. Nous avons une situation très semblable dans l'Ouest canadien, dans les Prairies, avec les spermophiles de Richardson. La population est devenue tellement imposante que de nombreux agriculteurs de l'Alberta et de la Saskatchewan constatent une perte de rendement de plus de 20 % dans leurs cultures et, plus encore, des dommages causés aux pâturages et aux prairies indigènes où le bétail est élevé et engraisé. Nous avons demandé au gouvernement libéral d'appuyer une demande d'urgence pour l'utilisation de strychnine, qui a été présentée par l'Alberta et la Saskatchewan. Le ministre de l'Agriculture avait promis d'appuyer ces demandes au début du mois d'octobre, mais on nous informe maintenant qu'il a changé d'avis. Il a rompu une autre promesse faite aux agriculteurs des Prairies canadiennes, le gouvernement n'appuyant pas l'utilisation d'urgence de strychnine pour lutter contre la surpopulation de spermophiles de Richardson. Il n'y a pas d'autre option, et les conséquences de cette situation mettent en péril notre sécurité alimentaire et la viabilité économique de nombreux agriculteurs des Prairies.

Je compare cette situation à ce projet de loi d'initiative parlementaire. Plutôt que de s'attaquer à la cause profonde des problèmes, qui serait la surpopulation des phoques, ou d'appliquer les règles en vigueur, que ce soit dans le domaine de la pêche commerciale à Terre-Neuve-et-Labrador ou de la pêche à la civelle en Nouvelle-Écosse, le gouvernement libéral semble faire l'autruche et espérer que tout se réglera tout seul. Nous constatons que ce n'est certainement pas le cas et que ces problèmes ne se régleront pas d'eux-mêmes. Ils exigent une grande détermination et des décisions difficiles de la part du gouvernement, et certainement d'un ministre, qu'il s'agisse du ministre de l'Agriculture ou de la ministre des Pêches et des Océans, qui doit se tenir debout et veiller à ce que les règles soient respectées. C'est ce que nous demandons au gouvernement de faire dans de nombreux cas de ce genre, et celui-ci ne fait certainement pas exception. Ce que mon collègue de Terre-Neuve-et-Labrador demande, c'est une certaine stabilité et prévisibilité pour les personnes qui viendraient à Terre-Neuve-et-Labrador pour participer à l'industrie de la pêche récréative.

Je voudrais conclure par ceci: nous ne pouvons pas sous-estimer la valeur de cette industrie pour les provinces et les territoires de

tout le pays. Comme je l'ai souligné, beaucoup de gens seraient surpris de l'impact de l'industrie de la pêche à la mouche dans le Sud de l'Alberta. C'est probablement l'une des industries les plus importantes de ma circonscription. On peut en dire autant, voire plus, à Terre-Neuve-et-Labrador. Tout ce que nous demandons, c'est un peu de souplesse pour faire croître ce qui pourrait être une industrie importante, qui aurait un impact très faible sur l'environnement et le climat, mais un très grand impact sur l'économie locale de Terre-Neuve-et-Labrador. C'est pourquoi j'encourage mes collègues à la Chambre à renvoyer au moins le projet de loi C-237 au comité afin qu'il puisse être étudié plus en détail.

● (1150)

Tom Osborne (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la Présidente, il s'agit d'un projet de loi important. Je suis conscient de l'importance de la pêche à la morue pour les Terre-Neuviens et les Labradoriens, en particulier la pêche de subsistance et la pêche commerciale. L'équilibre entre les deux est difficile à atteindre, et ma collègue, la ministre des Pêches, gère fort bien ce portefeuille très exigeant. Il est essentiel de trouver le juste équilibre entre la pêche de subsistance et les impératifs économiques.

Grâce à une gestion scientifique de la pêche à la morue, la pêche commerciale a rouvert au cours de la dernière année. Ce n'est pas rien. Dans ma circonscription, des pêcheurs comptent sur ces revenus. La pêche commerciale leur permet de gagner leur vie, de subvenir aux besoins de leur famille et de soutenir leur collectivité.

À mon avis, l'un des principaux problèmes que pose ce projet de loi concerne les frais qu'il imposerait aux habitants de notre province qui pratiquent la pêche de subsistance. Je tiens à rappeler que l'année dernière, il n'y avait aucune exigence de permis, aucun droit à payer et aucune obligation de déclaration pour la pêche de subsistance. Les pêcheurs n'avaient qu'à respecter les règles, veiller à leur sécurité et pêcher pour se nourrir.

Ce projet de loi conservateur de taxe sur les aliments imposerait un permis obligatoire. C'est écrit noir sur blanc dans le projet de loi. Des particuliers devront payer des frais pour couvrir le coût du projet de loi et déclarer chaque poisson qu'ils prennent. Les conservateurs aiment brandir l'épouvantail d'une mystérieuse taxe sur la nourriture que personne n'a jamais vue. Selon les exigences énoncées directement dans le libellé, cette mesure créerait une taxe sur les aliments.

Pendant ce temps, le gouvernement accorde des allègements fiscaux aux particuliers partout au pays tout en travaillant à faire croître l'économie du pays. La pêche commerciale à Terre-Neuve-et-Labrador est vitale pour l'économie de la province.

Mes concitoyens parlent de changements dans la pêche de subsistance, et ils aimeraient bénéficier d'un meilleur accès. Ils veulent voir de véritables consultations, puisqu'il n'y en a pas eu dans le cadre de ce projet de loi. Personne dans ma circonscription n'a dit vouloir de cette mesure, bien au contraire. Les gens de ma circonscription, les pêcheurs commerciaux, se sont dits très préoccupés par ce projet de loi.

La ministre des Pêches a mené de véritables consultations quand elle a lancé un processus de consultation sur l'avenir de la pêche de subsistance. Elle a entendu près de 10 000 personnes et reçu des mémoires de gens de Terre-Neuve-et-Labrador qui lui ont fait part de leurs réflexions et de leurs recommandations sur ce que devrait être la pêche de subsistance. Ça, c'est consulter. Les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador n'ont pas été consultés au sujet de ce projet de loi. Les pêcheurs commerciaux sont très préoccupés.

Au lieu de considérer la morue comme une espèce, ce projet de loi traiterait la pêche différemment et appliquerait une solution universelle, ce qui est dangereux. La pêche commerciale est enfin rouverte, et c'est grâce à la bonne gestion de la pêche et des stocks de poissons. Nous ne pouvons pas revenir en arrière. Nous ne pouvons pas mettre en péril la pêche commerciale pour les générations à venir.

• (1155)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le député de Terra Nova—Les Péninsules a la parole pour son droit de réplique.

Jonathan Rowe (Terra Nova—Les Péninsules, PCC): Madame la Présidente, il est vraiment encourageant de pouvoir compter sur l'appui de mes collègues conservateurs à l'égard de ce projet de loi, particulièrement celui de mes collègues de Terre-Neuve-et-Labrador.

Nous savons qu'il s'agit d'une mesure que souhaitent tous les Ténéliens, et nous espérons que nos collègues libéraux le reconnaîtront et voteront en faveur du projet de loi afin qu'il soit renvoyé au comité. C'est ce que veulent les Terre-Neuviens. Ils veulent que nous travaillions ensemble, libéraux et conservateurs, non pas pour opposer les pêcheurs commerciaux aux pêcheurs récréatifs, mais pour collaborer afin d'améliorer notre province, de nourrir nos familles et de pouvoir pêcher sept jours sur sept.

Les stocks de poissons sont en hausse, mais, malheureusement, l'insécurité alimentaire augmente encore plus rapidement. J'ai une solution simple à l'insécurité alimentaire dans notre province: remplir nos bateaux pour remplir nos assiettes. Depuis des centaines d'années, nous nous tournons vers la mer pour nourrir nos familles. Comme l'a dit aujourd'hui ma collègue de Long Range Mountains, le fait de limiter la pêche aux fins de semaine pose un réel problème de sécurité en raison des vents forts et des conditions météorologiques défavorables.

Si nous pouvions pêcher sept jours sur sept, nous pourrions choisir les journées où les conditions sont plus clémentes. Davantage de Ténéliens, notamment des aînés et des familles qui possèdent de plus petites embarcations, pourraient ainsi avoir accès à cette pêche et nourrir les familles qui en ont le plus besoin. Je suis convaincu que tous les députés de Terre-Neuve-et-Labrador appuieront cette mesure et en saisiront l'importance.

Parlons maintenant des stocks de morue. Lors du dernier débat sur le projet de loi, j'étais à la Chambre et j'ai entendu un député libéral expliquer que les différentes régions du Canada atlantique comptent des bancs de poissons distincts et que les populations peuvent varier. Il a ensuite soutenu que, dans certaines régions du Canada atlantique, les stocks de morue ne sont pas aussi abondants qu'à Terre-Neuve. Cela confirme exactement mon propos. Si les stocks de morue sont plus faibles dans les Maritimes et qu'on peut néanmoins y pêcher sept jours sur sept, pourquoi donc, bon sang — ou peut-être devrais-je dire « bon océan » —, les Ténéliens

Affaires émanant des députés

ne pourraient-ils pas faire comme le reste du Canada atlantique alors que nos stocks sont beaucoup plus abondants?

De plus, tous les pêcheurs et toutes les pêcheuses savent que le principal facteur qui influe sur les stocks de poissons au pays est la surpopulation massive de phoques. On estime que les phoques consomment plus de poissons que l'ensemble des prises de la pêche commerciale dans le Canada atlantique.

Mes collègues ont également parlé du tourisme. Ils comprennent à quel point ce secteur est essentiel pour notre économie. Grâce aux nouvelles possibilités de pêche en haute mer tout au long de la semaine, les visiteurs de l'extérieur et ceux qui reviennent chez eux dépenseront des milliers de dollars en hébergement, en repas, en essence et en diverses activités touristiques. Les retombées économiques pour la province se chiffreront en millions de dollars.

Je suis convaincu que la ministre des Pêches, qui vient de Terre-Neuve-et-Labrador, est consciente que l'ouverture de la pêche récréative et de subsistance sept jours sur sept stimulerait considérablement le tourisme dans les régions rurales de Terre-Neuve, un secteur sur lequel bien des gens comptent. J'espère que la ministre et tous mes collègues de Terre-Neuve-et-Labrador prendront la bonne décision et voteront en faveur du projet de loi.

La députée de Long Range Mountains a évoqué sa merveilleuse famille. Elle a raconté que certains des plus beaux souvenirs de sa famille sont les moments passés à pêcher ensemble. C'est de cela qu'il est question. Ce n'est pas une question d'argent, ni d'emploi, ni de compétition. La vie, c'est passer du temps avec sa famille, faire ce que l'on aime et créer des souvenirs. C'est ce que la pêche récréative et de subsistance apporte à notre province. Elle rassemble les familles et les amis. C'est pour cela que tous les partis, en particulier les députés de Terre-Neuve-et-Labrador, devraient voter pour le projet de loi: pour permettre aux gens, aux familles et aux amis de pêcher ensemble sept jours sur sept.

J'aimerais aborder le sujet des consultations. Certains de nos détracteurs et députés d'en face affirment à tort que nous n'avons jamais mené de consultations. À cela, je répondrai qu'en plus du travail acharné qu'a effectué notre ministre du cabinet fantôme, le député de Central Newfoundland, j'ai passé des mois à parcourir les quais de ma circonscription. J'ai discuté avec des centaines de pêcheurs récréatifs. Le verdict était clair: ils souhaitent pouvoir pêcher sept jours sur sept.

J'ai même rencontré des pêcheuses et des pêcheurs commerciaux qui exploitent de petites entreprises dans ma circonscription. Je leur ai demandé ce qui les préoccupe. Ils s'inquiètent de l'application de la loi, que le gouvernement libéral n'a jamais fait respecter au cours de la dernière décennie. Leur seule préoccupation, que j'ai entendue à maintes reprises, c'est qu'ils ne veulent pas que quelques brebis galeuses, qui sont très rares, sortent en mer, remplissent leurs bateaux et vendent leur poisson au marché noir. Il aurait déjà fallu qu'on prenne des mesures à cet égard, et qu'on les maintienne, au cours des 10 dernières années.

Il y a autre chose. Quelqu'un a fait une affirmation absurde aujourd'hui à la Chambre, que je n'ai pas comprise, et dit que le projet de loi créerait des frais et une taxe sur les aliments. Cela ne figure nulle part dans le projet de loi. Il n'y a pas de frais. La taxe est un fruit de l'imagination. Il n'en est pas question dans le projet de loi. Il n'y a pas de frais, un point c'est tout.

Ordres émanant du gouvernement

Ce projet de loi n'est pas partisan. Il est pragmatique. Il tient compte des données scientifiques. Il appuie l'application de la loi. Je demande que la Chambre procède à un vote en bonne et due forme.

● (1200)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le vote porte sur la motion.

[Français]

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Traduction]

Jonathan Rowe: Madame la Présidente, je demande un vote par appel nominal.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 25 février, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI SUR MAISONS CANADA

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.) propose que le projet de loi C-20, Loi concernant la constitution de Maisons Canada, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Madame la Présidente, la loi sur Maisons Canada ferait du Canada un constructeur de logements abordables. Cette mesure législative historique créerait Maisons Canada, une société d'État chargée de fournir des logements abordables à grande échelle. Le travail qu'accomplira Maisons Canada est essentiel pour permettre au gouvernement fédéral de construire les logements abordables dont les Canadiens ont besoin et il marquera le début d'une nouvelle ère de croissance transformatrice pour l'économie canadienne.

Le projet de loi donnerait à Maisons Canada de l'indépendance et de la souplesse sur le plan des opérations. En tant que société d'État, Maisons Canada disposerait aussi des pouvoirs, des fonctions et des nouveaux outils dont elle a besoin pour remplir son mandat. Grâce à ces nouveaux outils, elle pourrait agir rapidement à titre de promotrice, de bailleuse de fonds, de facilitatrice et de moteur d'innovation dans le secteur du logement. Comme je le disais, ce projet de loi ferait de Maisons Canada une société d'État qui s'emploie à bâtir des logements abordables dans des collectivités d'un bout à l'autre du pays. Il s'agit d'un travail important, essentiel et tangible, qui ferait bien plus que s'attaquer à la crise que connaît le secteur du logement, parce qu'investir dans la construction des logements abordables dont le Canada a besoin pourrait, par ricochet, faire croître l'économie du pays et renforcer les industries.

Nous savons que se loger, ça ne se résume pas seulement à avoir un toit sur la tête. La stabilité qui vient avec un logement est à la base d'une bonne santé mentale et physique, de l'engagement communautaire et de la réussite personnelle. Tous les Canadiens mé-

ritent un foyer sécuritaire, un endroit où l'on parvient à la stabilité afin que les occasions se multiplient.

Je vais remettre en contexte la crise du logement.

● (1205)

[Français]

Même si nous avons fait quelques progrès, beaucoup de Canadiens ont encore du mal à trouver un logement abordable. La pandémie a compliqué les choses en perturbant les chaînes d'approvisionnement, et les tensions avec les États-Unis ont ajouté d'autres défis.

Ces pressions se font sentir partout au pays, dans les grandes villes comme dans les petites communautés. Les Canadiens vivent la hausse des prix, le manque d'offres et plus d'inégalités. C'est pourquoi notre nouveau gouvernement agit pour rendre les logements plus abordables, pour offrir plus d'options et pour aider chaque Canadien à avoir un chez-soi.

[Traduction]

Le budget de 2025 prévoit des investissements de portée historique de 25 milliards de dollars sur cinq ans pour le logement. Cet investissement stratégique permettra de construire des logements et de créer une prospérité durable, ce qui donnera aux Canadiens les moyens d'améliorer leur sort.

Pour résoudre la crise du logement au Canada, il faut prendre des mesures immédiates pour construire des logements qui répondent aux besoins des Canadiens: des logements qu'ils sont en mesure de payer et qui seront construits dès que possible. C'est pourquoi, en septembre 2025, le gouvernement a lancé Maisons Canada en tant qu'organisme de service spécial au sein du ministère du Logement, des Infrastructures et des Collectivités, avec un investissement initial de 13 milliards de dollars. Maisons Canada fait partie d'un ensemble plus vaste de mesures prises par le gouvernement pour accélérer la construction de logements, rétablir l'abordabilité du logement et réduire l'itinérance.

En tant qu'entité rationalisée et conçue sur mesure, Maisons Canada tirerait parti des terres publiques, déploierait des outils financiers souples et ferait la promotion de méthodes de construction modernes, comme des composantes préfabriquées. Ces nouvelles approches nous permettraient de raccourcir les délais de construction, d'améliorer la productivité et de rendre le secteur de la construction domiciliaire plus productif.

Maisons Canada financerait des ententes pluriannuelles, ce qui offrirait davantage de certitude aux fournisseurs de logements, aux constructeurs et aux fabricants. Dans l'immédiat, l'organisme accorde la priorité aux projets prêts à démarrer. Au fil du temps, il passera au financement de projets de grande envergure axés sur un portefeuille, ce qui aura des effets mesurables sur l'offre de logements abordables au Canada, raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui.

Grâce au projet de loi, Maisons Canada disposerait des outils et des pouvoirs d'une société d'État et serait ainsi en mesure de mobiliser des capitaux à grande échelle, d'établir des partenariats importants et d'investir dans de nouvelles approches productives en matière de construction de logements. Ainsi, nous accélérerons la construction d'un grand nombre de logements abordables sur des terres publiques et dans des collectivités partout au Canada.

Maisons Canada, qui est un organisme de service spécial, a déjà lancé la première phase des travaux pour la construction de milliers de logements sur des terres fédérales dans six collectivités du Canada. Les travaux commencent cette année. À Ottawa, environ 1 100 logements seront construits à seulement 20 minutes du centre-ville. Nous adopterons la même approche rapide partout au pays — à Dartmouth, à Edmonton, à Longueuil, à Toronto et à Winnipeg — afin de construire des logements le plus rapidement possible sur ces terres pour les Canadiens.

[Français]

Le projet de loi autorise le transfert d'un peu plus de 1,5 milliard de dollars de la Société immobilière du Canada vers Maisons Canada, une fois celle-ci établie, afin de s'assurer que ce capital est prêt à débloquer la construction sur ces sites. Ce n'est que le début: La Loi sur Maisons Canada représente une étape majeure pour renforcer la capacité du gouvernement fédéral à répondre à la crise du logement au Canada.

● (1210)

[Traduction]

Le projet de loi établit clairement que Maisons Canada est désormais le constructeur de logements abordables du Canada. À ce titre, en tant que société d'État, Maisons Canada aura comme mandat de faire construire des logements abordables partout au pays tout en modernisant le secteur de la construction domiciliaire.

[Français]

En privilégiant des méthodes de construction modernes comme les logements préfabriqués et l'utilisation de bois d'œuvre, Maisons Canada stimulera une industrie de la construction résidentielle plus innovante, résiliente et productive. La construction hors site permettra de prolonger la saison de construction toute l'année, créant ainsi un approvisionnement constant en composantes d'habitation produites en usine, ainsi que de bons emplois à longueur d'année. Avec le temps, cela va accélérer la mise sur pied des projets, réduire les coûts et améliorer la durabilité.

[Traduction]

Les panneaux et les composants préfabriqués permettent aux équipes de construction de travailler plus rapidement tout en réduisant au minimum le gaspillage, le bruit et la main-d'œuvre requise.

Étant donné les tensions commerciales qui touchent des secteurs comme ceux de l'acier et du bois d'œuvre, nous devons être notre meilleur client. Le bois massif, par exemple, offre un immense potentiel pour favoriser une densification accrue. Les conceptions en bois massif, particulièrement lorsqu'elles recourent à la préfabrication et à des éléments modulaires, permettent d'accélérer la construction d'immeubles résidentiels à logements multiples. Par ailleurs, le bois procure une isolation naturelle qui limite les pertes de chaleur et améliore l'efficacité énergétique.

Le bois massif assure également un captage important du carbone, surtout dans les bâtiments en bois de grande hauteur. Employé comme substitut ou en complément du béton et de l'acier, le bois massif permet de réduire de 25 % les émissions intrinsèques des bâtiments; il offre donc des avantages considérables pour le climat.

Le Canada possède la troisième superficie forestière au monde. Si nous assurons une gestion durable de nos forêts, nous pourrions compter sur une importante réserve de bois d'œuvre pour satisfaire

Ordres émanant du gouvernement

la demande croissante en matière de constructions en bois et en bois massif. L'augmentation de la demande pourrait non seulement fortifier l'industrie canadienne du bois d'œuvre, mais aussi réduire la dépendance du Canada envers les États-Unis et réduire la pollution climatique issue du carbone intrinsèque et des matériaux de construction.

Je tiens maintenant à parler des partenariats incontournables. Maisons Canada a déjà noué des partenariats importants avec les provinces, les territoires, les partenaires autochtones et les administrations locales. Notamment, nous prenons des engagements pour que les logements supervisés et les logements de transition soient assortis des services complets dont les résidents ont besoin.

Par exemple, ces partenariats favoriseraient la construction de 30 logements supervisés et logements de transition annoncés en Nouvelle-Écosse et de 54 logements dans le cadre de la phase 2 de Dunn House, dans la circonscription du député de Taiaiaiko'n—Parkdale—High Park, à Toronto. En outre, d'autres négociations sont en cours pour assurer des services essentiels aux Canadiens les plus vulnérables. La semaine dernière, à Victoria, nous avons d'ailleurs annoncé un partenariat avec le gouvernement de la Colombie-Britannique pour faire construire 700 logements supervisés et logements de transition, rehaussant ainsi la barre, vu l'ampleur des besoins en logements supervisés et en logements de transition, lorsqu'il s'agit de lutter contre l'itinérance.

L'équipe de Maisons Canada est également déterminée à établir avec les Autochtones des partenariats qui font progresser l'autodétermination et qui contribuent de manière significative à répondre aux besoins des communautés autochtones. Par l'entremise de Maisons Canada, les gouvernements du Canada et du Nunavut ainsi que la Nunavut Tunngavik Incorporated ont conclu une entente de principe pour la construction de 750 logements hors marché sociaux au Nunavut, qui seront conçus et livrés en collaboration avec les Inuits, pour les Inuits.

La Loi sur Maisons Canada établirait une société d'État ayant le mandat législatif de collaborer avec des partenaires à la réalisation de projets qui répondent aux besoins des collectivités qu'elle sert. Nous espérons établir, comme nous l'avons fait avec les Inuits, des partenariats solides avec les Premières Nations et les Métis. La Loi donnerait à Maisons Canada les outils nécessaires pour forger ces nouvelles relations stratégiques qui favoriseraient l'action coordonnée et qui établiraient des modèles de développement modernes susceptibles d'accroître comme jamais auparavant le nombre de logements à prix raisonnable. C'est ainsi que l'on passera des progrès graduels que nous avons observés ces dernières années à des progrès transformateurs.

En repensant la construction au Canada, le programme Maisons Canada apporterait rapidité, envergure et innovation. Partout au Canada, les gens sont prêts à travailler avec nous. Depuis la publication de notre cadre stratégique d'investissement et le lancement de notre portail national de soumission de propositions, à la fin de novembre, nous constatons un très grand intérêt à l'échelle nationale. Nous avons reçu des propositions de toutes les provinces et de tous les territoires. Bon nombre d'entre elles sont en cours d'examen, et des centaines d'autres sont en traitement, ce qui assurera un flux stable de projets prêts à démarrer cette année. Les partenariats sont au cœur de la stratégie de Maisons Canada en vue d'accroître le nombre de logements communautaires et de pérenniser l'accessibilité financière. Nous y parviendrons tout en faisant croître notre économie et en la rendant plus résiliente et plus vigoureuse.

Ordres émanant du gouvernement

Maisons Canada mettrait en œuvre la nouvelle politique fédérale « Achetez canadien », dont l'objectif est d'accorder la priorité aux projets qui utilisent des matériaux canadiens, qui renforcent nos chaînes d'approvisionnement nationales et qui créent de bons emplois. Qu'il s'agisse du bois d'œuvre de la Colombie-Britannique et du Nouveau-Brunswick, de l'acier de l'Ontario ou de l'aluminium du Québec, la construction domiciliaire est le trait d'union entre les matériaux canadiens et les emplois des travailleurs canadiens. C'est exactement la raison d'être de la politique « Achetez canadien » : faire en sorte que nous devenions notre meilleur client.

En outre, cette approche consolidera les assises de notre économie. Favoriser l'approvisionnement en produits canadiens et la construction à l'intérieur de nos frontières stimulera la croissance de nos industries, soutiendra les travailleurs canadiens et améliorera la force et la vigueur des moteurs de notre économie. La politique « Achetez canadien » que nous avons annoncée en décembre 2025 change fondamentalement la façon dont le gouvernement fédéral s'approvisionne en biens et en services. Conformément à cette politique, les grands projets qui relèvent de la compétence fédérale doivent être réalisés avec des matériaux fabriqués au Canada, comme l'acier, l'aluminium et le bois d'œuvre, et achetés auprès de fournisseurs canadiens afin que l'argent que nous investissons stimule la demande ici, renforce nos chaînes d'approvisionnement et soutienne nos travailleurs et nos collectivités. Voilà comment notre pays passera de la dépendance à la résilience dans un monde où l'incertitude entourant les échanges commerciaux est bien réelle.

• (1215)

[Français]

Cette loi ne vise pas seulement à construire davantage de logements, elle porte sur quelque chose d'encore plus important. Elle constitue un élément clé de la manière dont nous remanions l'économie du Canada. Lorsque nous investissons au Canada, nous ne faisons pas que créer des emplois, nous renforçons aussi les chaînes d'approvisionnement nationales, nous réduisons notre dépendance aux marchés étrangers et nous veillons à ce que le Canada demeure compétitif dans une économie mondiale où l'instabilité du commerce international est devenue la nouvelle norme.

[Traduction]

Pour les travailleurs, ce projet de loi représente une amélioration de la sécurité et des perspectives économiques. Pour les entreprises, il assurerait une demande et une prévisibilité. Pour le pays, il marquerait une nouvelle étape de la stratégie d'édification de la nation avec des investissements dans les entreprises et les collectivités canadiennes. Dans le cadre des grands projets d'acquisition, nous accordons la priorité au contenu canadien, à la construction avec des matériaux canadiens et à la formation de partenariats partout au pays afin de renforcer les chaînes d'approvisionnement et de protéger les emplois.

Maisons Canada garantirait le financement et la construction de logements, ce qui ferait augmenter la demande de bois d'œuvre et d'acier d'origine canadienne. L'organisme stimulerait l'innovation dans le secteur de la construction tout en réalisant des investissements qui soutiennent directement les travailleurs et les entreprises du Canada. Lorsqu'il s'agit de bâtir des logements, des infrastructures et de la prospérité en utilisant des matériaux canadiens, en créant des emplois dès maintenant et en jetant les bases d'une croissance économique durable, voilà un modèle à suivre.

Parlons de résultats mesurables. Dès sa création, Maisons Canada n'a pas tardé à assurer la mise en chantier de projets de logements. J'ai repéré des actifs du domaine public à convertir en logements, et des travaux sont déjà en cours. Nous nous sommes associés à des administrations locales pour réduire les formalités administratives, éliminer des frais et accélérer les approbations. Jusqu'à 3 000 logements neufs seront construits ici même, à Ottawa, et jusqu'à 1 430 en Nouvelle-Écosse. De plus, nous avons récemment signé un partenariat avec le Québec pour accélérer les approbations et lancer encore davantage de projets résidentiels dans la province. Au total, 9 ententes ont été conclues avec Maisons Canada et elles devraient se traduire par la construction de près de 9 000 logements additionnels. De nombreux autres projets seront lancés dans les mois à venir. Grâce à la concertation des partenaires privés, publics et gouvernementaux, nous sommes prêts à bâtir.

Nous avons encore beaucoup de pain sur la planche, mais les progrès que nous avons pu réaliser en quelques mois à peine me donnent l'assurance que nous sommes sur la bonne voie. Maisons Canada illustre déjà ce qu'il est possible de faire quand on allie rapidité, innovation et collaboration afin de construire des logements pour les Canadiens. L'adoption de la Loi sur Maisons Canada nous procurerait la souplesse, l'autonomie et la reddition de comptes dont nous avons besoin pour offrir plus de logements abordables. Grâce aux outils et aux pouvoirs d'une société d'État, nous pourrions accroître davantage la portée des activités, agir plus rapidement, établir des partenariats plus efficaces et construire plus de logements abordables sur les terres fédérales et dans des collectivités de tout le pays. Il s'agit d'une étape cruciale qui transformerait notre élan initial en une capacité à long terme.

C'est exactement ce que vise la Loi sur Maisons Canada. C'est un élément crucial du plan du gouvernement visant à construire plus de logements plus rapidement et à faire en sorte que tous les Canadiens aient un logement abordable. Il s'agit de construire plus de logements dès maintenant, bien sûr, mais aussi de remodeler l'avenir afin que les gens de la prochaine génération puissent choisir où ils souhaitent vivre. Il s'agit d'offrir de la stabilité aux familles et de soutenir les fabricants canadiens et les chaînes d'approvisionnement pour dynamiser l'économie du Canada. Il s'agit aussi de créer de nouvelles carrières et de donner aux collectivités les outils dont elles ont besoin pour assurer une croissance durable.

Pour conclure, je dirai qu'avec le projet de loi, nous ouvrons un nouveau chapitre dans l'histoire du Canada. Nous transformons délibérément le système de logement. Nous établissons les bons partenariats et concevons des modèles de financement novateurs. Nous façonnons l'avenir du Canada afin de créer des collectivités plus fortes, plus justes et qui ne laissent personne de côté. Tout comme le Bureau des grands projets, l'agence Maisons Canada permettra de réaliser des projets de logement édificateurs qui contribueront à faire de notre pays l'économie la plus dynamique du G7. Nous investissons dans les travailleurs, les emplois et les industries canadiennes.

La Loi sur Maisons Canada est une mesure historique qui renforcera l'autonomie et la résilience du Canada. Elle donnera aux Canadiens davantage de possibilités de prospérer et de se construire la vie qu'ils souhaitent, là où ils le souhaitent, dans un logement qu'ils ont les moyens de s'offrir.

• (1220)

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, je peux confirmer que le coût du logement est une grande source de préoccupation pour les jeunes. Au cours des huit derniers mois, j'ai passé beaucoup de temps à discuter avec des étudiants dans les universités. Beaucoup d'entre eux craignent que leur qualité de vie soit moindre que celle de leurs parents, principalement en raison de leur difficulté à trouver un logement et un emploi.

Nous savons qu'au cours des 10 dernières années, sous le gouvernement libéral, alors que le prix des logements a plus que doublé, l'un des principaux problèmes dans le secteur de la construction résidentielle a été la multiplication des formalités administratives. Le coût excessif de l'administration publique est un obstacle à la construction de logements nécessaires pour répondre aux besoins des Canadiens. L'approche du gouvernement consiste à alourdir le fardeau administratif en ajoutant à l'appareil fédéral une nouvelle société d'État. Il propose une expansion constante de l'appareil bureaucratique à un moment où nous avons besoin d'un plan pour l'alléger.

Je me demande si le député pourrait nous expliquer pourquoi, pendant les 10 années de règne libéral, le prix des logements a augmenté de façon aussi spectaculaire et pourquoi, au lieu de s'attaquer au problème de la lourdeur administrative qui entrave la construction de logements, les libéraux proposent d'alourdir encore davantage l'appareil bureaucratique plutôt que de l'alléger.

L'hon. Gregor Robertson: Madame la Présidente, je remercie le député de nous faire part de ses préoccupations. Tout d'abord, en ce qui concerne les difficultés auxquelles les jeunes Canadiens doivent faire face en matière de logement, Maisons Canada a comme objectif bien précis de construire des logements abordables pour la prochaine génération. Bon nombre d'entre nous qui siégeons à la Chambre ont des enfants ou des petits-enfants et sont très préoccupés par l'escalade des coûts de construction des logements et du prix des logements partout au Canada.

Au cours des dernières années, les investissements dans le logement et le logement abordable ont commencé à porter leurs fruits à mesure que les pressions du marché se sont atténuées. Les prix ont baissé pendant plusieurs trimestres consécutifs. Les loyers ont baissé. Nous ne devons pas ralentir pour autant. Nous devons même redoubler d'efforts. Le projet de loi sur Maisons Canada vise à intensifier les efforts afin de construire plus de logements abordables et de fournir des logements qui répondent aux besoins de la prochaine génération, y compris des logements pour les étudiants et des logements pour les jeunes qui veulent acheter leur première maison. Ces mesures législatives s'ajoutent à l'allègement fiscal pour les acheteurs d'une première maison proposé à la Chambre.

Il nous faut plusieurs outils. Maisons Canada est un organisme souple et efficace qui veillera à rationaliser le processus de construction de logements abordables au Canada.

L'hon. Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à remercier le ministre d'avoir expliqué exactement ce dont les Canadiens parlent depuis un certain temps. Il a parlé des services complets et de villes comme London, en Ontario, qui a bénéficié d'un financement dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. Je me suis récemment rendue à un endroit où le gouvernement a financé des services complets. Je tiens à faire part au ministre de la dignité que j'ai constatée chez les gens qui y vivent. J'ai été invitée à prendre la parole à l'occasion d'un événe-

Ordres émanant du gouvernement

ment qu'on y a organisé. Je pense à la situation dans laquelle se trouvent maintenant ces gens par rapport à il y a cinq ans, ainsi qu'à la dignité et à l'humanité qui découlent du fait qu'ils peuvent maintenant penser à d'autres choses qu'à leurs problèmes.

Je pense à des villes comme Vancouver et London, où il y a beaucoup d'itinérance et de toxicomanie en raison du manque de services complets. Le ministre pourrait-il nous en dire un peu plus sur les services complets prévus dans la Loi sur Maisons Canada?

• (1225)

L'hon. Gregor Robertson: Madame la Présidente, je remercie la députée de se préoccuper du sort des plus vulnérables. On ne saurait trop insister sur l'importance des logements supervisés et des logements de transition. Dans le cadre d'une initiative axée sur le logement d'abord, il est recommandé de veiller à ce que les personnes qui risquent de se retrouver sans abri ou qui sont actuellement sans abri aient la possibilité d'accéder à un logement offrant des services de santé et des services sociaux complets afin qu'elles puissent stabiliser leur vie et ensuite réussir leur transition vers d'autres options de logement.

Nous en avons vu d'excellents exemples. J'ai mentionné que la Dunn House, dans la circonscription de Taiaiko'o'n—Parkdale—High Park, est vraiment un exemple de médecine sociale qui permet d'économiser l'argent des contribuables. Des personnes passaient beaucoup de temps à l'hôpital, aux urgences ou en prison. On a ainsi pu réduire le coût de tous ces services. Ces personnes rebâtissent leur vie avec beaucoup de succès. Nous avons été témoins de ce type de réussite en Colombie-Britannique avec les logements supervisés auxquels j'ai contribué lorsque j'étais maire de Vancouver.

Il s'agit là d'une pratique exemplaire. Nous consacrons 1 milliard de dollars à cet aspect. Nous recherchons des fonds de fonctionnement auprès des provinces et des territoires afin de construire des milliers de logements de transition supervisés. Nous aurons besoin de l'appui des dirigeants provinciaux en particulier. Il y a eu des exemples précurseurs en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Colombie-Britannique. Nous devons étendre cette initiative. C'est une grande partie de notre travail.

David Bexte (Bow River, PCC): Madame la Présidente, je remercie mon collègue d'avoir présenté le projet de loi. J'y suis très sensible.

Depuis mon arrivée au Parlement, j'ai passé beaucoup de temps à visiter ma circonscription et à parler avec mes concitoyens de leur situation. Le coût de la vie est visiblement un enjeu partout au pays, et pas seulement dans ma province. Une grande partie de la crise du coût de la vie est liée à l'abordabilité des logements. Dans la présentation du projet de loi, je n'entends pas grand-chose sur l'abordabilité, à l'exception du titre. Il y a peu de substance, si ce n'est peut-être la monopolisation de la construction de logements bas de gamme dans tout le pays.

Je comprends qu'il s'agit d'une transformation délibérée, comme le député l'a dit explicitement. Je me demande s'il pourrait nous dire comment le gouvernement a l'intention d'éliminer ou de réduire les coûts associés aux droits municipaux, aux taxes, aux retards, au temps nécessaire pour obtenir un permis et à tout ce qui est lié à la construction d'habitations neuves. Je ne vois aucun de ces points dans le projet de loi. Je ne vois qu'un alourdissement de l'appareil bureaucratique.

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Gregor Robertson: Madame la Présidente, j'ai mentionné brièvement que, en collaboration avec la Ville d'Ottawa, nous contribuons déjà à réduire les délais d'approbation, les formalités administratives et les coûts liés à ces deux éléments. En effet, nous avons conclu un accord avec la Ville d'Ottawa pour construire environ 3 000 logements et accélérer les démarches administratives connexes au sein de l'appareil municipal. Cela illustre bien comment, grâce aux nouveaux outils que le projet de loi mettrait à sa disposition, Maisons Canada pourrait accélérer le processus en collaboration avec les administrations municipales, qui sont responsables d'accorder les permis et de réduire les coûts.

Dans les semaines et les mois à venir, nous présenterons d'autres solutions en matière d'investissements dans les infrastructures qui permettront de réduire les coûts d'aménagement. Maisons Canada, en particulier, nous offre un levier à cet égard. Une autre chose qui sera vraiment cruciale pour nous à l'avenir, c'est de disposer des outils nécessaires pour augmenter l'offre de logements plus abordables. Maisons Canada nous permettrait d'investir dans des projets de logements dont le prix va de bas à moyen, comme des logements à loyer modéré pour les jeunes. Nous pourrions également envisager des solutions facilitant l'accession à la propriété.

Nous sommes impatients de pouvoir exploiter ces possibilités à grande échelle par l'intermédiaire de Maisons Canada.

• (1230)

[Français]

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais poser une question au ministre. Quand je fais la tournée de ma circonscription, on me pose souvent une question. On craint que certaines communautés plus petites, qui n'ont pas les moyens des villes comme Toronto ou Longueuil, soient exclues des possibilités offertes par le programme. Ce n'est pas tout le monde qui a besoin de 400 logements. Dans certaines communautés, on peut parfois avoir besoin de quatre ou de six logements. C'est quelque chose qui inquiète les maires et les préfets de chez moi.

J'aimerais obtenir une réponse du ministre afin de savoir si toutes les communautés, peu importe leur taille, pourront avoir accès au programme. Elles n'ont pas les mêmes ressources que les plus grandes villes. Lors de la conférence de presse où on a annoncé l'entente avec Québec, on parlait dans une certaine mesure de concurrence. Je pense que c'est David contre Goliath. J'espère donc qu'elles y auront accès également.

L'hon. Gregor Robertson: Madame la Présidente, je remercie la députée de sa question.

[Traduction]

Les collectivités de tous les types et de toutes les tailles bénéficieront des initiatives de Maisons Canada. La loi permettrait à cette nouvelle agence efficace et agile de réaliser aussi bien des projets à grande échelle dans les grandes villes que des projets plus petits dans les petites municipalités et les collectivités rurales. On évaluera les répercussions en fonction de chaque collectivité. Dans une petite municipalité, un petit projet aurait un impact important. Nous devons être en mesure de financer et de faire avancer ces projets dans toutes les collectivités, peu importe leur taille.

Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC): Madame la Présidente, avant d'entamer mon discours proprement dit, j'aimerais prendre un instant pour mentionner qu'il y a deux semaines aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de prendre la parole à la Chambre pour

féliciter Megan Oldham, de Parry Sound, d'avoir remporté une médaille de bronze aux Jeux olympiques de Milan.

Je suis ravi d'annoncer que, il y a une semaine aujourd'hui, j'ai eu l'immense privilège de me trouver au pied de la colline et de la voir remporter la médaille d'or dans l'épreuve du grand saut. Je n'avais jamais assisté aux Jeux olympiques auparavant et je dois dire que voir une de mes concitoyennes et une amie de ma famille remporter l'or est une expérience très excitante. Je tiens simplement à dire que les gens de Parry Sound—Muskoka et de tout le Canada sont naturellement très fiers de Megan. Je participerai d'ailleurs à une célébration communautaire assez importante qui est organisée à Parry Sound, ce samedi. Je n'oublierai jamais le moment où j'ai chanté *Ô Canada* alors qu'une de mes concitoyennes remportait une médaille d'or aux Jeux olympiques.

Je passe au débat d'aujourd'hui:

Le grand ennemi de la vérité, ce n'est pas tant le mensonge — inventé, délibéré et malhonnête — mais le mythe — convaincant, permanent et imaginaire.

L'avertissement que le président John F. Kennedy a lancé au début de la cérémonie de remise des diplômes de l'Université Yale, en 1962, est celui que nous devons entendre aujourd'hui. Le président Kennedy savait que des fossés pouvaient se creuser entre les nations en raison du confort apporté par les hypothèses, les systèmes et les mythes.

Aujourd'hui, le Canada vit dans un mythe. Il s'agit d'un mythe selon lequel on peut régler une crise du logement en alourdissant la bureaucratie, en créant une nouvelle agence pour corriger un système conçu de manière à engendrer des retards, et en s'imaginant que procédure est synonyme de décision. La réalité est beaucoup plus complexe que cela. Le problème au pays n'est pas un manque de procédures; c'est un manque d'autorisations. Tant que nous ne reconnaitrons pas franchement cette réalité, les logements ne redeviendront pas abordables.

La crise du logement au Canada n'est pas apparue du jour au lendemain. Elle a été fabriquée au fil des ans, des décennies, une pièce à la fois: une approbation de plus, une nouvelle étude, une prolongation de la période de consultation, un mécanisme d'appel supplémentaire, une condition additionnelle. Tout cela s'est ajouté à un processus qui était déjà complexe au départ. Chaque décision prise isolément pouvait sembler raisonnable. Chaque mesure de protection pouvait paraître justifiable. Mises ensemble, toutefois, elles ont entraîné des retards.

Or, ces retards ne sont pas neutres. Ils découlent de décisions, et ils ont un coût. Lorsque les délais des approbations passent de quelques mois à plusieurs années, les capitaux restent coincés à ne rien faire, les risques augmentent, et les projets perdent leur rentabilité. À mesure que les délais s'allongent, les coûts explosent, ce qui se traduit par des prix finaux plus élevés ou par l'annulation pure et simple des projets. Il ne s'agit pas d'un discours idéologique. C'est une simple question d'arithmétique. La paralysie occasionnée par ces procédures se mesure en mois, en dollars et en occasions perdues.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement estime que le Canada doit construire entre 430 000 et 500 000 logements par année pendant plusieurs années pour rétablir l'abordabilité. Nous sommes loin du compte. Ces dernières années, les mises en chantier sont demeurées bien en deçà de ce niveau, tandis que la croissance démographique s'est accélérée. Entre 2019 et 2024, pour chaque hausse de 100 personnes dans la population adulte, seule une faible proportion de logements en propriété a été ajoutée. Ce déséquilibre se creuse d'année en année. Le taux d'accession à la propriété chez les Canadiens âgés de 30 à 34 ans a chuté de façon marquée, les loyers ont augmenté et les coûts de portage ont explosé. Aujourd'hui, près de 9 Canadiens sur 10 se disent préoccupés par l'abordabilité du logement. Il ne s'agit pas d'un simple ralentissement cyclique qui se corrigera de lui-même. Il s'agit d'un problème structurel et généralisé.

Ce n'est pas seulement mon analyse. Je ne me livre pas ici à une critique partisane. Les avertissements sont clairs et répétés. L'OCDE a maintes fois désigné le zonage restrictif, la longueur des processus d'autorisation et la fragmentation des systèmes d'approbation entre les différents ordres de gouvernement comme des obstacles majeurs à l'offre de logements au Canada. Elle recommande un zonage de plein droit, des délais d'approbation prévisibles et plus courts, une réduction des chevauchements réglementaires, ainsi qu'un meilleur arrimage entre le financement des infrastructures et les autorisations de projets résidentiels. Sa conclusion est limpide: le défi du logement au Canada n'est pas d'abord un problème de financement; c'est un problème d'offre et de réglementation.

• (1235)

Lors de nos consultations auprès du Fonds monétaire international au titre de l'article IV, ce dernier est allé encore plus loin avec l'avertissement suivant: les contraintes liées à l'offre de logements au Canada créent un risque macroéconomique. Non seulement la pénurie de logements est un problème social, elle est maintenant un problème macroéconomique.

La pénurie de logements maintient l'inflation à un taux élevé, limite la mobilité de la main-d'œuvre, freine la croissance de la productivité et exacerbe la vulnérabilité financière. Lorsque les travailleurs ne peuvent pas aller là où sont les possibilités d'emploi, la productivité diminue. La baisse de la productivité fait ralentir la croissance, ce qui finit par affaiblir la capacité fiscale. La lourdeur des processus qui paralyse le secteur du logement paralyse aussi la croissance économique, alors quand des institutions internationales déclarent que l'offre de logements est une contrainte pour la croissance économique, nous devrions avoir la sagesse d'écouter. Le Canada ne manque pas de capitaux, de capacités ou de savoir-faire; le Canada manque d'autorisations.

Le premier ministre Lester Pearson croyait que les gouvernements révèlent leurs priorités non pas dans leurs beaux discours, mais dans ce qu'ils facilitent et ce qu'ils entravent. À l'heure actuelle au Canada, le gouvernement fait en sorte qu'il est plus facile de créer un nouveau programme que de réformer un processus, de faire une annonce plutôt que d'accorder une approbation, et d'alourdir la bureaucratie plutôt que de raccourcir les délais. On constate les conséquences de ce déséquilibre partout, surtout dans le secteur du logement, ce qui nous amène au projet de loi C-20.

Le projet de loi C-20 créerait la société Maisons Canada, la quatrième structure bureaucratique fédérale consacrée au logement, ainsi qu'un cadre de gouvernance et un niveau d'administration supplémentaires. Appliquons le test de Lester Pearson. Le projet de loi

Ordres émanant du gouvernement

réduirait-il les délais municipaux? Éliminerait-il les chevauchements ou les examens interminables? Imposerait-il des normes de service ou réduirait-il la charge fiscale qui pèse sur le logement? La réponse est tout simplement non. Il entraînerait une réorganisation, mais pas une réforme, et c'est important parce que la crise à laquelle nous sommes confrontés n'est pas une pénurie d'institutions, mais une accumulation de retards.

Maisons Canada ne modifierait pas les règlements de zonage, n'éliminerait pas les modifications discrétionnaires de zonage, n'imposerait pas d'échéanciers fermes pour les examens, ne réduirait pas les droits d'aménagement et n'éliminerait pas les chevauchements en matière environnementale. Il ajouterait une nouvelle entité; il n'éliminerait pas un obstacle. Si nous ne réglons pas le problème des délais, nous ne réglons pas celui des coûts; si nous ne réglons pas le problème des coûts, nous ne réglons pas celui de l'abordabilité.

Le ministre a dit qu'il est inutile de prévoir le fonctionnement de cette nouvelle société, que nous avons déjà des exemples. Ces six premiers projets de logement sur des terrains fédéraux qu'a annoncés Maisons Canada ont été présentés comme étant la preuve d'un nouvel élan. Ils seraient la preuve que la nouvelle société d'État est prête à se mettre au travail immédiatement et qu'elle donne déjà des résultats, mais nous savons que le développement de ces terrains était déjà bien avancé par la Société immobilière du Canada, une société d'État fédérale qui existe déjà. Les sites avaient déjà été choisis, transférés et préparés; les travaux de planification avaient déjà été entamés; la mobilisation municipale avait déjà commencé et, dans certains cas, les autorisations avaient déjà été sollicitées. Maisons Canada n'a pas déniché ces sites; elle en a hérité.

Nous savons tous que le fait de rebaptiser un projet n'augmente pas l'offre, n'améliore pas les délais d'autorisation et ne nous libère pas de la rigidité des processus. Si on avait besoin de pouvoirs accrus, on aurait pu les accorder à la Société immobilière du Canada. Le gouvernement a plutôt choisi d'introduire une nouvelle structure, alors que le système d'autorisations sous-jacent ainsi que tous ses délais et ses coûts ne changent pas.

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement libéral adopte cette approche. Il a présenté le Fonds pour accélérer la construction de logements un peu de la même façon en parlant d'urgence, de rapidité et de transformation. Il a alloué des milliards de dollars, il a financé des études de planification, il a embauché des consultants et examiné des cadres de zonage, mais est-ce qu'il a éliminé le rezonage discrétionnaire, imposé des délais d'approbation contraignants ou supprimé les doubles emplois? Dans bien des cas, il a simplement financé davantage de planification. Le gouvernement n'a pas simplifié le processus. Il a ajouté des fonds pour couvrir les retards et il a en fait subventionné la paralysie.

Même la Société canadienne d'hypothèques et de logement n'est pas épargnée. Les promoteurs partout au pays font état de longs examens de la souscription, de révisions répétées et de modifications des exigences à mi-parcours. Le financement destiné à accélérer la construction de logements est ralenti par les exigences administratives.

Chaque fois qu'il crée un nouvel organisme ou un nouveau programme, le gouvernement montre clairement que le système n'est pas conçu pour être rapide; il est optimisé pour les examens, sauf que sans discipline, les examens entraînent des retards, et les retards sans réforme alimentent la paralysie.

Ordres émanant du gouvernement

• (1240)

Il est intéressant de voir que, lorsque le gouvernement cherche à aider le secteur de l'automobile, par exemple, il travaille directement avec les producteurs. Il essaie de renforcer leur compétitivité, il trouve des investissements et cherche à améliorer leurs chaînes d'approvisionnement. Quand il veut soutenir les agriculteurs, il ne crée pas un organisme fédéral qui sème des céréales et élève des vaches. Il soutient les producteurs, réduit les risques et essaie d'élargir les marchés. Cependant, en matière de logement, au lieu de faciliter la tâche aux constructeurs en réduisant les délais et les coûts, le gouvernement crée un nouvel organisme. Ce sont les constructeurs, et pas les constructions, qui bâtissent des maisons.

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Canada a également connu une grave crise du logement. Près d'un million d'anciens combattants sont rentrés au pays. Dix ans de dépression et six ans de guerre avaient, pour ainsi dire, paralysé la construction. En 1946, il manquait plus de 200 000 logements. Les familles vivaient dans des cabanes temporaires et des casernes reconverties. La crise était urgente, et le Canada s'est mobilisé. Un financement accru a été accordé, les terrains ont été viabilisés, les autorisations ont été simplifiées et les pouvoirs ont été clairement définis. La production de logements a considérablement augmenté à la fin des années 1940 et au début des années 1950 et, en l'espace d'une décennie, la pénurie a été en grande partie résorbée. N'y voyez pas de nostalgie, mais un exemple très évident d'une action urgente à une époque où le gouvernement traitait le temps comme l'ennemi.

Il est facile pour nous aujourd'hui de présenter cette crise du logement comme un problème qui ne concerne que les jeunes Canadiens. Elle les concerne effectivement, mais il est important de souligner que la pénurie touche toutes les générations, car l'offre de logements a une incidence sur la sécurité de la retraite. Quand de jeunes familles n'ont pas les moyens d'acheter une maison, on note une baisse de la formation de ménages. Quand la formation de ménages baisse, la croissance économique ralentit. Quand la croissance ralentit, la viabilité des retraites s'affaiblit. Quand le marché de l'habitation est faussé par une offre insuffisante, l'instabilité augmente, ce qui a une incidence sur la valeur nette des logements. La valeur nette des logements influe sur la planification de la retraite. La réduction de la mobilité de la main-d'œuvre réduit la productivité, et cette baisse de productivité se répercute sur les recettes fiscales, qui servent à financer les services de santé et les retraites.

L'offre de logements n'est pas un problème intergénérationnel, mais une question de stabilité nationale. Les baby-boomers devraient s'en soucier, les Canadiens en milieu de carrière aussi. Quant aux jeunes Canadiens, ils s'en soucient déjà. L'offre de logements est liée à la santé financière de notre pays. Elle est liée à la productivité, et cette pénurie nous nuit à tous. Nous savons que c'est vrai parce que la construction résidentielle représente environ 7 % du PIB du Canada. Si l'on inclut les industries connexes, près d'un cinquième de l'activité économique est lié au logement. Lorsque l'activité ralentit dans le secteur du logement, l'emploi diminue dans la construction, la production de matériaux baisse, il y a moins de prêts hypothécaires, et moins de contrats de vente au détail et de recettes publiques. Le logement est le point d'ancrage de la santé financière à tous égards, de sorte que, en cas de panne de l'offre, les répercussions économiques sont nationales.

Nous savons bien que la véritable réforme ne consiste pas à annoncer de nouveaux fonds ou de nouveaux organismes. Il s'agit d'éliminer les frictions, c'est-à-dire d'élargir le zonage de plein

droit, d'imposer des délais pour l'examen des projets de construction, d'harmoniser le financement des infrastructures avec les résultats en matière de logement, de réduire le lourd fardeau fiscal, d'assurer la coordination entre les administrations et d'obliger les ministères à respecter les délais. Rien de tout cela ne nécessite la création d'une autre société d'État; il faut réformer l'appareil gouvernemental à tous les niveaux. Suivre la même stratégie que celle des 10 dernières années ne fonctionnera tout simplement pas.

Le président Kennedy nous a mis en garde contre les illusions: l'illusion selon laquelle le confort peut remplacer le courage, selon laquelle les processus peuvent remplacer la prise de décisions, selon laquelle l'augmentation des formalités administratives équivaut à de meilleurs résultats. Tandis que le Canada est piégé dans cette illusion, les prix augmentent, l'offre diminue, les débouchés se raréfient, la croissance s'affaiblit et la confiance s'érode.

Le premier ministre Pearson estimait que les gouvernements sont jugés en fonction de ce qu'ils facilitent et de ce qu'ils compliquent. À cet égard, le gouvernement échoue. Il est facile de faire des annonces, de réorganiser les choses et de créer de nouveaux organismes, mais pas d'approuver la construction de logements, de réduire les délais et d'éliminer le double emploi. Le gouvernement ne sait pas approuver, et les Canadiens paient le prix de ce déséquilibre.

Ils constatent ce déséquilibre dans le coût de chaque maison, dans le loyer à payer chaque mois, dans le report des plans familiaux et dans le ralentissement de la croissance qui nuit à la fois à la sécurité de la retraite et aux finances publiques. La situation n'a rien d'abstrait. Elle est tout à fait mesurable, et elle est totalement réversible. Nous avons déjà construit à grande échelle. Nous nous sommes déjà mobilisés à l'échelle nationale. Nous avons déjà réalisé des projets transformateurs, mais la question dont la Chambre est saisie n'est pas de savoir si le Canada peut construire, mais s'il est prêt à le refaire. Quand le gouvernement rend la construction de logements trop difficile, il affaiblit la sécurité économique de toutes les générations de Canadiens. Le Canada ne manque pas de constructeurs, il ne manque pas de capitaux et il ne manque pas de compétences. Ce qu'il lui manque, c'est une permission.

• (1245)

Il faut ramener le sentiment d'urgence. Il faut rétablir la reddition de comptes en ce qui concerne la rapidité d'exécution et la clarté des objectifs, puis les crédits suivront. Le Canada peut recommencer à bâtir, mais pas si on continue à prétendre qu'un alourdissement de la bureaucratie constitue une véritable réforme et pas si on continue à multiplier les annonces et à retarder les choses.

Depuis 10 ans, on promet aux Canadiens des stratégies, des fonds, des cadres et des organismes, et, depuis 10 longues années, l'abordabilité est de plus en plus hors de portée pour les Canadiens. L'accession à la propriété a chuté, les loyers ont explosé et les mises en chantier ont ralenti. La crise s'est aggravée. Il ne s'agit pas d'un échec en matière de messages ou d'annonces, mais d'un échec du gouvernement. Répéter sans cesse la même formule, créer une autre agence, faire une autre annonce, ajouter une autre couche de bureaucratie ne nous donnera pas un résultat différent; ce sera blanc bonnet et bonnet blanc.

Si on veut vraiment rétablir l'abordabilité, il faut faire face à la vérité. L'obstacle ne réside pas dans l'absence d'intervention du gouvernement, mais dans le fait qu'il y en a trop. La solution ne réside pas dans une quatrième couche de bureaucratie du logement, mais dans le courage de réformer le système qui a entraîné les retards en premier lieu.

Choisissons la réforme plutôt que la réorganisation. Choisissons les échéanciers plutôt que les notes d'allocation. Choisissons la permission plutôt que la paralysie. Le Canada peut recommencer à bâtir, mais seulement si on cesse de répéter les erreurs coûteuses du passé et qu'on commence à éliminer les obstacles qui ont causé cette crise et qui continuent de l'aggraver.

Les Canadiens méritent ce niveau d'urgence, ce niveau d'honnêteté. Notre pays l'a déjà fait et il peut le faire à nouveau, mais les Canadiens commencent à manquer de temps. Il faut s'y mettre dès maintenant.

Jennifer McKelvie (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Madame la Présidente, je conviens que nous devons accélérer le processus. Je conviens qu'une réforme s'impose, mais pour y parvenir, il faut créer des partenariats, y compris avec les municipalités. Je pense que notre collègue d'en face, en tant qu'ancien dirigeant municipal, est également de cet avis.

Dans sa déclaration, la Fédération canadienne des municipalités accueille favorablement l'initiative Maisons Canada du gouvernement fédéral, qu'elle considère comme un signal de leadership fort visant à résoudre la crise du logement. Cette annonce montre un engagement clair à travailler en partenariat avec les municipalités ainsi qu'avec les provinces, les territoires, les gouvernements autochtones, les fournisseurs de logements, les organismes sans but lucratif et les promoteurs afin d'offrir des solutions pratiques et axées sur les résultats qui répondent aux besoins urgents des Canadiens en matière de logement.

Je crois vraiment aux partenariats. Je crois aux partenariats avec les administrations municipales et les gouvernements provinciaux. Je me demande comment le député pense que nous devrions aller de l'avant dans cet esprit de partenariat, car une bonne partie de ses observations portaient en fait sur l'idée de faire fi des pouvoirs et des responsabilités des administrations municipales.

Scott Aitchison: Madame la Présidente, je suppose que l'on peut pardonner à la Fédération canadienne des municipalités de penser que le gouvernement pourrait enfin produire des résultats après 10 ans. Le fait est que les libéraux sont en train de créer une quatrième structure bureaucratique fédérale en matière de logement. Il y a le ministère. Il y a la Société canadienne d'hypothèques et de logement, une société d'État qui existe depuis la fin de la guerre. Il y a la Société immobilière du Canada, qui élabore déjà les projets annoncés par les libéraux, et maintenant, il y a Maisons Canada, qui, soit dit en passant, est désormais responsable de l'une des autres sociétés d'État.

La secrétaire parlementaire peut-elle me dire combien de structures bureaucratiques seront nécessaires pour résoudre la crise? En faudrait-il peut-être une de plus? Que se passera-t-il si celle-ci n'arrive pas à accomplir ce qu'on lui demande de faire? Va-t-on en créer une autre encore?

La solution ne consiste pas à alourdir la bureaucratie, mais plutôt d'éloigner la bureaucratie du chemin. J'aimerais que le gouverne-

Ordres émanant du gouvernement

ment comprenne cela et nous aide à éliminer les obstacles bureaucratiques.

● (1250)

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Madame la Présidente, nous sommes tout à fait d'accord: on ajoute de la bureaucratie, on ajoute une nouvelle structure. Il y avait déjà la Société canadienne d'hypothèques et de logement, mais on rajoute Maisons Canada au lieu d'optimiser ce qui existe déjà.

J'aimerais savoir si nous sommes d'accord pour dire que c'est une autre tentative du gouvernement fédéral de s'ingérer dans des champs de compétence qui relèvent du Québec, notamment le logement. Nous, au Québec, avons déjà la Société d'habitation du Québec.

J'aimerais que mon collègue me dise s'il est d'accord avec moi pour demander que le Québec obtienne un droit de retrait avec pleine compensation pour tout ce qui touche les programmes fédéraux en matière de logement.

[Traduction]

Scott Aitchison: Madame la Présidente, je dirais au député qu'en fait, le Québec est l'une des provinces qui s'en sont plutôt bien tirées en matière de logement.

Il ne fait aucun doute que les partenariats entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sont importants. Je soutiens simplement que ces partenariats devraient inciter les provinces à réduire le fardeau que représentent les examens interminables et les rapports de consultants. Il faut accélérer le processus d'approbation au pays. Les délais engendrent des coûts supplémentaires et, tant que nous ne les aurons pas réduits, nous ne pourrions pas réduire les coûts. Le gouvernement pourrait faire cela en partenariat avec le Québec, comme avec toutes les autres provinces.

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Madame la Présidente, c'est l'un des meilleurs discours que j'ai entendus depuis que je siège ici. Un autre aspect de cette conversation concerne l'accession à la propriété. Je me demande si le député voudrait nous en dire plus sur l'approche conservatrice en matière d'accession à la propriété par rapport au projet de loi dont nous sommes saisis et sur la façon dont ce dernier ne permettrait pas vraiment de raviver ou de concrétiser le rêve d'accéder à la propriété pour plus de Canadiens.

Scott Aitchison: Madame la Présidente, c'est un point très important, et j'aurais probablement dû en parler davantage dans mon discours. J'ai écouté le ministre et j'ai entendu parler de tous les nouveaux projets. Ils sont tous axés sur les logements locatifs, et il ne fait aucun doute qu'il y a un besoin à cet égard au Canada. C'est le premier premier ministre Trudeau qui a annulé les incitatifs à la construction de logements locatifs, et on en constate les conséquences aujourd'hui. Cependant, ce que le gouvernement semble oublier, c'est que les jeunes Canadiens rêvent toujours d'accéder à la propriété et que, tant que le coût des nouvelles maisons ne diminuera pas, ce rêve ne deviendra tout simplement pas réalité.

Ordres émanant du gouvernement

Les libéraux diront qu'ils ont éliminé la TPS sur les maisons neuves, mais seulement pour les acheteurs d'une première maison. Le problème, en particulier dans les marchés qui traversent vraiment une crise du logement, soit les plus grands marchés du pays, c'est que les acheteurs d'une première maison ne représentent pas une part suffisante du marché des maisons neuves pour que les constructeurs puissent commencer à construire. Par conséquent, cette mesure est insuffisante pour stimuler le marché. Les constructeurs mettent des gens à pied en ce moment même et ils ne lancent pas de nouveaux projets.

Il faut réduire les coûts globaux afin que les constructeurs puissent recommencer à construire, mais le gouvernement ne le fait pas. L'accession à la propriété devient de plus en plus hors de portée. Les conservateurs ont un plan pour que l'accession à la propriété redevienne une réalité pour les Canadiens en réduisant les coûts globaux, ce qui comprend les droits et les échéanciers.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, l'argumentaire du député comporte une faille fondamentale. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer l'approche du ministre actuel à celle du chef du Parti conservateur lorsqu'il était ministre responsable du logement, laquelle reflète la politique de son parti. Lorsqu'il était ministre responsable du logement, le chef du Parti conservateur n'a fait construire que six maisons. La différence fondamentale, c'est que le gouvernement libéral, sous l'actuel premier ministre et l'actuel ministre, reconnaît que le gouvernement du Canada a un rôle à jouer. C'est ce que permettrait de faire le projet de loi. Il renforcerait ce rôle.

Pour appuyer cette mesure, il nous faut collaborer avec les provinces et les municipalités et tenir compte du fait que le logement est un domaine dans lequel le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer. Or, la droite conservatrice, et non les conservateurs modérés, est en désaccord fondamental avec le gouvernement fédéral en matière de logement. Pourquoi?

• (1255)

Scott Aitchison: Madame la Présidente, comme d'habitude, l'argumentaire du député comporte une faille fondamentale. Honnêtement, je ne comprends pas ce dont il parle. Il ne fait aucun doute que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer. Je pense en avoir parlé à maintes reprises. Le député est simplement inattentif. Ce n'est pas grave. Je ne m'attends pas vraiment à ce qu'il soit attentif.

Nous, conservateurs, préférons de loin que les Canadiens puissent devenir propriétaires de leur logement plutôt que d'être locataires du gouvernement. C'est formidable que le député veuille construire beaucoup de logements sociaux, mais les Canadiens ne veulent pas vivre dans ces logements; ils veulent vivre dans leur propre maison. C'est la promesse que nous voulons rétablir.

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Madame la Présidente, ma question est très simple. Comment le ministre du Logement et de l'Infrastructure peut-il estimer responsable de créer un nouvel organisme gouvernemental, financé par l'argent des contribuables, sans fixer d'objectifs ni de délais pour indiquer aux Canadiens combien de logements seront réellement construits?

Scott Aitchison: Madame la Présidente, j'ignore si les nouvelles sociétés d'État échangent avec les autres, mais la SCHL, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, est la principale société d'État responsable du logement. Celle-ci affirme qu'il faudra construire entre 430 000 et 500 000 logements par année au cours des prochaines années pour ramener le prix des logements à un ni-

veau raisonnable. Or, plutôt que de faire appel à la SCHL pour mener à bien ce projet, et plutôt que de solliciter la Société immobilière du Canada, l'autre société d'État fédérale responsable du logement, le gouvernement en crée une troisième, sans lui attribuer de cibles.

Le gouvernement a laissé la première société établir des cibles, puis il a confié la responsabilité de l'une d'entre elles à la nouvelle. Honnêtement, la création d'une autre société d'État n'a aucun sens. La première nous a annoncé ses objectifs, et voilà que le gouvernement s'apprête à en créer une autre sans lui fixer d'objectif. Cela ne ferait qu'alourdir la bureaucratie. Je ne vois pas du tout ce que ça pourrait donner.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, je remercie le député de son excellent travail sur cette question importante.

Je vais parler des personnes touchées par ces politiques. Je m'adresse souvent aux jeunes, et je sais que le député le fait aussi. Si l'on compare les préoccupations actuelles des jeunes à celles d'il y a 10 ans, on constate qu'ils sont nombreux à craindre que leur situation soit pire que celle de leurs parents. Leurs principales inquiétudes concernent l'accès à l'emploi et au logement, soit deux éléments fondamentaux pour fonder une famille, avoir des enfants et se bâtir un bel avenir. Ils se demandent s'ils pourront un jour se payer un logement et trouver un emploi, et si cet emploi leur permettra de subvenir à leurs besoins essentiels, à commencer, et surtout, par se loger. Après 10 ans de gouvernement libéral, beaucoup de jeunes commencent à douter que cela soit encore possible.

Je me demande si le député pourrait nous parler un peu des conversations qu'il a avec les jeunes et profiter de l'occasion pour expliquer à ceux-ci qu'il y a de l'espoir, à condition que nous changions l'orientation de nos politiques publiques.

Scott Aitchison: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son travail auprès des jeunes. Il se concentre beaucoup sur l'emploi et le chômage chez les jeunes, et il a tout à fait raison. J'ai parlé à des jeunes de partout au pays et dans ma propre collectivité, et ce, même avant mon arrivée à la Chambre. Les jeunes espèrent pouvoir accéder à la propriété, chose que ma génération et les générations précédentes ont simplement tenue pour acquise. La réalité, c'est qu'on y parvenait autrefois. Ce n'est qu'au cours des 40 dernières années que la construction de logements est devenue si coûteuse et que l'obtention des autorisations nécessaires s'est compliquée à ce point. Pour régler ce problème, il faut simplifier le processus d'autorisation, et c'est précisément ce que feraient les conservateurs.

[Français]

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Madame la Présidente, nous discutons aujourd'hui du projet de loi C-20, qui prévoit constituer en société d'État Maisons Canada pour construire des logements abordables. Évidemment, le Bloc québécois est en faveur de ça.

Le budget, tel qu'il est actuellement débattu dans le cadre du projet de loi C-15, prévoit 13 milliards de dollars pour les quatre prochaines années, jusqu'en 2030, et donne au gouvernement ainsi qu'à la société d'État le pouvoir de construire des logements dits abordables.

Depuis plusieurs années, nous vivons une crise du logement super importante. Au Bloc québécois, nous saluons le fait que le gouvernement et le ministre, que je salue, donnent un coup de barre pour accélérer les efforts en ce qui a trait à la question du logement abordable. Toutefois, pourquoi sommes-nous en crise du logement actuellement? Pourquoi est-ce que les jeunes ne sont plus capables d'accéder à la propriété, étant donné les prix qui ont explosé dans les dernières années? Pourquoi est-ce que les gens qui en arrachent ne sont pas capables de se trouver un logement à louer, de déménager, de se trouver un nouveau logement à un prix qui ne leur impose pas de faire des sacrifices dans l'alimentation ou les autres biens de première nécessité?

Ça, c'est la crise du logement actuellement. Je dois rappeler à la Chambre qu'elle a été causée, entre autres, par le gouvernement de Justin Trudeau, donc par les libéraux qui sont assis ici, par le truchement de la *Century Initiative*, qui prévoyait augmenter la population du Canada à 100 millions d'habitants d'ici la fin du siècle. On a ouvert les vannes de l'immigration. Au Bloc québécois, nous sommes en faveur de l'immigration, mais encore faut-il avoir les moyens de ses ambitions. Ouvrir les vannes à de tels niveaux, ce qu'aucun autre pays de l'OCDE n'a connu en matière d'immigration, c'était très risqué, surtout que ni la firme McKinsey ni le gouvernement n'avaient pensé à mettre des mesures en place pour accompagner cette augmentation subite de l'immigration. On peut penser aux écoles, aux hôpitaux, mais aussi évidemment aux logements. Cela a grandement contribué à la situation qu'on vit actuellement.

Parmi les autres problèmes de la crise du logement, il y a évidemment la financiarisation du logement. Des gens, plutôt que d'investir en bourse dans des entreprises qui produisent des biens et des services et gagner une partie de cette plus-value, préfèrent, compte tenu de la tendance haussière du marché de l'habitation, acheter un condo ou une maison sans nécessairement y habiter, dans le but de les revendre quelques années plus tard et de réaliser un profit. Ça, c'est un problème majeur aussi. Le gouvernement de Justin Trudeau, avec sa ministre des finances Chrystia Freeland, avait mis quelques mesures en place pour atténuer ça. Par exemple, on peut penser à la mesure bloquant les reventes précipitées, qui exigeait qu'un certain délai s'écoule avant qu'une personne ayant acheté une maison puisse la revendre. Il y a donc eu ça aussi. Il y a aussi le fait que beaucoup de gens vivent dans des espaces de plus en plus grands, ce qui, à l'échelle du parc résidentiel, laisse moins d'espace disponible pour ceux qui en ont besoin.

Le gouvernement pousse donc à la roue et fournit finalement un grand effort, ce que nous saluons. Il investira 13 milliards de dollars pour les quatre prochaines années, ce qui pourrait être renfloué plus tard.

À la base, le logement est une compétence des provinces et du Québec. Au Bloc québécois, quand nous voyons qu'Ottawa veut s'occuper de la question du logement en passant par-dessus les provinces et le Québec, nous avons une inquiétude. Oui, nous sommes heureux que le gouvernement verse de l'argent. Pourquoi le gouvernement peut-il verser de l'argent? C'est parce qu'il peut se le permettre. Pourquoi peut-il se le permettre? C'est à cause de la question du déséquilibre fiscal, abondamment documentée dans les rapports annuels du directeur parlementaire du budget, lesquels rappellent que, lorsqu'un contribuable paie ses taxes et impôts, environ la moitié des revenus va au gouvernement fédéral et l'autre moitié reste dans les provinces. Or les dépenses que doivent assumer les provinces pour offrir les services relevant de leurs compétences, notamment l'éducation, la santé, les routes et j'en passe, sont beau-

Ordres émanant du gouvernement

coup plus importantes que les missions du gouvernement fédéral, qui se traduisent essentiellement par des transferts, soit aux provinces, soit aux particuliers. On peut ici penser à l'assurance-emploi ou à la Sécurité de la vieillesse. Le gouvernement fédéral a moins de missions directes. Par exemple, la question de la défense nationale en fait partie, même si on constate que le gouvernement a donné un coup de barre très important à cet égard dans son dernier budget. Le déséquilibre fiscal fait que la marge de manœuvre est à Ottawa, tel que documenté chaque année par le bureau du directeur parlementaire du budget.

● (1300)

Le gouvernement voit la crise qu'il a, je le rappelle, contribué à créer et il dit qu'il va pousser à la roue et qu'il va mettre un coup de barre. Nous saluons ce geste, mais nous sommes inquiets quant au respect des champs de compétence. Pourquoi? C'est parce que, dans le passé, ce qu'on a vu, c'est que jusqu'à la fin des années 1980, il y avait beaucoup de partenariats entre le Québec et Ottawa en matière de logement social comme les HLM, par exemple. Or, du jour au lendemain, le gouvernement fédéral a dit que ça ne l'intéressait plus et qu'il laissait tout tomber. Du jour au lendemain, Ottawa, qui avait occupé un champ de compétence des provinces, a changé d'orientation et laissé le monde dans la misère. Ailleurs au Canada, ça a été une vraie catastrophe, un vrai démantèlement du logement social et abordable. Au Québec, comme nous avons du cœur, nous nous sommes dit que nous ne laisserions pas ça ainsi. Le Québec est venu à la rescousse et il a sauvé la situation en reprenant la part du fédéral. Ensuite, quelques décennies ont passé sans qu'Ottawa remette de l'argent dans le logement social, et ça, c'était un grave problème.

Pendant les 10 dernières années, sous Justin Trudeau, nous avons vu le retour progressif au logement abordable, et même de certains programmes de mesures pour le logement social, ce que nous avons salué. Cependant, il s'agissait de miettes en réaction à la pénurie de logements et à l'explosion du coût des logements. Donc, ça, c'est notre inquiétude.

Maintenant, Ottawa arrive et joue ça en grand avec la création d'une société d'État. Il met de l'argent dans le budget qui va être transféré à la nouvelle société d'État. Oui, mais dans quatre ans, dans six ans, dans huit ans, dans dix ans, que va-t-il se passer? Est-ce que les organismes, les gens qui vont vouloir déposer des projets, vont alors devoir s'adresser au fédéral, ou continuer avec la SHQ ou se tourner vers le gouvernement de l'État québécois? Ça, ça reste à voir et j'y viendrai, puisque ce n'est pas spécifié dans le projet de loi C-20, qui constitue la société d'État.

Ordres émanant du gouvernement

Par contre, il y a eu une entente, un protocole d'entente qui a été signé entre le Québec et Ottawa à cet effet. Donc, il faudrait avoir accès au texte, mais nous n'y avons pas accès. Pourquoi? C'est assez traditionnel: Ottawa attend d'avoir signé avec toutes les provinces avant de dévoiler le contenu des ententes. Pourquoi? C'est parce que, souvent, le Québec réussit à négocier un peu plus d'autonomie que les autres provinces et Ottawa ne veut pas que ça serve de modèle. C'est pour ça que, traditionnellement, c'est avec le Québec qu'Ottawa signe en dernier. Or, là, il semble qu'on était pressé de s'entendre. L'entente a été signée et ma voisine de circonscription, qui est la ministre responsable du Logement au Québec, Mme Caroline Proulx, a salué cette entente et a dit que le protocole d'entente respectait les champs de compétence du Québec. Ça vient donc nous rassurer et ça nous incite à soutenir le principe de ce projet de loi. Évidemment, il faudra voir en détail ce qu'il y a dans le protocole d'entente.

Par contre, ce qu'il y a dans le projet de loi C-20 nous laisse sur notre faim. Le projet de loi crée la société d'État et lui donne l'équivalent d'un canif suisse d'outils possibles. Elle peut donc faire de grandes choses, mais ça sort du contrôle de la Chambre. La société d'État et le gouvernement ont immensément de pouvoir avec cette société d'État pour développer le logement abordable. Cependant, après ça, la reddition de comptes disparaît.

Par exemple, la définition que le gouvernement donne du logement abordable se trouve sur le site de Maisons Canada, dont le nom avait d'abord été mal traduit et était « Bâtir Maisons Canada ». La définition dit que ça correspond à 30 % du revenu médian du quartier ou de la région. On ne parle donc pas de la capacité de payer de l'individu. La personne qui est en situation de pauvreté a un revenu inférieur au revenu médian de son coin. Donc, ça ne correspond pas au logement social en fonction de la capacité de payer, établie à 30 % du revenu de la personne ou du ménage qui habite le logement, mais au revenu médian du quartier. Pourtant, quand on épiluche le projet de loi C-20, on ne retrouve pas cette définition, qui ne trouve que sur le site Web de Maisons Canada, mais pas dans la loi.

Si on se fie à la bonne foi du gouvernement qui dit qu'il va faire du logement abordable, c'est très bien. Sauf que si on regarde les garanties dans le projet de loi, on constate qu'il n'y a pas de garantie que ça va être pour du logement abordable. On n'a pas de garantie qu'il y a une part de ça qui va aller dans le logement social. Ça, c'est vraiment inquiétant.

Le logement social, qu'il s'agisse de coopératives, de HLM ou d'autres organismes, est basé sur la capacité de payer des ménages, comme je le disais, des individus, selon leur revenu. C'est ce qu'il faut mettre en avant. Le projet de loi C-20, Maisons Canada, le permet. Par contre, si Maisons Canada ne faisait aucunement du logement social, elle respecterait quand même son cadre, sa mission. Donc, ça, c'est une grande inquiétude.

• (1305)

C'est la même chose, par exemple, pour les normes écoénergétiques. On se dit qu'il faut faire des efforts en matière de lutte contre les changements climatiques et établir des normes plus élevées. Ça se trouve dans un document sur le site Web indiquant que, oui, on doit faire des efforts en ce sens, mais ce n'est pas dans la loi et ce n'est pas dans la mission. Alors, Maisons Canada n'est pas tenue de s'assurer qu'il y a des normes environnementales pour les projets qu'elle va soutenir.

Encore une fois, il faut s'en remettre à la bonne foi du gouvernement. Une fois que le projet de loi C-15, soit la loi de mise en œuvre du budget, sera adopté, le gouvernement et la société d'État ne rendront plus de comptes à la Chambre. C'est un acte de confiance qu'on doit faire envers le gouvernement, ce qui soulève des inquiétudes.

C'est la même chose pour les produits locaux. Évidemment, quand on achètera des deux-par-quatre ou des deux-par-six, on ne les importera pas des États-Unis ou de l'Europe. On en fait en masse ici. Toutefois, le gouvernement a dit qu'il fallait maximiser les retombées locales, faire des efforts pour que les matériaux que l'on achète fassent rouler l'économie d'ici, pour qu'ils soient produits ici. C'est bien, et nous saluons cela. Or, ça se retrouve aussi dans une annexe qui n'est pas sur le site Web et qui n'est pas dans le projet de loi. Il y a cet engagement de la part du gouvernement, mais quelles seront les redditions de comptes? Encore une fois, ce n'est pas dans la mission de la société d'État et ce n'est pas dans le projet de loi. On doit faire confiance au gouvernement, qui n'est ensuite pas obligé de tenir ses engagements à cet égard.

Avant la dernière élection, je siégeais au Comité permanent des finances. Nous y avons reçu les représentants de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ou SCHL. D'ailleurs, nous avons reçu un excellent économiste de la SCHL qui avait fait l'étude dont nous parlions. Il nous a dit que, au rythme où les choses allaient, avec la *Century Initiative*, qui est un facteur majeur, le prix des loyers et des maisons allait doubler entre 2019, l'année de référence qu'il utilisait, et 2030. C'est une grande inquiétude.

Quand les représentants de la SCHL sont venus nous voir, ils nous ont remis des tableaux que nous avions demandés selon les différents programmes de la SCHL pour le logement abordable. Nous avons constaté que, lorsque les programmes, par exemple l'Initiative pour la création rapide de logements, étaient normés, ça permettait de s'assurer que chaque province et chaque territoire recevait sa juste part, son prorata. Québec recevait sa part. Pour les autres programmes, quand ce n'était pas normé, Québec ne recevait jamais sa part. Il y avait une iniquité.

Encore une fois, sur le site de Maisons Canada, on dit qu'on va viser une équité régionale, mais cela ne se retrouve pas dans le projet de loi. Qu'est-ce qu'une équité régionale? Il n'y a pas de normes, il n'y a pas d'obligations. Maisons Canada n'aura pas l'obligation de dire que chaque province va avoir sa part. Ce qu'on a appris dans les dernières années, c'est que, lorsqu'il n'y a pas cette norme, Québec ne reçoit pas sa part. Pour nous, il y a une grande inquiétude à ce sujet. C'est une question d'équité. Quand ce n'est pas normé, Québec ne reçoit pas sa part et ici, ce n'est pas normé. Encore une fois, ici, nous avons une inquiétude certaine.

Comme je le disais il y a quelques instants, la structure de Maisons Canada est très souple. Ça permet des partenariats, ça permet de transférer des montants aux provinces directement, et ainsi de suite. Il y a une énorme latitude qui permet à Maisons Canada de faire de grandes choses. Toutefois, ça permet aussi, selon la bonne volonté du gouvernement, de détourner les maisons vouées au logement social ou aux maisons de transition pour des projets de logements qui ne seraient pas réellement abordables. Il n'y a aucune contrainte à ce sujet. C'est évidemment une grande inquiétude.

Oui, le gouvernement l'a dit. Oui, c'était dans les présentations qu'il y a eu cet automne. Oui, sur le site Web de Maisons Canada, on dit qu'il va y avoir de l'argent pour les maisons de transition pour les gens qui essaient de se sortir de l'itinérance. On dit qu'on va y consacrer des fonds et qu'il y aura des partenariats avec les provinces. C'est ce que nous voulons, alors nous saluons cela. Il y aura des possibilités de financer des coopératives, du logement social et des habitations à loyer modique. Ça aussi, nous le saluons. Cependant, il n'y a pas de garantie dans le projet de loi actuel. Ça, c'est une inquiétude.

● (1310)

J'aimerais faire référence au groupe qui défend les locataires au Québec, le FRAPRU, soit le Front d'action populaire en réaménagement urbain, et qui est situé à Montréal. À la suite d'une entrevue dans la Presse canadienne le 7 février, les gens du FRAPRU sont sortis publiquement pour dire que, avec Maisons Canada, ils craignent que ce projet serve pour la financiarisation du logement. Je les cite: « Le chat sort du sac. Après avoir promis de construire des logements abordables avec Maisons Canada, la nouvelle stratégie du gouvernement [...] commence à se clarifier. Maisons Canada sera une banque d'investissements rien de moins. »

Je pourrais poursuivre avec ce qu'ont dit ces acteurs du terrain qui se battent pour les droits des locataires afin qu'il y ait du logement social et que les gens aient une dignité dans la vie. À la suite des entrevues que le ministre a données à des journalistes et qui ont été publiées, ils sont présentement inquiets parce que, dans la boîte à outils qu'est Maisons Canada, le gouvernement peut utiliser des leviers financiers pour que l'entreprise privée développe des logements, et une partie de ces logements pourraient être considérés comme abordables, sans garanties. Pour des organismes comme le FRAPRU, la mission de Maisons Canada serait détournée.

Est-ce que ce sera davantage des projets où du soutien ou une subvention seront accordés aux entreprises de construction ou aux promoteurs immobiliers pour faire plus de logements, ou va-t-on vraiment rester dans l'esprit du projet de loi, soit de dire qu'on va faire plus de logements abordables? On sait qu'avec l'offre et la demande, s'il y a plus de logements tout court, ça va avoir tendance à faire baisser les prix. Cependant, les députés du Bloc québécois demandent, comme le fait le FRAPRU, qu'il y ait plus que ça.

Nous ne voulons pas juste qu'il y ait plus de logements, mais qu'il y ait plus de logements réellement abordables, donc idéalement plus de logements sociaux. Nous aurions aimé qu'une part soit garantie pour le logement social, dans ce projet de loi. Nous aurions aimé que, dans le projet de loi, on retrouve les garanties pour l'achat local dans la construction, pour les normes environnementales. Nous aurions aimé avoir des garanties de parts pour les maisons de transition pour sortir les gens de l'itinérance. Nous aurions aimé avoir une norme qui s'assure d'une équité entre chaque province pour être certains que Québec reçoit sa part.

Comme je le disais au début de mon discours, Ottawa a par le passé fait de grandes choses sur le plan du logement social, mais, du jour au lendemain, a changé ses priorités et a laissé un champ de ruines. Il a fallu que Québec passe pour ramasser les dégâts et je crains sincèrement qu'avec cette nouvelle intrusion dans un champ de compétence du Québec et des provinces, ce soit à nouveau le cas dans quelques années. Quand ce ne sera plus à la mode, que ce ne sera plus au goût du jour, le gouvernement va sabrer dans tout ça, et le Québec devra encore une fois ramasser les pots cassés et repartir à zéro.

Ordres émanant du gouvernement

Si les gens de ma formation politique devaient voter sur le texte du projet de loi tel que présenté, nous serions réticents. Nous sommes en faveur du principe du logement social, mais, dans le texte du projet de loi, il y a beaucoup moins que ce que le gouvernement s'est engagé à faire. Il y a beaucoup moins de garanties. Nous ne sommes pas prêts à signer un chèque en blanc au gouvernement en lui disant que nous lui faisons confiance et que nous savons qu'il va bien faire. Non, nous voulons que le gouvernement nous rende des comptes. Nous voulons avoir des garanties pour nous assurer que l'argent des contribuables, les citoyennes et les citoyens que nous représentons, est judicieusement investi et non pas détourné. Nous avons donc de grandes inquiétudes.

Cependant, Ottawa a signé un protocole d'entente avec Québec. Comme je le disais, le Québec a été la première province à signer, ce qui est assez rare et exceptionnel, et la ministre à Québec, Mme Caroline Proulx, mon amie que je salue, a dit dans un communiqué: « L'entente annoncée aujourd'hui est une avancée majeure en habitation. Elle est importante et respecte pleinement les compétences du Québec, ses priorités et son cadre législatif. » Cela nous donne assez d'assurance, même si nous n'avons pas vu le texte, pour pouvoir dire à cette étape-ci que nous allons soutenir le projet de loi. Il y aura certainement une façon de bonifier le projet de loi en comité. Nous allons y travailler et il faudrait vraiment que nous ayons accès au texte de l'entente pour nous assurer qu'Ottawa respecte bien toutes les priorités du gouvernement du Québec, de l'État québécois, à cet égard.

En terminant, je veux juste rappeler que le projet de loi confère à Maisons Canada, la société d'État, la qualité de mandataire de la Couronne, ce qui lui donne les pouvoirs du gouvernement, dont celui de procéder à des expropriations, celui de ne pas payer les taxes municipales et celui de ne pas respecter les lois du Québec ou les règlements des municipalités. On nous dit que, dans l'entente, ce serait corrigé et que ce ne serait pas l'intention du gouvernement, mais nous continuons d'avoir ça à l'œil.

● (1315)

Karim Bardeesy (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Madame la Présidente, j'apprécie toujours les discours et les interventions de mon collègue de Joliette—Manawan. Ses interventions sont toujours bien pensées et réfléchies.

J'ai voulu commencer par une question, mais, maintenant, c'est plutôt un commentaire que je ferai parce que je pense que mon ami a bien exposé le lien entre le projet de loi, qui poursuit un certain but, et sa volonté que le libellé du projet de loi soit plus précis. À mon avis, l'entente qu'il a décrite à la fin de son discours entre le gouvernement canadien et la province de Québec montre un fédéralisme qui fonctionne. Ça montre le lien entre un projet de loi et une bonne entente, comme il l'a souligné le premier.

J'aimerais donc mieux comprendre de quelle manière cette entente peut faire progresser les intérêts du Québec et de la circonscription de mon collègue.

● (1320)

Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, ce n'est pas compliqué: nous sommes dans une crise du logement depuis plusieurs années. Le prix du logement a explosé et les gens n'ont plus accès à la propriété. Il n'y a pas assez de condos, de logements, de maisons. Surtout, il manque énormément de logements sociaux. Les plus démunis font des sacrifices immenses pour arriver à se loger, souvent dans des conditions indécentes.

Ordres émanant du gouvernement

Ottawa verse 13 milliards de dollars sur quatre ans et tout le monde salue ça. Enfin, Ottawa reconnaît pleinement la crise actuelle et le gouvernement dépose un projet de loi et prévoit 13 milliards de dollars dans le budget à ce sujet. Nous en sommes bien contents.

Toutefois, comme je le disais, c'est un champ de compétence qui relève du Québec. Dans le passé, quand Ottawa a mis en avant des projets, il s'est retiré du jour au lendemain, laissant un champ de ruines. C'est tout ça qui nous inquiète ici. S'il y a une bonne collaboration entre Ottawa et Québec sur ce plan, c'est parfait. Cependant, nous préferions aussi que le projet de loi soit plus détaillé, qu'il y ait davantage de garanties afin de s'assurer que le gouvernement continue à nous rendre des comptes sur l'utilisation adéquate de l'argent.

Aussi, nous voudrions avoir accès au texte. Nous comprenons que nous ne pouvons pas avoir accès présentement à ce protocole d'entente afin de nous assurer que c'est bien le cas. En effet, le projet de loi fait de la société d'État un mandataire de la Couronne. Il lui donne donc tous les pouvoirs, et elle n'aurait pas à respecter quoi que ce soit dans aucune municipalité. Encore une fois, cela relève juste de notre confiance envers le gouvernement, que nous ne sommes pas prêts à accorder.

[Traduction]

David Bexte (Bow River, PCC): Madame la Présidente, je remercie le député de ses observations mûrement réfléchies.

Le député pourrait-il nous dire ce qu'il pense du fait que les formalités administratives, tout comme les intérêts, semblent s'accumuler et ne font que ralentir les travaux et aggraver la situation? Le député pourrait-il également nous dire comment on pourrait rendre le système plus efficace afin d'alléger le fardeau administratif et réglementaire pour que l'on puisse construire des logements plus rapidement et à coût plus abordable pour les Canadiens?

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son commentaire et de sa question. Le gouvernement s'est engagé dans le dernier budget à respecter son petit déficit de 78 milliards de dollars cette année. C'est le double des déficits de Justin Trudeau et cela le fait passer pour la sœur économe du couvent. Le gouvernement dit qu'il va faire des coupes dans la fonction publique, qu'il va supprimer énormément d'emplois, soit 40 000 emplois. Nous attendons toujours et nous avons hâte de voir ça. On nous a dit que ces emplois seraient peut-être remplacés par l'intelligence artificielle. Il faudra voir.

Ce qui est certain, c'est que le gouvernement met un nouveau programme en place avec l'intention de simplifier la tâche aux organismes, aux acteurs du milieu. Nous allons voir s'il va y arriver. Selon nous, la solution très simple serait de verser ces 13 milliards de dollars, de transférer la part du Québec au gouvernement du Québec en lui confiant le mandat de développer du logement social et abordable. Ainsi, on retirerait un niveau administratif, on enlèverait une tonne de bureaucratie et de paperasse pour tout le monde. L'argent pourrait se retrouver directement sur le terrain et on pourrait faire des portes beaucoup plus rapidement. C'est ce que nous voulons et c'est ce que nous demandons.

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Madame la Présidente, nous sommes d'accord que ce n'est pas une question de champs de compétence ni une bataille idéologique. Quand des familles québécoises peinent à se loger, notre devoir n'est pas de dé-

battre des champs de compétence, mais d'agir. Il suffit de loger les Québécois. Les citoyens veulent des solutions, pas de chicanes de compétence.

Mon collègue peut-il être plus précis pour les Québécois?

Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, le besoin est criant. Il y a une crise, donc, oui, il y a urgence d'agir. On demande à Ottawa et à Québec de s'entendre. Ils ont signé un protocole d'entente. Ils semblent s'entendre. Moi, je veux m'assurer que les champs de compétence sont respectés.

Pourquoi? C'est parce qu'on veut qu'Ottawa fasse bien son travail dans ses propres champs de compétence, ce qu'il ne fait pas actuellement. On voit le logiciel Cúram. Il n'est pas capable de payer comme il le faut les pensions de la Sécurité de la vieillesse. Ça fait exploser les coûts de développement de ce logiciel. Pour l'assurance-emploi, le gouvernement n'est pas capable de faire de réformes parce que le logiciel est défectueux. Il n'est pas capable de prendre soin des anciens combattants ou de financer la santé. Donc, Ottawa n'est pas capable de bien s'occuper de ses missions de base, mais Ottawa va tout le temps mettre son nez dans les champs de compétence du Québec et des provinces pour se donner un peu de visibilité.

Il y a une crise du logement. Nous saluons le fait qu'il y a de l'argent qui est mis là. Idéalement, nous aurions préféré que l'argent soit transféré. Comme je le disais, ma crainte et la crainte au Bloc québécois est que c'est une priorité pour le gouvernement maintenant, mais, dans quatre ans, est-ce que ça le sera encore?

Ce qu'on a vu dans les dernières décennies, c'est que le gouvernement fédéral à Ottawa s'est désengagé du jour au lendemain du logement social et des HLM en laissant derrière lui un champ de ruines. Ce n'était pas son champ de compétence. Il a décampé en laissant ça en plan et ça a été désastreux pour les familles et les gens qui ont besoin de se loger à faible coût. Nous ne voulons pas que ça se reproduise. Voilà pourquoi il est important de respecter les champs de compétence.

● (1325)

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Madame la Présidente, j'ai une question relative à l'urgence. On parle de l'urgence de créer des logements et des logements sociaux. La Fédération québécoise des municipalités, la FQM, et l'Union des municipalités du Québec, l'UMQ, ont critiqué le gouvernement dans une certaine mesure parce qu'il occasionne des retards dans la construction de logements.

J'aimerais entendre mon collègue parler brièvement de cette question.

Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, je remercie ma collègue et amie de sa question. C'est toujours un problème. On l'a vu. Là, c'est Maisons Canada. Quels seront les délais? Il faut que le gouvernement agisse vite, de concert avec Québec par l'entremise du protocole d'entente, pour que chaque dollar qui est voté dans le budget se retrouve le plus rapidement possible sur le terrain.

On sait que le prix de la construction d'un logement augmente à des niveaux fulgurants. Une année de retard représente déjà un pourcentage très important d'augmentation, encore plus pour deux ou trois années de retard. Ce qu'on a vu dans les dernières années, c'est que, pour le Québec, les programmes du fédéral administrés via la Société canadienne d'hypothèques et de logement prenaient des années avant de se retrouver sur le terrain. Un dollar voté à l'année un pouvait se retrouver sur le terrain à l'année trois, quatre ou même cinq seulement.

Or, le même dollar qu'on a décidé d'investir à l'année un permet, trois, quatre ou cinq ans plus tard, d'acheter beaucoup moins de deux-par-quatre, de portes et de fenêtres. Il peut donc faire beaucoup moins de logements. Pourquoi? C'est parce qu'il fallait qu'on s'entende, puis négocier ceci et cela, sans oublier la bureaucratie. C'est pour ça que nous avons toujours dit au Bloc québécois qu'il faut respecter les champs de compétence. Quand un dollar est destiné à quelque chose, il faut l'envoyer directement pour qu'il se retrouve sur le terrain le plus rapidement possible.

Le besoin est là. Avec les prix qui augmentent beaucoup avec l'inflation, plus vite le dollar est dépensé, plus on en a pour notre argent. Je remercie encore ma collègue pour sa judicieuse intervention rappelant les besoins de la FQM et de l'UMQ.

[Traduction]

Roman Baber (York-Centre, PCC): Madame la Présidente, je demande à mes collègues d'examiner ce que ferait essentiellement le projet de loi. Il créerait une quatrième structure bureaucratique dans le domaine du logement. Nous avons déjà un ministère du Logement, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société immobilière du Canada, qui est basée dans la formidable circonscription d'York-Centre. Maintenant, le gouvernement libéral dit que nous avons besoin d'un autre niveau de bureaucratie — une quatrième structure — pour construire des logements au Canada, ce qui est l'objectif principal du projet de loi dont nous débattons.

Je me demande quelle est la position du Bloc à ce sujet. Le Bloc appuiera-t-il la suggestion des conservateurs selon laquelle nous n'avons pas besoin d'une quatrième structure bureaucratique pour construire des logements?

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa judicieuse intervention. L'intention du gouvernement, c'est de créer une nouvelle structure pour réduire la paperasse et la bureaucratie et pour regrouper les services qui étaient éparpillés dans ces ministères et organismes. Comme mon collègue, je suis circonspect. Est-ce que le gouvernement va vraiment réussir à simplifier le processus et à réduire la bureaucratie? Ce sera à voir.

Étant donné que le logement et le logement abordable relèvent des provinces et du Québec, ce que nous demandons, c'est que les dollars votés soient transférés directement aux gouvernements provinciaux afin que l'argent se rende plus rapidement sur le terrain et qu'on puisse construire plus de logements plus rapidement, comme je l'ai répété à quelques reprises.

[Traduction]

Jennifer McKelvie (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Taiaiaiko'n—Parkdale—High Park.

Ordres émanant du gouvernement

Je suis heureuse de pouvoir prendre la parole aujourd'hui pour appuyer la Loi sur Maisons Canada. Cette loi historique créerait la société d'État Maisons Canada, consacrée à la construction et à l'élargissement de l'accès à des logements plus abordables au Canada.

Au fil du temps, les besoins en matière de logement au Canada ont évolué. Bien que le gouvernement fédéral ait déployé des efforts par l'intermédiaire de divers ministères, organismes et programmes, il est possible de renforcer la coordination et l'impact de ces efforts. Les approches traditionnelles de construction et de financement ne répondent pas à elles seules à l'ampleur et à la rapidité des besoins des Canadiens; c'est pourquoi nous adoptons une approche nouvelle et novatrice. Tous les Canadiens sont en droit d'avoir un logement abordable où ils peuvent se sentir chez eux. Le logement est un besoin fondamental, et la demande croissante dans ce domaine, partout au pays, nécessite une action urgente.

Le programme Maisons Canada a été créé pour agir rapidement et efficacement. Ce projet de loi donnerait à Maisons Canada la souplesse et l'autonomie nécessaires pour remplir son mandat. Il rationaliserait les efforts fédéraux en matière de logement en regroupant ces rôles sous une même entité. Parallèlement, il maintiendrait un cadre de responsabilisation clair envers le gouvernement et renforcerait la collaboration dans le secteur du logement afin de fournir des logements abordables à l'échelle et au rythme des besoins des Canadiens. Maisons Canada servirait de promoteur, de bailleur de fonds, de coordinateur et de catalyseur de l'innovation dans le secteur du logement.

Je voudrais profiter de mon temps de parole aujourd'hui pour parler de l'importance des partenariats. Le programme Maisons Canada est au cœur de la création de partenariats solides entre les pouvoirs publics et avec les collectivités autochtones. Il collabore avec des organismes à but non lucratif, ainsi qu'avec des acteurs clés du secteur du logement, afin de favoriser la construction de logements abordables partout au pays. La collaboration inclut les promoteurs privés et les organisations communautaires.

Maisons Canada ne peut agir seule. Elle a besoin de partenariats pour réussir. Une collaboration plus étroite entre les pouvoirs publics avec les principaux partenaires est essentielle pour surmonter les difficultés auxquelles se heurtent les Canadiens en matière de logement.

Maisons Canada rationalise et accélère le lancement de projets de logements abordables. L'organisme attire des investissements publics, privés et philanthropiques. Il maximise ainsi les retombées de son travail. La Loi sur Maisons Canada faciliterait la création de partenariats dans l'ensemble de l'écosystème du logement afin de réunir le financement et les projets appropriés. En tant que société d'État, Maisons Canada regrouperait sous un même toit l'accès aux terres fédérales, l'expertise en matière de développement et des outils financiers souples. Elle accélérerait la livraison de logements abordables, en collaboration avec des organismes à but non lucratif, des organisations autochtones et tous les pouvoirs publics. Cette approche permettrait de réduire les risques, de lever les obstacles et de guider les projets tout au long du processus de développement.

Ordres émanant du gouvernement

Par ailleurs, Maisons Canada travaillerait en étroite collaboration avec des promoteurs, des investisseurs et des fabricants afin d'assurer le financement et la construction de logements. L'organisme collaborerait directement avec des constructeurs et des fournisseurs de logements qui privilégient l'accessibilité financière à long terme, notamment des organismes sans but lucratif, des coopératives, des fournisseurs de logements communautaires et des organisations qui favorisent une diversité d'options d'habitation pour les Canadiens. Ces partenariats stratégiques aboutiraient à des logements abordables pour des ménages de tous les niveaux de revenu.

Maisons Canada serait également bien placée pour collaborer avec tous les ordres de gouvernement et avec des partenaires communautaires au moyen d'ententes, d'aides financières, de coentreprises et d'initiatives de développement conjoint. Elle miserait sur une concertation étroite avec les provinces et les territoires afin de faire avancer des projets prioritaires, qu'il s'agisse notamment de mettre des terrains à disposition, d'accélérer les processus d'approbation ou de renoncer à certains droits ou frais applicables.

Les peuples autochtones vivent des problèmes particuliers au chapitre du logement. Maisons Canada collaborerait à des propositions pour régler ceux-ci de manière concertée avec les gouvernements des Premières Nations, des Inuits et des Métis ainsi qu'avec des fournisseurs de logements autochtones et des organisations autochtones en milieu urbain. Les besoins en logement des communautés autochtones seraient réglés dans un esprit de collaboration. Le gouvernement du Canada respecte la souveraineté autochtone et il privilégie les solutions d'habitation autodéterminées dont la conception et la réalisation sont d'initiative autochtones. Nos partenaires autochtones savent intégrer les savoirs et la culture autochtones ainsi que mettre en œuvre des solutions de logement qui permettent à leurs communautés de s'épanouir. Maisons Canada s'engage à ce que la construction se fasse strictement en partenariat avec les peuples autochtones et en mettant en avant leurs priorités en matière de logement.

● (1330)

Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec nos partenaires provinciaux. Dès sa création, Maisons Canada a agi rapidement afin de lancer des projets de logement. Le gouvernement du Canada a sélectionné des terres publiques qui pourraient servir à la construction de logements. Nous nous sommes associés aux administrations locales pour réduire les formalités administratives et accélérer les approbations.

Deux avancées importantes se sont produites en janvier grâce à Maisons Canada. Le gouvernement du Canada, le gouvernement du Nunavut et la Nunavut Tunngavik Incorporated ont signé un accord de principe qui permettrait de construire jusqu'à 750 logements dont le territoire a grandement besoin, y compris des logements publics, abordables et supervisés. Dans le cadre de cet accord, Maisons Canada accorderait jusqu'à 250 millions de dollars.

Fait important, dans le cadre de ce nouveau partenariat, jusqu'à 30 % des logements seraient construits à l'aide de composantes usinées novatrices. L'utilisation de ces composantes fabriquées hors site permettrait de réduire les retards et de construire les logements plus rapidement. Les premiers logements devraient être achevés très bientôt.

Par ailleurs, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ont signé un protocole d'entente visant à encadrer leur collaboration dans les projets de Maisons Canada. Ce partenariat per-

mettrait d'accélérer les approbations et aiderait à repérer de possibles projets de logements dans l'ensemble du Québec. Il jouerait aussi un rôle crucial pour le versement de fonds destinés au logement abordable et leur investissement dans les collectivités de la province.

Par l'intermédiaire de Maisons Canada, tous les ordres de gouvernement unissent leurs efforts en réaction à la crise du logement. Nous augmenterions l'offre de logements abordables et nous réduirions les obstacles à la construction grâce à une approche structurée et collaborative. Rassembler autour de la table des partenaires privés, publics et gouvernementaux nous permettrait de faire construire des logements. Développer et renforcer les partenariats fait partie intégrante de la construction de logements pour les Canadiens. En combinant les ressources et en trouvant des solutions novatrices aux côtés de ses partenaires, Maisons Canada jette les bases de solutions durables.

La Loi sur Maisons Canada constituerait officiellement Maisons Canada, une société d'État dotée d'un mandat clair. En tant que société d'État, Maisons Canada aurait l'indépendance opérationnelle, la gouvernance et la souplesse nécessaires pour fournir des logements abordables à grande échelle. Le projet de loi permettrait à Maisons Canada de mener ses activités indépendamment du gouvernement, de gérer des actifs et des outils financiers novateurs, et de prendre plus efficacement des décisions d'investissement à long terme. Cette structure permettrait également à Maisons Canada de conclure des partenariats qui augmenteraient l'offre de logements, par exemple des partenariats avec des organismes sans but lucratif, des promoteurs privés et tous les ordres de gouvernement, y compris les communautés autochtones.

Ainsi, on renforcerait le rôle de Maisons Canada en tant qu'institution permanente axée sur la prestation plutôt qu'en tant que programme d'une durée limitée. La Loi sur Maisons Canada renforcerait la capacité de Maisons Canada à établir et à maintenir des relations solides dans l'ensemble de l'écosystème du logement. Voilà le pouvoir du partenariat: mettre en œuvre un changement durable. Nous travaillons ensemble pour bâtir une approche forte et plus unifiée en matière de logement partout au pays.

● (1335)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je salue le sens de l'engagement de ma collègue, qui comprend que le gouvernement fédéral a bel et bien un rôle à jouer. Je me demande si elle pourrait nous donner son avis et nous faire part de ses observations sur l'importance de travailler avec les autres ordres de gouvernement. Je pense notamment au maire de Winnipeg et au premier ministre du Manitoba, qui semblent très favorables à l'approche du premier ministre et du gouvernement fédéral en matière de logement.

La députée peut-elle nous dire à quel point il est important que le gouvernement fédéral travaille avec ses partenaires?

Jennifer McKelvie: Madame la Présidente, il est important de souligner que nous sommes conscients que les municipalités sont nos partenaires et que nous devons travailler ensemble pour faire avancer le dossier du logement dans les municipalités d'un océan à l'autre. Il y a des partenariats prometteurs en cours, y compris ici même, à Ottawa. Le nouveau gouvernement du Canada a conclu un nouveau partenariat avec la Ville d'Ottawa afin de construire 3 000 logements abordables et destinés à des personnes à revenus variés à partir de cette année. Nous avons aussi conclu des partenariats novateurs avec la Nouvelle-Écosse et le Québec.

D'un océan à l'autre, nous tâchons de trouver des partenaires qui sont prêts à construire des logements à un rythme et à une échelle jamais vus auparavant. Voilà un exemple de partenariat. En ce qui concerne les logements supervisés, les partenaires municipaux peuvent fournir les terrains, nous pouvons fournir les capitaux, et les provinces peuvent fournir les importants fonds de fonctionnement.

Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC): Madame la Présidente, ma collègue a été mairesse adjointe de Toronto, l'une des villes du pays où bâtir un logement coûte le plus cher. Je suis certain qu'elle connaît bien le coût supplémentaire que les administrations locales et municipales ajoutent au prix de chaque nouveau logement. Je me demande si elle pourrait nous parler du coût des administrations, en particulier au niveau local, et si elle entrevoit par quel moyen le gouvernement pourrait réduire la part des administrations dans le coût d'un nouveau logement.

• (1340)

Jennifer McKelvie: Madame la Présidente, je suis ravie de pouvoir parler de mon ancien poste de mairesse adjointe de Toronto. En collaboration avec nos partenaires, nous avons adopté un plan ambitieux pour le logement abordable dans la ville de Toronto. Nous avons également adopté des règles autorisant les multiplexes et les logements à locataires multiples dans toute la ville. Nous avons réduit les formalités administratives. Nous avons amélioré le zonage afin de faciliter la construction. Nous avons également transformé nos processus afin d'accélérer la délivrance des permis et des autorisations.

Nous avons démontré ce qui est réalisable. Nous allons mettre cela en œuvre dans le cadre d'ententes conclues avec les municipalités d'un bout à l'autre du pays, et j'ai hâte de collaborer avec tous nos partenaires municipaux à cet égard.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Madame la Présidente, on vit la pire crise du logement des dernières décennies et le gouvernement vient se vanter et dire qu'on va créer une nouvelle structure: Maisons Canada.

Le directeur parlementaire du budget nous dit que Maisons Canada va permettre de créer seulement 26 000 nouveaux logements, alors qu'il en faut 690 000. Y a-t-il quelqu'un qui sait compter de l'autre bord? Pourtant, le premier ministre est expert en finances.

On ne répond même pas à 5 % de la crise. Est-ce un plan pour faire semblant qu'on travaille vraiment sur la crise ou est-ce plus un plan pour manipuler l'opinion publique afin qu'on pense que les libéraux sont vraiment bons?

Jennifer McKelvie: Madame la Présidente, la création de Maisons Canada en tant que société d'État offre la flexibilité et l'autonomie juridique et opérationnelle nécessaires pour remplir son

Ordres émanant du gouvernement

mandat tout en maintenant un cadre clair de responsabilité envers le gouvernement. Elle permet à Maisons Canada de détenir des actifs de manière indépendante, d'investir et de s'engager dans des transactions financières complexes.

Maisons Canada est conçue pour faire plus que financer des projets individuels; c'est une nouvelle façon de faire des affaires. Son objectif est de débloquer des occasions partout au pays en s'associant au marché pour identifier et développer des solutions de logement à fort impact.

[Traduction]

Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, je sais que le gouvernement libéral parle de Maisons Canada, mais ce programme a entre autres comme problème l'absence de fonds réservés à des logements au loyer indexé sur le revenu. D'une part, les libéraux se plaignent des campements, mais de l'autre, ils excluent du programme les personnes les plus marginalisées, celles qui ont le plus besoin d'un logement et dont la situation en matière de logement est la plus précaire.

J'aimerais que ma collègue explique pourquoi le gouvernement omet ces personnes.

Jennifer McKelvie: Madame la Présidente, nous sommes tout à fait déterminés à accroître l'offre de logements de transition et de logements supervisés. Une enveloppe de 1 milliard de dollars est prévue à cet effet dans le cadre de Maisons Canada. Nous avons hâte que nos partenaires nous proposent des terrains. Nous fournirons les capitaux nécessaires, mais un soutien opérationnel de la part des provinces est indispensable.

Karim Bardeesy (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Madame la Présidente, je suis ravi de prendre la parole en faveur du projet de loi qui donne déjà des résultats dans ma circonscription, Taiaiko'n—Parkdale—High Park. Je tiens à parler plus particulièrement du quartier de Parkdale dans ma circonscription qui, depuis des décennies, accueille de nouveaux arrivants, notamment des personnes fuyant la persécution et la violence ainsi que des personnes ayant des problèmes de santé mentale. Autrefois, ce quartier accueillait les résidents les plus aisés du centre-ville de Toronto, à l'époque où il avait encore son caractère champêtre, puis il est devenu un lieu d'accueil pour des personnes venues du monde entier. Parkdale est un petit coin de la circonscription, délimité par les rues Dufferin, Roncesvalles, Queen et King.

La population du quartier Parkdale a diminué entre 2016 et 2021 parce que dans certains secteurs du quartier, des immeubles, surtout les vastes manoirs reconvertis en plusieurs logements, ont été transformés en maisons unifamiliales. Cette pratique, combinée aux besoins en matière de santé, aux besoins des immigrants et des réfugiés, ainsi qu'aux besoins des artistes de notre collectivité, a vraiment engendré tout un défi pour les habitants de la circonscription, y compris ceux du quartier Parkdale. La collaboration entre le gouvernement et le secteur social, dans le cadre du partenariat mentionné par ma collègue, a donné et continue de donner des résultats.

Ordres émanant du gouvernement

J'aimerais simplement mentionner quelques projets en cours qui sont financés grâce à Maisons Canada et à des programmes mis en place par le gouvernement actuel. La Dunn House, que mon collègue, le ministre du Logement, a déjà mentionnée, compte 51 logements à loyer indexé sur le revenu; 14 millions de dollars ont été accordés dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement Initiative pour la création rapide de logements, en partenariat avec l'organisme Fred Victor et le Réseau universitaire de santé. Ce projet change la vie de 51 résidents qui ont des besoins complexes en matière de santé et leur offre des services de soutien complets en matière de logement et de soins de santé.

Nous construisons déjà un autre projet juste à côté, au 11 avenue Brock, avec le Parkdale Activity Recreation Centre comme partenaire de mise en œuvre, grâce à un financement du gouvernement fédéral. Ce projet comprend 42 logements à loyer indexé sur le revenu et bénéficie d'un financement de 21,6 millions de dollars. Le projet Green Phoenix II est aussi situé dans Parkdale. Il offrira 92 nouveaux logements abordables grâce à un financement de 14,6 millions de dollars; la Parkdale United Church Foundation agira à titre de partenaire. Le mois dernier, j'ai annoncé avec mes collègues la deuxième phase du projet Dunn House. Tout comme la première phase, ce projet sera réalisé dans le quartier de Parkdale. Il comptera 54 logements à loyer indexé sur le revenu destinés aux personnes âgées ayant des besoins de santé complexes. Ce projet recevra un montant de 21,6 millions de dollars, et se fera en collaboration avec le Réseau universitaire de santé.

Ces projets sont réalisés grâce à des fonds de multiples sources et à un certain nombre d'initiatives. La phase 2 du projet Dunn House fait intervenir Maisons Canada. Lorsque j'entends les députés d'en face dire qu'il y a trop de bureaucratie, je leur dis de venir dans Parkdale pour constater les progrès qui sont réalisés actuellement avec les institutions et les divers types de fonds. Lorsque j'entends les députés d'en face dire qu'on ne va pas assez vite, je leur dis de venir dans Parkdale pour voir les habitations qui sont en construction en ce moment ainsi que celles qui ont été promises.

Lorsque j'entends dire que ce genre de format relève de la bureaucratie, je dis qu'il faut aller dans Parkdale pour apprendre des habitants de Dunn House, qui ont constaté une réduction de 52 % des visites aux urgences et de 79 % du nombre de jours d'hospitalisation. On prévoit des économies annuelles de 2,1 millions de dollars. Il faut venir dans Parkdale pour rencontrer les résidents des établissements en question, de ces projets empreints de dignité qui, avec le soutien de toute la collectivité, offrent des logements, des soins et de la nourriture.

Maisons Canada bâtit un quartier Parkdale fort, un quartier qui fait partie intégrante de notre ville. J'ai hâte de voir les nouveaux projets proposés se concrétiser le long de la rue Queen Ouest et du Queensway, comme le projet Parkdale People's Place, le centre de santé communautaire Parkdale Queen West et le projet Swansea Mews. Tous visent à fournir aux habitants de Parkdale les logements qu'il leur faut pour vivre dans la dignité, ainsi qu'à ouvrir des débouchés économiques et à créer des emplois.

Quand j'entends dire que la création d'une autre agence n'a pas d'allure, je lance une invitation à venir dans Parkdale pour constater tout l'argent qui y est investi et qui contribue à bâtir des logements, à générer des emplois, à restaurer la dignité et à permettre aux gens d'accéder aux services dont ils ont besoin. Je les invite à venir voir comment la collectivité entière, motivée par ces fonds et capable d'y accéder, en profite pour construire des logements, aider les gens

à repartir à neuf et ranimer le sentiment de sécurité si cher aux habitants de chez nous.

• (1345)

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ):

Madame la Présidente, on a ici un gouvernement qui veut combattre des crises. Toutefois, écoutons bien ce que dit le directeur parlementaire du budget. Il dit que la crise ne sera pas combattue parce que les actions du gouvernement sont insuffisantes.

Le gouvernement veut créer 26 000 nouveaux logements alors qu'il en faut 690 000. Pour l'expliquer à mes collègues qui sont bons en mathématiques de l'autre côté, cela veut dire qu'on répond à 5 % à peine de la crise. Le directeur parlementaire du budget nous dit que ça va être modeste, la création de Maisons Canada.

Mon collègue nous fait-il un exercice de communication publique ou veut-il régler une crise?

Karim Bardeesy: Madame la Présidente, c'est un effort qui aide à changer des vies. Quand j'énumère les 51 logements du projet Dunn House, les 42 logements du 11 avenue Brock, les 92 logements du Green Phoenix II, ce n'est pas une histoire, ce n'est pas un exercice de communication. Ce sont des vies qui sont changées.

Je pense que c'est l'obligation de chaque député à la Chambre de lutter pour sa communauté et de s'assurer que les fonds dédiés à Maisons Canada dans le budget vont à sa communauté.

• (1350)

[Traduction]

Jennifer McKelvie (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.):

Madame la Présidente, je me demande si le député peut parler de l'importance des partenariats. Le projet Dunn House est un bel exemple de partenariat entre différents gouvernements et organismes. Tout à l'heure, l'opposition a parlé de passer outre aux droits et aux responsabilités des municipalités.

Je me demande si le député peut parler de l'importance des partenariats.

Karim Bardeesy: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de l'excellent travail qu'elle a accompli pour établir le partenariat que nous entretenons avec la Ville de Toronto. La phase 2 du projet Dunn House, qui, comme nous l'avons annoncé dans notre région à peine neuf mois après les élections, a reçu du financement de Maisons Canada, a réussi à attirer des fonds du gouvernement provincial pour les aides en santé dont on a besoin.

Un dernier élément des partenariats qui est très important et que nous tenons parfois un peu pour acquis, c'est le partenariat avec la population, avec les voisins. La construction de logements s'inscrit dans le contexte des quartiers, avec leur histoire et les personnes qui entretiennent divers liens avec eux, des liens qu'ils ont parfois tissés il y a très longtemps et parfois en tant que nouveaux arrivants. La population s'est mobilisée avec les résidents de Dunn House et ses partenaires, le Réseau universitaire de santé, le centre Fred Victor, la West Neighbourhood House, Centraide et d'autres. C'est ainsi que l'on mène les projets de logements à bien. C'est vraiment le partenariat entre les organismes et leurs voisins, en concertation avec les travailleurs de la santé et les résidents, qui permet à ces organismes d'accomplir leur travail pour faire construire des logements.

Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, mon collègue a dit que pour voir comment tout fonctionne, nous devrions aller dans sa circonscription. J'aimerais pour ma part qu'il vienne dans la mienne, Winnipeg-Centre, sur l'avenue Selkirk, l'épicentre de la crise des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones assassinées ou portées disparues, où nous essayons d'obtenir du soutien pour le North End Women's Centre. Le financement de ce centre sauverait des vies. Le gouvernement libéral ne s'est pas engagé à le financer. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que le quartier restera l'épicentre de cette crise et que des femmes autochtones continueront de disparaître et de se faire tuer.

Je me demande si mon collègue peut me dire s'il est vraiment sérieux au sujet de son plan pour le logement, si les libéraux feront quoi que ce soit pour changer de cap, puisque le gouvernement n'a pas investi un sou pour mettre fin au génocide des femmes et des filles autochtones, qui perdure, et s'ils vont enfin se décider à financer le North End Women's Centre.

Karim Bardeesy: Madame la Présidente, je sais que les députés winnipegais de ce côté-ci de la Chambre soutiennent très activement des projets, en particulier des projets de logement, à Winnipeg. La prochaine fois que je serai dans la région, je serai ravi de discuter, avec ma collègue et avec les députés de Winnipeg de ce côté-ci de la Chambre, des besoins qui existent.

Je sais que, dans Taiaiaiko'n—Parkdale—High Park, en particulier dans le quartier Parkdale, on répond aux besoins mentionnés par la députée en partie grâce aux projets de logement dont j'ai parlé.

Jonathan Rowe (Terra Nova—Les Péninsules, PCC): Madame la Présidente, ça fait presque neuf mois que je suis ici, et c'est au moins la troisième fois que je prends la parole à la Chambre au sujet du logement.

Je n'arrive pas à croire à quel point les libéraux brassent de l'air à la Chambre. Il y en aurait presque assez pour faire décoller la montagne Remax, alors que la disponibilité et l'abordabilité des logements diminuent partout au pays. Les notes d'allocution sont interminables. Les conférences de presse sont peaufinées. Les annonces sont des plateaux de tournage tape-à-l'œil qui sont rapidement déconstruits par la suite.

Chez moi, à Terre-Neuve-et-Labrador, les tentes sont bien réelles, les listes d'attente sont bien réelles et l'itinérance est bien réelle. Des centaines d'hommes, de femmes et même d'enfants sont en situation d'itinérance dans ma province. Des centaines de jeunes sont sur la liste d'attente pour obtenir une place dans un refuge d'urgence, et les refuges d'urgence sont pleins. Ce n'est pas seulement une statistique. C'est un échec, et c'est ce gouvernement qui en est responsable. Après huit ans, après que les libéraux ont annoncé des investissements de plusieurs milliards et mis en place une stratégie après l'autre, le logement est moins abordable et moins accessible que lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir.

Dans ma province, les jeunes familles ne demandent pas à vivre dans de luxueux appartements en copropriété. Elles veulent une première maison modeste, un endroit où élever leurs enfants et bâtir leur vie. Malheureusement, elles se heurtent à l'inflation, à des formalités administratives, à des obstacles et à des politiques fédérales qui font augmenter le coût de la vie et le coût de la construction à chaque étape. Les libéraux disent qu'ils investissent, mais si nous investissons des milliards et que le sans-abrisme augmente, ce n'est pas un investissement. C'est de l'incompétence.

Ordres émanant du gouvernement

Au cours des neuf derniers mois passés ici, à Ottawa, j'ai appris que les libéraux aiment choisir les gagnants et les perdants. *Pinocchio* doit être leur film préféré, parce que tout ce qu'ils veulent, c'est tirer les ficelles dans presque tous les aspects de la vie quotidienne des Canadiens.

Dans ma circonscription, des entrepreneurs demandent des fonds fédéraux pour construire des logements à loyer modéré. Cela peut sembler formidable, mais cela crée tellement de bureaucratie, de formalités administratives et d'inégalités. Par exemple, deux entrepreneurs de collectivités voisines demandent tous deux un financement pour, disons, 10 logements à près de 50 000 \$ chacun. Quel cadeau formidable de la part du gouvernement fédéral! Je commence à penser que les libéraux aiment le rouge, car il leur rappelle qu'ils peuvent enfiler leur manteau pour jouer les Pères Noël.

Cependant, voici le problème: un de ces entrepreneurs n'a pas obtenu de financement, les 10 logements vont à une collectivité voisine, et cet entrepreneur comme sa collectivité se retrouvent sans rien. Pourquoi les deux demandeurs n'ont-ils pas obtenu cinq logements chacun? Les processus de demande sont loin d'être transparents. Peut-être qu'il faut être proche des libéraux ou donateur du Parti libéral pour obtenir ces fonds.

Nous, les conservateurs, ne cessons de nous battre pour la transparence et l'équité, la Loi fédérale sur la responsabilisation de 2006 en étant un très bel exemple. Nous nous battons pour des politiques et des programmes qui encouragent tout le monde à l'égalité, plutôt que de choisir les gagnants et les perdants et de ne faire bénéficier que quelques-uns de mesures d'incitation. Nous voulons collaborer avec les provinces pour réduire la TPS sur toutes les maisons neuves de moins de 1,3 million de dollars. Il s'agit de mesures qui profitent à tous les Canadiens: pas de demandes, pas de processus de sélection et pas de favoritisme.

• (1355)

Le Canada dispose de vastes étendues de terres. Nous avons un taux de chômage élevé et une forte demande en logements. Lorsque nous interrogeons les constructeurs immobiliers sur les difficultés rencontrées, ils soulèvent systématiquement le problème des formalités administratives et de la bureaucratie. Les promoteurs immobiliers consacrent des années et des milliers de dollars à essayer d'acquiescer des terrains et d'obtenir des permis et des autorisations, sans parler des droits d'aménagement à payer, et ils doivent souvent traiter avec trois ordres de gouvernement. Tout ce qu'ils veulent, c'est que le gouvernement et les bureaucraties se tassent du chemin, mais le gouvernement libéral veut faire le contraire. Chaque solution qu'il propose aggrave le problème en créant davantage de bureaucratie.

Le gouvernement de Justin Trudeau a mis en œuvre la Stratégie nationale sur le logement. Elle n'a pas fonctionné. Le prix des logements a continué de grimper à des niveaux bien supérieurs à ceux de nos voisins, les États-Unis. Après avoir fait campagne en promettant qu'ils seraient un gouvernement complètement différent, les libéraux sont revenus à la Chambre et ils ont décidé de continuer de faire la même chose. Cela a conduit à la création d'un projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-227, qui alourdirait les formalités administratives.

Déclarations de députés

Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, nous sommes ici pour débattre du projet de loi C-20, qui alourdit encore une fois la bureaucratie. Si les libéraux continuent de venir à la Chambre pour nous jeter de la poudre aux yeux en présentant les mêmes projets de loi, je n'ai d'autre choix que de prononcer le même discours, mais d'apparence différente.

Monsieur le Président, j'aimerais poursuivre mon intervention, mais je partagerai mon temps de parole avec un autre député par la suite.

Les libéraux présentent ce nouveau projet de loi pour donner l'illusion qu'ils s'engagent directement dans la lutte contre le problème qu'ils ont eux-mêmes créé. En 2017, les libéraux ont lancé la Stratégie nationale sur le logement, gérée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. S'ils ont déjà la solution, pourquoi ont-ils besoin de reformuler le même vieux plan? Ils ont dépensé 150 milliards de dollars pour construire seulement 170 000 logements. Cela représente 676 000 \$ par logement. L'argent a été gaspillé dans la bureaucratie. Maintenant, ils souhaitent créer une nouvelle société d'État pour bâtir physiquement les logements, ce qui leur permettra d'y mettre encore plus le nez et d'exercer encore plus d'influence. Mais voici le problème: ils ont déjà une société d'État qui s'occupe de cela.

Tout ce que fait le projet de loi, c'est fusionner la Stratégie nationale sur le logement, qui a échoué, et la Société immobilière du Canada, qui a échoué, en une seule société. C'est le raisonnement des libéraux: prendre deux choses ratées, les combiner et prétendre que le résultat réussira. En réalité, c'est comme s'ils essayaient de construire une moto avec deux pneus à plat. Les députés peuvent-ils imaginer combien de logements auraient pu être construits si les libéraux avaient collaboré avec les conservateurs pour supprimer la TPS sur les nouvelles maisons?

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

HOMMAGE À UN PÈRE

Tom Osborne (Cape Spear, Lib.): Monsieur le Président, pour la plupart des gens, le héros à qui je tiens à rendre hommage aujourd'hui ressemblerait à une personne ordinaire qui connaît du succès dans sa vie professionnelle. Cet homme a joué un rôle déterminant dans l'adhésion de St. John's à l'association des agents immobiliers et au service d'inscriptions multiples. Il a été président du conseil d'administration et en a été le membre ayant les plus longs états de service, soit 56 ans.

Il a également été directeur de l'Association canadienne de l'immobilier et conseiller municipal à St. John's, et il a été juge de la citoyenneté canadienne. Il a reçu un don d'organe et a survécu à un cancer, mais ce dernier est de retour. Cependant, ces choses ne sont pas ce qui fait de lui un héros.

Il est l'âme sœur de son épouse depuis 64 ans, ainsi qu'un père et un grand-père aimant. Il a enveloppé sa famille de sa cape. Il est notre héros. Le parcours de mon père avec sa famille est significatif, et, même s'il a des problèmes de santé, il a la force et le sourire d'un héros.

LE POUVOIR DES MOTS

Glen Motz (Medicine Hat—Cardston—Warner, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, les mots vont plus loin et plus vite que jamais, ce qui leur permet de survivre au moment présent. Les mots qui sortent de notre bouche ont un effet immédiat et ne sont pas inoffensifs. Nous avons tous prononcé des mots que nous regrettons.

Nos mots créent un élan qui mène au bien ou à la destruction. Nous pensons prouver notre force par des mots francs, directs et sans censure. Le livre des Proverbes, chapitre 18, nous dit que « la mort et la vie sont au pouvoir de la langue », qui a la capacité de construire ou de démolir. Les mots qui expriment la colère sont tranchants, les mots qui expriment l'arrogance sont méprisants, et les mots qui expriment la peur sont méfiants.

La personne sage s'exprime en paroles modérées, réfléchies et utiles et comprend que la retenue ou le silence ne sont pas synonymes de faiblesse. Les mots mesurés sont porteurs d'autorité parce qu'ils sont choisis et non prononcés sous le coup de l'impulsivité. Le leadership, ce n'est pas parler fort, c'est tracer une ligne de conduite. Une personne sage utilise sa langue pour apporter clarté, courage, rectitude et espoir. Elle comprend que la vérité exige à la fois de la conviction et de l'attention.

Que nos mots, dans cette enceinte et pour toujours, expriment la vie.

LES TECHNOLOGIES QUANTIQUES

L'hon. Jenna Sudds (Kanata, Lib.): Monsieur le Président, j'ai récemment eu l'occasion d'assister au congrès Quantum Days, où des chercheurs, des entrepreneurs et des chefs de file de l'industrie de partout au Canada se sont réunis pour présenter la crème des innovations canadiennes.

Le Canada est un chef de file mondial dans le domaine de la recherche quantique, et ce rôle est important. Les technologies quantiques façonneront l'avenir des communications sécurisées, de l'informatique de pointe, de la détection et des matériaux. Elles sont essentielles à la croissance économique, à la stratégie industrielle de défense et à la protection de la sécurité nationale.

En investissant dans les talents canadiens, en soutenant les entreprises locales et en renforçant les partenariats entre le milieu universitaire, l'industrie et le gouvernement, nous veillons à ce que le Canada développe et conserve les capacités nécessaires pour protéger ses données, défendre ses infrastructures et demeurer concurrentiel.

L'avenir quantique du Canada est prometteur, et nous continuerons de faire en sorte qu'il se dessine ici, chez nous.

HOMMAGE À UN BÂTISSEUR

Dan Muys (Flamborough—Glanbrook—Brant-Nord, PCC): Monsieur le Président, c'est pour moi un véritable honneur de rendre hommage à Peter Turkstra, un leader, un bâtisseur et un philanthrope pour sa collectivité. La semaine dernière, j'ai assisté au déjeuner-causerie organisé par la West End Home Builders Association, à Hamilton. À cette occasion, Peter Turkstra a été intronisé au temple de la renommée de cette organisation pour ses décennies de leadership et d'excellence dans le secteur de la construction.

Cet honneur est bien mérité, car son entreprise, Turkstra Lumber, est une institution dans l'industrie. Toutefois, dans son discours d'acceptation, M. Turkstra a très clairement sonné l'alarme au sujet de la crise dans le secteur de la construction. Il a souligné que le secteur de la construction domiciliaire au Canada est ravagé par les taxes et la bureaucratie excessives des libéraux au pouvoir à Ottawa ainsi que par les lourdeurs administratives des provinces et des municipalités.

M. Turkstra a exprimé la profonde douleur qu'il ressent quand il doit se résigner à mettre à pied des gens de métier expérimentés et loyaux à cause de cette crise. Parallèlement, d'innombrables jeunes canadiens ont renoncé au rêve d'accéder à la propriété. Quelle tristesse. Cette crise n'est pas causée par un problème de demande; elle est causée par un problème de fiscalité excessive.

Répondons au cri du cœur de M. Turkstra en supprimant la TVH sur toutes les maisons neuves, en réduisant les droits d'aménagement et en allégeant les formalités administratives.

Je félicite et remercie M. Turkstra.

LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Karim Bardeesy (Taiaiko'n—Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour rendre hommage à quelques-uns des pionniers de la culture noire et afro-canadienne de Taiaiko'n—Parkdale—High Park.

Pendant des décennies, Mme Rita Cox a dirigé la succursale de Parkdale de la bibliothèque publique de Toronto, où elle a mis sur pied une collection du patrimoine des Noirs et des Antillais, qui comprend plus de 16 000 objets. Encore aujourd'hui, elle nous met en contact avec la littérature et le savoir, notamment en ayant donné son nom à une école sur l'avenue Jameson.

La galerie d'art BAND, la seule au Canada à présenter essentiellement des artistes noirs et à être dirigée par des personnes noires, a déménagé sur l'avenue Brock dans Parkdale, où elle exposera bientôt des œuvres de visuels noirs. Je l'ai visitée la semaine dernière. Grâce au financement du Fonds du Canada pour les espaces culturels du gouvernement, la galerie deviendra un lieu axé sur la communauté et entièrement accessible. Ce sera un espace de qualité muséale.

Ce projet est l'idée d'un groupe influent de femmes, dont Karen Carter, Claudia Pensa Bowen et Joséphine Denis. Pendant les travaux de rénovation, il est possible de voir l'exposition *A Kind of Order* à la gare Union de Toronto. Sélectionnées et organisées par Joséphine Denis, les œuvres sont entre autres signées par Timothy Yanick Hunter, un citoyen de ma circonscription.

En ce 30^e Mois de l'histoire des Noirs au Canada, ce sont les récits des Noirs qui donnent vie à la culture noire.

● (1405)

LA NUIT LA PLUS FROIDE DE L'ANNÉE

John Nater (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le Président, samedi prochain aura lieu la marche annuelle de financement La Nuit la plus froide de l'année. Partout au Canada, les participants marcheront dans le froid et la neige pour soutenir les personnes qui souffrent, qui ont faim et qui sont sans abri.

Déclarations de députés

Cette année, j'ai hâte de participer à la marche organisée à St. Marys pour soutenir le marché St. Marys Nourish et les intervenants communautaires. À Stratford, les fonds recueillis soutiendront l'organisme Shelterlink Youth Services et le Stratford Connection Centre. À North Perth, ils soutiendront l'action pour le logement et les sans-abris à North Perth, par l'intermédiaire de Centraide. Enfin, à Minto-Mapleton, ils appuieront le travail du Centre de ressources communautaires de Wellington-Nord et du Centre Wellington. Grâce à ces quatre événements, plus de 850 participants ont déjà recueilli plus de 250 000 \$.

Dans un contexte où la crise nationale du logement empêche beaucoup de Canadiens de trouver un endroit sûr et abordable où vivre, les besoins sont plus grands que jamais. Nous remercions tous ceux qui se sont inscrits à la marche ou qui ont fait des dons. J'ai hâte de voir tous les participants, la tête bien au chaud sous leur tuque, ce samedi.

MICHAEL KIERAN

Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Monsieur le Président, Michael Kieran était un homme de foi et un homme de science — un être brillant et pourtant humble.

Diplômé en physique nucléaire, il a consacré sa vie professionnelle à gérer la complexité de grands systèmes de transport, d'abord en tant qu'associé à KPMG, puis pendant de nombreuses années au Chemin de fer Canadien Pacifique, et plus tard en tant que consultant sur des projets de transport spéciaux.

Homme dévoué, M. Kieran était un pilier de la communauté catholique anglophone de Montréal, siégeant au conseil d'administration du Pillars Trust pendant 19 ans, dont neuf à titre de président. L'engagement communautaire de M. Kieran s'étendait également à la politique.

Il a milité activement au sein du parti et a occupé à deux reprises le rôle d'agent officiel pour le député de Lac-Saint-Louis.

Les personnes à la recherche de conseils avisés se tournaient vers M. Kieran en raison de sa gentillesse et de ses riches expériences personnelle et professionnelle.

Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse Shirley, à sa fille Melissa, à son fils Philip et à ses petits-enfants qui faisaient sa grande fierté.

LE MEXIQUE

Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, chaque hiver, des dizaines de milliers de Canadiens se rendent au Mexique pour échapper au froid et passer des moments inoubliables avec leurs proches. Hier, dans l'État de Jalisco, notamment à Guadalajara, à Puerto Vallarta et dans les environs, les activités normales des Canadiens sur les plages du Mexique ont laissé place à la peur et à l'angoisse quand des violences ont éclaté dans toute la région.

Les députés gardent tous les Canadiens au Mexique dans leurs pensées et leurs prières, et nous nous engageons tous à œuvrer à leur retour en toute sécurité. En tant qu'ancienne diplomate, je suis consciente du travail considérable que nos agents consulaires locaux réalisent en ce moment, et je demande au gouvernement de continuer à fournir les ressources et l'aide nécessaires sur le terrain.

Déclarations de députés

Je demande aux Canadiens qui se trouvent au Mexique de s'inscrire auprès du registre des Canadiens à l'étranger et de suivre les conseils des autorités locales. Je prie pour la paix, la stabilité et la sécurité de tous au Mexique.

[La députée s'exprime en espagnol.]

* * *

[Français]

LA SITUATION AU MEXIQUE

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, nous sommes tous préoccupés par les attaques d'un cartel de drogue à Puerto Vallarta et dans la région du Jalisco. Nous sommes de tout cœur avec la population mexicaine, qui se retrouve encore prise entre les feux croisés.

Cependant, nous sommes évidemment inquiets pour les milliers de Québécois et de Canadiens qui doivent aujourd'hui se confiner dans leur hôtel ou leur maison pour fuir les violences. Alors que les routes sont bloquées et que l'espace aérien est fermé, le Bloc québécois invite lui aussi les touristes et les ressortissants à la plus grande prudence et à respecter les consignes des autorités locales.

Cependant, ça ne suffit pas pour ces gens et pour leurs familles. Ils veulent savoir quand ils pourront rentrer et ils veulent savoir ce que fait leur gouvernement pour s'en assurer. Ça ne suffit pas d'espérer que la situation se calme dans les prochains jours: on n'a aucun contrôle là-dessus. Ça prend un plan d'action en collaboration avec le Mexique pour rapatrier les nôtres dans les plus brefs délais. À cet effet, la ministre peut compter sur notre entière collaboration.

* * *

• (1410)

[Traduction]

LE RÉGIME D'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DE L'ONTARIO

Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Monsieur le Président, les étudiants de Mississauga—Erin Mills disent sans équivoque que la décision de Doug Ford de sabrer les subventions du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario, ou RAFEO, tout en augmentant les prêts étudiants a des conséquences désastreuses. Ce changement touchera des centaines de milliers d'étudiants qui comptent sur le RAFEO pour pouvoir faire des études postsecondaires et avoir des chances égales de réussir.

Hier, une membre de mon conseil jeunesse de Mississauga—Erin Mills qui est étudiante en sciences de la santé — on ne parle pas de quelqu'un qui tresse des paniers ici — a dit qu'elle s'attendait maintenant à devoir assumer une dette supplémentaire de plus de 10 000 \$, ce qui l'obligerait à retarder ses études supérieures et à revoir son cheminement. À cause de ces politiques, des étudiants s'endettent davantage et ils ont plus de difficulté à acquérir les compétences dont notre économie a besoin.

Le gouvernement fédéral finance à 60 % les prêts du RAFEO, et cette partie des prêts n'est pas touchée, mais le gouvernement de l'Ontario doit comprendre que soutenir les jeunes, c'est aussi soutenir notre économie. Les étudiants méritent qu'on leur donne la chance de réussir au lieu de leur mettre des bâtons dans les roues.

Aujourd'hui, je demande à Doug Ford de prendre la décision qui s'impose en annulant les mesures proposées afin que les jeunes aient des chances égales de réussir.

LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE

Matt Strauss (Kitchener-Sud—Hespeler, PCC): Monsieur le Président, il y a 21 ans, les habitants de Kitchener, en Ontario, ont été choqués d'apprendre qu'une tuerie avait eu lieu dans leur collectivité. Le sataniste autoproclamé Michael Sirois s'est présenté au domicile de Verna, 87 ans, qu'il avait connue à l'église. Il l'a poignardée 27 fois ainsi que Randy, 47 ans, y compris dans les yeux.

Danny Penner est le frère de Randy. Il m'a fait part du traumatisme incommensurable que ces meurtres continuent de causer dans sa famille. À la mémoire de son frère, il s'est engagé à maintes reprises à prendre la parole lors des audiences de libération conditionnelle de Michael Sirois. La semaine dernière, Danny avait réservé un vol pour assister à l'audience qui était prévue, mais celle-ci a été annulée à la dernière minute par respect pour la santé mentale du tueur en série psychotique.

Le système de justice ne rend pas justice. La libération conditionnelle ne devrait même pas être envisagée pour ce crime. Pourquoi les libéraux ne réforment-ils pas le système de libération conditionnelle par respect pour le traumatisme de la famille endeuillée plutôt que la prétendue santé mentale d'un tueur psychotique?

* * *

[Français]

LA SEMAINE SCOUTE 2026

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui afin de souligner la Semaine scout 2026, qui a été célébrée partout au pays du 16 au 22 février dernier sous le thème « Le scoutisme, une fierté qui nous unit! ».

Depuis des générations, le mouvement contribue à former des jeunes engagés, responsables et solidaires au moyen d'activités de plein air, de bénévolat et de projets communautaires. Il développe le leadership, la résilience et l'esprit d'équipe, des qualités essentielles pour bâtir le Canada de demain. La fin de cette semaine coïncide avec la Journée du fondateur en hommage à Robert et Olave Baden-Powell, qui ont joué un rôle déterminant dans le développement du guidisme et dans l'engagement des jeunes filles au sein du mouvement.

Je tiens à remercier les bénévoles, les chefs et les cheftaines qui accompagnent nos jeunes avec dévouement. Ensemble, continuons de bâtir un Canada fort.

* * *

[Traduction]

L'ABORDABILITÉ DES ALIMENTS

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Monsieur le Président, sous le premier ministre, le prix des aliments a augmenté brutalement de 7,3 %. Le Canada est maintenant le pays du G7 où l'inflation alimentaire est la plus forte.

C'est un problème canadien. Soixante-dix pour cent de tous les aliments sont produits au pays. Nous produisons 80 % des aliments transformés consommés au pays.

Les conservateurs ont un plan favorisant l'abordabilité des aliments qui repose sur l'élimination des taxes libérales cachées sur les aliments, comme la taxe sur le carbone pour les industries qui s'applique aux équipements agricoles, aux engrais et aux transformateurs de produits alimentaires. Il faut arrêter d'imposer la taxe liée à la norme sur les combustibles aux agriculteurs, aux camionneurs et à tous ceux qui transportent notre nourriture. Il faut abandonner la taxe sur l'emballage des aliments, qui coûte 1,3 milliard de dollars par an aux Canadiens. Notre plan vise à réduire les taxes qui se répercutent sur le prix des aliments afin que les Canadiens puissent recommencer à manger des repas nutritifs et abordables.

Le premier ministre travaillera-t-il avec nous pour atteindre cet objectif? Les Canadiens veulent le savoir.

ARNOLD SYLLIBOY

Jaime Battiste (Cape Breton—Canso—Antigonish, Lib.): Monsieur le Président, samedi, une communauté s'est réunie pour rendre hommage à la vie et à l'héritage d'Arnold Sylliboy, qui est décédé il y a un an.

Arnold Sylliboy aimait rassembler les gens pour une bonne cause et de bons moments. Il participait avec détermination à n'importe quel concours ou compétition sportive et, en même temps, il avait la capacité d'apporter de la joie et des rires dans chaque situation. Arnold Sylliboy était un leader bienveillant, un sportif-né et un bénévole dévoué. On se souviendra affectueusement de lui pour sa grande empathie et sa capacité d'écoute. Ces qualités l'ont naturellement amené à exceller dans ses rôles d'intervenant des services à la jeunesse, de travailleur social, de coiffeur et de membre de mon personnel. On ne pourrait rêver d'un compagnon de route plus loyal.

Ses proches ont organisé un tournoi de quilles en son honneur afin de collecter des fonds pour sa communauté et pour une bourse commémorative destinée aux élèves d'une école secondaire.

Il n'y a pas de mots pour dire au revoir en langue micmaque. On dit seulement « nous te reverrons ».

[Le député s'exprime en micmac et fournit le texte suivant:]

N'multisnen ap Nitap. Kesalulek.

[Le député fournit un texte en anglais dont voici la traduction:]

Nous te reverrons, cher ami. Nous t'aimons.

[Traduction]

• (1415)

LES SERVICES DE SANTÉ POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Tony Baldinelli (Niagara Falls—Niagara-on-the-Lake, PCC): Monsieur le Président, les demandeurs d'asile déboutés ne devraient pas bénéficier de meilleurs soins de santé que les Canadiens qui ont cotisé à un système toute leur vie. C'est une question de bon sens.

À un moment où 6 millions de Canadiens n'ont pas les moyens de consulter un médecin de famille et attendent des soins, il est inacceptable que de faux demandeurs d'asile reçoivent de meilleurs soins de santé que nos concitoyens. Alors que plus de 13 000 habitants de Niagara Falls sont contraints de recourir à une banque ali-

mentaire et que le refuge pour sans-abri de la région, le Coronation Centre, est plein à craquer, pourquoi le gouvernement offre-t-il de meilleurs services de santé aux non-Canadiens qu'aux citoyens qui en ont désespérément besoin?

Les conservateurs ont découvert ce gâchis dans le secteur de la santé, et nous avons proposé des solutions, notamment la suppression des prestations fédérales pour les demandeurs non admissibles, sauf en cas d'urgence médicale. Les conservateurs veilleront à ce qu'il y ait suffisamment d'emplois, de logements et de services de santé pour les Canadiens avant d'accueillir de nouveaux immigrants, et nous rétablirons la compassion et l'équité dans le système canadien d'octroi de l'asile, qui est défaillant et miné par les abus.

LA RECONNAISSANCE POUR DES ACTES DE BRAVOURE

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à un citoyen qui a fait preuve d'un courage et d'une compassion extraordinaires face à un grave danger sur l'autoroute 401 près de Trenton, dans ma circonscription, Bay of Quinte, un homme que j'ai accueilli à Ottawa aujourd'hui: Isik.

Lors d'une récente tempête de neige, pendant un carambolage sur l'une des autoroutes les plus achalandées du Canada, cet homme n'a pas hésité à faire passer les besoins des autres avant les siens. En pleine tempête, il a arrêté sa propre voiture et a couru d'un véhicule à l'autre pour s'enquérir de l'état des automobilistes et les exhorter à rester calmes et en sécurité. Des témoins ont dit qu'il est retourné affronter le danger à maintes reprises pour venir en aide à des passagers coincés et blessés. Il a notamment extirpé une femme d'un véhicule en flammes et aidé un homme à se mettre à l'abri, des actes qui, selon les responsables des services d'urgence, ont sans aucun doute sauvé des vies ce jour-là. Isik lui-même a humblement minimisé ses gestes en disant qu'il ne se considère pas comme un héros, alors qu'il est bel et bien un héros.

J'invite tous les députés à se joindre à moi pour remercier Isik du courage et de la bravoure dont il a fait preuve pendant cette tempête.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, au cours de la dernière décennie, les libéraux ont ouvert la voie à des centaines de milliers de fausses demandes d'asile. Parce que les libéraux cumulent les échecs en matière d'immigration, comme l'exemple que je viens de soulever, les contribuables canadiens ont dû payer des milliards de dollars en frais d'hôtels et en prestations d'aide sociale pour ces demandes frauduleuses alors qu'ils ont du mal à accéder aux soins de santé et que les réfugiés légitimes sont laissés à leur sort. Il faut que cela cesse.

Les libéraux appuieront-ils notre motion constructive visant à rétablir l'équité et à accorder la priorité aux Canadiens qui paient pour le système de santé plutôt qu'aux faux réfugiés?

Questions orales

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse que la députée participe à cette importante discussion. Comme ce qui a été annoncé, nous avons apporté des changements au Programme fédéral de santé intérimaire pour réduire considérablement les coûts. De plus, pour mettre un frein à l'utilisation abusive du système des demandes d'asile, nous avons proposé des changements importants et présenté le projet de loi C-12. Nous allons contrôler les coûts et nous allons réellement protéger les personnes vulnérables, dans le respect de nos obligations internationales et humanitaires.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, les libéraux n'ont pas réussi à récupérer des centaines de millions de dollars volés par des fraudeurs pendant la pandémie, alors je doute fortement qu'ils arrivent à obliger de faux réfugiés visés par une ordonnance d'expulsion à rembourser leurs frais médicaux. Il faut régler ce problème.

Je pose à nouveau la question à la ministre. C'est une motion pleine de bon sens. Tout le monde l'approuve. La ministre appuiera-t-elle notre motion constructive pour veiller à ce que les Canadiens aient un meilleur accès que les faux réfugiés au système de santé pour lequel ils paient?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, afin d'assurer la viabilité du régime, nous avons apporté et nous continuons d'apporter des changements mesurés à la couverture de soins de santé. Nous avons déjà proposé un copaiement. Nous réduisons déjà le nombre de mauvais recours au système. Nous avons instauré de nombreuses mesures d'intégrité. Nous sommes présentement saisis du projet de loi C-12, et je remercie les conservateurs de l'appuyer. Il permettrait lui aussi de diminuer les mauvais recours au système. Le Canada a également des obligations internationales dont il continuera de s'acquitter, en particulier envers les personnes qui sont dans le besoin, et la plupart d'entre elles sont des enfants.

● (1420)

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Monsieur le Président, le directeur parlementaire du budget a révélé que le Programme fédéral de santé intérimaire coûtera aux contribuables plus de 1,5 milliard de dollars par année. Les libéraux ont élargi ce programme pour qu'on puisse offrir des soins de luxe comme la physiothérapie et les soins à domicile à de faux demandeurs d'asile dont les demandes bidon ont été rejetées. On offre à des demandeurs d'asile déboutés des services auxquels les Canadiens n'ont même pas droit.

Pourquoi les libéraux offrent-ils de meilleurs soins de santé aux faux demandeurs d'asile qu'aux Canadiens qui financent le système?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, en ce qui concerne le rapport du directeur parlementaire du budget, ce sont là des prévisions qui ne tiennent pas compte des changements qui seraient apportés avec le projet de loi C-12 ni des mesures provisoires en santé que nous avons proposées, y compris un copaiement et d'autres dispositions. J'attends donc avec impatience l'adoption de ces mesures.

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Monsieur le Président, pendant que les libéraux défendent l'accès à des prestations de santé de luxe pour les faux demandeurs d'asile, des millions de Canadiens attendent de recevoir des soins. Il y a des gens dans ce pays qui ne peuvent pas obtenir les soins dont ils ont besoin parce que la liste

d'attente est trop longue. Devant eux sur cette liste se trouvent des personnes qui ont présenté une fausse demande d'asile que la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a rejetée.

La ministre peut-elle expliquer aux Canadiens pourquoi les faux demandeurs d'asile passent avant eux sur la liste d'attente?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais signaler quelque chose au député, pour qui j'ai beaucoup de respect. Nous faisons partie du même comité au cours de la session précédente. En 2014, la Cour suprême a jugé que les changements apportés par le gouvernement conservateur étaient inconstitutionnels. Celui-ci avait retiré la couverture de soins de santé pour les personnes les plus vulnérables, y compris des enfants. Ce n'est pas quelque chose que nous ferons de ce côté-ci de la Chambre. Je le répète, nous mettons un frein aux abus. Nous avons mis en place des changements en proposant un copaiement. Sous le gouvernement actuel, les demandes d'asile ont diminué du tiers...

Le Président: Le député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles a la parole.

[Français]

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, après 10 ans de ce gouvernement libéral, notre système d'immigration, autrefois exemplaire, est maintenant en ruine. Nous avons découvert, au Comité permanent de la santé, que des prestataires de soins facturent aux contribuables jusqu'à cinq fois les tarifs provinciaux pour des demandeurs d'asile illégaux. Pendant ce temps, 6 millions de Canadiens n'ont pas de médecin de famille. C'est une insulte pour ceux qui ont payé des impôts toute leur vie. Un faux demandeur d'asile reçoit de meilleures prestations de santé qu'un citoyen canadien.

Est-ce que le gouvernement va enfin appuyer notre motion pour rétablir l'équité pour la santé des Canadiens d'abord?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, nous travaillons beaucoup de ce côté-ci de la Chambre pour que notre système intègre les demandeurs d'asile. Nous avons réduit d'un tiers les demandes d'asiles. Nous avons aussi introduit le projet de loi C-12. Je remercie mes collègues de nous avoir aidés dans ce projet de loi.

La bonne nouvelle est que les demandes d'asile ont diminué d'un tiers et nous ajustons notre programme afin d'en assurer la viabilité. Alors, nous continuons à travailler fort.

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, le rapport du directeur parlementaire du budget est accablant: l'explosion des coûts du Programme fédéral de santé intérimaire prouve que les libéraux ont perdu le contrôle. Le système est brisé.

Nous n'aurons pas le choix de supprimer les prestations fédérales pour les demandeurs d'asile non admissibles, sauf en cas d'urgence. De plus, nous devons nous assurer que le Canada a la capacité en logements et en soins de santé avant d'accueillir de nouveaux arrivants. Allez-vous enfin garantir qu'aucun non-résident ne bénéficie de soins de santé supérieurs à ceux de nos propres citoyens?

Le Président: Je ne suis pas en mesure de donner de garantie. Par contre, l'honorable ministre a la parole.

Questions orales

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, les chiffres que le député a cités sont des projections. Ce ne sont pas des chiffres réels. Ce sont des projections qui ne tiennent pas compte des modifications apportées au programme ni des améliorations importantes que nous apportons au système des demandes d'asile dans le projet de loi C-12. Ce travail est déjà bien avancé. Nous réduisons les coûts et nous protégerons les personnes vulnérables.

* * *

● (1425)

LES PENSIONS

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, ça coûte cher, le fiasco Cúram.

On se demandait où l'argent des Québécois allait pour que la facture du logiciel passe de 1,75 milliard de dollars à 6,6 milliards de dollars, soit presque 5 milliards de dollars en dépassements de coûts. La réponse: c'est dans les poches d'entreprises privées que l'argent va. Sur une facture totale de 6,6 milliards de dollars, il y en a 3,4 milliards, soit plus de la moitié, qui vont au privé. Pire encore, on ne sait même pas vraiment à quoi sert cet argent parce que le gouvernement refuse de dévoiler ses contrats tant aux médias qu'aux élus.

À quand une enquête publique et indépendante?

[Traduction]

L'hon. Stephanie McLean (secrétaire d'État (Aînés), Lib.): Monsieur le Président, les bloquistes disent ne pas savoir à quoi sert l'argent, mais ils siégeaient aux comités qui ont approuvé les dépenses. Ils savent que l'argent a servi à achever la transformation d'un système vieux de 60 ans. Si nous avions laissé ce système en place, les gens ne recevraient pas leurs prestations. Le programme n'entraîne pas de dépassement de coûts, comme ils le prétendent. Il a coûté un peu plus de 1,4 milliard de dollars, et la conversion de la Sécurité de la vieillesse est maintenant terminée. Le montant dont ils parlent concerne une approbation théorique pour une éventuelle transformation de quatre systèmes. Le système de la Sécurité de la vieillesse est maintenant prêt, nous sommes en train d'assurer la transition des gens et il n'y a pas de dépassement de coûts.

[Français]

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, il n'y a tellement pas de dépassements de coûts que la réponse du gouvernement concernant Cúram, quand on le questionne là-dessus, c'est que les dépassements de coûts, c'est « pratique courante ». C'est ça, le problème.

Il y en a eu avec ArriveCan et il y en a eu avec Phénix, mais ce n'est pas grave: ça arrive couramment. D'ailleurs, dès 2023, la vérificatrice générale avertissait le gouvernement des risques de « prendre des raccourcis [...] comme cela s'est produit lors du déploiement [de] Phénix ». Manifestement, personne ne l'a écoutée parce qu'on est rendu à 5 milliards de dollars en dépassements de coûts pour un logiciel qui cause des problèmes à 85 000 retraités.

Je le répète: à quand une enquête publique et indépendante?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, le financement d'un projet de cette échelle n'est pas alloué

en une seule fois, mais plutôt par tranches. Le financement initial du programme, d'un montant de 1,7 milliard de dollars, était pour lancer la première phase du projet et n'a jamais été conçu pour couvrir la restructuration complète de plusieurs prestations. Cet investissement va générer des gains d'efficacité et de fiabilité pour des années à venir.

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, 85 000 retraités ont des problèmes avec leur pension de la Sécurité de la vieillesse à cause du logiciel Cúram, qui est rendu à 5 milliards de dollars en dépassements de coûts.

Que font les responsables? Ils se versent des primes. En 2024-2025, les hauts fonctionnaires d'Emploi et Développement social Canada ont reçu des primes valant plus de 15 millions de dollars. Alors que 85 000 retraités ont des problèmes à cause du fédéral et alors que les contribuables paient plus de 5 milliards de dollars en dépassements de coûts, comment est-il possible que les responsables soient récompensés pour leur « bon » travail?

[Traduction]

L'hon. Stephanie McLean (secrétaire d'État (Aînés), Lib.): Encore une fois, monsieur le Président, les députés d'en face savent qu'il n'y a pas eu de dépassement de coûts. Il s'agissait d'un projet planifié et échelonné. Un peu plus de 1,4 milliard de dollars ont été dépensés, et le projet de la Sécurité de la vieillesse est terminé. Si certaines personnes ont des difficultés à recevoir leurs paiements à temps, nous les invitons à nous contacter. Nous leur saurions gré de le faire. Le nombre de ces personnes diminuera à mesure que les Canadiens passeront à un système en ligne. Nous aimerions vraiment qu'ils passent au système en ligne, car cela accélérera les choses.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Monsieur le Président, 6 millions de Canadiens n'ont pas accès à un médecin de famille, et un Canadien moyen doit attendre 30 semaines pour consulter un spécialiste. Malgré cela, les libéraux utilisent l'argent des contribuables canadiens pour fournir aux demandeurs d'asile un système de santé de luxe qui comprend un accès gratuit aux lunettes et aux verres de contact, à la physiothérapie, aux maisons de soins infirmiers et aux appareils auditifs. Les citoyens ordinaires n'ont pas droit à ces avantages gratuits, qui coûtent cher: ils ont coûté près de 1 milliard de dollars cette année.

Les libéraux appuieront-ils notre motion et veilleront-ils à ce que les demandeurs d'asile ne reçoivent pas de meilleurs soins de santé que les Canadiens ordinaires?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la première chose que je dirais, c'est que les conservateurs qualifient ces personnes de « faux » demandeurs d'asile. Dans les faits, il y a un grand nombre, voire des millions de demandeurs d'asile légitimes dans le monde. Le Canada a été reconnu, au fil de son histoire, comme un endroit accueillant pour les demandeurs d'asile légitimes, et nous le serons toujours. Quand des gens arrivent ici en provenance de régions déchirées par la guerre ou que des enfants ont besoin de services de santé, tous les Canadiens que je connais insisteraient pour que nous leur fournissions ces services. C'est ce que nous allons continuer de faire. Arrêtons de...

● (1430)

Le Président: Le député de Saskatoon-Ouest a la parole.

Questions orales

Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Monsieur le Président, cela ne change rien au fait que les libéraux ont créé un système de santé à deux vitesses qui désavantage les Canadiens ordinaires. Les libéraux continuent de trahir les Canadiens en accordant la priorité aux faux demandeurs d'asile et en leur donnant accès à des prestations de soins de santé auxquels des citoyens ordinaires n'ont pas droit. Nous venons d'apprendre que le gouvernement accorde automatiquement le statut de résident aux réfugiés de la Corée du Nord, de l'Afghanistan et du Yémen sans même leur parler. Au lieu de les interroger en personne, les libéraux leur accordent aveuglément le statut de résident, tout en leur offrant de généreuses prestations de soins de santé.

J'insiste donc: les libéraux appuieront-ils notre motion et veilleront-ils à ce que les demandeurs d'asile ne reçoivent pas de meilleurs soins de santé que les Canadiens ordinaires?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, outre nos obligations humanitaires, qui sont souvent des obligations découlant de traités, comme M. Harper l'a découvert lorsque la Cour suprême lui a ordonné de rétablir les prestations de soins de santé pour les demandeurs d'asile afin d'assurer leur bien-être, nous avons réussi à réduire le nombre de demandeurs d'asile. Nous avons adopté une loi à la Chambre pour réduire leur nombre, et nous sommes sur le point d'adopter une loi qui vise à réduire les prestations accordées à cette catégorie de personnes. Nous continuerons de gérer ce dossier avec prudence.

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Monsieur le Président, des milliers de personnes en Colombie-Britannique ne peuvent pas consulter un médecin de famille. Pourtant, les libéraux offrent maintenant des soins de santé de luxe aux demandeurs d'asile dont la demande a été rejetée, et ce, aux frais des contribuables. Le directeur parlementaire du budget a indiqué que les coûts du Programme fédéral de santé intérimaire ont explosé et sont maintenant de près de 1 milliard de dollars.

Les libéraux vont-ils appuyer notre motion pour faire en sorte que les demandeurs d'asile déboutés ne bénéficient pas de meilleurs soins de santé que les Canadiens?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les demandeurs d'asile qui viennent au Canada et dont la demande est légitime, ceux qui se révèlent être...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. Le bruit ambiant qu'on entend durant la période des questions est tout à fait acceptable dans le contexte des débats, mais quand il dépasse un certain seuil, je dois demander à la personne qui parle de recommencer son intervention.

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, je tiens à assurer à tous les Canadiens que les demandes d'asile des personnes qui viennent dans notre pays sont évaluées en fonction de leur légitimité. Si ces personnes sont considérées comme des réfugiés et des demandeurs d'asile légitimes, comme dans tous les pays compatisants et tous les pays signataires d'accords internationaux, elles sont autorisées à rester. Celles qui ne remplissent pas ces critères sont priées de quitter le pays.

Le gouvernement a prévu des mesures très strictes dans le projet de loi C-12, qui est actuellement à l'étude au Sénat, pour que nous puissions continuer à faire baisser ce chiffre.

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Monsieur le Président, ce que le député se garde bien de dire, c'est que les libéraux qui siègent au comité de la santé font actuellement obstruction à toute tentative visant à ne serait-ce qu'examiner ce programme. Une telle attitude ne donne pas l'impression qu'ils essaient de régler quoi que ce soit. Ils veulent étouffer l'affaire.

Les conservateurs ont une solution claire: plus de physiothérapie ni de soins de la vue pour les demandeurs d'asile déboutés. Les libéraux appuieront-ils notre motion et veilleront-ils à ce que les demandeurs d'asile déboutés ne bénéficient pas d'une meilleure couverture de soins de santé que celle des Canadiens?

L'hon. Marjorie Michel (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, il est vraiment regrettable que nous ayons ce genre de conversation sur la santé des Canadiens et des demandeurs d'asile. La réalité est que ces personnes se trouvent au pays. Nous avons un accord, et le système de santé est un système empreint de compassion. Ce que nous disons, c'est que ces personnes doivent avoir accès aux soins de santé. Nous travaillons également en étroite collaboration avec les provinces et les territoires afin d'améliorer l'accès aux soins pour les Canadiens.

● (1435)

Burton Bailey (Red Deer, PCC): Monsieur le Président, selon le directeur parlementaire du budget, le Programme fédéral de santé intérimaire coûtera près de 1,5 milliard de dollars par année pour payer les soins de santé de faux demandeurs d'asile. Grâce à ce programme, quiconque demande l'asile bénéficie de bien meilleurs soins que les Canadiens qui les financent. Même lorsque les demandes d'asiles sont rejetées, pendant que les temps d'attente s'allongent et que l'accès aux soins diminue pour les citoyens, les libéraux donnent la priorité à un nombre grandissant de faux réfugiés plutôt qu'aux Canadiens.

Le gouvernement appuiera-t-il la motion des conservateurs pour empêcher les criminels qui demandent l'asile de bénéficier de soins de santé de qualité supérieure aux frais des contribuables canadiens?

L'hon. Sean Fraser (ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, je serais plus enclin à prêter l'oreille à l'argument de mon collègue son parti ou lui avaient l'habitude de se battre pour améliorer les soins dont bénéficient les Canadiens. Rappelons-nous leur bilan depuis que je suis devenu député. Ils se sont opposés au plus important transfert en santé aux systèmes de santé provinciaux. Ils se sont opposés à l'assurance dentaire pour les Canadiens. Ils se sont opposés aux soins pour les femmes qui accouchent ainsi qu'à des médicaments essentiels dont les Canadiens ont besoin. La question n'a rien à voir avec la qualité des soins dont les Canadiens ont besoin. La seule solution que les conservateurs proposent, c'est de refuser des soins dentaires aux enfants de réfugiés. Franchement, c'est dégoûtant, c'est contraire aux valeurs canadiennes et c'est indigne de la Chambre.

Questions orales

Fred Davies (Niagara-Sud, PCC): Monsieur le Président, trop de gens dans la région de Niagara n'arrivent pas à trouver un médecin de famille. À l'heure actuelle, les contribuables doivent payer jusqu'à cinq fois les taux provinciaux pour fournir des soins aux demandeurs d'asile déboutés. Les familles ont assez attendu, mais l'inefficace système d'octroi de l'asile les fait attendre encore plus longtemps. Les conservateurs ont proposé des solutions pleines de bon sens pour remédier à cette situation horrible. Il est temps que le gouvernement cesse d'accorder des avantages aux faux demandeurs d'asile.

Le gouvernement appuiera-t-il notre motion pour faire en sorte que les non-citoyens et les résidents non permanents ne bénéficient pas de meilleurs soins de santé que les Canadiens?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Sait-on ce qui arrive aux demandeurs d'asile déboutés, monsieur le Président? Ils sont expulsés. L'année dernière, nous avons expulsé plus de 22 000 personnes inadmissibles. Le gouvernement fait ce qu'il faut pour...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je dois pouvoir entendre les questions et les réponses pour déterminer si des règles sont enfreintes.

J'invite le ministre de la Sécurité publique à reprendre sa réponse depuis le début.

L'hon. Gary Anandasangaree: Sait-on ce qui arrive aux demandeurs d'asile déboutés, monsieur le Président? Ils sont expulsés.

L'année dernière, nous avons expulsé plus de 22 000 personnes inadmissibles du Canada. Cette année, grâce au projet de loi C-12, qui vise à renforcer le système d'immigration canadien et qui est actuellement à l'étude au Sénat, nous expulserons davantage de personnes. Davantage de personnes ne seront pas admissibles à une demande d'asile. Nous recrutons 1 000 agents additionnels pour l'Agence des services frontaliers du Canada; la première cohorte obtiendra son diplôme vendredi. Nous renforçons notre frontière et nous faisons ce qu'il faut pour que les personnes inadmissibles ne restent pas ici.

Matt Strauss (Kitchener-Sud—Hespeler, PCC): Monsieur le Président, le ministre sait pertinemment qu'il a perdu 32 000 personnes dont on a ordonné l'expulsion.

En tant que médecin et que fils d'un réfugié au Canada, je suis très sensible à cette question. J'aurais aimé que nous parlions aujourd'hui des soins de santé, mais au lieu de cela, nous sommes obligés de parler de la fraude à l'égard des soins de santé. Des personnes ne demandent le statut de réfugié qu'après avoir fait l'objet d'une enquête ou avoir été arrêtées pour des crimes tels que le terrorisme ou l'extorsion. Il faut parler de ces personnes, car elles jouissent d'un meilleur régime de santé que les Canadiens ordinaires qui paient leurs impôts. Alors que les personnes âgées de Kitchener n'arrivent pas à se trouver un médecin de famille et qu'elles n'ont pas les moyens de se procurer leurs médicaments, comment donc le gouvernement libéral ose-t-il...

Le Président: La ministre de l'Emploi et des Familles a la parole.

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, je ne crois pas que ce député était là lorsque le parti de l'opposition s'est opposé à répétition aux investissements que les pro-

vinces et les territoires nous demandaient d'effectuer pour améliorer le système de santé universel. Voilà comment on bâtit un système de santé dont tout le monde peut être fier. Nous l'avons bâti sur les fondations que nos ancêtres avaient posées ici même, afin de garantir à tous les Canadiens l'accès à des soins de santé de qualité et abordables. Ce n'est pas en dénigrant différents groupes de personnes que nous y sommes parvenus.

[Français]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lis-tuguj, BQ): Monsieur le Président, la perte de contrôle du fédéral durant la crise au chemin Roxham est pire qu'on le craignait. L'Institut C.D. Howe révèle que, quand Ottawa a été débordé par les demandes d'asile trop nombreuses, il a réduit ses évaluations.

Entre 2019 et 2023, 25 000 personnes ont été acceptées comme réfugiés sans être interviewées. Ce sont 25 000 réfugiés qui ont été acceptés, dont une grande partie au Québec, sans même qu'on les rencontre pour contre-vérifier leurs déclarations. On a appris en comité ce matin que cette façon de faire se poursuit toujours.

Qu'est-ce que le gouvernement attend pour agir?

• (1440)

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, la sécurité des Canadiens, des Québécois et des Québécoises est notre priorité. Les agents examinent rigoureusement chaque demande d'asile avant de la soumettre à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Les demandes non admissibles ne sont pas transmises.

Sous notre gouvernement, le nombre de demandes d'asile a diminué d'un tiers. Avec le projet de loi C-12, nous en ferons encore plus pour prévenir les augmentations soudaines.

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lis-tuguj, BQ): Monsieur le Président, quand le fédéral a été débordé par les demandes d'asile au chemin Roxham, sa solution a été d'accepter des réfugiés à l'aveugle pour aller plus vite. Ottawa s'est dressé une liste de pays dont les demandeurs étaient acceptés automatiquement sans qu'on leur pose la moindre question. Parmi ces pays, il y a la Russie, l'Afghanistan, l'Iran et plein d'autres États qui posent problème actuellement. Le résultat, c'est que, en pleine crise au chemin Roxham, le taux d'acceptation des demandes d'asile est passé de 65 % à 80 %.

Pourquoi le gouvernement a-t-il toléré qu'on accepte des réfugiés sans les avoir rencontrés?

[Traduction]

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, soyons très clairs. Le Canada a l'un des systèmes d'immigration et de protection des réfugiés les plus rigoureux au monde. La Commission de l'immigration et du statut de réfugié est un modèle d'excellence en matière de décisions relatives à la protection des réfugiés. En tant que pays signataire de la Convention sur les réfugiés de 1951, il est important que nous ayons entièrement confiance en notre système. La Commission de l'immigration et du statut de réfugié rend des décisions en veillant à ce que les personnes inadmissibles et celles qui n'ont pas le droit de demander l'asile ne puissent pas aller de l'avant, et à ce que les personnes qui sont réputées être des réfugiés légitimes obtiennent l'asile.

*Questions orales***AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE**

John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont décidé de mettre fin à la recherche en agriculture, et maintenant, le fardeau administratif qu'ils imposent étouffe littéralement les entreprises agroalimentaires. Selon un sondage, 90 % des propriétaires d'entreprises agroalimentaires estiment que les politiques des libéraux mettent en péril l'avenir de l'agriculture canadienne. La bureaucratie et la réglementation ont déjà fait grimper l'inflation à 7,3 % dans le secteur canadien de l'alimentation, soit plus du double du taux enregistré aux États-Unis. Les experts sont clairs: la bureaucratie, les dépenses inflationnistes et la taxe sur le carbone pour les industries font augmenter le coût de la production alimentaire.

Jusqu'où le coût de l'épicerie devra-t-il augmenter avant que les libéraux cessent d'étouffer les agriculteurs canadiens?

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada continuera d'investir dans les agriculteurs et les éleveurs de tout le pays. Nous continuerons de veiller à ce qu'ils soient scientifiquement à l'avant-garde dans le monde, comme nous l'avons mentionné.

Je voudrais également dire un mot concernant la taxe sur le carbone pour les industries. Nous savons qu'elle a un impact négligeable sur le coût des aliments au pays. Cependant, je tiens à dire à tout le monde que ce ne sont pas les agriculteurs qui s'enrichissent.

John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, le ministre a raison: ce ne sont pas les agriculteurs qui font de l'argent. C'est pourquoi 90 % des propriétaires d'entreprises agroalimentaires disent que les politiques libérales limitent leur capacité à être productifs et à croître, et 70 % des agriculteurs canadiens disent à leurs enfants de ne pas reprendre la ferme familiale. Ce constat est dévastateur pour l'avenir de la production alimentaire et de la sécurité alimentaire au Canada. Cette politique rend le Canada moins productif, moins concurrentiel et moins sûr sur le plan alimentaire.

Les prix que paient les Canadiens à l'épicerie sont déjà parmi les plus élevés du G7. Pourquoi le gouvernement libéral est-il si déterminé à noyer les agriculteurs dans les formalités administratives et les taxes et à rendre la nourriture inabordable pour les Canadiens?

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je voyage partout sur la planète, et nos agriculteurs font l'envie du monde entier, vu leurs réalisations au pays. Ils comptent parmi les meilleurs au monde, et nous veillerons à ce qu'ils continuent de l'être.

On ne saurait reprocher aux agriculteurs le coût des denrées alimentaires. Il nous faudra appliquer un ensemble de solutions diverses pour résoudre le problème du coût des produits qu'on achète à l'épicerie. Nous continuerons à soutenir les agriculteurs du mieux que nous le pouvons.

Lianne Rood (Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, les agriculteurs et les producteurs me disent constamment qu'ils étouffent sous les formalités administratives et les taxes imposées par les libéraux, ce qui menace notre souveraineté alimentaire. Près de 90 % des entreprises alimentaires estiment que l'avenir de l'agriculture canadienne est menacé. Les formalités administratives des libéraux sont une réglementation punitive. De plus, les taxes sur le carbone et les carburants pour les industries font grimper les coûts de production dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Jusqu'où le prix du panier d'épicerie devra-t-il grimper avant que les libéraux se décident à alléger les taxes et les formalités administratives des agriculteurs canadiens?

• (1445)

L'hon. Maninder Sidhu (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs refusent de reconnaître le succès de l'agriculture canadienne et le travail des agriculteurs, mais les faits parlent d'eux-mêmes. Nos exportations agroalimentaires dépassent maintenant les 100 milliards de dollars. Le secteur emploie plus de 2,3 millions de Canadiens, soit un emploi sur neuf.

Nous continuerons de soutenir les agriculteurs canadiens, qui exportent leurs produits dans le monde entier.

Lianne Rood (Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, en réalité, 10 années de mauvaises politiques libérales et de taxes cachées ont fait grimper l'inflation dans le secteur canadien de l'alimentation à 7,3 %, ce qui est le taux le plus élevé du G7 et qui est le double du taux aux États-Unis. Il s'agit d'un problème canadien fabriqué de toutes pièces par les libéraux qui fait grimper le prix de l'alimentation et qui pousse les producteurs canadiens à la faillite.

Étant donné que 70 % des denrées alimentaires sont produites au Canada, et 80 % des aliments transformés, quand les libéraux prendront-ils cette question au sérieux et commenceront-ils à réduire les taxes et les formalités administratives pour les agriculteurs?

L'hon. Maninder Sidhu (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, s'il est question des agriculteurs, nous les écoutons. En fait, lors de notre dernier voyage en Chine, nous avons obtenu pour plus de 7 milliards de dollars d'accès au marché des produits agricoles pour le canola, les fruits de mer et le bœuf. Cela signifie de bons emplois pour les agriculteurs: plus de 200 000 emplois dans le secteur du canola, plus de 250 000 emplois dans le secteur du bœuf et 35 000 emplois dans le secteur des fruits de mer.

C'est ce que nous faisons. Nous défendons les agriculteurs du pays et nous leur ouvrons de nouveaux marchés partout dans le monde.

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Monsieur le Président, en décembre, la banque alimentaire de Stoney Creek a enregistré un nombre record de 1 694 visites, le plus élevé depuis 2022. Toujours en décembre, la banque alimentaire Fare Share d'Oakville a servi un nombre de personnes sans précédent, soit plus de 913 familles.

Les Canadiens dépendent des banques alimentaires parce que les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 7,3 %. Combien de Canadiens devront recourir aux banques alimentaires avant que les libéraux cessent d'étouffer la production alimentaire canadienne avec des formalités administratives et des taxes punitives?

Questions orales

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, chaque fois que le gouvernement propose une mesure pour aider les familles dans le besoin, les conservateurs votent contre. Ils font obstruction au projet de loi d'exécution du budget à la Chambre, qui prévoit de l'argent dont les familles canadiennes ont besoin pour toute sorte de raisons, y compris la création d'emplois comme ceux dont dépendent bon nombre de travailleurs syndiqués. Les députés savent-ils ce qui aide à lutter contre l'insécurité alimentaire? Ce sont les emplois bien rémunérés.

Je signale aux conservateurs qu'ils votent contre chaque mesure qui contribue véritablement à créer des emplois bien rémunérés. Qu'il s'agisse d'aider des gens qui ont faim ou d'aider des Canadiens qui travaillent dur, les conservateurs s'y opposent. Que faudra-t-il faire?

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens ont élu un nouveau gouvernement en lui confiant le mandat de bâtir un Canada fort. Cela signifie investir dans les travailleurs, les industries et les chaînes d'approvisionnement en créant de nouveaux débouchés et en investissant dans notre souveraineté. Cela signifie également investir dans les hommes et les femmes courageux qui font partie des Forces armées canadiennes.

Le ministre de la Défense nationale pourrait-il nous informer des mesures prises pour renforcer l'industrie de la défense canadienne tout en soutenant les Forces armées canadiennes?

L'hon. David McGuinty (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, nous avons lancé la toute première stratégie industrielle de défense du Canada. Il s'agit d'un plan qui indique à l'industrie, à nos alliés, à nos partenaires, aux Forces armées canadiennes et aux Canadiens que nous avançons rapidement et avec détermination.

Nous bâtissons. Nous tissons des partenariats. Nous achetons canadien. Nous renforçons nos relations avec nos partenaires. Nous transformons l'approvisionnement. Nous investissons dans les résultats. Voilà en quoi consiste notre nouvelle stratégie.

* * *

[Français]

LES PENSIONS

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, j'invite mes collègues à consulter la plateforme de la campagne électorale libérale à la page 63, où on peut lire: « Le gouvernement fédéral a trop dépensé. »

À l'arrivée des libéraux, la dette était de 700 milliards de dollars. Après 10 ans de gestion libérale, c'est 1 400 milliards de dollars de dettes, dont 78 milliards de dollars pour cette année seulement. Après ça, dans leur plateforme, ils nous parlent d'« efficacité » et de « performance ». Ce sont les mots utilisés par les libéraux dans leur plateforme.

Un système informatique Cúram qui passe de 1,6 milliard de dollars à 6,6 milliards de dollars et 85 000 aînés qui attendent, est-ce que c'est ça, l'efficacité libérale?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je sais que c'est lundi et que mon collègue voulait des bonnes nouvelles. Eh bien, j'en ai pour lui: le Canada affiche la deuxième croissance la plus rapide parmi les pays du G7. C'est ça, le plan libéral. C'est ça, le plan du premier ministre. C'est de faire croître l'économie canadienne.

Au lieu de parler contre l'économie, mon collègue devrait être fier. On attire des talents. On bâtit des navires. On bâtit des automobiles. On bâtit des avions. On a des minéraux critiques. On a de l'énergie. On est le seul pays du G7 à avoir un accord de libre-échange avec tous les pays du G7. On va bâtir un Canada fort ensemble.

• (1450)

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, c'est ça, le respect que le ministre a pour nos aînés? Je parle de 85 000 aînés qui attendent leur chèque et il me parle du développement économique du Canada. Il y a 85 000 aînés qui attendent.

C'est ça, sa réponse en respect à nos aînés, nos bâtisseurs du pays?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, là, on tombe dans la démagogie ou pas à peu près.

On a fait la transition d'un système vétuste, datant des années 1970. On a modernisé le système. Il n'y a pas eu de dépassement de coûts. Il y a eu, par contre, une modernisation du système informatique. Oui, il y a eu quelques cas, des cas qui tardent à venir du député d'en face. Si le député connaît des gens qui sont touchés par cette situation, qu'il nous en informe et nous allons régler ces cas. Cependant, d'ici là, c'est une bonne nouvelle pour le Canada.

Le Président: J'aimerais faire un bref rappel à l'intention de tous. Même si nous pouvons parfois être passionnés, évitons de frapper trop fort sur le pupitre parce que cela peut nuire aux interprètes.

L'honorable député de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis a la parole.

Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, après le désastre Phénix, voici Cúram qui pourrit la vie de nos aînés. Initialement prévue coûter 1,75 milliard de dollars, la facture a explosé à 6,6 milliards de dollars. C'est quatre fois plus. Pendant que les libéraux gaspillent l'argent des contribuables, nos aînés attendent leur chèque de pension pendant neuf mois.

Mes questions sont très simples. La première est la suivante: comment se fait-il que les programmes des libéraux dépassent toujours massivement les coûts prévus? La deuxième est la suivante: pourquoi les aînés doivent-ils faire les frais de l'incompétence fédérale libérale avec un autre logiciel raté?

L'hon. Stephanie McLean (secrétaire d'État (Aînés), Lib.): Monsieur le Président, la conversion pour la Sécurité de la vieillesse est terminée. Elle a été réalisée en deçà du budget. Plus de 7 millions d'aînés reçoivent maintenant leurs prestations à temps grâce à un système moderne. Le coût total de Cúram vise à couvrir des projets distincts. Un montant de 6,6 milliards de dollars constitue le montant prévu et approuvé pour la durée de vie du projet.

Questions orales

Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, même gouvernement, même vieille manie libérale: ce sont encore les firmes de consultants qui s'enrichissent. Depuis leur arrivée au pouvoir, les libéraux ont octroyé 26 milliards de dollars en contrats externes. L'histoire se répète avec Cúram, un projet qui atteint 6,6 milliards de dollars, dont la moitié ira à des firmes. Pendant ce temps-là, ce sont 85 000 aînés qui souffrent pour des paiements en retard de leur pension ou encore des erreurs administratives à répétition.

Pourquoi les aînés doivent-ils payer le prix de cette incompétence libérale?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est au-dessus de 7 millions de Canadiens et de Canadiennes qui profitent du système de la Sécurité de la vieillesse et qui ne connaissent aucun problème avec ce nouveau système modernisé.

Il y a évidemment quelques pépins lors d'une transition d'un logiciel âgé de 60 ans à un système au goût du jour. Il y a des pépins et nous les corrigeons. Le nombre de pépins diminue chaque jour. Si pépins il y a, nous invitons les gens à contacter Service Canada ou même leur député, et nous allons les régler.

Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Monsieur le Président, 5 milliards de dollars, c'est épouvantable. C'est le montant de plus que Cúram coûtera aux contribuables. Pour les libéraux, c'est d'ailleurs tout à fait normal. Pire encore, on n'est pas capable d'obtenir d'information sur les consultants privés externes auxquels la majeure partie de cet argent est versée. C'est devenu la norme depuis 10 ans: pas de transparence. C'est un vrai SAAQclic fédéral qui coûte cinq fois plus cher.

Pourquoi est-ce que les aînés et les contribuables devraient payer le prix pour cette gestion catastrophique?

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, ce que dit l'opposition n'est pas vrai. L'investissement initial de 1,7 milliard de dollars dans le programme était destiné à lancer la première phase. En réalité, les coûts du programme sont en deçà du budget. La bonne nouvelle, c'est que 7 millions de Canadiens ont fait la transition vers ce nouveau système. Le système précédent avait 60 ans. Les députés peuvent-ils imaginer les demandes sur papier remplies d'erreurs qui étaient présentées? Cela va faciliter la vie de tous les aînés à l'avenir.

Si le député d'en face a connaissance de cas urgents, je lui demande de bien vouloir nous les faire parvenir. Nous sommes en mesure de les traiter en 24 heures.

• (1455)

[Français]

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, il y a encore un autre scandale. Après le scandale Phénix, l'incompétence libérale atteint des sommets plus élevés que jamais dans le dossier Cúram, un SAAQclic version fédérale. La facture pour ce projet informatique va s'élever à 6,6 milliards de dollars et plus de la moitié des sommes iront à des consultants qui collectionnent en toute impunité retards, ratés et dépassement de coûts. Alors que les Canadiens en arrachent, l'argent public est jeté par les fenêtres.

Pourquoi les dépassements de coûts sont-ils l'ADN libéral?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, mis à part le volet divertissement, cette question a été maintes fois posée et maintes fois on y a répondu. Il s'agit de la modernisation du système et il n'y a aucun dépassement de coûts. Ce sont plus de 7 millions de Canadiens et de Canadiennes qui en profitent. C'est une histoire à succès.

Bernard Généreux (Côte-du-Sud—Rivière-du-Loup—Katawiskomik—Témiscouata, PCC): Monsieur le Président, on croyait avoir tout vu avec Phénix et ArriveCAN et voilà que Cúram arrive et surpasse le fameux SAAQclic au Québec. Ce n'est pas peu dire.

Les libéraux nous disaient qu'ils seraient responsables avec l'argent des contribuables. Le résultat, c'est 6,6 milliards de dollars et des aînés qui n'ont toujours pas leur pension. Le pire, c'est que la moitié de cet argent s'en va dans les poches des consultants.

Comment les libéraux peuvent-ils justifier ce gâchis et faire en sorte que ce soit encore des aînés qui paient le prix pour des logiciels ratés?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai dit « maintes fois posée » et « maintes fois répondu » et j'ajoute un « maintes » de plus. C'est assez, le « déchirage » de chemise.

Les transformations des technologies de l'information au gouvernement sont en effet compliquées. Cependant, voici une histoire à succès. On a pu remplacer un système vétuste par un système au goût du jour qui va moderniser les services et les prestations offertes à plus de 7 millions de Canadiens.

On devrait célébrer cela.

[Traduction]

Anna Roberts (King—Vaughan, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral a été prévenu en 2023 que son nouveau système, qui visait à améliorer le versement des prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti, allait dépasser le budget établi. Le coût du projet a explosé et il s'élève maintenant à 6,6 milliards de dollars. Ce sont les contribuables canadiens qui paient le prix pour l'échec d'un système qui était censé améliorer l'accès de nos aînés à leurs prestations.

Alors que les aînés ont du mal à joindre les deux bouts, comment le gouvernement justifie-t-il le gaspillage de plusieurs milliards de dollars pour mettre en place un système défaillant?

L'hon. Stephanie McLean (secrétaire d'État (Aînés), Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureuse de répondre à cette question et de rappeler à la députée d'en face qu'il y a plusieurs années, le vérificateur général a averti les conservateurs du gouvernement Harper que l'ancien système de versement des prestations était désuet et à risque de faire défaut. Autrement dit, sous un gouvernement conservateur, les gens n'auraient tout simplement pas reçu leur argent. Qu'ont fait les conservateurs? Ils n'ont rien fait. C'est leur modus operandi. Ils laissent faire et s'abstiennent d'agir.

De ce côté-ci de la Chambre, nous avons investi. Nous modernisons le système afin de bien servir les aînés pour de nombreuses années. S'il y a un problème, nous allons le régler.

Anna Roberts (King—Vaughan, PCC): Monsieur le Président, il ne s'agit que d'une nouvelle excuse du gouvernement libéral. Les aînés ont déjà de la difficulté à joindre les deux bouts et à cause de ces retards de paiement, ils paient leur loyer en retard, ne font pas l'épicerie et se demandent comment ils pourront payer leurs médicaments.

Il est inacceptable que ce projet soit passé de 1,7 milliard de dollars à 6,6 milliards de dollars. Qui est responsable de ce dépassement de coûts colossal? Qui sera congédié, et quand le gouvernement assumera-t-il la responsabilité d'un autre système trop cher et inefficace?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, transférer sans anicroche le dossier de 7 millions de Canadiens vers un autre système n'est pas ce que j'appelle un échec. Les députés savent-ils ce qui serait un échec? Ce serait de ne pas investir dans la modernisation des systèmes lorsqu'on en a eu l'occasion et de s'opposer à la mise à jour de tous les systèmes. Nous ne modernisons pas que la Sécurité de la vieillesse; nous modernisons aussi l'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada pour tous les Canadiens.

Les Canadiens devraient avoir des systèmes qu'ils peuvent utiliser de façon numérique. Voilà ce que nous mettons en place. Nous veillons à ce que les Canadiens aient un système de versement des prestations à la fine pointe de la technologie.

• (1500)

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Monsieur le Président, le monde est en pleine mutation. L'ordre mondial est perturbé et les avancées technologiques rapides changent la manière dont le Canada doit réagir aux menaces. Le nouveau gouvernement du Canada doit répondre en réinvestissant dans les Forces armées canadiennes, en les réarmant et en les reconstruisant. Nous voyons déjà les résultats: 13 % d'augmentation de l'enrôlement dans les Forces, et le Canada est en voie d'atteindre son objectif de 2 %.

Le ministre responsable du Commerce Canada—États-Unis peut-il expliquer à la Chambre comment la Stratégie industrielle de défense renforcera notre sécurité et stimulera la croissance économique?

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada—États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada se concentre sur ce que nous pouvons contrôler: construire ici, chez nous, collaborer avec des alliés et acheter ce qui est nécessaire. La nouvelle Stratégie industrielle de défense représente un investissement de 500 milliards de dollars dans l'industrie canadienne, la sécurité et la prospérité.

Il s'agit autant d'une stratégie pour l'emploi que d'une stratégie pour la défense. Ce sont 125 000 nouvelles carrières et des chaînes d'approvisionnement renforcées. C'est comme ça qu'on se tient debout, au Canada.

Questions orales

[Traduction]

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, le prix des aliments a grimpé de 7,3 %, soit plus de deux fois plus vite que celui des autres produits. Il ne s'agit pas d'un problème qui vient d'ailleurs. En effet, 70 % des aliments consommés par les Canadiens sont produits au pays, y compris 80 % des aliments transformés. Pourtant, près de 90 % des entreprises agroalimentaires affirment que l'avenir du secteur au Canada est en péril. Pourquoi le prix des aliments augmente-t-il? Les réglementations punitives, les dépenses inflationnistes et les taxes libérales continuent d'obliger les Canadiens à payer plus cher à l'épicerie.

Quel prix les aliments devront-ils atteindre avant que les libéraux cessent d'étouffer les agriculteurs et s'attachent sérieusement à ramener la nourriture à un prix raisonnable?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Notre démarche est très sérieuse, monsieur le Président. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire pour les Canadiens. Je suis heureux d'en informer le député; peut-être devrait-il en parler à ses concitoyens.

Ce qui est formidable avec l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, c'est qu'elle vient en aide à 12 millions de Canadiens. De plus — et je suis sûr que le député relatera l'information à ses concitoyens —, nous investissons 500 millions de dollars pour renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement du Canada.

Nous devons produire plus d'aliments. Nous avons besoin d'une meilleure chaîne d'approvisionnement. Nous devons nous concentrer sur la sécurité alimentaire. C'est exactement ce que nous faisons, alors j'espère que les conservateurs voteront en faveur du projet de loi, car il aide les agriculteurs.

Dan Muys (Flamborough—Glanbrook—Brant-Nord, PCC): Monsieur le Président, sous le gouvernement de ce premier ministre, le prix des aliments a bondi de 7,3 % et augmente deux fois plus vite que celui des autres produits, ce qui fait du Canada le pays du G7 où l'inflation alimentaire est la plus forte. C'est un problème canadien, car 70 % de notre production alimentaire se fait ici même, au Canada, et pourtant, près de 90 % des entreprises agroalimentaires disent que les formalités administratives des libéraux mettent leurs activités en péril. Les règlements punitifs et la taxe sur le carbone pour les industries font grimper les coûts.

Jusqu'à quel point les factures d'épicerie devront-elles augmenter avant que les libéraux cessent d'étouffer la production alimentaire canadienne avec des formalités administratives et des taxes punitives?

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, c'est un peu fort d'entendre les conservateurs parler des agriculteurs et des entreprises agroalimentaires du Canada, car ils ont eu la chance d'en parler en avril 2025, mais ils n'ont absolument rien proposé pour les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires du Canada dans leur programme électoral.

Questions orales

Nous savons que le prix des aliments est un problème majeur au pays. C'est pourquoi nous avons mis en place l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui offre à 12,6 millions de Canadiens un montant annuel pouvant atteindre 1 900 \$. Nous mettons également en place la stratégie nationale de sécurité alimentaire. C'est une occasion pour nous d'examiner les aspects systémiques de l'alimentation et de déterminer ce que nous pouvons faire pour soutenir les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires. La solution n'est pas d'éliminer la tarification du carbone pour les industries, car cela n'est pas un vrai plan.

* * *

L'ÉCONOMIE

John Williamson (Saint John—St. Croix, PCC): Monsieur le Président, les coûts ne cessent d'augmenter, mais les libéraux font toujours la même chose.

Cette année, au Nouveau-Brunswick, les familles dépenseront 1 000 \$ de plus que l'année dernière pour l'épicerie. Étant donné que 70 % des aliments sont produits au Canada, il s'agit d'un problème canadien causé par les libéraux. La nourriture coûte cher parce que les taxes canadiennes sur l'agriculture, le camionnage et l'emballage ne cessent d'augmenter. Les consommateurs canadiens doivent en payer la note, et l'augmentation des taxes sur l'énergie signifie que d'autres difficultés se profilent à l'horizon. Les experts sont clairs: la réglementation punitive, les dépenses inflationnistes et la taxe libérale sur le carbone pour les industries en sont la cause.

Combien le panier d'épicerie devra-t-il coûter avant que les libéraux ne fassent quelque chose?

• (1505)

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, lorsqu'il s'agit de lutter pour l'abordabilité, le député et son chef manquent à l'appel.

Le gouvernement a réduit les impôts de 22 millions de Canadiens, a aboli la taxe sur le carbone pour les consommateurs, a éliminé la TPS pour les acheteurs d'une première maison et, tout récemment, a annoncé l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui permettra aux familles de travailleurs du Nouveau-Brunswick de recevoir jusqu'à 1 900 \$.

Il est temps que le député et son chef se tiennent debout, mettent fin à l'obstruction et se battent pour les familles canadiennes.

* * *

LE LOGEMENT

Wade Chang (Burnaby Central, Lib.): Monsieur le Président, le programme Maisons Canada est le constructeur de logements abordables du Canada, et il produit déjà des résultats concrets. Il continue de soutenir des projets qui fournissent aux Canadiens des logements sûrs, stables et abordables. Un partenariat a d'ailleurs été annoncé dernièrement pour la construction de tels logements en Colombie-Britannique.

Le ministre du Logement et de l'Infrastructure peut-il expliquer à la Chambre comment ce nouveau partenariat contribuera à fournir aux habitants de la Colombie-Britannique les logements dont ils ont grandement besoin?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement écono-

mique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, nous avons de très bonnes nouvelles pour la Colombie-Britannique. Le partenariat conclu avec Maisons Canada prévoit la construction de 1 100 nouveaux logements abordables. Bon nombre de ces projets prioritaires devraient être mis en chantier dès cette année, dont 700 logements supervisés et de transition pour les personnes qui en ont le plus besoin.

J'espère que les députés d'en face appuieront le projet de loi sur Maisons Canada au lieu d'empêcher son adoption et de priver les Canadiens de logements abordables.

* * *

LA JUSTICE

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, un commissaire d'école de la Colombie-Britannique a reçu une amende de 750 000 \$ pour avoir commis le crime épouvantable de dire qu'il y a deux genres. Ce sont les mêmes tribunaux fantoches auxquels la loi libérale sur les préjudices en ligne donnerait plus de pouvoir. Il s'agit de la même réglementation des émotions que le projet de loi C-9 des libéraux exacerberait.

Les libéraux prétendent qu'ils défendront la liberté d'expression, mais ils n'ont toujours pas indiqué s'ils reconnaîtront et accepteront la décision de la Cour d'appel fédérale selon laquelle ils ont violé les droits constitutionnels des Canadiens en invoquant la Loi sur les mesures d'urgence.

Les libéraux s'engageront-ils maintenant à renoncer à leur programme de censure et à laisser les Canadiens vivre leur vie et s'exprimer librement?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai deux points à soulever.

Il n'y a pas de programme de censure. Nous assurerons la sécurité de nos enfants, y compris contre les pédopornographes.

Le convoi était une occupation illégale du centre-ville de notre capitale que les gens voulaient voir disparaître. Le député l'a appuyé avec son chef. Ils devraient avoir honte d'avoir apporté des beignes aux personnes qui occupaient la capitale nationale.

* * *

L'ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPd): Monsieur le Président, nous demandons depuis longtemps au gouvernement libéral de nous dire quand le régime d'assurance-médicaments sera élargi, mais nous ne recevons jamais de réponse claire de la ministre de la Santé.

L'entente sur l'assurance-médicaments avec la Colombie-Britannique entrera en vigueur la semaine prochaine grâce aux pressions exercées par les néo-démocrates et à la rapidité d'action du NPd provincial. Ailleurs au pays, les familles attendent toujours, parce que le gouvernement libéral ne négocie pas. Autrement dit, l'accès à des médicaments qui sauvent des vies dépend du code postal de chacun.

Quand la ministre de la Santé lancera-t-elle enfin les négociations afin que tous les Canadiens aient accès à des médicaments qui sauvent des vies, peu importe où ils vivent?

L'hon. Marjorie Michel (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, comme mon collègue le sait, je suis en discussion avec tous les ministres provinciaux et territoriaux de la Santé au sujet de l'assurance-médicaments. Nous l'avisons dès que nous serons prêts à aller de l'avant.

Bruce Fanjoy: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Des propos tout à fait contraires à l'esprit parlementaire ont été tenus aujourd'hui. C'était sans doute un accident.

J'aimerais que vous demandiez à la députée de Lakeland de retirer ses paroles.

Le Président: Je n'ai pas entendu les propos en question. Je ne sais pas si la députée a quelque chose à dire à ce sujet. Je n'ai pas entendu le commentaire.

La députée de Lakeland a la parole.

Shannon Stubbs: Monsieur le Président, je retire mon commentaire qui ne faisait qu'énoncer une vérité, c'est-à-dire que la réponse était de la bouse de vache.

• (1510)

Le Président: Personne n'avait entendu le commentaire la première fois, mais malheureusement, nous avons tous eu à l'entendre la deuxième fois.

[Français]

L'honorable député de Portneuf—Jacques Cartier a la parole.

Joël Godin: Monsieur le Président, je pense qu'ici, dans la Chambre des communes, vous avez la responsabilité de protéger les droits de tous les parlementaires.

J'ai vu, pendant la période des questions orales, mon collègue le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles faire à un de mes collègues des signaux que je ne referai pas.

Je vous inviterais à visionner la vidéo ou je demanderais à mon collègue de présenter ses excuses à l'instant.

Le Président: Je n'ai pas vu les gestes en question et je ne pense pas que je les verrais en regardant la vidéo parce que la caméra est braquée sur celui qui pose la question et sur celui qui répond à la question. Cependant, c'est noté.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA STRATÉGIE AUTOMOBILE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 12 février, de la motion, ainsi que de l'amendement.

Le Président: Comme il est 15 h 11, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur l'amendement à la motion de la députée de Kildonan—St. Paul relative aux travaux des subsides.

Convoquez les députés.

Après l'appel de la sonnerie:

Le Président: Le vote porte sur l'amendement. Puis-je me dispenser d'en faire la lecture?

Des voix: Non.

Travaux des subsides

[La présidence donne lecture de la motion.]

• (1525)

[Français]

(L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 70)

POUR

Députés

Aboultiaf	Aitchison
Albas	Allison
Anderson	Anstey
Arnold	Au
Baber	Bailey
Baldinelli	Barlow
Barrett	Barsalou-Duval
Beaulieu	Berthold
Bexte	Bezan
Blanchet	Blanchette-Joncas
Block	Bonin
Bonk	Borrelli
Boulerice	Bragdon
Brassard	Brock
Brunelle-Duceppe	Calkins
Caputo	Chambers
Champoux	Cobena
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Niagara South)
Dawson	DeBellefeuille
Deltell	DeRidder
Deschênes	Diotte
Doherty	Dowdall
Duncan	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)	Falk (Provencher)
Fortin	Gallant
Garon	Gaudreau
Gazan	Généreux
Genuis	Gill (Calgary McKnight)
Gill (Windsor West)	Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Gill (Abbotsford—South Langley)	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Groleau
Guglielmin	Gunn
Hallan	Hardy
Ho	Hoback
Holman	Idlout
Jackson	Jivani
Johns	Kelly
Khanna	Kibble
Kirkland	Kmiec
Konanz	Kram
Kramp-Neuman	Kronis
Kuruc	Kusie
Lake	Lantsman
Larouche	Lawrence
Lawton	Lefebvre
Lemire	Leslie
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd	Lobb
Mahal	Majumdar
Malette (Kapusking—Timmins—Mushkegowuk)	Martel
Mazier	McCauley
McKenzie	McLean (Calgary Centre)
McPherson	Melillo
Menegakis	Moore
Morin	Morrison
Motz	Muys
Nater	Normandin

Travaux des subsides

Patzer	Paul-Hus
Perron	Plamondon
Poilievre	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Reynolds	Richards
Roberts	Rood
Ross	Rowe
Ruff	Savard-Tremblay
Scheer	Schmale
Seeback	Shipley
Simard	Small
Steinley	Ste-Marie
Stevenson	Strahl
Strauss	Stubbs
Thériault	Thomas
Tochor	Tolmie
Van Popta	Vien
Viersen	Vis
Wagantall	Warkentin
Waugh	Williamson
Zimmer— 161	

CONTRE

Députés

Acan	Al Soud
Ali	Alty
Anand	Anandasangaree
Bains	Baker
Bardeesy	Battiste
Beech	Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)
Bendayan	Bittle
Blois	Brière
Carney	Carr
Casey	Chagger
Champagne	Chang
Chartrand	Chatel
Chen	Chenette
Chi	Church
Clark	Connors
Cormier	Coteau
Dabrusin	Dandurand
Danko	d'Entremont
Deschênes-Thériault	Desrochers
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Duclos
Duguid	Dzerowicz
Earle	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Eyolfson	Fancy
Fanjoy	Fergus
Fisher	Fonseca
Fortier	Fragiskatos
Fraser	Fry
Fuhr	Gaheer
Gainey	Gasparro
Gerretsen	Gould
Grant	Greaves
Guay	Guilbeault
Gull-Masty	Hajdu
Hanley	Harrison
Hepfner	Hirtle
Hodgson	Hogan
Housefather	Hussen
Iacono	Jaczek
Jeneroux	Joseph
Kayabaga	Kelloway
Khalid	Klassen
Koutrakis	Lalonde
Lambropoulos	Lamoureux
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)	Lapointe (Sudbury)
Lattanzio	Lauzon
Lavack	Lavoie
LeBlanc	Leitão
Lightbound	Long
Louis (Kitchener—Conestoga)	Ma
MacDonald (Malpeque)	MacDonald (Cardigan)

MacKinnon (Gatineau)	Malette (Bay of Quinte)
Maloney	May
McGuinty	McKelvie
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McKnight
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	Ménard
Mendès	Michel
Miedema	Miller
Mingarelli	Morrissey
Myles	Naqvi
Nathan	Nguyen
Noormohamed	Ntumba
Oliphant	Olszewski
O'Rourke	Osborne
Petitpas Taylor	Powlowski
Provost	Ramsay
Rana	Robertson
Rocheport	Romanado
Royer	Sahota
Saini	Sarai
Sari	Sawatzky
Schiefke	Sgro
Sheehan	Sidhu (Brampton East)
Sidhu (Brampton South)	Sodhi
Solomon	Sousa
St-Pierre	Sudds
Tesser Derksen	Thompson
Turnbull	Valdez
van Koeverden	Vandenbeld
Villeneuve	Watchorn
Weiler	Wilkinson
Yip	Zahid
Zerucelli	Zuberi— 168

PAIRÉS

Députés

Jansen

Joly— 2

Le Président: Je déclare l'amendement rejeté.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion principale.

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Français]

L'hon. Élisabeth Brière: Monsieur le Président, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, l'ensemble des députés libéraux votant non.

[Traduction]

Chris Warkentin: Monsieur le Président, le Parti conservateur est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Il votera pour la motion.

[Français]

Christine Normandin: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et votera contre la motion.

[Traduction]

Leah Gazan: Monsieur le Président, le Nouveau Parti démocratique est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Il votera pour la motion.

Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Il votera contre la motion.

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 71)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Anderson	Anstey
Arnold	Au
Baber	Bailey
Baldinelli	Barlow
Barrett	Berthold
Bexte	Bezan
Block	Bonk
Borrelli	Boulerice
Bragdon	Brassard
Brock	Calkins
Caputo	Chambers
Cobena	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Davies (Vancouver Kingsway)
Davies (Niagara South)	Dawson
Deltell	DeRidder
Diotte	Doherty
Dowdall	Duncan
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Falk (Provencher)	Gallant
Gazan	Généreux
Genuis	Gill (Calgary McKnight)
Gill (Windsor West)	Gill (Abbotsford—South Langley)
Gladu	Godin
Goodridge	Gourde
Groleau	Guglielmin
Gunn	Hallan
Hardy	Ho
Hoback	Holman
Idlout	Jackson
Jivani	Johns
Kelly	Khanna
Kibble	Kirkland
Kmiec	Konanz
Kram	Kramp-Neuman
Kronis	Kuruc
Kusie	Lake
Lantsman	Lawrence
Lawton	Lefebvre
Leslie	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Lloyd
Lobb	Mahal
Majumdar	Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkego-wuk)
Martel	Mazier
McCauley	McKenzie
McLean (Calgary Centre)	McPherson
Melillo	Menegakis
Moore	Morin
Morrison	Motz
Muys	Nater
Patzer	Paul-Hus
Poillievre	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Reynolds	Richards
Roberts	Rood
Ross	Rowe
Ruff	Scheer
Schmale	Seeback
Shipley	Small
Steinley	Stevenson
Strahl	Strauss
Stubbs	Thomas
Tochor	Tolmie
Van Popta	Vien

Viersen
Wagantall
Waugh
Zimmer— 139

Travaux des subsides

Vis
Warkentin
Williamson

CONTRE

Députés

Acan	Al Soud
Ali	Alty
Anand	Anandasangaree
Bains	Baker
Bardeesy	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Belanger (Desnethé—Mississippi—Churchill River)
Bendayan	Bittle
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blois	Bonin
Brière	Brunelle-Duceppe
Carney	Carr
Casey	Chagger
Champagne	Champoux
Chang	Chartrand
Chatel	Chen
Chenette	Chi
Church	Clark
Connors	Cormier
Coteau	Dabrusin
Dandurand	Danko
DeBellefeuille	d'Entremont
Deschênes	Deschênes-Thériault
Desrochers	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Earle
Ehsassi	El-Khoury
Erskine-Smith	Eyolfson
Fancy	Fanjoy
Fergus	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Fry
Fuhr	Gaheer
Gainey	Garon
Gasparro	Gaudreau
Gerretsen	Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Gould	Grant
Greaves	Guay
Guilbeault	Gull-Masty
Hajdu	Hanley
Harrison	Hepfner
Hirtle	Hodgson
Hogan	Housefather
Hussen	Iacono
Jaczek	Jeneroux
Joseph	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Klassen	Koutrakis
Lalonde	Lambropoulos
Lamoureux	Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lapointe (Sudbury)	Larouche
Lattanzio	Lauzon
Lavack	Lavoie
LeBlanc	Leitão
Lemire	Lightbound
Long	Louis (Kitchener—Conestoga)

Affaires courantes

Ma	MacDonald (Malpeque)
MacDonald (Cardigan)	MacKinnon (Gatineau)
Malette (Bay of Quinte)	Maloney
May	McGuinty
McKelvie	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McKnight	McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Ménard	Mendès
Michel	Miedema
Miller	Mingarelli
Morrissey	Myles
Naqvi	Nathan
Nguyen	Noormohamed
Normandin	Ntumba
Oliphant	Olzewski
O'Rourke	Osborne
Perron	Petitpas Taylor
Plamondon	Powowski
Provost	Ramsay
Rana	Robertson
Rocheport	Romanado
Royer	Sahota
Saini	Sarai
Sari	Savard-Tremblay
Sawatzky	Schieffe
Sgro	Sheehan
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Simard	Sodhi
Solomon	Sousa
Ste-Marie	St-Pierre
Sudds	Tesser Derksen
Thériault	Thompson
Turnbull	Valdez
van Koeverden	Vandenbeld
Villeneuve	Watchorn
Weiler	Wilkinson
Yip	Zahid
Zerucelli	Zuberi — 190

PAIRÉS

Députés

Jansen

Joly — 2

Le Président: Je déclare la motion rejetée.

[Français]

Je désire informer la Chambre que, en raison des votes par appel nominal différés, la période prévue pour l'étude des ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 15 minutes.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Monsieur le Président, conformément aux articles 104 et 114 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 15^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, qui porte sur la composition des comités de la Chambre. Si la Chambre donne son consentement, je proposerai l'adoption du rapport plus tard aujourd'hui.

Pendant que j'y suis, conformément à l'article 108(3a)(viii) du Règlement et à l'article 30 du Code régissant les conflits d'intérêts des députés, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 16^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, intitulé « Formulaires et lignes directrices sur la procédure et l'interprétation du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique ».

Comme il est plus tard aujourd'hui, si la Chambre donne son consentement, je propose que le 15^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté à la Chambre plus tôt aujourd'hui, soit adopté.

● (1530)

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non. Le consentement est accordé.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

* * *

LA COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

L'hon. Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre les partis, et je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que, conformément au paragraphe 49(1) de la Loi sur les langues officielles, L.R.C. (1985), ch. 31, et à l'article 111.1(2) du Règlement, la Chambre approuve la nomination de Kelly Burke au poste de commissaire aux langues officielles pour un mandat de sept ans.

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que la députée propose la motion veuillent bien dire non.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

* * *

L'UKRAINE

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les partis, et vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre:

a) à la fin de la période prévue pour les questions orales le mardi 24 février 2026, la Chambre observe un moment de silence pour l'Ukraine et les victimes de l'agression russe;

b) un député du parti ministériel, un député de l'opposition officielle, un député du Bloc québécois, un député du Nouveau Parti démocratique et la députée du Parti vert puissent chacun faire une déclaration;

c) le temps consacré à ces délibérations soit ajouté à la période prévue pour les ordres émanant du gouvernement.

[Français]

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non.

Puisque je n'entends pas d'opposition, c'est d'accord.

La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

PÉTITIONS

UN PROGRAMME NATIONAL D'AIDE ALIMENTAIRE

Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui afin de déposer la pétition e-6623, où l'on demande à la Chambre des communes de créer un programme national d'aide alimentaire.

Les pétitionnaires affirment qu'un tel programme est plus essentiel que jamais, surtout pour les personnes à faible revenu, les personnes handicapées, les aînés et les adultes vivant seuls avec des enfants. L'accès à la nourriture est reconnu comme un des droits les plus élémentaires par le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, dont le Canada est signataire. À l'heure actuelle, le Canada n'offre aucun programme national d'aide alimentaire, ce qui laisse d'innombrables personnes souffrir de la faim à une époque où le coût des denrées alimentaires grimpe en flèche dans tout le pays. Personne ne devrait avoir à choisir entre des besoins fondamentaux tels que la nourriture, les médicaments, le logement ou les soins de santé...

Le Président: La députée est-elle en train de lire une déclaration ou de résumer la pétition?

Leah Gazan: J'avais presque terminé, monsieur le Président. Puis-je reprendre depuis le début?

Le Président: Non. La députée résume-t-elle la pétition ou lit-elle une déclaration à son sujet?

Leah Gazan: Monsieur le Président, je résumais la pétition. J'avais presque terminé.

Le Président: La députée peut poursuivre.

Leah Gazan: Monsieur le Président, nos dirigeants doivent assurer à tous l'accès aux ressources nécessaires pour vivre sainement. Je transmets la demande des pétitionnaires, qui exhortent le gouvernement libéral à respecter ce principe et à mettre en place sans délai un programme national d'aide alimentaire.

L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, ma première pétition vise à appuyer le projet de loi d'initiative parlementaire de la députée de Cloverdale—Langley City, le projet de loi C-218, qui modifie le Code criminel relativement à l'aide médicale à mourir.

Le gouvernement du Canada compte élargir l'accès à l'aide médicale à mourir aux personnes dont le seul problème de santé est un trouble de santé mentale. Les pétitionnaires affirment que la maladie mentale peut être traitée, qu'un rétablissement est possible et que les experts conviennent qu'il est actuellement impossible de prévoir à quel moment un problème de santé mentale est vraiment irréversible. Ils ont également soulevé d'autres questions. Tous ces arguments appuient la demande au gouvernement du Canada d'adopter le projet de loi C-218 pour empêcher que l'aide médicale à mourir devienne accessible aux personnes dont le seul problème médical sous-jacent est un trouble de santé mentale.

• (1535)

LA LIBERTÉ DE RELIGION

Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, il y a un certain nombre de pétitions que je veux présenter ce matin et j'en reçois tellement que je ne peux pas les présenter une à la fois. Elles portent toutes sur le projet de loi C-9.

Affaires courantes

Ces citoyens et résidents du Canada attirent l'attention de la Chambre des communes sur la question suivante. Les Canadiens sont préoccupés par les amendements au projet de loi C-9 proposés par les libéraux et les bloquistes, qui pourraient être invoqués pour criminaliser des passages de la Bible, du Coran, de la Torah et d'autres textes sacrés. Selon les pétitionnaires, l'État n'a pas sa place dans les textes et enseignements religieux de quelque groupe confessionnel que ce soit. La liberté d'expression et la liberté de religion sont des droits fondamentaux qui doivent être préservés. Par conséquent, les pétitionnaires demandent au gouvernement libéral du Canada de protéger la liberté de religion, de maintenir le droit de lire et de partager des textes sacrés et de prévenir l'ingérence du gouvernement dans les affaires religieuses.

L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter une pétition signée par des habitants de Mission—Matsqui—Abbotsford qui sont profondément préoccupés par le projet d'élargissement de l'aide médicale à mourir pour y inclure les personnes dont le seul problème de santé invoqué est la maladie mentale. Mes concitoyens craignent qu'élargir l'aide médicale à mourir de cette façon risque de normaliser le suicide comme solution pour les personnes souffrant de maladie mentale. Les pétitionnaires croient plutôt que le Canada doit accorder la priorité aux mesures de soutien en santé mentale pour les personnes qui souffrent et les renforcer. Ils demandent donc au gouvernement d'appuyer le projet de loi C-218 et de ne pas étendre l'aide médicale à mourir aux personnes atteintes d'une maladie mentale.

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, je présente une pétition portant sur le Régime de pensions du Canada qui a été signée par plus de 600 habitants de ma circonscription. Les pétitionnaires sont préoccupés par les modifications que le gouvernement libéral a apportées au régime de pensions en 2018. Ils s'inquiètent de la sécurité de leurs pensions, en particulier celles des personnes handicapées. La nouvelle voulant que le gouvernement libéral puisse puiser dans le Régime de pensions du Canada pour payer certaines de ses dépenses excessives préoccupe mes concitoyens. Je présente cette pétition au nom des habitants de Foothills.

LES CENTRES RÉCRÉATIFS

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom des habitants de Tofino, d'Ucluelet, de Port Alberni et de la région d'Oceanside, dans ma circonscription, Courtenay—Alberni, qui sont profondément préoccupés par le peu d'installations récréatives communautaires dans notre région et dans l'ensemble du Canada.

Les pétitionnaires soulignent que les centres de loisirs sont des espaces essentiels où les gens de tous âges peuvent se réunir, se maintenir en santé et bâtir des collectivités fortes. Ils font remarquer que les loisirs promeuvent la santé physique et mentale, favorisent la réadaptation, diminuent les comportements antisociaux et réduisent les coûts à long terme sur le plan des soins de santé et sur le plan social. Les centres récréatifs incitent également les familles, les aînés et les jeunes à demeurer dans les localités rurales, tout en stimulant l'activité économique et le bénévolat. Les pétitionnaires font valoir que le gouvernement fédéral a déjà collaboré avec la Colombie-Britannique dans le cadre du volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada et demandent qu'on le renouvelle et qu'on accroisse son financement.

Ordres émanant du gouvernement

Les pétitionnaires exhortent le gouvernement fédéral à veiller à ce que les collectivités rurales et côtières aient un accès équitable aux centres récréatifs, lesquels sont nécessaires pour favoriser la santé et la viabilité des collectivités et du pays.

LES DROITS DE LA PERSONNE EN INDE

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, j'ai le privilège de présenter aujourd'hui une pétition au nom de Canadiens de tout le pays qui sont préoccupés par la protection des droits de la personne en Inde. Les pétitionnaires affirment que, selon la commission américaine des libertés religieuses internationales, divers acteurs préconisent et mettent en œuvre des politiques sectaires en vue de faire de l'Inde un État hindou. Les pétitionnaires sont préoccupés par le traitement réservé aux chrétiens en Inde, notamment les attaques contre des églises, les agressions contre des personnes travaillant pour les églises ainsi que les menaces et les humiliations à l'endroit de congrégations. Les pétitionnaires sont également préoccupés par les crimes commis contre les groupes dalits, notamment les femmes et les filles dalits, et ils soulignent que cette criminalité va en augmentant. Ils trouvent aussi préoccupant le traitement réservé aux musulmans indiens et affirment qu'ils risquent de subir des agressions, des violences sexuelles et un génocide.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de veiller à ce que tous les accords commerciaux conclus avec l'Inde contiennent des dispositions obligatoires sur le respect des droits de la personne. Ils lui demandent aussi d'imposer des sanctions aux extrémistes et de favoriser un dialogue respectueux sur les droits de la personne entre le Canada et l'Inde.

LE CANCER DU PANCRÉAS

Tom Osborne (Cape Spear, Lib.): Monsieur le Président, je présente la pétition e-6492 au nom des plus de 1 000 Canadiens qui l'ont signée. Ils demandent que nous veillions à ce que les Canadiens atteints du cancer du pancréas, en particulier ceux des petites provinces, obtiennent les soins dont ils ont besoin. La pétition a d'abord été autorisée par mon prédécesseur, Seamus O'Regan, mais il manquait une centaine de signatures. Elle vise à assurer l'équité entre les provinces, l'accès aux tests moléculaires et aux essais cliniques et la création d'une ligne directrice nationale sur le cancer du pancréas.

* * *

● (1540)

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.]

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI SUR MAISONS CANADA

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-20, Loi concernant la constitution de Maisons Canada, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Jonathan Rowe (Terra Nova—Les Péninsules, PCC): Monsieur le Président, l'élimination de la TPS sur toutes les maisons neuves de moins de 1,3 million de dollars permettrait d'économiser instantanément 5 %, ce qui encouragerait des milliers de Canadiens des quatre coins du pays à faire construire des habitations. Cet incitatif de 5 % nous permettrait de faire beaucoup plus avec chaque dollar, en collaboration avec les Canadiens.

Au lieu de permettre aux Canadiens de garder leur argent, les libéraux continuent de taxer des choses comme le logement, qu'ils qualifient souvent de droit de la personne. Ils donnent ensuite cet argent aux sociétés et aux propriétaires pour qu'ils construisent des habitations dont les jeunes ne seront pas propriétaires, mais locataires. Être heureux de ne rien posséder: voilà le slogan des libéraux pour leur nouvel ordre mondial. Les jeunes ne veulent pas rester locataires toute leur vie. Ils veulent posséder une maison, où ils pourront peindre la chambre de leurs enfants, dont ils pourront être fiers et qui leur donnera de l'espoir pour l'avenir, où ils pourront clôturer leur cour pour leur chien.

La question du logement va bien au-delà du simple fait d'avoir un endroit où se loger. C'est une question de stabilité économique. C'est une question de santé mentale. Il s'agit de savoir si les jeunes peuvent avoir plus qu'un toit au-dessus de la tête. Dans ma province, nous avons le taux de chômage le plus élevé du pays. Cette réalité, combinée à la hausse des loyers, à la hausse des prix et à l'offre limitée, oblige les jeunes à faire des choix désavantageux. Certains vivent chez leurs parents, ou même chez leurs grands-parents. On parle de jeunes hommes et de jeunes femmes, souvent plus âgés que moi, qui, même s'ils travaillent à temps plein, doivent quand même faire des choix désavantageux.

Malheureusement, les conséquences de la décennie perdue sous les libéraux sont encore plus graves. L'itinérance a pris une ampleur qui était autrefois inconcevable, en particulier dans ma province, mais qui fait maintenant partie de la réalité dans nombre de collectivités de ma province et de l'ensemble du pays. Au cours de l'été, j'ai pu visiter un refuge pour sans-abri de l'Armée du Salut à St. John's. J'ai commencé par demander au personnel pourquoi des gens se retrouvaient dans ce refuge.

Je me souviens qu'une jeune femme m'a regardé et m'a dit que tous ces hommes venaient d'atteindre leur point de rupture. Le refuge connaît ce genre de hausses de la fréquentation quand l'économie va mal. Les hommes perdent leur emploi, et c'est une source de stress. Ils perdent souvent leur femme et leur famille à cause de ce stress, et ils se retrouvent là. Ses paroles me sont restées en mémoire à cause d'un simple fait: ce que nous faisons ici, à Ottawa, n'a pas seulement une incidence sur l'économie, mais aussi sur des personnes réelles. Cela n'a pas seulement un effet sur les statistiques sur le logement et le chômage. Cela touche des personnes réelles, des Canadiens réels, des gens qui souffrent et qui veulent de l'espoir.

Combien de temps les libéraux continueront-ils de se cacher dans leur maison hantée qui n'est qu'un miroir aux alouettes avant d'admettre qu'alourdir l'appareil bureaucratique ne permettra pas de construire un seul logement? Les Canadiens n'ont pas besoin d'une illusion de plus. Ils ont besoin d'un vrai logement.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les positions divergent grandement sur cette question particulière. D'un côté, nous avons un gouvernement qui reconnaît que le fédéral a un important rôle à jouer en matière de logement, en collaboration avec les municipalités et les provinces. C'est ce qui permettra d'obtenir des résultats concrets.

De l'autre côté, il y a les conservateurs qui prônent essentiellement le laisser-faire, tout comme leur chef. Lorsque ce dernier était ministre responsable du logement il y a de nombreuses années, il a construit moins de six maisons. Encore aujourd'hui, j'ignore où elles se trouvent.

Je me demande si le député est prêt à admettre que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer, qu'il joue déjà d'ailleurs, et qu'il peut continuer de le jouer, comme le montre clairement le projet de loi.

Les conservateurs voteront-ils en faveur du projet de loi? S'ils ont l'intention de voter contre, vont-ils au moins permettre son renvoi à un comité?

Jonathan Rowe: Monsieur le Président, on ne peut pas parler de réussite lorsqu'une crise du logement perdure et que les Canadiens sont forcés de pousser les libéraux à intervenir. C'est plutôt un échec. Les conservateurs n'ont jamais eu à construire plus de six logements parce qu'ils ont laissé faire le secteur privé.

En 2017, les libéraux ont lancé une stratégie. Ils ont mis sur pied une agence. Rien n'a été construit, et la situation n'a fait qu'empirer. Les faits le démontrent: plus les libéraux interviennent, plus les problèmes s'accroissent. Ils n'ont qu'à laisser faire le secteur privé. C'est tout.

• (1545)

[Français]

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, quand le gouvernement fédéral, en particulier ce gouvernement libéral, met ses grosses pattes dans quelque chose qui fonctionne relativement bien, généralement géré par les municipalités au Québec et dans les provinces, généralement géré par les gouvernements provinciaux et le gouvernement du Québec, ça crée chaque fois une catastrophe épouvantable de gestion tout croche, de dépassement de coûts et d'argent qui ne se rend pas là où il doit aller.

Cette idée de créer cette espèce de grosse bibitte qu'est Maisons Canada, c'est peut-être une bonne idée partie d'une bonne intention, mais, dans les faits, il existe déjà des mécanismes en place. Il y a déjà des experts sur le terrain. Il y a les municipalités qui connaissent mieux que personne les besoins auxquels elles font face.

Est-ce que mon collègue ne pense pas que le fédéral et les libéraux devraient s'enlever de là et simplement transférer l'argent au Québec et aux provinces pour que les programmes se mettent en place rapidement?

[Traduction]

Jonathan Rowe: Monsieur le Président, je ne sais pas si j'ai déjà été autant en accord avec le Bloc que je le suis aujourd'hui.

Ordres émanant du gouvernement

Absolument, le gouvernement fédéral doit s'enlever du chemin et laisser les gens sur le terrain, les gens qui bâtissent des logements et des collectivités, faire le travail. Qu'on les laisse construire les logements qu'ils veulent construire. Le gouvernement fédéral doit simplement s'enlever du chemin et mettre en place des politiques, ou en abolir, pour que les gens puissent construire des logements.

Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC): Monsieur le Président, je me demande si mon collègue a des choses à ajouter sur l'alourdissement de l'appareil bureaucratique.

Il y a maintenant quatre organismes chargés du logement. Maisons Canada est la troisième société d'État fédérale axée sur le logement. Le député peut-il prédire combien de sociétés d'État il faudra pour construire une maison?

Jonathan Rowe: Monsieur le Président, les libéraux ont perdu mon siège par 12 voix, alors peut-être que 12 suffiront pour y parvenir.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, aucun pays dans le monde n'est venu à bout d'une pénurie de logements abordables grâce au libre marché.

Aux Pays-Bas, 34 % des logements sont hors marché; au Danemark, 21 %; en Grande-Bretagne, 16 %; et en France, 17 %. Ici, au Canada, seulement 3,4 % des logements sont hors marché. Ce projet de loi ne fixe aucune cible pour le secteur du logement hors marché. Mon collègue a proposé d'éliminer la TPS sur le logement. Je considère que c'est une bonne idée, mais pourquoi ne pas plutôt réinvestir les recettes issues de la TPS sur les logements vendus dans une collectivité dans la construction de logements hors marché?

Nous savons que nous avons besoin de logements du marché et de logements hors marché. Ces deux secteurs vont de pair. Les conservateurs sont-ils favorables à une quelconque forme de logement hors marché? Comprennent-ils l'importance cruciale des logements hors marché pour les plus vulnérables, les personnes qui peinent à joindre les deux bouts, surtout les logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu?

Jonathan Rowe: Monsieur le Président, j'apprécie la détermination de mon collègue à sortir des sentiers battus. Nous devons absolument essayer quelque chose de nouveau au lieu de simplement mettre la bureaucratie existante dans un nouvel emballage.

Je dirais toutefois que ce qui est très important pour les conservateurs, c'est de créer des politiques avantageuses pour tout le monde, aux quatre coins du pays. Supprimer la TPS n'avantagerait pas certaines personnes au détriment de d'autres. N'importe qui pourrait construire une nouvelle maison et bénéficier de cet allègement fiscal. Ce serait un incitatif pour tout le monde.

Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole au sujet du projet de loi C-20 présenté par le gouvernement libéral en vue de créer une énième société d'État fédérale, appelée Maisons Canada, qui trouverait enfin la solution aux problèmes économiques du secteur du logement, là où les bureaucraties fédérales existantes n'ont jamais pu réussir. L'objectif déclaré de Maisons Canada est « de favoriser, de soutenir et de développer l'offre de logements abordables au Canada et de favoriser l'adoption de méthodes de construction innovatrices et efficaces dans le secteur de la construction résidentielle au Canada ». Je sais que cela semble optimiste. Mettons cette affirmation, cette déclaration ambitieuse, à l'épreuve de la réalité.

Ordres émanant du gouvernement

Depuis 10 ans, le gouvernement libéral se croit plus intelligent que le libre marché. Encore aujourd'hui, on nous dit que le gouvernement a toutes les solutions à tous les problèmes et, qu'avec une planification centrale suffisante, il peut faire en sorte que le marché se comporte comme il le souhaite. Au cours de mes années au Parlement, j'ai observé à maintes reprises que la politique du gouvernement libéral tient du spectacle. Il veut donner l'impression de faire quelque chose pour régler le problème qui fait l'objet du débat du jour. Si des projets d'envergure sont retardés à cause de la bureaucratie fédérale, il s'empresse de créer un Bureau des grands projets. Si les achats militaires sont un gâchis, il met sur pied une commission pour examiner pourquoi toutes les autres commissions n'ont pas fait leur travail. Aujourd'hui, dans un contexte où le logement est inabordable et où les mises en chantier ne suffisent pas à répondre à la demande, il nous présente une nouvelle structure bureaucratique afin de rectifier la situation: une nouvelle société d'État, en fait. Elle s'appellera Maisons Canada.

Voici ce que les Canadiens tireront de cette nouvelle société. Tout d'abord, elle établira sa propre bureaucratie, composée d'un conseil d'administration de 8 à 10 personnes, d'un président et d'un PDG à temps plein, qui seront tous sur la liste de paie du gouvernement fédéral. Deuxièmement, elle se consacrera apparemment à la construction de logements abordables. Pour plaisanter, je dirais que le moment est bien choisi, puisque le gouvernement de la Colombie-Britannique est en train de se retirer de ce secteur d'activité. En fin de semaine, le *Vancouver Sun* titrait à la une « Un énorme recul en matière de logement », alors que David Eby est aux prises avec un stupéfiant déficit de fonctionnement de 13,8 milliards de dollars, 3 ans à peine après avoir hérité d'un excédent de 5 milliards de dollars du gouvernement précédent. Un autre grand titre sur le même sujet se lit comme suit: « La perte de financement provincial bouleverse de nombreux projets de logements locatifs abordables ». La population s'insurge et elle réclame des explications. Le gouvernement provincial a fait toutes sortes de promesses et il abandonne maintenant le navire parce qu'il n'a pas l'argent pour les réaliser.

Troisièmement, ces nouveaux bureaucrates grassement rémunérés analyseront ce qui ne va pas dans le secteur du logement afin de conseiller le gouvernement sur les mesures à prendre et les ajustements à apporter. L'un des premiers rapports de cet organisme, de cette société d'État, analysera sans doute le marché actuel du logement au Canada et les raisons qui expliquent pourquoi, malgré l'existence de structures bureaucratiques fédérales et les bonnes intentions qui devaient améliorer la situation, il est aussi déréglé. Il s'agira de la quatrième structure bureaucratique. Il y a déjà la Société immobilière du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. Je tiens simplement à souligner ceci: si la création de structures bureaucratiques réglait les problèmes, les problèmes n'existeraient pas.

Regardons les résultats obtenus par les structures bureaucratiques actuelles. Selon les récentes prévisions de la Société canadienne d'hypothèques et de logement concernant le marché immobilier en 2026 et malgré toutes les annonces des libéraux, les mises en chantier vont dans la mauvaise direction et elles sont inférieures au seuil nécessaire pour rétablir l'accessibilité au logement. Une citation tirée du rapport résume très bien la situation: « La construction résidentielle est en voie de diminuer jusqu'en 2028. Les promoteurs doivent en effet composer avec des coûts élevés, une demande en baisse et un nombre accru de logements invendus. » Les députés peuvent-ils imaginer une telle chose, dans une économie où il n'y a

déjà pas assez de logements? C'est particulièrement vrai en Colombie-Britannique, où le rapport prévoit que « [l]es mises en chantier d'habitations ralentiront encore en 2026, puis [...] accuser[ont] une baisse plus marquée en 2027 et 2028 ». On va dans la mauvaise direction.

● (1550)

Dans son rapport du quatrième trimestre de l'année dernière, l'Association canadienne des constructeurs d'habitations a déclaré: « L'[indice du marché immobilier] a malheureusement atteint un nouveau creux historique en 2025, reflétant le pessimisme des constructeurs. » Les constructeurs sont de moins en moins certains d'être en mesure de construire des logements dans le contexte actuel, dans le climat créé par les libéraux. L'Ontario et la Colombie-Britannique seront malheureusement « en tête pour ce qui est du pessimisme général des constructeurs d'habitations unifamiliales et multifamiliales ».

Oui, c'est pessimiste. Les gens veulent acheter ou louer des logements, mais ils n'ont pas les moyens financiers de le faire. Les constructeurs sont pessimistes quant à leur capacité de répondre à la demande étant donné que les coûts élevés font grimper les prix de vente au-delà de ce que le marché peut supporter. Autrement dit, notre économie souffre d'un grave déséquilibre.

En préparant mes notes, j'ai pensé au célèbre économiste Friedrich Hayek, partisan du libre marché, qui a traité de la question dans son célèbre essai de 1945 intitulé « L'utilisation de la connaissance dans la société ». Je vais le paraphraser. Je tiens à souligner que Friedrich Hayek s'inscrivait dans la tradition économique libérale classique, celle que suivait le Parti libéral du Canada jusqu'à ce qu'il y renonce et que les libéraux deviennent des socialistes partisans de la planification centrale. C'est ce qu'ils sont aujourd'hui.

Je reviens à Friedrich Hayek, qui a dit que la beauté du marché réside dans sa capacité à coordonner des mesures sans qu'une omniscience soit nécessaire. Il a également dit que la planification centrale a un défaut irrémédiable, car elle tient pour acquis que quelqu'un en sait suffisamment pour gérer efficacement l'utilisation des ressources. Enfin, il a aussi dit qu'aucun esprit ne peut à lui seul appréhender la complexité de l'activité économique moderne et que seul un processus décentralisé peut la gérer.

Les libéraux n'y croient pas. C'était le cas auparavant, mais plus maintenant. Ils ont abandonné la tradition libérale classique au profit du socialisme fondé sur la planification centrale. Ils estiment aujourd'hui être omniscients et pouvoir, à eux seuls, appréhender la complexité de l'activité économique moderne.

C'est tout ce qu'il faut savoir pour comprendre pourquoi les libéraux sont toujours convaincus que leur prochaine agence gouvernementale de planification centrale réglera enfin le problème. Si elle n'y parvient pas, ce sera la prochaine ou bien la suivante. Ils sont toujours optimistes et rêveurs, et ils rêvent toujours en couleurs. Or, si les rêves en couleurs des libéraux permettaient de construire des logements, le Canada aurait le marché immobilier le plus abordable, le plus florissant et le plus équilibré au monde. Malheureusement, ce n'est pas le cas.

Les gens qui s'attendent à ce que ce projet de loi accélère réellement la construction de logements abordables au Canada seront déçus. Il vise simplement à mettre en place une nouvelle structure bureaucratique pour surveiller les structures bureaucratiques existantes, qui ont déjà échoué à répétition à résoudre la crise du prix du logement et la pénurie de logements. Ce sont les jeunes, en particulier, qui subissent les conséquences de cette incurie.

Pour conclure, voici un conseil que les conservateurs favorables au libre marché souhaitent donner de bon cœur aux libéraux: continuons d'adopter et de suivre les principes de l'économie de marché, car c'est la solution qui nous permettra d'atteindre nos objectifs économiques. Il suffit de ne pas intervenir. Ce que les libéraux font depuis 10 ans n'a pas été efficace, et la nouvelle commission, la nouvelle structure bureaucratique, ne résoudra pas non plus le problème. Nous souhaitons que les libéraux se tassent enfin du chemin pour laisser les Canadiens ingénieux construire des logements afin de répondre à la demande du marché.

• (1555)

[Français]

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Monsieur le Président, nous n'avons pas de conseils à recevoir des conservateurs. Leur chef n'a construit que six logements quand il était chargé de ce dossier. Nous avons créé des maisons pour les Canadiens. Qu'est-ce que mon collègue a à dire de ça?

[Traduction]

Tako Van Popta: Monsieur le Président, cette question souligne justement ce que je disais: ce ne sont pas les gouvernements qui bâtissent des logements, ce sont les gens. Ce sont les entrepreneurs en construction qui bâtissent des logements. Ce sont les électriciens, les plâtriers, les menuisiers et les promoteurs immobiliers qui bâtissent des logements. Pour que les gens arrivent à bâtir des logements et que le marché réponde à la demande, le gouvernement n'a qu'à créer un environnement propice à l'investissement et à se tasser du chemin.

[Français]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lis-tuguj, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon confrère de son discours. Je pense que nous partageons avec lui des inquiétudes par rapport à l'aspect centralisateur du projet de loi. On se rappelle que la dernière bonne idée du gouvernement libéral en matière de logement, c'est le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement, qui avait été annoncé en avril 2024. C'a pris pratiquement deux ans avant qu'on puisse finalement s'entendre avec Québec pour que l'argent déboule.

J'ai une préoccupation, sur laquelle j'aimerais entendre les commentaires de mon collègue. Je viens d'une zone rurale. Ce sont des petits villages, par chez moi, et on a besoin de logements de façon importante. Cependant, ce sont souvent des projets pour 12 ou 24 logements et, d'habitude, le fédéral va vraiment vers des gros projets en ville. Est-ce que mon collègue partage mon inquiétude que les zones rurales soient encore une fois oubliées?

[Traduction]

Tako Van Popta: Monsieur le Président, mon collègue du Bloc québécois a posé une question réfléchie. Je vis dans une collectivité très urbanisée, mais nous avons tout de même des zones rurales, alors je comprends la question.

Ordres émanant du gouvernement

Comme je l'ai dit plus tôt, le marché a tendance à s'organiser tout seul. Lorsqu'il y a un besoin dans une petite collectivité, ce besoin sera comblé si le gouvernement ne s'en mêle pas.

Le gouvernement a-t-il un rôle à jouer? Les gouvernements provinciaux et fédéral possèdent beaucoup de terres. Ils devraient peut-être en faire profiter le marché. Je sais qu'il y a des régions en Colombie-Britannique qui bénéficieraient grandement de la mise à disposition de terres fédérales. Transférons les terres au secteur privé pour permettre la construction.

• (1600)

Roman Baber (York-Centre, PCC): Monsieur le Président, le député a prononcé un discours réfléchi. Je suis tout à fait d'accord avec lui: ce sont les choix individuels et l'économie libre, et non le gouvernement, qui permettent de construire des logements.

Cependant, ce qui me chicote avec ce projet de loi, c'est la nécessité de créer une quatrième structure bureaucratique. Nous avons déjà le ministère du Logement, qui est en mesure de faire ce que la nouvelle société est censée accomplir. Ajoutons à cela la SCHL, ainsi que la Société immobilière du Canada, dont le siège se trouve dans la belle circonscription de York-Centre. Bref, je ne vois pas pourquoi les libéraux veulent une quatrième instance bureaucratique pour faire ce que les trois autres sont déjà en mesure de faire. Le député a peut-être une explication.

Tako Van Popta: Monsieur le Président, c'est une question importante, mais je ne suis vraiment pas la personne à qui il faut la poser. Il est difficile de comprendre la logique des libéraux, mais ce que j'ai constaté à répétition, c'est que la politique libérale des années 2020 n'est qu'une politique de façade. Le gouvernement cherche seulement à donner l'impression qu'il agit. Dès qu'un problème survient, sa solution est toujours la même: créer un nouvel organisme, organiser une séance photo ou une cérémonie d'inauguration, et voilà, le tour est joué. C'est ça, son problème.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis très curieux de savoir si les conservateurs ont l'intention de s'opposer à la mesure. Ils n'appuient pas le projet de loi C-20. Cela dit, reconnaîtront-ils, à tout le moins, que nous devrions le renvoyer au comité, ou le député croit-il qu'ils continueront à faire obstruction à cette mesure également?

Tako Van Popta: Monsieur le Président, il est intéressant de constater que le député de Winnipeg-Nord, chaque fois qu'il prend la parole, nous accuse de faire de l'obstruction. Il s'agit d'un sujet important. Il est très important pour les Canadiens; il l'est certainement dans ma province, la Colombie-Britannique, où l'abordabilité du logement est vraiment un problème criant pour les jeunes. Ce sont des questions importantes. Nous devons en débattre à la Chambre des communes, et c'est exactement ce que nous faisons.

Hon. Arielle Kayabaga (London West, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui au sujet de la loi sur Maisons Canada, qui s'attaquerait à l'un des problèmes les plus urgents et les plus profondément ressentis auxquels sont confrontés les Canadiens, en particulier les jeunes Canadiens: le logement. J'aimerais parler des répercussions que le projet de loi aurait sur la Société immobilière du Canada limitée.

Ordres émanant du gouvernement

Comme nous le savons, le Canada traverse une crise du logement. Le coût du logement est en hausse, l'offre ne suit pas le rythme de la demande, et la productivité dans le secteur de la construction est faible. Nous devons construire plus de logements et nous devons le faire rapidement. C'est exactement ce sur quoi nous avons fait campagne en avril 2025. C'est ce que les Canadiens voulaient que nous fassions.

Depuis quelques années, les Canadiens nous disent constamment qu'ils ont besoin de plus de logements. Le rêve des jeunes Canadiens de devenir propriétaire n'est pas mort; il est toujours bien vivant. Il incombe à tous les pouvoirs publics de veiller à ce que ce rêve puisse se réaliser.

Le projet de loi définirait le mandat, la structure de gouvernance, les pouvoirs et le financement de Maisons Canada. Il prévoit également les dispositions transitoires nécessaires pour faire passer Maisons Canada d'un organisme de service spécial à une société d'État. Je tiens à préciser qu'il s'agit de l'une de nos promesses électorales et que, le 28 avril 2025, les Canadiens ont confié à ce côté-ci de la Chambre le mandat de répondre à leurs besoins les plus importants et les plus criants partout au pays.

Nous ne faisons pas quelque chose que nous avons caché aux Canadiens; nous en avons parlé. Nous avons parlé de Maisons Canada, et cet organisme deviendra enfin une société d'État. Quand Maisons Canada deviendra une société d'État, cette dernière aura également accès à un ensemble plus vaste de pouvoirs et elle jouira d'une plus grande marge de manœuvre opérationnelle. Ainsi, elle pourra également agir plus rapidement et plus efficacement pour construire des logements à grande échelle.

L'insécurité en matière de logement est rarement un problème isolé. Nous savons que, pour de nombreux Canadiens, il y a une corrélation entre ce problème et la santé mentale, l'accès aux soins de santé, la stabilité du revenu et le soutien communautaire. Cette réalité souligne l'importance d'offrir des services complets, une approche qui reconnaît que la stabilité du logement et le bien-être personnel sont étroitement liés.

La loi sur Maisons Canada nous permettrait d'aborder la question du logement d'une manière plus globale. Oui, le Canada doit construire plus de logements, doit accélérer les approbations et doit éliminer les obstacles, en plus de veiller à ce que les systèmes de logement favorisent la stabilité à long terme, en particulier pour les personnes qui ont des besoins complexes.

J'aimerais parler brièvement de London, en Ontario, qui offre un exemple convaincant de la façon dont les partenariats avec le gouvernement fédéral et la réflexion complète peuvent produire des résultats significatifs. La Ville de London est une cheffe de file nationale dans la mise à profit des fonds et des investissements fédéraux liés au logement, grâce à ses nombreux partenaires du secteur, à son leadership et aux nombreux constructeurs qui se sont mobilisés et qui agissent afin que chaque habitant de notre collectivité ait un logement.

Nous luttons, un jour à la fois, contre l'itinérance dans toute la ville de London. Notre collectivité a reçu l'un des niveaux les plus élevés de financement lié au logement au pays, ce qui reflète à la fois l'ampleur des besoins locaux et l'état de préparation de la Ville à répondre à ces besoins. London a été la première municipalité à bénéficier du Fonds pour accélérer la construction de logements et, grâce à son ambition et à ses résultats démontrés, elle a reçu des fonds supplémentaires pour accélérer davantage les progrès.

Ces investissements ont donné des résultats concrets. L'offre de logements à London a considérablement augmenté, et cela s'explique, entre autres, par une augmentation des projets de logements supervisés qui combinent l'accès à un toit stable au-dessus de la tête et à des services sociaux et de santé intégrés. Cette solution permet de réduire l'itinérance et la précarité du logement de manière durable parce qu'elle prend appui sur les aspects communautaires.

J'aimerais ouvrir une parenthèse. La semaine dernière, j'ai visité un projet de logements réalisé par l'entreprise Indwell dans ma circonscription. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre de nombreux acteurs de la ville de London, y compris l'administration municipale. J'y avais été invitée dans le cadre des activités des résidents pour souligner le Mois de l'histoire des Noirs, avec le soutien du personnel.

C'est Este, une résidente depuis environ un an, je crois, qui avait exprimé le souhait que je participe à cet événement. J'ai vu la joie qu'elle a ressentie quand elle m'a invitée à prendre la parole. J'ai passé un agréable moment à discuter avec elle et à l'écouter me raconter son parcours, ses débuts dans la vie, sa situation actuelle et son cheminement. J'ai constaté comment Indwell traite ses résidents avec dignité.

• (1605)

C'est un projet que nous avons financé. J'ai assisté à la cérémonie d'inauguration des travaux. J'étais là pour l'ouverture. J'étais là quand la première personne a emménagé et j'y suis retournée pour discuter avec une résidente qui était enthousiaste à l'idée de célébrer le Mois de l'histoire des Noirs. Cela m'a vraiment fait chaud au cœur de voir que, derrière tout le jargon que les politiciens utilisent, derrière tous les chiffres dont nous parlons et derrière l'argent, il y a de vraies personnes.

Je parlais des services globaux et de ce que Maisons Canada ferait pour offrir de telles possibilités en plus grand nombre. Le ministre a parlé tout à l'heure du projet Dunn House, à Toronto, et je parle du chemin Thompson et de bien d'autres projets dans la ville de London, où des partenaires se rassemblent et obtiennent des fonds fédéraux pour fournir des logements aux personnes qui en ont le plus besoin, aux personnes les plus vulnérables de notre collectivité.

J'ai eu l'occasion de bavarder avec quelques résidents, mais surtout avec Ese, qui m'a invitée à être la conférencière principale lors d'un événement en l'honneur du Mois de l'histoire des Noirs. La joie qu'elle éprouvait et l'énergie de la salle m'ont vraiment étonnée, moi aussi. À dire vrai, je ne me sentais pas très bien ce jour-là, mais j'ai trouvé beaucoup de joie et d'énergie à voir les efforts de sensibilisation, les partenariats et le travail acharné de gens qui ont à cœur que les personnes les plus vulnérables de notre collectivité aient un logement. C'est exactement ce qu'incarne Ese et ce qui fait son succès. Comme le personnel sur place l'a dit, elle a parcouru un énorme chemin pour arriver où elle est maintenant. Je suis vraiment ravie de voir qu'il y a des gens en chair et en os derrière cet argent.

Le travail que Maisons Canada désire accomplir et sur lequel elle continuera de s'appuyer ressemble au projet du chemin Thompson. Il s'agit de progrès importants non seulement pour les personnes qui bénéficieront directement de ces logements, mais aussi pour l'ensemble de l'écosystème du logement. Tout le système en bénéficie quand on augmente l'offre dans l'ensemble du continuum du logement, y compris du côté des logements supervisés et abordables. Nous savons déjà que lorsque davantage de logements sont disponibles, la pression sur les marchés locatifs s'atténue, et quand cette pression s'atténue, l'abordabilité s'améliore sur toute la ligne. C'est ce que nous souhaitons accomplir avec Maisons Canada, grâce à une hausse marquée de la construction de logements dans l'ensemble de notre ville et du Canada.

Comme je l'ai dit plus tôt, la réalité, c'est que les jeunes Canadiens souhaitent devenir propriétaires d'une maison, et ce désir n'a pas faibli. C'est pourquoi nous allons continuer de faire tout notre possible pour réaliser ce souhait. Nous allons travailler avec les provinces, les municipalités et tout le monde pour être en mesure de fournir des maisons à l'ensemble des Canadiens.

Avoir les moyens de se loger est un droit fondamental, ce n'est pas un luxe. Tous les Canadiens en ont besoin et ils le méritent tous, et nous allons poursuivre nos efforts en ce sens. Pour les jeunes familles, pour les acheteurs d'une première maison, pour les personnes qui cherchent à s'établir, l'offre en matière de logements, c'est la différence entre un rêve et la réalité. Chaque maison construite en augmente la probabilité.

Jumelés à un leadership local et à des approches globales, les investissements stratégiques du gouvernement fédéral donnent lieu à des avantages cumulatifs. Ils répondront aux besoins immédiats tout en améliorant la stabilité des marchés à long terme. Ils soutiennent les personnes les plus vulnérables tout en améliorant l'évolution de l'abordabilité pour toute la collectivité.

• (1610)

[Français]

Récemment, l'économie mondiale a connu un changement qui a profondément transformé l'ordre mondial traditionnel. Le Canada ne peut plus compter sur sa relation commerciale la plus importante. Devant cette situation, nous renforçons notre capacité ici, dans notre pays. Nous allons établir des relations plus solides entre tous les ordres de gouvernement, que ce soit au municipal, au provincial et territorial ou avec nos partenaires autochtones. Nous effectuons des investissements stratégiques pour bâtir une économie qui est plus forte, qui est plus durable et qui va être plus résiliente. Nous travaillons à réduire la bureaucratie, à éliminer les obstacles au commerce intérieur et à conclure de nouveaux accords qui vont stimuler l'économie locale. En tant que société d'État, Maisons Canada sera financée par l'enveloppe initiale de 13 milliards de dollars annoncée dans le budget de 2025.

[Traduction]

La loi sur Maisons Canada propose de constituer Maisons Canada en société d'État. Elle prévoit les dispositions transitoires nécessaires pour passer de l'organisme de service spécial actuel à une société d'État. Dans l'ensemble, le projet de loi permettra à Maisons Canada de faire construire et de fournir des logements plus rapidement et plus efficacement, que ce soit en Ontario ou ailleurs au Canada.

De plus, les efforts fédéraux seraient rationalisés et renforcés de manière à accroître l'offre de logements abordables dans tout le

Ordres émanant du gouvernement

pays. Le transfert d'éléments clés de la Société immobilière du Canada Limitée vers Maisons Canada est une étape importante dans le développement et la construction de logements sur les terres publiques.

Maisons Canada disposerait ainsi des outils et des pouvoirs nécessaires pour jouer un rôle de premier plan dans la planification des projets et dans le développement et la construction de logements sur les terres publiques. Les biens immobiliers de la Société immobilière du Canada Limitée sont aussi concernés. Maisons Canada serait en mesure de rationaliser la construction sur les terres publiques.

Le budget de 2025 prévoit déjà un investissement initial de 13 milliards de dollars sur 5 ans. De ce montant, un apport de capital de 1,5 milliard de dollars est destiné à la Société immobilière du Canada Limitée. Ces fonds serviront à la direction-construction de jusqu'à 4 000 logements qui appartiendront à l'État sur le long terme. Il s'agit d'un changement stratégique dans la mobilisation des terres publiques et de l'expertise en matière de développement de sorte à accélérer l'offre de logements abordables partout au pays.

Maisons Canada aménagera des lots sur six sites de la Société immobilière du Canada Limitée à Dartmouth, à Longueuil, à Ottawa, à Toronto, à Winnipeg et à Edmonton. Une approche de type « direction-construction » sera adoptée pour l'aménagement de ces quartiers abordables où logeront des gens au revenu variable. Voilà comment Maisons Canada améliorera l'offre de logements abordables pour les personnes qui ont été exclues du marché en raison des prix prohibitifs.

Maisons Canada cherchera également des moyens de maximiser autant que possible l'accessibilité financière. Nous adopterons une approche mixte. Maisons Canada contribuera aussi à mobiliser de nouvelles sources de capitaux privés et à accroître l'offre de logements dans l'ensemble. L'organisme veillera à ce que les logements demeurent financièrement viables et abordables à long terme en les maintenant dans le secteur public et en utilisant des méthodes de construction modernes, notamment la préfabrication, la construction modulaire et le bois massif, afin d'accélérer les travaux et de tirer parti de technologies et de matériaux canadiens.

Plus tôt, le ministre a aussi évoqué le fait que les travaux de construction se poursuivraient tout au long de l'année. L'été dernier, mes collègues et moi-même avons organisé une retraite du caucus à Edmonton. Nous avons eu l'occasion de visiter plusieurs jeunes entreprises qui appliquent l'intelligence artificielle au domaine de la construction modulaire. Elles collaborent avec des travailleurs du secteur, notamment des apprentis, et elles se servent de l'intelligence artificielle comme outil pour construire des maisons à un rythme très rapide.

Nous nous efforçons d'éliminer les obstacles partout au Canada. Si on pense au fait que les maisons modulaires doivent être transportées d'un endroit à un autre, il est probable que davantage de jeunes entreprises s'intéresseront à la construction modulaire. De plus, une fois les obstacles éliminés, il sera possible de générer des revenus importants à l'échelle nationale et de mettre en commun tout le savoir-faire des différentes provinces.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai également eu l'occasion de visiter l'une de ces entreprises dans ma région, le Sud-Ouest de l'Ontario, près de Windsor. J'ai vu que la technologie existe déjà et qu'elle est prête. Comme l'a dit le ministre, nous voulons construire à longueur d'année. Cela fait partie des technologies et des innovations que nous pourrions mettre à contribution pour fournir du travail aux Canadiens et pour construire rapidement et à grande échelle les logements dont les Canadiens ont besoin.

La loi sur Maisons Canada serait une étape importante du plan du gouvernement visant à construire plus de logements rapidement et à permettre à chaque Canadien d'avoir un logement abordable. Nous allons faire de Maisons Canada une société d'État afin que cet organisme ait l'indépendance opérationnelle, la gouvernance et la souplesse nécessaires pour fournir des logements abordables tout en continuant de rendre des comptes au Parlement.

La mesure législative permettrait également à Maisons Canada de tirer parti de la souplesse de ses propres outils financiers, ainsi que des biens immobiliers et de l'expertise en matière de développement de la Société immobilière du Canada Limitée. Elle permettrait de rationaliser le processus de construction sur les terres publiques. Grâce aux mesures prévues dans la loi sur Maisons Canada et à la possibilité de transférer des biens immobiliers de la Société immobilière du Canada Limitée à Maisons Canada qui pourra également tirer profit de l'expertise de cette société en matière de développement, la construction de logements abordables dans tout le pays sera plus rapide, contrairement à ce que bon nombre de nos collègues ont laissé entendre dans cette enceinte.

L'adoption de ce projet de loi permettrait au gouvernement du Canada d'être mieux placé pour utiliser tous les outils à sa disposition afin de garantir aux Canadiens l'accès à un logement qui répond à leurs besoins. Le gouvernement fédéral mettrait en œuvre de nouvelles idées et adopterait une approche novatrice pour construire des logements dans tout le pays.

Grâce à ce projet de loi, le gouvernement fédéral mettrait à profit les terres publiques en construisant des milliers de nouveaux logements abordables. Les logements supervisés, en particulier, illustrent bien ce double avantage. Ils offrent stabilité et dignité aux personnes confrontées à des problèmes complexes, réduisent la pression sur les services d'urgence, améliorent les résultats communautaires et contribuent à l'offre globale de logements, ce qui aide à atténuer les pressions du marché.

• (1615)

La loi sur Maisons Canada s'appuierait précisément sur ce modèle de leadership coordonné et dynamique. En renforçant les outils de financement, elle permettrait à un plus grand nombre de projets d'être menés à bien en toute certitude. Chaque Canadien mérite d'avoir un chez-soi, et la loi sur Maisons Canada contribuerait à bâtir un Canada fort. Elle permettrait de réaliser exactement ce que nous avons promis pendant la campagne électorale d'avril 2025.

Je suis prête à répondre aux questions de mes collègues.

Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC): Monsieur le Président, j'ai remarqué que ma collègue a parlé de certains projets formidables qui sont en cours à London. Il est important que nous félicitions le maire Morgan et son conseil municipal pour certaines des mesures qu'ils ont prises afin d'accélérer la construction de logements dans cette ville. Ils se sont concentrés sur la rationalisation du processus, accélérant ainsi les approbations et le zonage de plein droit, afin que les gens n'aient pas à se soumettre au processus de

rezonage. Fait intéressant, les libéraux n'ont pas eu besoin de Maisons Canada pour accomplir cela. Ils l'ont déjà accompli et obtiennent des résultats.

Je me demande si la députée peut expliquer à la Chambre précisément pourquoi Maisons Canada est nécessaire et pourquoi les choses que les libéraux voulaient faire n'auraient pas pu être faites par la Société immobilière du Canada, qui est une société d'État fédérale, par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui a été la première société d'État, ou peut-être même par le ministère. En quoi la quatrième agence fédérale du logement est-elle si importante, si London peut déjà bien faire les choses?

L'hon. Arielle Kayabaga: Monsieur le Président, tout d'abord, je pense que le député ignore que j'ai siégé au conseil municipal aux côtés du maire Morgan. En 2018, lorsque la Ville de London a eu pour la première fois l'occasion de collaborer avec le gouvernement fédéral dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, nous avons travaillé directement avec lui. Depuis que je suis députée, j'ai pu collaborer de près avec la municipalité de London afin de favoriser la construction rapide de nouveaux logements.

En effet, la Ville de London a utilisé l'argent du gouvernement fédéral pour fournir des logements à prix abordable dans toute la ville, et elle continuera dans cette voie. Je doute que le député ait abordé la question avec le maire Morgan, puisqu'il n'aurait pas tenu les propos qu'il a tenus aujourd'hui.

Scott Aitchison: Je le connais très bien. Je lui parle tout le temps.

L'hon. Arielle Kayabaga: Monsieur le Président, le député n'aurait pas tenu de tels propos, puisque le maire était présent ici la semaine dernière pour présenter les besoins de la Ville de London et insister sur la nécessité de maintenir nos investissements, particulièrement dans les services intégrés dont la Ville a besoin et que tous les dirigeants considèrent comme un dossier à régler de concert avec les différents ordres de gouvernement. Je ne sais pas trop...

• (1620)

Le vice-président adjoint (John Nater): Nous passons aux questions et observations. Le député de La Pointe-de-l'Île a la parole.

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, le logement, c'est une compétence québécoise. Ce sont les gouvernements de proximité, comme l'Assemblée nationale du Québec et les municipalités, qui sont les mieux placés pour connaître les besoins de leur population en matière de logement.

Là, on va installer une nouvelle structure centralisatrice qui va compliquer les nouvelles ententes. On l'a constaté avec la dernière qui a été accueillie au mois de janvier. Ça a retardé de deux ou trois ans. Finalement, le Québec a reçu moins que sa part, ce qui a été dénoncé par les municipalités.

Est-ce que ma collègue serait prête à ce qu'il y ait au moins une exemption pour le Québec afin de respecter ses compétences, par exemple une formule comme un droit de retrait avec pleine compensation?

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Arielle Kayabaga: Monsieur le Président, j'ai déjà un peu répondu à ça dans mon discours. Ce que nous sommes en train de faire, c'est d'utiliser le leadership du fédéral pour bâtir des maisons au plus vite et enlever tous ces obstacles. J'ai bien mentionné que nous travaillions avec les municipalités et les provinces. Il n'y a aucune province qui va être exclue de nos discussions ni de nos travaux.

Nous avons fait campagne sur cette question. Nous avons reçu un mandat des Canadiens pour mettre ça en place. Ce que nous mettons en place, c'est une mesure qui va aider à avoir plus de construction non seulement au pays, mais aussi au Québec.

L'hon. Ginette Petitpas Taylor (Moncton—Dieppe, Lib.): Monsieur le Président, comme chez ma collègue, chez nous, dans Moncton—Dieppe, toute la question de l'abordabilité et de la disponibilité de plus de logements continue d'être une priorité absolue.

Je me demande si mon honorable collègue pourrait préciser sa pensée sur l'importance de s'assurer d'avoir, avec le programme Maisons Canada, du logement très abordable pour les gens qui sont moins nantis.

L'hon. Arielle Kayabaga: Monsieur le Président, la question de ma collègue était bien formulée.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, avec Maisons Canada, on va pouvoir bâtir comme jamais auparavant. Tout à l'heure, dans son discours, le ministre a mentionné qu'on pourrait même construire durant toute l'année. La seule façon de faire ça dans un pays comme le Canada, où c'est l'hiver la moitié de l'année, c'est d'utiliser l'innovation et les outils qui sont à notre disposition et ainsi construire des maisons comme jamais auparavant.

Donc oui, absolument, je pense que c'est important, comme nos deux communautés en ont besoin, sûrement comme partout au Canada. Il est important de savoir que nous allons utiliser tous les outils qui sont disponibles, incluant l'innovation canadienne.

[Traduction]

Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC): Monsieur le Président, j'ai analysé en profondeur Maisons Canada. Construire des logements semble louable. Les députés d'en face disent qu'ils vont construire à une vitesse jamais vue auparavant.

L'organisme Maisons Canada a été lancé en septembre 2025. Or, selon Maisons Canada, aucune maison n'a été construite six mois plus tard. Pourquoi?

L'hon. Arielle Kayabaga: Monsieur le Président, je ne sais pas si les conservateurs veulent vraiment construire des logements pour les Canadiens. D'une part, ils blâment le gouvernement du Canada parce qu'on n'a pas construit de logements et, d'autre part, ils lui reprochent d'aider les Canadiens à construire des logements.

Tout à l'heure, nous avons parlé du nombre de logements qui sont déjà en chantier. Les travaux sont en cours. Je ne sais pas si le député a déjà vu comment on construit des logements et s'il connaît le processus qu'il faut suivre. Je l'invite à venir dans ma circonscription pour voir les travaux qui sont en cours et le déroulement du processus, de la mise en chantier jusqu'au moment où les gens emménagent.

[Français]

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Monsieur le Président, je suis très content d'avoir écouté ma collègue, qui a bien expliqué son appui à Maisons Canada. Peut-

elle nous dire concrètement comment Maisons Canada va améliorer l'accès au logement pour les familles? Quel impact cela aura-t-il pour nos communautés?

L'hon. Arielle Kayabaga: Monsieur le Président, je suis reconnaissante à mon collègue de sa question.

Tout à l'heure, j'ai relaté l'exemple d'un projet dont j'ai été témoin dès le départ, depuis les premières pelletées de terre. Dernièrement, j'ai été invitée par les résidents qui habitent dans ce projet et ils célébraient le Mois de l'histoire des Noirs. De voir la dignité que ces gens ont d'avoir un chez-soi à long terme, c'est quelque chose qui efface toutes les discussions, toutes les chicanes que nous avons à la Chambre. Ça efface tous les chiffres dont on discute, soit les dollars ou tout autre mot du jargon qu'on peut utiliser pour parler de quelqu'un qui doit avoir un chez-soi. C'est ça que Maisons Canada veut faire et c'est ça que Maison Canada va continuer à faire.

• (1625)

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, je tiens à dire quelque chose en lien avec Bâtir Maisons Canada.

Ça ne s'est pas fait sans chaos, l'établissement d'un programme comme celui-là. Quant à la volonté du gouvernement de simplement balayer ce qui était là, chez moi, en Abitibi—Témiscamingue, ça a failli avoir un impact majeur. Une maison pour femmes violentées qui avait la confirmation de son financement s'est fait mettre sur la glace pendant des mois. La survie même de ce projet était sur la glace. Par ailleurs, quand il a été approuvé, il a fallu qu'on se batte, il a fallu que j'interpelle des collègues et il a fallu qu'on pousse.

Il y avait tellement de réponses contradictoires de la part du cabinet du ministre et des différents interlocuteurs. Est-ce normal, tout ce cafouillage qui pourrait mettre en danger la sécurité des femmes parce qu'on veut avoir une volonté politique autour de Maisons Canada? Moi, je me questionne énormément. Où s'en va-t-on avec ça?

L'hon. Arielle Kayabaga: Monsieur le Président, je suis reconnaissante à mon collègue de sa question.

Je ne connais pas grand-chose du problème dont il parle. Si c'est le cas et qu'on a vécu tout ce mouvement, c'est absolument inacceptable, bien sûr. J'inviterais mon collègue à transmettre plus d'information sur ce cas pour que nous puissions l'aider et le mettre en contact avec nos équipes pour qu'elles puissent régler ce problème.

[Traduction]

Jonathan Rowe (Terra Nova—Les Péninsules, PCC): Monsieur le Président, quand le premier ministre était le président du conseil d'administration de Brookfield Asset Management, cette société a acquis une entreprise appelée Modulaire.

Je suis curieux de savoir si la députée d'en face peut nous dire si le gouvernement libéral envisage d'avoir recours aux services de Modulaire ou s'il s'engagera à ne pas le faire afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

L'hon. Arielle Kayabaga: Monsieur le Président, je reste avec le même sentiment: je ne suis pas sûre que les conservateurs souhaitent construire des logements pour les Canadiens. Nous proposons un projet de loi.

Ordres émanant du gouvernement

Au lieu de se concentrer constamment sur la diffamation, les conservateurs pourraient peut-être simplement voter pour le projet de loi afin que nous puissions construire des logements pour les Canadiens.

[Français]

Le vice-président adjoint (John Nater): À l'ordre. Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Stormont—Dundas—Glengarry, L'industrie automobile; et l'honorable député de Yellowhead, L'économie.

[Traduction]

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de London—Fanshawe.

Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-20, Loi concernant la constitution de Maisons Canada.

Avant mon arrivée à la Chambre, j'ai travaillé dans l'immobilier en tant qu'agente de vente, courtière et formatrice d'autres courtiers partout au pays. Dans le cadre de mes fonctions, j'ai travaillé directement avec des constructeurs, des promoteurs immobiliers et des municipalités, de même qu'avec des acheteurs d'une première maison, des aînés qui souhaitaient acheter une maison plus petite, des familles qui traversaient différentes étapes, des acheteurs et des vendeurs qui naviguaient dans des conditions de marché changeantes et difficiles, ainsi que des agents et des courtiers qui travaillaient dans des marchés en évolution. J'ai étudié les marchés, observé les tendances, analysé les statistiques et interprété ces renseignements pour les professionnels de l'immobilier. Par conséquent, je comprends très bien comment l'offre de logements, les coûts liés à la réglementation et les décisions politiques façonnent le marché de manière très concrète.

Les politiques en matière de logement de tous les ordres de gouvernement sont extrêmement importantes, et leurs résultats déterminent le succès de nos collectivités, notamment la capacité des familles à stabiliser leur situation et à accroître leur valeur nette et la capacité des jeunes à envisager un avenir dans les régions où ils vivent.

Je tiens d'abord à souligner que les conservateurs sont favorables à la construction d'un plus grand nombre de logements et à l'augmentation de l'offre parce que, plus que tout, nous voulons redonner espoir aux Canadiens et les aider à accéder à la propriété. Nous savons que l'accession à la propriété jette les bases de la stabilité et de la croissance à long terme. Quand les gens ont accès à la propriété, ils peuvent se bâtir un capital et augmenter leur valeur nette, tout en ayant un actif tangible qui prend de la valeur au fil du temps. Outre les avantages financiers, posséder une maison crée également un sentiment de sécurité, de fierté, de liberté et de contrôle sur son avenir.

Bien que les conservateurs soient favorables à la construction d'un plus grand nombre de logements, nous ne pouvons pas appuyer le projet de loi C-20 dans sa forme actuelle. Les Canadiens veulent une politique du logement ambitieuse qui répond à l'urgence de la situation. Nous partageons ce sentiment d'urgence, mais les solutions doivent s'accompagner de résultats mesurables. De plus, elles doivent réduire les obstacles à la construction et augmenter l'offre en matière d'accès à la propriété. Les constructeurs d'un bout à l'autre du pays demandent que les gouvernements inter-

viennent moins dans le processus de construction, pas qu'ils jouent un plus grand rôle. De ce côté-ci de la Chambre, nous reconnaissons que la seule façon de construire des logements abordables à grande échelle dans ce pays est de réduire les formalités administratives dans le processus de construction de logements, pas d'en ajouter. Les Canadiens souhaitent ardemment accéder à la propriété, à juste titre, mais ce rêve devient de plus en plus inaccessible.

L'association des courtiers immobiliers de Terre-Neuve-et-Labrador a déclaré: « L'accession à la propriété est la pierre angulaire de la stabilité sociale, de la prospérité économique et de la sécurité personnelle. À Terre-Neuve-et-Labrador, cette aspiration est depuis longtemps à portée de main; notre province affiche constamment l'un des taux de propriété les plus élevés au Canada. C'est le reflet de nos valeurs profondément enracinées: l'autonomie, la fierté de vivre dans ce lieu et l'investissement à long terme dans nos familles et nos quartiers. Or, de nos jours, ce rêve est de plus en plus menacé. Les défis liés à l'offre de logements, à la hausse des prix et au coût de la vie érodent l'accès à la propriété pour de nombreux travailleurs locaux. Si nous voulons préserver ce legs et faire en sorte que les générations futures puissent profiter de la sécurité et des possibilités qu'offre la propriété d'une maison, tous les ordres de gouvernement doivent prendre des mesures décisives. »

Dans l'ensemble du pays, 88 % des Canadiens de moins de 45 ans disent qu'ils aimeraient devenir propriétaires un jour, mais seulement 29 % croient qu'ils pourront le faire, alors que 66 % des Canadiens disent que le coût de la vie dans leur collectivité s'est détérioré, et que 62 % d'entre eux croient que les plans actuels n'auront guère d'incidence sur la situation. Quand les gens perdent confiance dans la capacité de leur pays à résoudre les problèmes rudimentaires du coût de la vie, ils perdent espoir en leur avenir.

Pour rétablir cet espoir et équilibrer l'offre de logements, on sait que les mises en chantier doivent augmenter considérablement, mais les projections actuelles suggèrent qu'elles pourraient tomber à environ 212 000 par année au cours des prochaines années, ce qui est bien inférieur à ce que la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ou SCHL, considère comme nécessaire pour rétablir l'abordabilité. De surcroît, la SCHL a également indiqué qu'environ 75 % des logements supplémentaires requis au cours de la prochaine décennie doivent être destinés à la propriété et que si les outils politiques ne tiennent pas compte de cette réalité, l'écart persistera.

Dans toute la province de Terre-Neuve-et-Labrador, nous observons une offre de logements historiquement basse, ce qui n'avait pas été le cas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'offre de logements dans le système MLS de la Newfoundland and Labrador Association of Realtors reste faible depuis quatre ans. Selon cette association de courtiers en immeubles, l'offre et la demande sont complètement déséquilibrées et, par conséquent, la valeur des logements a augmenté de plus de 45 %. En janvier 2020, dans le système MLS, l'indice de référence du prix des maisons unifamiliales à St. John's était de 276 000 \$. Aujourd'hui, il atteint 411 000 \$, ce qui représente une hausse de 48,9 %, et le prix des maisons neuves continue d'augmenter. L'offre est à son plus bas depuis plusieurs dizaines d'années, et le nombre de mises en vente a fortement diminué. Dans de nombreux cas, les statistiques sont les plus faibles observées depuis plus de 15 à 20 ans. L'offre de logements est donc largement insuffisante par rapport à la demande.

• (1630)

En 2025, les inscriptions actives dans la province ont chuté de près de 22 % par rapport à l'année précédente, et le nombre de mois d'inventaire reste bien en deçà des moyennes à long terme, ce qui signifie que le marché est extrêmement concurrentiel. Non seulement l'insuffisance de l'offre alimente la hausse des prix, mais elle fait aussi en sorte qu'il est plus difficile pour les acheteurs d'une première maison et pour les jeunes familles de s'installer dans la province et d'y rester. Remédier au déséquilibre entre l'offre et la demande doit être une priorité.

C'est pourquoi il est important que le gouvernement fédéral se concentre là-dessus. L'Association canadienne de l'immobilier souligne que les gouvernements doivent utiliser les leviers à leur disposition pour débloquent l'offre là où elle est bloquée. Cela signifie qu'il faut harmoniser le financement des infrastructures et les programmes fédéraux de logement en modernisant le zonage, en réduisant les droits d'aménagement, en accélérant la délivrance des permis, en établissant des attentes mesurables en matière de livraison, et en éliminant les obstacles qui empêchent les constructeurs de construire et les familles d'acheter. Il s'agit là d'une approche collaborative — pas d'une autre bureaucratie en matière de logement —, car le rôle des provinces et des municipalités est respecté et les fonds fédéraux servent à obtenir des résultats concrets.

À Terre-Neuve-et-Labrador, la construction résidentielle est étroitement liée à l'économie, ce qui est vital pour la survie de nos collectivités. Selon la *Canadian Home Builders Association of Newfoundland and Labrador*, la construction résidentielle soutient près de 9 700 emplois dans la province, génère annuellement environ 712 millions de dollars en salaires et représente à peu près 1,9 milliard de dollars d'investissements.

À Corner Brook et dans les environs, la construction résidentielle soutient 481 emplois et représente des investissements d'environ 93 millions de dollars. Ce secteur constitue l'un des principaux moteurs économiques de la région. Lorsque la construction résidentielle ralentit, les répercussions touchent bien plus qu'un seul secteur; elles touchent les gens de métier, les fournisseurs, les transporteurs, les petites entreprises et les collectivités locales.

Dans certaines régions de Terre-Neuve-et-Labrador, les taux d'inoccupation demeurent presque nuls, et les loyers ont considérablement augmenté depuis 2020. Selon ce que les employeurs dans l'Ouest de Terre-Neuve m'ont dit, la pénurie de logements représente un obstacle au recrutement.

Le prix des loyers est directement lié au prix des habitations. Lorsque les droits d'aménagement et les coûts de construction grimpent, les loyers en font tout autant. Même à Terre-Neuve-et-Labrador, les familles n'ont plus les moyens de louer un logement, et cette pression financière envahit tous les aspects du quotidien.

Voilà pourquoi les conservateurs se concentrent tant sur les résultats et la reddition de comptes. Au lieu d'être un plan pour construire des logements, Maisons Canada ne serait qu'une quatrième instance bureaucratique chargée du logement qui distribuerait des chèques de paie à des bureaucrates. On est loin de construire des logements à une vitesse historique, puisqu'il a fallu près d'un an pour présenter un projet de loi qui ne permettra toujours pas d'en construire un seul.

N'oublions pas que le gouvernement a promis 500 000 logements par année et un rythme de construction deux fois plus rapide qu'au-

Ordres émanant du gouvernement

paravant. Ce sont les promesses des libéraux. Les dernières données de Statistique Canada montrent toutefois qu'en plus de construire moins de logements, nous délivrons aussi moins de permis. Le directeur parlementaire du budget estime que ce programme permettra de construire environ 5 000 logements, soit environ 1 % du nombre promis. Ajoutons que le projet de loi ne prévoit pas d'objectifs de construction contraignants ni d'échéanciers exécutoires. Il ne prévoit aucune reddition de comptes si les objectifs ne sont pas atteints. Bref, le projet de loi C-20 alourdirait l'administration sans garantir de résultats concrets.

Dans un contexte où les Canadiens ont du mal à se payer un logement, ils ne peuvent pas se permettre un alourdissement de la bureaucratie. Le plan de Maisons Canada visant à construire des logements sociaux sur les terres fédérales est positif et important, mais il ne créera qu'une fraction de l'offre dont le Canada a besoin, et il ne règlera pas de manière significative le problème du manque de propriétés à vendre. Si le marché des propriétés à vendre reste limité, les prix resteront élevés, et la pression qui s'exercera alors sera ressentie par les locataires et les gens qui souhaitent devenir propriétaires. Voilà pourquoi il est important d'avoir une politique axée sur la part des nouveaux logis dont les gens seront propriétaires. Voilà pourquoi les résultats ont de l'importance.

À Terre-Neuve-et-Labrador et partout au Canada, l'accession à la propriété demeure pour la plupart des familles le principal moyen de se constituer un patrimoine. Elle est synonyme de stabilité, de perspectives d'avenir et de sécurité intergénérationnelle. Les Canadiens méritent une politique du logement axée sur les résultats et les prix afin de leur redonner l'espoir d'accéder à la propriété et d'avoir un avenir meilleur. Voilà pourquoi les conservateurs sont déterminés à rétablir l'abordabilité.

Nous devons nous concentrer sur des mesures judicieuses visant à augmenter l'offre de logements destinés à la propriété. Nous pouvons y parvenir en liant le financement des infrastructures à la construction mesurable de logements, en réduisant les coûts réglementaires inutiles qui ajoutent des milliers de dollars au prix d'un logement et en mettant fin à l'impôt sur les gains en capital sur les réinvestissements dans les nouveaux logements au Canada, afin de débloquent des milliards de dollars d'investissements dans le secteur de la construction résidentielle au pays.

Les conservateurs s'opposent à l'introduction de nouvelles formalités administratives dans le secteur du logement, car cela freinerait encore davantage le développement, augmenterait les coûts pour le gouvernement et ne contribuerait pas à résoudre le problème de la lenteur du processus d'approbation. Les constructeurs de tout le pays demandent que le gouvernement intervienne moins — et non davantage — dans le processus de construction de logements. Il nous faut une offre globale plus importante pour faire baisser les prix et rendre les logements abordables pour tous les Canadiens.

Recours au Règlement

• (1635)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis déçu de l'approche des conservateurs, qui n'a pas changé depuis l'époque où le chef du Parti conservateur était ministre responsable du Logement au Canada et où il n'a pratiquement rien fait. Son bilan a probablement été le plus désastreux qui soit pour le logement au Canada. C'est peut-être même en partie pour cette raison que nous nous trouvons dans cette situation aujourd'hui, et rien n'a changé dans leur approche. L'extrême droite du Parti conservateur dit: « Ne vous mêlez pas du logement. Le gouvernement du Canada n'a aucun rôle à jouer dans ce domaine. »

La députée ne comprend-elle pas que les provinces, les territoires, les municipalités, les communautés autochtones et de nombreux autres intervenants souhaitent voir le gouvernement fédéral accroître sa présence dans le domaine du logement? Pourquoi le Parti conservateur est-il tellement loin à droite qu'il néglige les besoins des Canadiens?

Carol Anstey: Monsieur le Président, ceci ne cessera jamais de m'étonner: dès que nous proposons des solutions concrètes réclamées par les Canadiens et les groupes d'intervenants, le député d'en face s'empresse d'insulter le dernier gouvernement conservateur, qui n'est plus au pouvoir depuis 10 ans. Les Canadiens veulent que nous fassions preuve de sérieux. Ils veulent que nous agissions comme des adultes et que nous tenions un véritable dialogue sur cette crise qui touche le pays. Ils ne veulent pas regarder dans le rétroviseur; ils veulent regarder vers l'avenir. Ils comptent sur nous pour résoudre ce problème. Je ne veux pas faire de politique partisane avec le député d'en face. Je préfère que nous discussions comme des adultes et que nous fournissions des solutions concrètes aux Canadiens, car c'est ce qu'ils attendent de nous.

[Français]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lis-tuguj, BQ): Monsieur le Président, au Bloc québécois, nous partageons avec ma consœur des préoccupations quant à l'aspect centralisateur, mais aussi bureaucratique de Maisons Canada. Bien sûr, nous voulons que des logements soient construits et nous voulons que le fédéral investisse.

Je vais donner un exemple. Chez moi, dans ma circonscription, il y a un programme présentement qui vient du Québec, mais c'est quand même un peu la même chose. On a calculé le coût des maisons modulaires et on a appliqué la même règle partout au Québec. Toutefois, on n'a pas tenu compte du fait qu'en Gaspésie, il faut se faire livrer les parties de la maison. Cela fait donc que tous ceux qui ont été admis au programme se retrouvent dans une situation où il n'y a pas assez de fonds pour financer ça.

Que pense ma consœur du fait que, dans le projet de loi, on veut accorder à Maisons Canada le pouvoir notamment de faire exécuter des travaux de construction? N'y a-t-il pas là encore un risque qu'Ottawa impose une solution unique et qu'il pense qu'il va pouvoir superviser des travaux de construction de logements?

• (1640)

[Traduction]

Carol Anstey: Monsieur le Président, j'ai l'impression que c'est ce que l'on constate dans bon nombre de politiques des libéraux: ils vivent dans leur tour d'ivoire et veulent s'attribuer des réalisations qui ne sont pas du tout les leurs. Il faut respecter les municipalités et les provinces ainsi que les solutions qu'elles proposent. Je pense

que c'est la meilleure approche. Souvent, les grandes politiques fédérales uniformes n'ont pas de sens. Cela me semble particulièrement vrai dans ma région. Je ne pense pas que cette politique permette de gérer efficacement la diversité de notre pays.

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, je me demande si la députée pourrait nous en dire un peu plus sur cet alourdissement de l'appareil bureaucratique. Il y a déjà la Société canadienne d'hypothèques et de logement, il y a la Société immobilière du Canada et il y a les programmes à l'achat d'une première maison. Plusieurs programmes du gouvernement fédéral sont déjà en place.

Nous l'avons dit pendant la campagne électorale: ce sont souvent les municipalités qui mettent des bâtons dans les roues. Je me demande si la députée a entendu le gouvernement dire quoi que ce soit sur ce qu'il va faire pour inciter les municipalités à nous laisser le champ libre afin que nous puissions construire des logements en plus grand nombre au Canada.

Carol Anstey: Monsieur le Président, c'est un excellent point, et je pense que c'est ce que nous avons toujours dit au sujet du projet de loi C-20. Je suis toujours étonnée que créer une nouvelle structure bureaucratique consacrée au logement puisse être considéré, d'une manière ou d'une autre, comme la façon de résoudre le problème de l'excès de bureaucratie. À Terre-Neuve-et-Labrador, nous avons besoin d'une modernisation à l'échelon provincial et, en bien des endroits, à l'échelon municipal. Je pense que si nous liions les fonds fédéraux destinés aux infrastructures à des projets, ces discussions pourraient commencer. Il pourrait y avoir de la collaboration sans qu'il y ait toutes sortes de dépenses publiques. Je pense que ce serait une bien meilleure approche.

Même la SCHL dit que nous devrions utiliser les leviers existants. Il n'y a pas que nous, il y a aussi des gens qui comprennent intimement ce problème. Je suis tout à fait d'accord avec mon collègue à ce sujet.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES SIMILARITÉS ENTRE LES PROJETS DE LOI C-2 ET C-12

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour répondre à deux recours au Règlement soulevés au cours de la dernière semaine de séance par la députée de Saanich—Gulf Islands et le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes, au sujet de l'étude du projet de loi C-2, Loi visant une sécurité rigoureuse à la frontière, dans le contexte du projet de loi C-12, Loi visant à renforcer le système d'immigration et la frontière du Canada.

Les deux députés prétendent que l'étude du projet de loi C-2 ne peut pas se poursuivre, car le projet de loi C-12 a été adopté par la Chambre, qui s'est ainsi prononcée sur une question semblable.

Comme le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes l'a dit dans son intervention au sujet de la règle qui régit les questions semblables:

Cette règle découle du principe selon lequel la Chambre ne peut pas décider deux fois de la même question dans la même session. Bien que deux motions ou projets de loi similaires ou identiques puissent être inscrits au Feuilleton des avis, une seule motion ou un seul projet de loi peut être débattu. Ainsi, si la Chambre rend une décision sur un projet de loi [ou une motion], elle ne peut entamer l'étude [d'une seconde motion] similaire ou identique.

Cependant, cela ne nous dit pas ce qui constitue une question essentiellement similaire.

Le 18 février 2021, le Président a rendu une décision à ce sujet dans le cas des projets de loi C-13 et C-218. Il a dit:

Il ressort clairement de cette explication que, si [les] deux projets de loi sont similaires, sans être identiques, ils peuvent tous les deux être inscrits au Feuilleton, déposés et adoptés en première lecture, et peuvent même être débattus en deuxième lecture tant que la Chambre n'a encore rien décidé à l'égard de l'un ou de l'autre.

Il a ajouté:

En adoptant le projet de loi C-218 en deuxième lecture, la Chambre a accepté le principe de la proposition législative et, ce faisant, elle a accepté d'abroger le passage du Code criminel qui concerne les paris sportifs [...]. D'ailleurs, la présidence signale que la Chambre dispose d'autres moyens d'atteindre ces mêmes objectifs; elle pourrait, par exemple, proposer des amendements au projet de loi C-218 à l'étape de l'étude en comité. En conséquence, la présidence peine à voir comment la Chambre pourrait poursuivre l'étude du projet de loi C-13 maintenant qu'elle a adopté le principe général d'abroger le passage même que ce projet de loi vise à modifier.

Il s'agit de la décision la plus claire quant à ce qui constitue une question essentiellement similaire. Le précédent que je viens de mentionner, cependant, n'est en aucun cas semblable à la situation des projets de loi C-12 et C-2. Le projet de loi C-12 a une portée beaucoup plus restreinte que le projet de loi C-2.

En fait, les parties suivantes du projet de loi C-2 n'ont pas été incluses dans le projet de loi C-12.

La partie 4 modifie la Loi sur la Société canadienne des postes pour ne permettre la revendication, la saisie ou la rétention de toute chose en cours de transmission postale qu'en conformité avec une loi fédérale. De plus, elle étend à l'ouverture de lettres le pouvoir de la Société canadienne des postes d'ouvrir des envois dans certaines circonstances.

La partie 11 modifie la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes afin d'interdire à certaines entités d'accepter les dépôts en espèces de la part d'un tiers et à certaines personnes ou entités d'accepter les paiements, dons ou dépôts en espèces de 10 000 \$ ou plus.

La partie 14 modernise certaines dispositions relatives à la collecte et à la communication de données et de renseignements en temps opportun lors d'une enquête. Elle modifie le Code criminel pour, notamment, faciliter l'accès aux renseignements de base qui seront utiles à l'enquête relative à des infractions fédérales au moyen d'un ordre de fournir des renseignements ou d'une ordonnance de communication à des personnes fournissant des services au public. Elle modifie aussi la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité pour faciliter l'accès à des renseignements de base qui aideront le Service canadien du renseignement de sécurité dans l'exercice des fonctions qui lui sont conférées par les articles 12 ou 16 de cette loi au moyen d'un ordre de fournir des informations donné à des personnes ou à des entités fournissant des services au public.

La partie 15 du projet de loi C-2 édicte la Loi sur le soutien en matière d'accès autorisé à de l'information, qui établit un cadre qui a pour but de faire en sorte que les fournisseurs de services électroniques puissent faciliter l'exercice efficace, par des personnes autorisées, de pouvoirs en matière d'accès à de l'information qui sont conférés à ces personnes sous le régime du Code criminel ou de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité.

Recours au Règlement

• (1645)

La partie 16 modifie la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes dans le but de permettre à une personne ou à une entité visée à l'article 5 de cette loi de recueillir et d'utiliser les renseignements personnels d'un individu si les renseignements personnels ont été communiqués à la personne ou à l'entité par un ministère, par une autorité publique ou par un organisme chargé de l'application de la loi, et si les renseignements personnels sont recueillis et utilisés dans le but de détecter ou de décourager le recyclage des produits de la criminalité, le financement d'activités terroristes ou le contournement de sanctions ou pour tout autre motif compatible.

Les députés, et le Président, peuvent constater que le projet de loi C-2 a une portée beaucoup plus vaste, du fait qu'il contient beaucoup plus d'éléments et propose des mesures additionnelles. Comme le projet de loi C-2 n'a pas fait l'objet d'un vote à l'étape de la deuxième lecture, il n'y a pas d'obstacle procédural empêchant la progression de l'étude du projet de loi C-12 par la Chambre. Je reviendrai sur ce point dans un moment.

De plus, la règle qui régit ce qui constitue un projet de loi ou une motion essentiellement similaire stipule que la motion ou le projet de loi doit viser à atteindre le même objectif par les mêmes moyens. C'est en s'appuyant sur ce principe que le Président a rendu sa décision du 18 février 2021 concernant les paris sportifs.

Étant donné que les projets de loi C-2 et C-12 ne visent pas à atteindre les mêmes objectifs par les mêmes moyens, la règle qui régit les projets de loi essentiellement semblables ne s'applique pas. Si cette règle était aussi stricte que le prétendent la députée de Saanich—Gulf Islands et le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes, il aurait été impossible pour la Chambre d'examiner 15 motions de l'opposition du Parti conservateur sur la taxe sur le carbone au cours de la législature précédente. Hélas, la règle n'est pas interprétée de la manière qui est suggérée.

Les projets de loi C-2 et C-12 contiennent des éléments semblables, mais leur composition est très différente. Par conséquent, la question relative à l'un ou l'autre de ces deux projets de loi serait une question sensiblement différente sur laquelle la Chambre serait appelée à se prononcer.

Il y a eu des rappels au Règlement dans le passé voulant que la même règle s'applique là où elle ne s'appliquait manifestement pas. Par exemple, certains projets de loi d'exécution du budget contenaient des éléments provenant des affaires émanant des députés qui avaient fait l'objet d'un vote à l'étape de la deuxième lecture. Or, cela n'a pas empêché les projets de loi d'exécution du budget de progresser.

En conclusion, la règle sur les questions essentiellement semblables a toujours été appliquée avec retenue par les Présidents et elle n'a été invoquée que dans des situations précises où les deux affaires visaient essentiellement les mêmes objectifs en recourant à des moyens très semblables, voire identiques.

• (1650)

Le vice-président adjoint (John Nater): Je remercie le secrétaire parlementaire de son intervention. La présidence en tiendra compte dans son examen de la question.

Nous reprenons le débat. Le député de London—Fanshawe a la parole.

*Ordres émanant du gouvernement***LOI SUR MAISONS CANADA**

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-20, Loi concernant la constitution de Maisons Canada, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Kurt Holman (London—Fanshawe, PCC): Monsieur le Président, à London, il y a un couple dans la trentaine qui travaille fort. Ils ont fait tout ce qu'on leur a recommandé. Ils ont épargné et planifié en vue d'acheter une maison et de fonder une famille dans la ville où ils ont grandi. Cependant, au cours des dernières années, le prix des maisons a grimpé bien au-delà du niveau qu'ils peuvent raisonnablement assumer. La mise de fonds requise est de plus en plus hors de leur portée. La possibilité d'avoir la vie qu'ils imaginaient — un foyer, une situation stable et des enfants qui peuvent grandir près de leurs grands-parents — est devenue incertaine. Ils ne demandent pas de traitement spécial. Ils veulent être traités de manière équitable.

Selon les perspectives du marché de l'habitation publiées par l'organisme gouvernemental responsable du logement, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les prix devraient continuer d'augmenter dans les années à venir parce qu'on ne construit pas assez de logements pour répondre à la demande. C'est la réalité à laquelle sont confrontées les familles de London, et c'est un problème auquel ce projet de loi doit remédier. La crise du logement s'est produite non pas parce que le gouvernement libéral n'a pas suffisamment élargi son rôle en matière de logement. Elle s'est produite parce que l'offre de logements n'a pas suivi l'augmentation de la demande créée par les politiques gouvernementales.

Au cours des 10 dernières années, le gouvernement a considérablement augmenté les niveaux d'immigration sans veiller à ce que l'offre de logements puisse suivre le rythme. Le résultat était prévisible: la demande a bondi, l'offre a pris du retard et les prix ont grimpé au-delà de la portée des jeunes Canadiens. Le logement n'a jamais été pris en compte dans la politique d'immigration. Il s'agit d'un problème d'offre et de demande causé par un nombre insuffisant de mises en chantier et des niveaux d'immigration qui n'ont jamais été alignés sur le parc immobilier. Tout économiste nous dira que lorsque la demande grimpe alors que l'offre est à la traîne, les prix augmentent.

De plus, le coût de la construction a fortement augmenté dans tout le pays. Selon l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, le fardeau fiscal et les coûts liés à la réglementation représentent désormais près d'un tiers du prix d'une maison neuve. Il n'en a pas toujours été ainsi. Au cours des 25 dernières années, ces ponctions fiscales et ces coûts liés à la réglementation ont augmenté de plus de 700 %. Les droits d'aménagement, les frais et les redevances réglementaires ne sont pas des suppléments marginaux. Dans de nombreuses collectivités, ils représentent une part importante du prix de vente final avant même d'arriver à l'étape de l'achat par une famille.

Les multiples coûts et retards dans les autorisations qui sont imposés par les pouvoirs publics s'ajoutent directement aux frais que les acheteurs sont contraints de payer. Les constructeurs nous indiquent clairement que les pressions actuelles sur les coûts et les contraintes réglementaires rendent plus difficile, et non plus facile, la mise sur le marché de nouvelles habitations. Les mises en chantier devraient diminuer dans les années à venir, et la part des logements destinés à la propriété a baissé.

Pendant des années, les conservateurs ont répété que le marché immobilier s'en allait dans la mauvaise direction. Lorsque les libé-

raux, sous l'ancien premier ministre et avec le soutien du NPD, ont enfin admis qu'il y avait une crise du logement, ils nous ont resservi leur réponse par défaut, celle que nous avons entendue à maintes reprises quand des problèmes surviennent. Ils voulaient élargir le rôle du gouvernement, ajouter des programmes, augmenter les dépenses et renforcer le contrôle du gouvernement fédéral. Cependant, le coût de la vie est devenu de moins en moins abordable, le taux d'accèsion à la propriété a diminué et la confiance s'est érodée. Les Canadiens n'ont pas besoin d'autres annonces; ils ont besoin de plus de logements.

On nous propose maintenant le projet de loi C-20, qui, essentiellement, élargirait considérablement le rôle du gouvernement fédéral en faisant de lui un participant direct au marché du logement. Il agirait en grande partie comme un promoteur national doté de vastes pouvoirs pour financer, acquérir et gérer des projets de logements. Au lieu d'éliminer les obstacles pour que les constructeurs puissent faire leur travail, ce projet de loi renforce davantage le rôle du gouvernement dans la construction de logements. Cette approche n'est pas unique. Nous entendons des arguments semblables de la part des candidats à la direction du NPD, qui laissent entendre que le gouvernement devrait également intervenir dans d'autres secteurs, comme les produits d'épicerie, les services bancaires ou les télécommunications. Cette réponse reflète une conviction croissante selon laquelle la prise en charge par le gouvernement est la solution à adopter lorsqu'un marché est en difficulté.

Après avoir vu de mes propres yeux à quel point certaines parties du système fédéral peuvent être engorgées et inefficaces, je peux dire aux députés que cette confiance est mal placée. Depuis mon entrée en fonction, notre bureau de circonscription a aidé des milliers de résidents à s'y retrouver dans les services fédéraux de base. Beaucoup de ces personnes se tournent vers nous en dernier recours, après avoir essayé en vain d'obtenir des réponses ou de l'aide en temps opportun par l'intermédiaire du système lui-même.

Cette expérience a montré clairement qu'augmenter la taille du gouvernement n'améliore pas son rendement. Les Canadiens n'ont pas besoin de chaînes d'épicerie gérées par le gouvernement et ils n'ont certainement pas besoin que le gouvernement joue le rôle d'un promoteur immobilier national. Les Canadiens ont besoin des conditions qui permettent à l'offre d'augmenter, à la concurrence de fonctionner et aux coûts de diminuer.

La question centrale est la suivante: confier au gouvernement fédéral les fonctions de promoteur réduira-t-il le coût de la construction de logements à London et augmentera-t-il l'offre à l'échelle nécessaire?

• (1655)

Le directeur parlementaire du budget estime que Maisons Canada permettra de construire environ 5 000 logements par an. Le ministre a confirmé qu'aucun objectif de production globale n'avait été fixé. Parallèlement, le gouvernement lui-même prévoit une baisse du nombre de mises en chantier au cours des prochaines années.

Il existe un fossé entre les discours et les résultats. Lorsque quelque chose ne fonctionne pas, ajouter une couche supplémentaire ne résout pas le problème sous-jacent. J'ai travaillé pendant près de 30 ans en informatique et j'ai appris par expérience que lorsqu'un système tombe en panne, on ne résout pas le problème en l'alourdissant davantage. Il faut trouver la cause du problème, éliminer les goulots d'étranglement, corriger les désalignements, puis reconstruire le système pour qu'il fonctionne. C'est cette mentalité qui m'a poussé à entrer dans la fonction publique. Pour résoudre un problème, il faut d'abord déterminer ce qui ne fonctionne pas, puis y remédier. Les conservateurs veulent travailler avec tous les députés pour ramener le prix des logements à un niveau abordable, mais pour cela, il faut d'abord examiner honnêtement les raisons pour lesquelles les jeunes Canadiens n'ont plus les moyens d'accéder à la propriété.

Pour ce faire, il faut d'abord appliquer les principes fondamentaux. Si le logement est inabordable parce que l'offre est limitée et que les coûts sont gonflés à cause des politiques, la solution doit être d'éliminer les contraintes et de réduire les coûts. Les outils fédéraux doivent être utilisés pour aligner les incitatifs sur les résultats. Le financement des infrastructures peut être lié à des augmentations mesurables du nombre d'approbations de logements afin d'encourager les municipalités à accélérer la délivrance des permis et à éliminer les obstacles inutiles. Il faut s'attaquer aux droits d'aménagement et aux autres prélèvements locaux qui font grimper les prix de vente finaux. L'objectif devrait être simple. Lorsque davantage de logements sont approuvés et que les obstacles sont éliminés, les collectivités en tirent des avantages concrets.

À l'échelle fédérale, la politique fiscale est également importante. Réduire la TPS sur les maisons neuves ferait baisser directement le coût pour les acheteurs et améliorerait la viabilité des projets pour les constructeurs. Débloquer les capitaux privés et éliminer les mesures qui dissuadent les gens de réinvestir dans le logement permettrait au marché de réagir à grande échelle. L'abordabilité concerne non seulement le prix d'une maison, mais aussi la capacité d'épargner pour en acheter une. Quand les familles doivent composer avec l'augmentation de leurs dépenses quotidiennes attribuable à des politiques punitives comme la taxe sur le carbone pour les industries, il devient de plus en plus difficile d'épargner pour une mise de fonds. Le coût élevé de l'énergie, du transport et des intrants se répercute sur l'économie ainsi que sur le coût de la construction. Pour rétablir l'abordabilité, il faut s'attaquer aux deux côtés de la question, augmenter l'offre et réduire les coûts liés aux politiques qui rendent les logements et la vie quotidienne plus chers.

Le logement est trop important pour que l'on se prête à des expériences structurelles qui ne s'attaquent pas aux causes profondes de son inaccessibilité. Le jeune couple de London se moque de savoir quel ministère est responsable du dossier. Ce qui lui importe, c'est de pouvoir s'installer, faire des projets d'avenir et élever ses enfants dans la ville qu'il aime. Réparons ce qui ne fonctionne pas. Supprimons les obstacles qui freinent l'offre. Offrons aux familles de London des résultats, pas seulement des discours, car elles méritent mieux qu'un élargissement du contrôle fédéral sur le logement. Elles méritent un foyer.

Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Monsieur le Président, je pense que nous parlons ici de deux choses distinctes. Le député d'en face a mentionné la nécessité d'accélérer la construction de logements en général et de s'attaquer à des obstacles dont bon nombre relèvent des munici-

palités. En fait, nous avons des programmes qui font exactement cela. L'un d'eux, appelé le Fonds pour accélérer la construction de logements, aide les municipalités à accélérer leurs systèmes de délivrance de permis, et j'ai pu constater son effet dans ma circonscription.

Le débat d'aujourd'hui porte sur Maisons Canada, un organisme chargé de construire des logements à un prix inférieur à celui du marché, dont on a cruellement besoin partout au pays. Je sais que le chef de l'opposition officielle les qualifie de logements à la soviétique et qu'il est contre, mais cet organisme a pour mandat d'offrir des logements supervisés ou des logements de transition à des personnes à faible revenu.

Le député convient-il qu'il existe un besoin à cet égard à l'échelle nationale et que le gouvernement fédéral devrait contribuer à y répondre?

• (1700)

Kurt Holman: Monsieur le Président, ce qui est intéressant, c'est que, à mes yeux, vouloir construire des logements et appuyer ce projet de loi sont aussi deux choses distinctes. Avec ce projet de loi, le gouvernement fédéral se donnerait un rôle de promoteur immobilier national. Ce projet de loi ne réduirait pas les droits d'aménagement. Il n'accélérerait pas les approbations. Il ne permettrait pas d'harmoniser les seuils d'immigration avec la capacité en matière de logement. Il ne réduirait pas le fardeau fiscal des acheteurs de maisons neuves.

Si nous sommes devant un problème de coûts et d'offre, élargir le contrôle gouvernemental ne règlera rien. Nous sommes prêts à travailler sur des mesures qui amélioreront réellement l'offre. Ce projet de loi n'en contient aucune.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord prendre un moment pour féliciter les Citadelles de Rouyn-Noranda, qui se sont rendues en finale du Tournoi international de hockey pee-wee de Québec. C'est un exploit remarquable auquel a notamment participé mon neveu Renaud. Je veux dire aux gens que je suis très fier. C'était une défaite crève-cœur en prolongation, à l'image d'Équipe Canada. Toutefois, c'est un parcours qui saura nous rendre très fiers et qui saura inspirer cette génération de jeunes de Rouyn-Noranda.

Quant à Maisons Canada, il y a quelque chose qui me dépasse. C'est la volonté du gouvernement fédéral à s'entêter à construire uniquement là où il y a déjà du monde et où il y a déjà des maisons. Ces programmes ne se rendent pas en région. Il n'y a rien dans le projet de loi qui me donne l'impression qu'on a une volonté de décentraliser et de se rapprocher des régions rurales. Il y a tellement de critères qui viennent avec Bâtir Maisons Canada qui font que, finalement, on ne décentralise pas la prise de décisions. On ne s'approche pas des besoins des citoyens, particulièrement en région rurale.

Est-ce que ça inquiète également mon collègue?

[Traduction]

Kurt Holman: Monsieur le Président, je félicite la famille du député d'en face qui a célébré la victoire à Québec.

Ordres émanant du gouvernement

En ce qui concerne le projet de loi, le gouvernement a absolument un rôle à jouer. Le gouvernement établit la politique fiscale, contrôle les seuils d'immigration, effectue les transferts dans le financement des infrastructures et établit les cadres réglementaires. La question n'est pas de savoir si le gouvernement agit. La question est plutôt de savoir si le gouvernement agit de manière à éliminer les obstacles ou à les amplifier. De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons que le gouvernement devrait éliminer les obstacles à la construction, pas faire concurrence aux constructeurs.

Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC): Monsieur le Président, je voulais attirer l'attention de mon collègue sur le fait que Maisons Canada est un grand programme bureaucratique. En effet, il existe depuis six mois et, selon son propre site Web, il n'a pas construit un seul logement.

Je me demande ce que mon collègue proposerait comme solution conservatrice pour construire des logements sans cette lourdeur bureaucratique.

Kurt Holman: Monsieur le Président, alors que près du tiers du prix d'une maison neuve est maintenant attribuable aux taxes et aux coûts liés à la réglementation du gouvernement et que ces coûts ont augmenté de plus de 700 % en 25 ans, nous ne pouvons pas faire abstraction des facteurs structurels de l'inabordabilité. La réduction de la TPS sur les maisons neuves, l'alignement du financement des infrastructures sur les approbations et l'élimination des obstacles causés par les politiques permettraient aux constructeurs de construire à grande échelle. Nous voulons plus de logements. Nous voulons qu'il soit plus facile et plus abordable de les construire. C'est ainsi que nous rétablirons l'abordabilité pour les jeunes familles de London et de tout le Canada.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet d'une question qui, à mon avis, est très importante. L'une des choses que j'aime vraiment dans ce dossier, c'est qu'il montre clairement le contraste entre le Parti conservateur du Canada et sa position sur l'échiquier politique actuel, et le gouvernement du Canada — le caucus libéral —, qui élabore, qui promeut et qui favorise de bonnes politiques publiques.

Voilà ce qu'est le projet de loi C-20. C'est une bonne politique publique. Les Canadiens bénéficieraient de son adoption. À écouter le Parti conservateur d'aujourd'hui, un parti qui, comme je l'ai déjà dit, est assez loin vers la droite, il est difficile d'imaginer à quoi ressemblerait le Canada aujourd'hui.

Il y a eu des premiers ministres progressistes-conservateurs, de Diefenbaker à Brian Mulroney, qui ont réellement contribué à la construction de logements sans but lucratif. Il existe aujourd'hui littéralement des dizaines de milliers de logements abordables sans but lucratif partout au Canada grâce au gouvernement, qu'il s'agisse du fédéral, des provinces ou des administrations municipales, voire de gouvernements autochtones. Sans cette participation directe, de nombreux pans du secteur du logement abordable n'existeraient pas aujourd'hui.

Si nous écoutons le chef du Parti conservateur, je pense qu'il y aurait très peu de coopératives d'habitation au Canada aujourd'hui. Les gens doivent prêter attention à ce que disent réellement les députés conservateurs d'aujourd'hui. Ils aiment le slogan « Enlevez-vous du chemin ». Ils le répètent souvent.

On m'a reproché un peu plus tôt de remonter trop loin dans le passé. Le chef du Parti conservateur a déjà fait partie du caucus ministériel. Il était alors ministre responsable du logement au Canada. À l'époque, c'est lui qui gérait les fonds publics. C'est lui qui devait veiller à la construction et au financement de logements sans but lucratif.

Six maisons ont été construites, pas une de plus. C'était absolument lamentable. Certains diraient même qu'il a été le pire ministre du Logement de l'histoire du Canada. Aujourd'hui, en tant que chef du Parti conservateur, il a convaincu l'extrême droite que la solution conservatrice au logement se résume à dire aux libéraux de s'enlever du chemin.

J'ai parlé à des maires, dont celui de Winnipeg. J'ai parlé au premier ministre du Manitoba, ainsi qu'à de nombreux autres intervenants et dirigeants autochtones. Je peux dire avec certitude qu'ils veulent que le gouvernement fédéral intervienne dans le dossier du logement. Quiconque suit le débat sur le projet de loi C-20 ne devrait pas en être surpris. C'est un enjeu important depuis le tout début.

Le 28 avril 2025, les Canadiens ont élu un nouveau premier ministre et un nouveau gouvernement. Je crois que nous avons eu plus de 70 nouveaux députés libéraux, davantage que tout autre parti politique. Le nouveau premier ministre et le Cabinet ont présenté un discours du Trône. Moins d'un mois après les élections, le roi du Canada a prononcé un discours du Trône à l'intention du Parlement, car il y avait de vives inquiétudes par rapport à la souveraineté canadienne, comme les députés s'en souviennent sans doute. Je n'aborderai pas cet aspect du débat, mais le roi était ici et il a prononcé un discours du Trône historique.

• (1705)

J'aimerais citer un extrait du discours du Trône pour rappeler à tous les députés exactement ce qui a été dit dans le mois qui a suivi l'élection du nouveau premier ministre:

[...] le Gouvernement entreprendra une série de mesures pour aider à doubler le taux de construction résidentielle, tout en renouvelant complètement le secteur de la construction résidentielle — en mettant à profit la technologie canadienne, les travailleurs qualifiés canadiens et le bois canadien. Le Gouvernement proposera des mesures pour créer des logements abordables au moyen du programme « Maisons Canada », une organisation axée sur une mission qui accélérera la création de nouveaux logements abordables. Elle investira dans la croissance du secteur des maisons préfabriquées et modulaires. De plus, elle offrira un financement important aux constructeurs de logements abordables.

Voici ce que le roi avait à dire, et les députés devraient vraiment prêter attention à cette phrase: « Le Gouvernement proposera des mesures pour créer des logements abordables au moyen du programme “Maisons Canada”. »

De quoi parlons-nous aujourd'hui? Nous parlons du projet de loi C-20, Loi sur Maisons Canada. Le premier ministre honore une promesse électorale dont il était question dans le discours du Trône prononcé par le roi, et le projet de loi se trouve devant nous aujourd'hui.

Les conservateurs, fidèles à eux-mêmes, n'écoutant que leur gourou, le chef du Parti conservateur, ne croient pas que le gouvernement fédéral doive intervenir directement dans le dossier du logement. Je dirais donc que les conservateurs se trompent sur toute la ligne.

Où sont les députés progressistes ou les députés rouges du Parti conservateur, les personnes qui, à mon avis, comprennent que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer? Ils reconnaîtraient sûrement que le projet de loi C-20 aiderait les Canadiens de toutes les régions de notre grand pays, mais l'extrême droite continue de dominer le Parti conservateur. Voilà pourquoi les conservateurs s'opposent à ce projet de loi. Je trouve cela malheureux, car le projet de loi indique très clairement qu'il peut être efficace et qu'il le serait.

Nous parlons de la création d'une société d'État qui sera dotée, dès l'obtention de la sanction royale, d'un budget qui s'élève, je crois, à 13 milliards de dollars. Cette somme est déjà prévue dans le budget de 2025 et elle est donc disponible. Bon nombre des intervenants le savent et ils ont hâte que Maisons Canada devienne une société d'État pleinement opérationnelle. Une société d'État, c'est bien. Si Maisons Canada devient une société d'État, elle sera indépendante et plus permanente. Les députés du Bloc se demandent si Maisons Canada existera encore à l'avenir. Je pense que la mise sur pied d'une société d'État enverrait un message très fort à ce sujet. Je crois qu'elle serait ainsi mieux outillée pour répondre aux besoins en matière de logement au Canada.

Le Parti conservateur, quant à lui, a déterminé qu'il n'est pas nécessaire que le gouvernement s'en mêle. Comment sa position se compare-t-elle à ce que nous disent les différents intervenants? Je me demande quel genre de consensus nous pourrions atteindre si nous parlions à des maires, à des premiers ministres provinciaux, à des dirigeants municipaux, à des gens des collectivités rurales, à des dirigeants communautaires autochtones ou à certains organismes à but non lucratif qui sont guidés par leur mission et qui cherchent des partenaires désireux d'élaborer des plans pour être en mesure d'offrir des logements pour les personnes à faible revenu.

● (1710)

Je suis convaincu que le premier ministre et le gouvernement ont bien fait les choses, car, globalement, les intervenants que je viens de mentionner comprennent le rôle que pourrait jouer une société d'État pour fournir des logements et les rendre plus abordables. Voilà pourquoi, à mon avis, les conservateurs d'aujourd'hui doivent vraiment revoir leur position.

J'ai posé des questions aux députés d'en face au sujet de l'obstruction.

Une voix: Oh, oh!

L'hon. Kevin Lamoureux: Quelqu'un a dit: « Pourquoi parlez-vous d'obstruction? » Monsieur le Président, je peux dire aux députés que le Parti conservateur empêche l'adoption de projets de loi importants parce que ses députés ne veulent tout simplement pas qu'ils soient adoptés, même si ce sont des mesures qu'ils appuient. Il y a une semaine à peine, nous avons adopté un projet de loi sur la réforme de la mise en liberté sous caution qu'ils ont vraisemblablement appuyé. Nous sommes maintenant saisis du projet de loi C-20, Loi sur Maisons Canada, et les conservateurs indiquent très clairement qu'ils ne l'appuieront pas. S'ils ne l'appuient pas, je leur pose alors la question suivante: doit-on s'attendre à ce qu'ils recourent encore à l'obstruction dans ce cas-ci?

Une voix: Oh, oh!

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, quelqu'un en face a dit « vraisemblablement ». Nous verrons bien. Espérons que les conservateurs reconnaîtront l'importance d'un projet de loi de

Ordres émanant du gouvernement

cette nature et permettront au moins qu'il passe à l'étape de l'étude en comité.

Ce que mes collègues du Bloc ont à dire au sujet du projet de loi m'intéresse beaucoup. Compte tenu du projet de loi et de ce qui s'est dit généralement dans le cadre du débat sur ces mesures, le Bloc semble au moins faire preuve d'un peu d'ouverture dans ce dossier en reconnaissant que la meilleure façon d'obtenir le genre de résultats dont les Canadiens ont besoin aujourd'hui, c'est de s'assurer que les différents ordres de gouvernement et les intervenants travaillent ensemble pour faire avancer les choses et obtenir de meilleurs résultats.

Je dirais que les provinces jouent un rôle absolument essentiel, et même un rôle de premier plan à bien des égards. C'est sans doute ce que l'on constaterait avec la création de la nouvelle société. Je soupçonne qu'il y aura beaucoup de discussions sur la nouvelle société. Je m'attends à ce que des organismes qui ont vraiment leur mission à cœur parlent, par exemple, de leurs projets de coopérative d'habitation et des façons dont la société Maisons Canada pourrait aider certains organismes sans but lucratif à réaliser leur rêve d'offrir des logements abordables. J'ai toujours été un ardent défenseur des coopératives d'habitation, car c'est un milieu sans but lucratif offrant des logements abordables où les gens ne sont pas que de simples locataires, mais des résidents.

Il est intéressant de noter que les conservateurs disent: « Il y a déjà la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la SCHL, alors laissons-la s'en occuper. » Cependant, je ne pense pas qu'ils comprennent bien ce que fait la SCHL. Dans le cadre du système de libre marché, elle se concentre sur l'assurance prêt hypothécaire. La plupart des propriétaires ou des futurs propriétaires sont tenus de souscrire cette assurance, que la SCHL leur fournit. La SCHL a également obtenu d'excellents résultats dans d'autres domaines au fil des ans, notamment dans la production de statistiques et la surveillance de l'ensemble du secteur.

Le fait que les conservateurs suggèrent qu'on pourrait simplement ajouter ce qui est proposé dans le projet de loi me laisse croire qu'ils ne souhaitent pas nécessairement obtenir le genre de succès dont le premier ministre et le gouvernement parlent lorsqu'ils évoquent l'augmentation du nombre de logements construits.

● (1715)

Parlons des technologies canadiennes. On dit souvent qu'il faut soutenir l'industrie manufacturière moderne, les maisons fabriquées en usine, la préfabrication et le potentiel de croissance de ce secteur. Je pense aux technologies canadiennes, dont il a été question dans le discours du Trône. Je pense aux travailleurs qui sont dans les usines plutôt que dans les chantiers, et qui construisent des maisons préfabriquées.

Ce genre de choses peut avoir une incidence tangible. C'est le genre de choses que Maisons Canada soutiendrait et encouragerait, et qui permettraient de concrétiser les rêves. Cela contribuerait à régler le problème du manque de logements abordables, même dans un système de marché libre.

Maisons Canada jouerait un rôle important dans le domaine du logement abordable ou destiné aux personnes à faible revenu, en apportant son soutien aux municipalités, aux provinces et aux collectivités autochtones et en mobilisant tous ces intervenants, y compris les centaines d'organismes sans but lucratif qui s'intéressent de près à la question du logement, afin que le Canada continue de développer son parc de logements sans but lucratif.

Ordres émanant du gouvernement

Du point de vue national, c'est Maisons Canada, la société qui serait constituée par le projet de loi, qui prendrait les rênes dans ce dossier. Où les députés imaginent-ils que ce travail pourrait se faire autrement? Si nous croyons sincèrement qu'il faut trouver des moyens d'augmenter de façon marquée l'offre de logements dans certains secteurs, de stimuler la croissance, de créer de l'emploi, de mettre en valeur les technologies canadiennes existantes et d'utiliser du bois d'œuvre et de l'acier d'ici, autant confier le tout à une société indépendante. C'est ce que prévoit ce projet de loi.

Ce ne sont pas seulement de beaux discours. Le budget de 2025 prévoit un financement important. Un premier ministre nouvellement élu, son Cabinet, un discours du Trône et 170 députés libéraux ont reconnu l'importance de respecter cet engagement. De plus, une partie de l'infrastructure nécessaire à la création de cette société existe déjà, ce qui favorisera une mise en œuvre accélérée.

Quelqu'un pourrait demander de combien de maisons on parle. Il y en a eu des milliers, et ce, sur une période relativement courte. J'encourage les conservateurs d'en face qui sont peut-être un peu plus progressistes que ceux de l'extrême droite, et peut-être certains des conservateurs rouges, à penser que le gouvernement peut mettre en place de bonnes politiques sociales publiques qui auraient une incidence positive pour tous les Canadiens. Le projet de loi C-20 fait partie des politiques qui seraient bénéfiques pour le Canada, et j'encourage les conservateurs à envisager de le laisser être renvoyé au comité afin qu'il puisse passer à l'étape suivante dès que possible.

• (1720)

David Bexte (Bow River, PCC): Monsieur le Président, je ne sais pas par où commencer. Le député d'en face a soulevé tellement de points. Je tiens d'abord à dire que le député a reconnu encore une fois que j'avais les idées adroites, même extrêmement adroites, pas mal plus adroites que les siennes.

Si le gouvernement tient tant à collaborer, à obtenir des résultats en collaborant et à réaliser des progrès rapides, je demanderais au député d'en face de me dire si les libéraux envisageraient de nous parler à l'avance, avant qu'ils entament le processus de rédaction, pour obtenir une approbation préalable. Les libéraux sont entièrement responsables du programme législatif et du calendrier. S'ils avaient voulu accomplir plus de choses, ils auraient pu prévoir davantage de jours de séance.

Je les implore de reconnaître qu'ils sont les gardiens des deniers publics. Étant donné que le directeur parlementaire du budget estime que cette mesure nécessitera 5,4 milliards de dollars de plus, d'où viendra cet argent?

• (1725)

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je remercie le député d'extrême droite de sa question. Je voudrais revenir au 27 mai. Ce n'était pas un secret. C'était un discours du Trône. Nous avons tous entendu ce que le gouvernement avait à dire. Je vais citer un extrait tiré directement du discours du Trône. On y parle du projet de loi C-20, mais à ce moment-là, nous n'en connaissions pas le numéro. Voici ce qui est écrit: « Le Gouvernement proposera des mesures pour créer des logements abordables au moyen du programme "Maisons Canada" ».

Quel est le nom du projet de loi? À l'écran, on peut lire « projet de loi C-20, deuxième lecture, Loi sur Maisons Canada ». Tout ce que nous faisons, c'est respecter nos engagements. Depuis les dernières élections fédérales, le député a eu amplement le

temps — près d'un an — de faire toutes les observations qu'il souhaitait relativement à ce qu'il aurait aimé voir dans le projet de loi.

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, je voudrais que mon collègue me dise en quoi cela ne sera pas une nouvelle structure pour centraliser les pouvoirs, pour outrepasser les compétences du Québec. C'est toujours la même chose qui se répète. Quand il y a une structure fédérale, le gouvernement veut toujours imposer ses critères et ça allonge le processus. Au lieu d'accélérer la construction de logements, ça va l'annoncer.

On l'a vu: dans le dossier du Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement, il y a eu une entente en janvier dernier, après deux années de retard. Même la Fédération québécoise des municipalités dénonçait le gouvernement fédéral, qui voulait absolument s'ingérer et imposer ses volontés.

C'est le Québec et ce sont les municipalités qui ont la connaissance des besoins réels de la population. On n'a pas la même vision. Au Québec, on privilégie beaucoup plus le collectif. Il n'y a rien dans ce projet de loi sur le logement social, sur les coopératives d'habitation. Je pense que ça prendrait à tout le moins une « clause Québec » pour que le Québec...

Le vice-président adjoint (John Nater): Je dois interrompre le député pour donner la chance au secrétaire parlementaire de répondre à la question.

L'honorable secrétaire parlementaire a la parole.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je crois sincèrement qu'en tant que société d'État, Maisons Canada ne sera pas un outil précieux seulement en théorie. En effet, elle disposera des moyens financiers et d'un personnel doté de l'expérience nécessaire pour assurer la construction d'un nombre accru de logements abordables.

J'ai mentionné, entre autres, la question de la technologie. Il y a des parties intéressées dans pratiquement toutes les régions du pays, que ce soit au Manitoba, au Québec, en Colombie-Britannique ou ailleurs. Je crois que, dans l'ensemble, ces intérêts régionaux considéreront la société d'État comme un atout précieux. Je ne les considère pas comme des intérêts concurrents, mais plutôt comme des intérêts complémentaires, qu'il s'agisse des provinces, du gouvernement fédéral ou des municipalités. Les trois ordres de gouvernement ont chacun leur rôle à jouer.

Sean Casey (secrétaire parlementaire de la ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue fait souvent l'éloge de ce nouveau visage du Parti conservateur du Canada. Le Parti conservateur actuel semble toujours chercher à faire tenir ses idées sur un autocollant. Il n'est pas très porté sur les nuances ou la profondeur. Nous en avons vu un exemple, il n'y a pas longtemps, lorsque le député de Sackville—Bedford—Preston a présenté un projet de loi visant à élaborer une stratégie nationale sur le logement pour les jeunes Canadiens et que les conservateurs ont voté contre.

Qu'est-ce que cela nous dit sur la volonté du Parti conservateur du Canada à rendre le logement plus abordable pour les jeunes au moyen de mesures qui ne tiennent pas sur un autocollant?

• (1730)

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, mon collègue et ami soulève un excellent point qui vient renforcer ce que j'ai dit sur ce que sont devenus les conservateurs. Leur solution, un slogan qui tient sur un autocollant de pare-chocs, consiste à se tasser du chemin, mais il faut voir ce qu'il en coûte. Je ne parlerai pas du projet de loi dont nous débattons aujourd'hui, mais du projet de loi qui a été soumis à un vote à la Chambre. Il portait sur une stratégie nationale sur le logement pour les jeunes, et les conservateurs ont voté contre.

Il est difficile de s'imaginer que les conservateurs ont pu devenir d'extrême droite au point d'utiliser un slogan digne d'un autocollant de pare-chocs qui dit aux gens de se tasser du chemin. Je crois sincèrement qu'il y a beaucoup de progressistes au sein de ce caucus — des conservateurs rouges ou peu importe comment on les appelle — qui doivent se sentir mal à l'aise face au genre de droite qui est en train de prendre le dessus.

David McKenzie (Calgary Signal Hill, PCC): Monsieur le Président, le député d'en face a parlé de la nécessité de créer une nouvelle société d'État. Je voudrais citer des informations utiles que j'ai trouvées sur Internet comme: « Aider le gouvernement du Canada à respecter son engagement à rendre le logement plus abordable ». Cela semble tout à fait pertinent. L'organisation en question « appuie des programmes de logement pour les personnes dont les besoins dans ce domaine ne sont pas satisfaits par le marché. ». Encore une fois, cela semble tout à fait pertinent. Sous la rubrique « Programmes de logement », on peut lire: « Nous mettons en œuvre des programmes de logement pour accroître l'offre de logements, préserver le parc de logements et contribuer à l'abordabilité du logement. » Ces informations se trouvent dans le site Web de la SCHL.

Il me semble qu'on parle ici précisément de la création d'un autre organisme qui dupliquerait les efforts déjà déployés par cet organisme fédéral. Le député pourrait peut-être me dire...

Le vice-président adjoint (John Nater): Le secrétaire parlementaire a la parole.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je comprends que le Parti conservateur d'extrême droite n'appuie pas le projet de loi C-20. Je ne vais pas piquer une crise, pour reprendre les mots d'un député d'en face. Il n'y aura pas de crise ici.

Quand j'ai été élu pour la première fois à l'Assemblée législative du Manitoba en 1988, ma toute première mission a été celle de porte-parole en matière de logement. Même à l'époque, je faisais déjà valoir que le logement était important. Nous avons rencontré des personnes comme Doug Martindale à l'époque et nous en avons discuté. Nous avons discuté du rôle que le gouvernement fédéral devait jouer.

Cette nouvelle société, créée au moyen du projet de loi, aurait des retombées dans toutes les régions du pays. Voici ce que je demanderais aux députés conservateurs: même si vous ne souhaitez pas voter en faveur de cette mesure, permettez à tout le moins son renvoi au comité. Ne faisons pas obstruction...

Le vice-président adjoint (John Nater): À l'ordre, s'il vous plaît.

Ordres émanant du gouvernement

Je rappelle encore une fois aux députés qu'ils doivent s'adresser à la présidence.

[Français]

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, je remercie le député de Winnipeg-Nord de son discours très bref, encore une fois, mais néanmoins intéressant.

Mon collègue de La Pointe-de-l'Île en a parlé tout à l'heure: ça a pris deux ans au gouvernement fédéral pour négocier des ententes avec le gouvernement du Québec dans le cadre du Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement. Ainsi, quand l'entente a finalement été signée, il ne restait pas assez d'argent dans le Fonds pour répondre aux besoins du Québec et pour lui donner la part qui lui reviendrait normalement.

Est-ce qu'on ne peut pas, cette fois-ci, prendre un peu d'avance, être prévoyant, être proactif et conclure dès lors qu'il y aura une enveloppe réservée au Québec et des ententes qui seront signées plus rapidement, soit par une « clause Québec », soit par un engagement formel du gouvernement envers le Québec pour négocier une entente de bonne foi et rapidement?

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le premier ministre a très bien démontré la vitesse à laquelle le gouvernement veut procéder pour ce qui est de collaborer avec les provinces, les territoires, les communautés autochtones et les différents intervenants dans ce dossier.

J'étais déçu lorsque le gouvernement provincial du Manitoba n'agissait pas assez rapidement dans de nombreux dossiers d'infrastructure, et j'ai fait valoir que nous avions perdu au change. Nous devons aussi adopter une approche de type « Équipe Canada » dans le secteur du logement, et je pense que c'est tout à fait possible.

Brad Redekopp (Saskatoon West, CPC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Hamilton-Est—Stoney Creek.

D'entrée de jeu, au cas où certains ne le sauraient pas, je construisais des maisons dans ma vie antérieure. J'étais un petit constructeur, mais je pense tout de même qu'en 10 ans, j'ai dû construire plus de maisons que le gouvernement.

Les conservateurs veulent construire des logements. Ils ne veulent pas alourdir la bureaucratie, alors que le projet de loi C-20 alourdirait la bureaucratie sans bâtir de logements. Je pense que c'est assez clair. Le gouvernement excelle dans l'alourdissement de la bureaucratie. De nombreux projets de loi présentés à la Chambre portaient sur la bureaucratie, et celui-ci n'en est qu'un parmi tant d'autres. Ce projet de loi créerait une nouvelle société d'État en plus de celles qui existent déjà. Il y a premièrement le ministère, puis il y a la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société immobilière du Canada. Il y aurait maintenant une quatrième organisation, qui s'appelle Maisons Canada.

Le gouvernement aurait ainsi l'occasion de pratiquer le favoritisme et de nommer de bons partisans libéraux. Il pourrait verser beaucoup d'argent dans les poches des bons partisans libéraux. Il y aurait un conseil consultatif, et je suis sûr que beaucoup d'argent serait versé à certaines personnes par l'entremise de ce conseil. Bien sûr, cet organisme permettrait également de dépenser d'importantes sommes, ce qui est la raison d'être de cette bureaucratie. Comme nous le savons tous, les libéraux sont très bons pour dépenser de l'argent, quelles que soient les circonstances.

Ordres émanant du gouvernement

La seule chose qui manque dans ce projet de loi, c'est une obligation concrète de construire des logements. Il n'y a rien à ce sujet dans le projet de loi, qui ne fait que mettre en place la bureaucratie. Il faut construire environ 500 000 logements par année. Malheureusement, nous ne construisons actuellement que la moitié de cela et ce nombre est en baisse. Il était d'environ 300 000 en 2021 et il ne cesse de diminuer. À mon avis, ce projet de loi ne ferait que réorganiser les chaises du Titanic bureaucratique du logement des libéraux. Cela ne donnerait aucun bon résultat.

Pourquoi est-il très important de bâtir de nouveaux logements? La construction de maisons, le travail qui y est consacré et tous les matériaux qui y sont utilisés génèrent une grande prospérité économique. L'autre aspect intéressant de la construction de nouvelles maisons, c'est qu'elle crée plus de souplesse et plus de logements au pays. Peu importe qu'une personne construise une maison à petite échelle ou à prix abordable, quelqu'un peut y emménager. Quelqu'un peut aussi construire une maison plus chère, ce qui amènera simplement des gens à déménager. Quelqu'un emménagera dans cette maison, ce qui en libérera une autre. Peu importe où la maison est construite, la capacité se trouve augmentée. Cela fait une maison de plus qui est construite dans notre pays.

Je veux parler du Code national du bâtiment, car il s'agit d'un plan de rechange. Il y a beaucoup de raisons pour lesquelles nous ne construisons pas autant de maisons que nous le devrions et pour lesquelles les maisons coûtent aussi cher dans notre pays. Le projet de loi dont nous sommes saisis pourrait constituer une solution, mais nous savons tous qu'il ne fonctionnera pas puisqu'il s'agit d'une solution bureaucratique. Je veux parler d'une véritable solution pratique, à savoir les codes du bâtiment.

À l'heure actuelle, ces codes sont mis à jour tous les cinq ans. Ils dictent la façon dont les logements doivent être construits dans notre pays. Il y a une constante dans les codes du bâtiment: ils deviennent toujours plus compliqués, et la complexité entraîne des coûts. Chaque fois qu'une nouvelle version d'un code du bâtiment entre en vigueur, les coûts augmentent. C'est la réalité des codes du bâtiment. Certains éléments sont bons, mais beaucoup ne le sont pas, ce qui crée de l'incertitude autant pour les constructeurs que pour les consommateurs.

Un organisme gouvernemental appelé le Conseil national de recherches du Canada contrôle les codes du bâtiment. Une fois qu'il crée un code du bâtiment, les provinces doivent l'adopter et l'utiliser. Les villes ont également la capacité de modifier les codes et d'y ajouter des éléments, ce qu'elles sont connues pour faire et qui rend les choses encore plus complexes. Cette situation crée également un ensemble de règles disparates au pays, même au sein d'une province. Des villes voisines peuvent avoir des exigences différentes en matière de construction, ce qui rend les choses extrêmement compliquées pour les constructeurs et qui ajoute des coûts.

En ce moment, le code de 2025 est en cours de préparation. À ma connaissance, il n'a pas encore été adopté au Canada, mais on y travaille. Auparavant, les codes étaient établis en fonction de ce qui est logique, mais le militantisme se mêle de la partie de nos jours. Des activistes de tous les domaines s'intéressent aux codes du bâtiment, que ce soit pour militer en faveur de l'énergie, de la météo ou de la santé, et les changements apportés aux codes du bâtiment ne sont plus nécessairement fondés sur le gros bon sens. À l'heure actuelle, l'adoption du nouveau code du bâtiment se heurte à des différends entre les villes, les provinces et le Conseil national de recherches du Canada, car il y a des problèmes.

L'Association canadienne des constructeurs d'habitations a récemment publié une position de principe, et je tiens à en lire un extrait:

Lorsqu'un système reposant sur un code devient surchargé ou déséquilibré, il peut contribuer à réduire la productivité du secteur, miner l'abordabilité du logement, augmenter le risque pour les constructeurs et limiter la capacité des constructeurs et des rénovateurs domiciliaires à fournir les logements nécessaires.

● (1735)

L'Association canadienne des constructeurs d'habitations a observé des lacunes importantes dans le système canadien d'élaboration du Code du bâtiment qui a été mis à jour récemment. Elle préconise une suspension de tous les changements apportés au Code du bâtiment (comme cela a été fait en Australie pour les mêmes raisons) afin de rétablir le système, de résoudre les problèmes qui persistent et de veiller à ce que les futurs changements apportés au Code favorisent la sécurité des logements, l'abordabilité ainsi que l'atteinte des objectifs climatiques et des objectifs en matière de logement.

Le texte se poursuit ainsi:

Le volume élevé de nouveaux domaines de conformité et le rythme élevé auquel ces sujets importants sont élaborés sans formation nationale ni soutien de la capacité de l'industrie nuisent à la réalisation de l'objectif fédéral prioritaire de construire 500 000 logements par année. De plus, il reste des dispositions inachevées et souvent imprécises que les constructeurs et les fonctionnaires doivent résoudre sur le terrain, ce qui vient encore réduire les niveaux de productivité actuels.

L'association souligne également un point très important, à savoir que « les modifications apportées au Code du bâtiment ont été motivées par des mandats politiques plutôt que par des éléments de preuve techniques ». Le texte dit encore: « À titre d'exemple, des exigences opérationnelles [en matière de gaz à effet de serre] ont été approuvées sans qu'aucun avantage ne soit énoncé et sans que l'on tienne compte des technologies carboneutres connues, telles que les panneaux solaires sur le toit. »

L'association demande qu'on suspende la mise en œuvre de ces modifications au Code du bâtiment jusqu'à ce que les questions non résolues aient été réglées. L'enjeu est passablement important, puisque l'association représente justement les constructeurs d'habitations qui doivent concrétiser les projets de logement que nous essayons de mettre en œuvre au Canada. Ce sont ces constructeurs qui demandent une pause.

Je vais donner quelques exemples aux députés.

Nous comprenons tous le principe de la climatisation. Elle est obligatoire dans le nouveau code du bâtiment. Cela signifie qu'il n'est pas possible de construire une maison au Canada si elle n'est pas équipée d'un système de climatisation à un certain niveau. Je comprends la raison de cette exigence, car nous ne souhaitons pas vivre dans des maisons où il fait trop chaud, mais cela ajoute entre 3 000 et 5 000 \$ au coût de chaque maison. Il existe des endroits dans ma province où la climatisation n'est pas vraiment nécessaire. On peut très bien s'en passer.

Cela soulève la question du déséquilibre dans notre pays. Il est difficile d'essayer d'uniformiser les normes à l'échelle nationale. À mon avis, il n'est pas judicieux de rendre la climatisation obligatoire. De nombreux clients sont prêts à payer pour avoir de tels systèmes s'ils le souhaitent, et c'est très bien ainsi. C'est ainsi que les choses devraient être. Si certains ne veulent pas de climatisation, ils ne devraient pas y être contraints simplement parce que certains militants affirment que c'est nécessaire.

Je vais donner un autre exemple un peu plus compliqué: la charge latérale. Quand le vent souffle sur une maison, celle-ci doit rester debout. Les exigences sont de plus en plus complexes et élevées, au point que toute maison doit passer entre les mains d'un ingénieur pour qu'il confirme si elle est assez solide. Si elle ne l'est pas, il faut ajouter du bois d'œuvre pour la consolider, ce qui, là encore, n'est pas nécessaire dans de nombreuses régions du pays.

En ce qui concerne les fenêtres, je n'en reviens pas. Selon les codes du bâtiment, il ne doit pas y avoir trop de soleil qui entre dans la maison, sinon l'intérieur chauffe. C'est logique en cas de chaude journée d'été. Or, dans une région comme la Saskatchewan, quel est le contraire d'une chaude journée d'été? C'est une froide journée de janvier. Par une froide journée de janvier, je veux que le soleil entre par mes fenêtres.

Nous voilà devant un paradoxe, car il n'est pas vraiment logique d'imposer une telle obligation. Ce serait bien que les gens disposent de renseignements et de normes qu'ils peuvent aspirer à atteindre, mais il n'est pas très logique de procéder par la contrainte.

L'autre problème dont je veux parler brièvement, c'est celui de l'accessibilité, notamment pour les personnes en fauteuil roulant. C'est bien de rendre accessibles les maisons où c'est nécessaire, mais il n'est pas logique d'imposer la même chose à toutes les maisons, comme le prévoient de plus en plus de codes en date de 2025, c'est-à-dire que toutes les maisons soient munies de toilettes accessibles, de couloirs larges et de portes larges. L'exiger pour 100 % des maisons n'a aucun sens — pour certaines maisons, oui, mais pas pour la totalité d'entre elles.

C'est là le genre de changements qui sont imposés aux constructeurs immobiliers à cause des actions militantes actuelles.

Bien sûr, il faut se concentrer sur l'efficacité énergétique, mais j'estime qu'il existe un conflit évident entre ce qui est réellement nécessaire en matière d'efficacité énergétique et le militantisme qui caractérise l'ère Trudeau. Ces éléments sont en contradiction dans nos codes du bâtiment. Les codes du bâtiment sont évidemment axés sur l'utilisation de l'électricité, ce qui ne favorise pas une province comme la Saskatchewan, qui dépend du gaz naturel pour produire la sienne. Je le répète: les conditions ne sont pas les mêmes partout au pays.

Enfin, j'aimerais expliquer ce que les conservateurs veulent faire. Nous voulons reconnaître que les constructeurs sont excédés et que la solution au problème actuel ne passe pas par une structure bureaucratique.

Il faut se pencher sur des choses comme les codes du bâtiment, comme je le disais, de même que les droits d'aménagement et les retards des administrations municipales, qui sont un autre problème majeur. En 10 ans, le gouvernement fédéral n'a rien fait par rapport aux municipalités. Les fonds injectés dans cette structure bureaucratique pourraient plutôt servir à aider les administrations locales à réduire leurs droits d'aménagement et à faire baisser le prix des maisons neuves.

Le projet de loi ne fait qu'alourdir la bureaucratie, ce qu'il faut éviter de faire. Les conservateurs feront baisser les coûts. Nous allons tasser Ottawa du chemin pour permettre la construction de logements.

• (1740)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur

Ordres émanant du gouvernement

le Président, j'ai déjà pu parler du contraste qui existe entre le gouvernement et l'opposition officielle, ou plutôt l'extrême droite conservatrice. Je trouve que c'est un bon exemple pour illustrer ce contraste. Le chef du Parti conservateur, lorsqu'il était ministre responsable du logement, n'a en réalité rien accompli en tant que ministre du Logement.

Cela va dans le sens de ce que prône aujourd'hui le Parti conservateur, à savoir qu'il n'est pas nécessaire de faire quoi que ce soit, qu'il suffit de se tasser du chemin pour s'en remettre au secteur privé, alors que le gouvernement actuel et le premier ministre actuel travaillent avec les premiers ministres provinciaux, les maires de municipalités de toutes tailles et les communautés autochtones, qui affirment tous qu'il y a des choses que nous pouvons faire dans ce domaine.

Le député ne convient-il pas que nous devrions écouter ce que disent les autres, et pas seulement le chef du Parti conservateur?

• (1745)

Brad Redekopp: Monsieur le Président, le député n'est pas très bon en histoire. Les conservateurs ont fait construire beaucoup de logements. Cela ne fait aucun doute.

Le député n'a pas non plus été très attentif. Ce que j'ai dit, surtout à la fin de mon discours, et il aurait pu s'en souvenir, c'est que c'est exactement ce que nous devons faire. Nous devons nous adresser aux municipalités. Nous devons nous adresser directement à elles en utilisant les structures bureaucratiques dont nous disposons: le ministère du Logement, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société immobilière du Canada. Ces entités existent déjà.

Au lieu de dépenser des milliards de dollars supplémentaires pour créer une structure bureaucratique, nous pourrions utiliser cet argent pour discuter avec les municipalités et les provinces, déterminer ce qui doit être fait et passer à l'action. La création d'une autre structure bureaucratique ne sert à rien. Elle ne résout en rien le véritable problème, parce que la solution passe par la construction de plus de logements au Canada.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Saskatoon-Ouest de son intervention et de sa sensibilité à l'égard du pouvoir qui doit être exercé au palier le plus près possible des citoyens, c'est-à-dire dans nos municipalités. Ce sont elles qui connaissent la réalité de nos territoires.

À ce sujet, je veux dire que chez nous, à Rouyn-Noranda, ça fait plus de 20 ans que nous vivons la pénurie de logements, et c'est critique. Jamais les programmes fédéraux n'ont été appliqués en Abitibi—Témiscamingue, et c'est une catastrophe. Les choses ne vont pas en s'améliorant depuis une vingtaine d'années. Quand il y a eu les ententes en 2017, nous attendions le résultat de ces ententes au Québec. Cela a pris trois ou quatre ans, puis la pandémie de la COVID-19 a fait exploser les coûts. Finalement, on n'a pas construit davantage de logements. Ça, c'est la faute du gouvernement libéral.

Là, on nous construit une nouvelle patente, mal nommée Bâtir Maisons Canada, et on pense que ça va tout régler. Cependant, c'est encore un levier bureaucratique. Devons-nous absolument accorder une confiance aveugle à Maisons Canada?

*Ordres émanant du gouvernement**[Traduction]*

Brad Redekopp: Monsieur le Président, bien sûr qu'il ne faut pas avoir confiance en Maisons Canada. C'est comme tout ce que font les libéraux. Les structures bureaucratiques qu'ils créent sont inefficaces. Elles ne fonctionnent pas et, au bout du compte, elles ne donnent aucun résultat.

Mon collègue a raison de parler de collaboration avec les municipalités. Il a mentionné un exemple où il n'y a pas eu beaucoup de progrès. Je tiens également à souligner le fait que le problème ne concerne pas uniquement le gouvernement fédéral. Il concerne aussi les provinces et les municipalités. Parfois, les municipalités ont besoin d'un peu d'aide. Elles ont besoin d'un petit coup de pied dans le bas du dos, si je puis dire. Nous devons avoir l'assurance que tous nos partenaires travaillent main dans la main.

Parfois, le gouvernement fédéral doit offrir des carottes. Je pense que c'est quelque chose qu'on pourrait faire avec les milliards de dollars que le gouvernement entend dépenser pour cette structure bureaucratique. Il faut prendre certaines mesures et collaborer avec les municipalités pour les aider à aller dans la bonne direction, de manière à réellement changer les choses pour les Canadiens.

Dan Albas (Okanagan Lake-Ouest—Kelowna-Sud, PCC): Monsieur le Président, Cassidy deVeer et Krista Paine, du chapitre d'Okanagan-Centre de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, m'ont fait part de nombreuses préoccupations similaires lorsqu'ils sont venus me rencontrer au sujet du code national du bâtiment et de l'augmentation des coûts. Je donne raison au député sur ce point.

Le projet de loi parle d'aménager le territoire et de construire des logements au Canada. C'est mieux que ce qu'a fait la Banque de l'infrastructure du Canada en finançant des navires chinois à l'extérieur du Canada. Il est réjouissant de constater que les libéraux ont effectivement prévu certaines restrictions dans le projet de loi.

J'ai lu l'ensemble du projet de loi, et il n'exige aucunement l'utilisation de produits canadiens, comme le bois. Selon le député, le gouvernement commet-il une erreur? Celui-ci dit qu'il va utiliser du bois canadien, mais cela ne figure pas dans le projet de loi.

Brad Redekopp: Monsieur le Président, je vais rendre à César ce qui appartient à César. Les libéraux ont finalement compris qu'ils devaient limiter cette mesure aux logements construits au Canada. Je les félicite d'en avoir pris conscience.

Les libéraux doivent maintenant se pencher sur les intrants, comme l'a souligné mon collègue. Bien sûr, nous devrions mettre l'accent sur les intrants canadiens dans la mesure du possible, et les occasions ne manquent pas. Cette industrie est excellente pour créer des emplois, des entreprises et de la valeur au Canada. Mettons-nous au travail. Construisons des maisons.

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-20, qui transformerait Maisons Canada en société d'État et créerait une structure bureaucratique de plus dans le dossier du logement.

À un moment où les Canadiens sont confrontés à la pire crise de l'abordabilité du logement en une génération, ils ont besoin de mesures qui réduisent les coûts et libèrent l'offre. Au lieu de cela, ce projet de loi prévoit un élargissement de l'autorité administrative d'une structure bureaucratique et de nouvelles dépenses de 13 milliards de dollars sans plan crédible pour construire vraiment les lo-

gements promis au Canada. C'était on ne peut plus évident dans le discours du député d'en face, qui a passé 10 minutes à nous qualifier d'« extrême droite » et à nous calomnier. Je suis un peu plus interloqué maintenant qu'avant d'entrer dans cette enceinte, mais j'espère que nous obtiendrons des réponses.

Soyons clairs: le projet de loi C-20 transforme Maisons Canada, qui est un organisme de service spécial, en une société d'État à part entière. Il établit une structure organisationnelle et un conseil d'administration, il donne des attributions élargies et il intègre la Société immobilière du Canada dans les actifs de Maisons Canada. Il accorde à cette nouvelle entité le pouvoir de conseiller les ministres, les ministères, les organismes et les autres sociétés d'État. Cependant, les Canadiens ne manquent pas de conseils; ils manquent de logements.

Pendant la campagne électorale de 2025, le gouvernement libéral a promis que Maisons Canada remplirait trois fonctions essentielles: primo, construire des logements abordables à grande échelle; secundo, favoriser l'émergence d'une nouvelle industrie de l'habitation; et tertio, fournir du financement aux constructeurs de logements abordables. Ce sont de belles promesses, mais il faut évaluer les mesures législatives en fonction de leurs résultats et des données probantes, et non en fonction de théories.

Le directeur parlementaire du budget a examiné cette initiative. Quelle a été sa conclusion? Les libéraux ont promis 500 000 logements par année, soit un demi-million de logements par année, mais le directeur parlementaire du budget a signalé qu'il n'existe aucun plan pour atteindre cet objectif et que Maisons Canada construirait environ 5 200 logements par année. Ces 5 000 logements ne permettront pas de rétablir l'abordabilité au Canada, où l'on a besoin de centaines de milliers de logements supplémentaires chaque année uniquement pour répondre à la demande.

Combien cette initiative coûtera-t-elle aux Canadiens? Le projet de loi C-20 représente 13 milliards de dollars sur cinq ans, soit 11,5 milliards de dollars pour Maisons Canada et 1,5 milliard de dollars pour le transfert de la Société immobilière du Canada. Pourtant, le directeur parlementaire du budget a déclaré que Maisons Canada, qui a dépensé 219 millions de dollars rien que pour les bureaucrates qui gèrent son nouveau bureau, financera le même genre de projets qui étaient déjà financés par le Fonds pour le logement abordable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, avec les mêmes coûts unitaires, la même répartition et la même abordabilité. Autrement dit, nous dépensons des milliards de dollars pour reproduire ce qui existe déjà. Il s'agirait du troisième organisme responsable du logement du gouvernement et de la quatrième instance bureaucratique chargée du logement.

Les constructeurs de tout le pays, de Vancouver à Halifax, des collectivités rurales jusqu'aux métropoles, plaident en faveur d'une réduction, et non d'une augmentation, du rôle du gouvernement dans le processus de construction. Ils demandent que les approbations soient simplifiées, que la délivrance des permis soit prévisible, que les droits d'aménagement soient réduits, que les taxes soient réduites et que les délais soient plus courts. Le gouvernement libéral est convaincu que lorsqu'une chose ne fonctionne pas, la solution est de créer une autre agence. Rappelons toutefois que les logements ne sont pas construits par des bureaucrates, mais par des constructeurs.

Pour qu'on puisse construire, il faut que les prix soient réduits. Pour que les prix soient réduits, il faut construire. Le projet de loi C-20 ne réduit pas de manière significative les coûts pour les constructeurs. Ce projet de loi n'élimine pas la TPS sur les maisons neuves. Il n'oblige pas les municipalités à augmenter l'offre. Il ne réduit pas les droits d'aménagement. Il ne s'attaque pas aux capitaux qui quittent le Canada à cause de politiques fiscales punitives. Le projet de loi C-20 ne répond pas aux besoins des futurs propriétaires.

Vous n'avez pas à me croire sur parole. Il suffit de se fier à l'Ontario Home Builders' Association, qui a déclaré ceci :

L'Ontario Home Builders' Association [...] est profondément déçue du manque de soutien pour les constructeurs et les acheteurs d'habitations de l'Ontario dans le budget fédéral de 2025 [...].

Le budget ne comprend aucune nouvelle mesure pour accroître l'offre et ramener le prix des logements à un niveau raisonnable [...].

En raison de l'inaction persistante du gouvernement, [100 000] emplois sont menacés [...] dans le secteur de la construction résidentielle, notamment des architectes, des ingénieurs, des gens de métiers et des sous-traitants.

L'Ontario Home Builders' Association a également déclaré que le budget est « vague en ce qui concerne l'engagement pris dans la plateforme libérale de travailler avec les municipalités pour réduire les droits d'aménagement [...] de 50 % ».

Si nos propres constructeurs n'appuient pas le plan en matière de logement de la plateforme libérale, comment le reste de la population canadienne pourrait-elle l'appuyer. Après tout, c'est elle qui devra éponger cette énorme facture?

• (1750)

Parlons maintenant des prétendues mesures d'abordabilité. Le premier ministre a laissé entendre que les Canadiens pouvaient s'attendre à des loyers abordables de l'ordre de 600 \$ à 800 \$ par mois dans le cadre de cette initiative; pourtant, le directeur parlementaire du budget a constaté que les loyers dits abordables dans le cadre de Maisons Canada pourraient en fait dépasser les loyers actuels du marché. Selon les critères d'abordabilité du gouvernement, un logement de deux chambres à coucher coûterait environ 2 168 \$ par mois à un ménage médian. C'est près du double du coût médian national pour les loyers du marché, qui est de 1 100 \$.

Une voix: Ce sont les mathématiques des libéraux.

Ned Kuruc: En effet, monsieur le Président. Or, les conservateurs croient que la seule façon de rétablir le rêve de devenir propriétaire dans des marchés locatifs stables, c'est de libérer l'offre à grande échelle.

Notre approche est claire. Premièrement, nous éliminerions la TPS sur toutes les maisons neuves de moins de 1,3 million de dollars. Cela permettrait aux familles d'économiser jusqu'à 65 000 \$ et stimulerait immédiatement la construction dans l'ensemble du pays. Deuxièmement, nous lierions les fonds fédéraux destinés aux infrastructures au rendement en matière de construction de logements. Les municipalités doivent permettre la construction d'au moins 15 % de logements supplémentaires chaque année afin de recevoir l'intégralité des fonds fédéraux. Si les villes veulent des fonds pour le transport en commun, elles devront approuver la construction de logements à proximité des transports en commun. Si elles veulent des fonds destinés aux infrastructures, elles doivent permettre la croissance.

Troisièmement, nous réduirions les droits d'aménagement de 50 %. Ces droits peuvent ajouter des centaines de milliers de dol-

Ordres émanant du gouvernement

lars au coût d'une maison avant même la première pelletée de terre. Lors de la dernière campagne électorale, les libéraux ont promis de s'attaquer aux droits d'aménagement, mais n'ont pas tenu leur promesse. Enfin, nous abolirions l'impôt sur les gains en capital en cas de réinvestissement dans de nouveaux logements au Canada. Cette mesure débloquerait des milliards de dollars de capitaux privés, ce qui orienterait les investissements vers la construction de logements au Canada au lieu de les faire fuir vers des marchés étrangers comme les États-Unis.

Ces mesures s'attaqueraient aux facteurs économiques sous-jacents de l'offre. Le projet de loi C-20 ne le ferait pas. Il élargirait plutôt la place du gouvernement dans un secteur qui est déjà accablé par la réglementation, la fiscalité et les retards. Il centraliserait davantage les pouvoirs à Ottawa, alors que ce dont nous avons besoin, c'est de réduire les formalités administratives et d'accélérer les approbations.

Chaque année de retard se traduit par des loyers plus élevés, des hypothèques plus élevées et des possibilités moindres pour les jeunes Canadiens d'accéder à la propriété. Chaque nouvelle couche de bureaucratie ajoute du temps. Le temps ajoute des coûts, les coûts font augmenter les prix, et les prix élevés érodent l'abordabilité. Ce n'est pas en dépensant des milliards de dollars supplémentaires dans une bureaucratie inutile que nous réglerons notre crise de l'offre.

Le gouvernement affirme que transformer Maisons Canada en société d'État offrirait davantage de souplesse et d'indépendance, mais l'indépendance sans stratégie n'a aucune valeur. De même, réformer la gouvernance sans revoir les coûts ne fait pas baisser les prix. La vraie question demeure: le projet de loi permettrait-il d'augmenter considérablement le nombre de logements construits à moindre coût? Selon le directeur parlementaire du budget, la réponse est non. Les travaux de la société d'État feraient double emploi avec ceux des programmes existants de la SCHL. De plus, le projet de loi ne produirait qu'une fraction des logements promis et entraînerait des millions de dollars de dépenses pour très peu de résultats. Ce n'est pas ce que le premier ministre a promis aux Canadiens à son arrivée au pouvoir.

Les conservateurs sont conscients que le logement à prix raisonnable n'est pas qu'un simple poste budgétaire. C'est une question d'équité intergénérationnelle: permettre aux jeunes Canadiens de fonder une famille, aux aînés de réduire la taille de leur logement en toute dignité, aux travailleurs de vivre à proximité de leur emploi et aux collectivités de se développer de façon durable. Lorsque le secteur privé est prêt et disposé à construire, le rôle du gouvernement devrait être de lever les obstacles, pas d'en créer. Les Canadiens méritent des résultats, pas une nouvelle image de marque. Ils ont besoin de logements, pas de titres accrocheurs.

Le projet de loi C-20 alourdirait la bureaucratie, ferait double emploi avec des programmes existants et serait très loin de remplir les promesses du gouvernement. Je demande plutôt aux députés d'appuyer le plan des conservateurs pour le logement: laisser les constructeurs construire, réduire les coûts et rétablir le rêve de l'accession à la propriété pour la prochaine génération de Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

• (1755)

Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté des députés conservateurs parler à maintes reprises de ce projet de loi et d'autres projets de loi, et ils soulèvent très souvent des questions concernant les jeunes Canadiens. C'est de bonne guerre, car nous savons que ce sont les jeunes Canadiens qui ont le plus de mal à faire face à la crise du logement. Pour aider à résoudre ce problème, j'ai présenté un projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-227, qui franchira bientôt l'étape du rapport du comité. Lorsque ce projet de loi a été présenté à la Chambre, tous les députés du Parti conservateur ont voté contre. Or, il ne s'agit pas de bureaucratie ni d'un ajout, mais bien d'un plan.

Une voix: Une étude.

Braedon Clark: Non, monsieur le Président, c'est un plan. Si quelqu'un allait voir n'importe quelle entreprise prospère du secteur privé au pays et lui demandait de lui montrer son plan stratégique, elle le ferait, car il s'agit d'une feuille de route menant à la réussite.

Voici la question que je pose au député: pourquoi son parti a-t-il voté contre le projet de loi C-227?

Ned Kuruc: Monsieur le Président, pour dire les choses simplement, les Canadiens veulent que l'on passe à l'action. J'ai frappé à 120 000 portes et rencontré beaucoup de jeunes adultes qui vivent dans des sous-sols. Alors que le gouvernement veut analyser davantage la situation, de ce côté-ci de la Chambre, nous discutons avec les jeunes Canadiens. Nous les écoutons. Nous écoutons leurs désirs et leurs besoins. Nous formulons des idées et nous essayons de les mettre en œuvre.

Certains députés de ce côté-là nous traiteront d'obstructionnistes. Je ne suis pas d'accord. J'estime que la pierre angulaire de notre démocratie est une opposition compétente et fiable. Nous ne pouvons en minimiser l'importance. Alors que les ministériels nous piétinent et qualifient notre travail d'obstruction, moi, j'appelle cela la liberté et la démocratie.

• (1800)

[Français]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lestiguj, BQ): Monsieur le Président, au Bloc québécois, nous craignons que, avec Maisons Canada, on crée un nouveau foyer de tension fédérale-provinciale, que l'on complique les choses. À ce sujet, je suis d'accord avec mon collègue.

J'aimerais avoir l'avis de mon collègue. Qu'est-ce qu'il pense de notre proposition, qui est tout simplement que le fédéral prenne ses milliards de dollars et qu'il les redistribue aux provinces pour que les provinces gèrent elles-mêmes la construction de nouveaux logements?

[Traduction]

Ned Kuruc: Monsieur le Président, j'aimerais peut-être y réfléchir et nous pourrions en discuter. Je n'ai rien vu passer sur mon bureau à ce sujet, mais, de ce côté-ci, nous sommes ouverts à de nombreuses décisions et collaborations différentes, donc nous pourrions peut-être en discuter davantage.

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, il y a déjà trois instances bureaucratiques chargées du logement au pays et les libéraux veulent maintenant en ajouter une autre. Ma collègue de Calgary Nose Hill a indiqué très clairement ce qui se trouvait exactement sur le site Web de la Société cana-

dienne d'hypothèques et de logement. C'est exactement ce que les libéraux essaient de faire avec ce nouveau projet de loi.

N'est-ce pas un aveu d'échec quand ils ont déjà trois instances bureaucratiques en place pour effectuer un travail, mais qu'elles sont incapables de le faire, et ils essaient maintenant d'en créer une autre? Je me demande si mon collègue pourrait nous en dire plus à ce sujet.

Ned Kuruc: Monsieur le Président, il y a eu d'autres exemples d'aveux d'échec. Nous les avons entendus à la Chambre. J'ai entendu de nombreux discours de 10 minutes qui ne portaient pas réellement sur le projet de loi C-20. La situation me fait penser aux rencontres que j'organise avec les intervenants à Hamilton, ce que je fais régulièrement avec le secteur du logement. Je leur demande s'ils comprennent en quoi consiste Maisons Canada, et aucun des experts de la région d'Hamilton-Wentworth et de Niagara n'est en mesure d'expliquer de quoi il en retourne exactement.

Nous en avons eu un autre exemple il y a environ 20 minutes, quand le député d'en face n'a pas parlé du projet de loi C-20. Il a tout mis sur le dos des conservateurs et de la droite. Je ne sais même pas de quoi il s'agissait. Comme je l'ai dit, je suis encore plus perplexe maintenant, après l'avoir écouté, que je ne l'étais avant. Son discours n'apportait aucune solution. Les libéraux ne comprennent même pas leur propre projet de loi.

Le reste du Canada et les Canadiens qui sont à l'écoute veulent savoir ce que Maisons Canada ferait, car les intervenants n'ont aucune idée de ce que cette structure donnerait ni en quoi elle améliorerait la vie des Canadiens. Je sais que les libéraux ont embauché des fonctionnaires pour plus de 700 000 \$ afin de commencer à recruter des employés. C'est tout ce que nous savons. Cependant, aucun chantier n'a été lancé. Aucune habitation n'a été construite, et cette structure échouera comme toutes les autres avant elle. En tant que membre du comité des comptes publics, j'ai hâte de me pencher sur cette question quand elle nous sera soumise.

Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Monsieur le Président, c'est un plaisir d'être ici. Je partagerai mon temps de parole avec le député d'Acadie—Bathurst.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de parler de l'importance de la Loi concernant la constitution de Maisons Canada, qui propose une approche réellement globale en matière de logement. L'accès à un logement sûr et abordable constitue la pierre angulaire des collectivités en santé et en pleine expansion, ainsi que des débouchés économiques. Un tel accès permet aux gens d'avoir de la stabilité et un endroit où élever leur famille.

Le coût du logement continue d'augmenter, comme nous l'avons entendu des deux côtés de la Chambre. Cela va dans le sens de ce qu'on nous a raconté lorsque nous faisions du porte-à-porte.

Ordres émanant du gouvernement

Par ailleurs, je pense que c'est le député de Sackville—Bedford—Preston qui a pris la parole pour mentionner son projet de loi d'initiative parlementaire et son plan en matière de logement, mais les députés du Parti conservateur se sont moqués de lui. Comment ose-t-il avoir un plan? Comment ose-t-il présenter quelque chose? On a ri de lui et on s'est moqué de lui. C'est la toute première fois qu'il est élu en tant que député, et il était au haut de la liste des projets de loi d'initiative parlementaire, mais tout ce qu'il a obtenu de la part des conservateurs, ce sont des moqueries. Quand les conservateurs prennent la parole, ils disent: « Il n'y a pas de plan. Les libéraux n'ont aucun plan », puis ils ridiculisent un député qui agit de manière proactive pour faire baisser le prix des logements pour les jeunes de sa circonscription.

Les conservateurs n'ont pas de plan. Tout ce qu'ils font, c'est de l'obstruction. Le dernier intervenant conservateur, le député d'Hamilton-Est—Stoney Creek, a dit qu'ils ne faisaient pas de l'obstruction et que c'était ça, la liberté.

Je n'en reviens pas. Je ne sais pas s'ils s'entendent parler. Tout ce qu'ils font, c'est retarder les choses. Ils évoquent les plans du gouvernement en disant que les propositions de la plateforme libérale ne se sont pas concrétisées. Ces propositions ne figurent pas seulement dans le projet de loi dont nous sommes saisis, mais aussi dans le budget qui a été déposé à l'automne et qui, si j'ai bien compris, a finalement été renvoyé au comité. D'autres projets de loi ont été retardés, comme la loi concernant certaines mesures d'abordabilité. Cependant, le projet de loi que nous étudions ne représente pas la totalité du plan.

Les conservateurs retiennent ce qui les arrange et disent qu'ils sont pour la liberté, et c'est bien beau, mais tout ce qu'ils font, c'est intervenir à la Chambre pour empêcher les gens d'avancer. Ils peuvent crier que c'est cela, la démocratie, mais il y a une différence entre jouer le rôle de l'opposition et se contenter de faire de l'obstruction.

Des voix: Oh, oh!

Chris Bittle: Monsieur le Président, les conservateurs disent que nous formons le gouvernement, mais ils savent compter. Ils savent que le gouvernement est minoritaire. Ils savent qu'ils peuvent étouffer le projet de loi, et c'est ce qu'ils font pour tous les projets de loi.

Des voix: Oh, oh!

Chris Bittle: Monsieur le Président, je touche une corde sensible, parce qu'ils n'arrêtent pas de jacasser.

En face, ils pensent être des experts en matière de logement, mais en réalité, ils ne le sont pas vraiment, alors allons voir ce que disent les véritables experts. Je parle de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada et de son avis sur le projet de loi C-20. Voici ce qu'elle en dit:

Les coopératives d'habitation du Canada se réjouissent de l'attention que le gouvernement fédéral continue d'accorder au logement dans le budget de 2025. Alors que les Canadiens continuent de faire face à une crise du coût de la vie sans précédent, les engagements pris aujourd'hui envoient un signal positif; la construction d'un plus grand nombre de logements abordables est essentielle pour remédier à la crise.

Nous sommes particulièrement heureux de voir que le gouvernement reconnaît la valeur du développement des logements sociaux, y compris les coopératives d'habitation, dans le cadre du programme Maisons Canada. Grâce à son solide portefeuille de projets dans tout le pays, le secteur du logement coopératif est prêt à s'associer à Maisons Canada pour continuer à construire des logements coopératifs à grande échelle, comme nous l'avons fait, notamment, dans le cadre du Programme de développement de coopératives d'habitation.

Des voix: Oh, oh!

Chris Bittle: Monsieur le Président, encore une fois, les conservateurs ne font que me chahuter pendant mon discours et rigoler.

Il s'agit d'une organisation qui fournit des logements coopératifs dans tout le pays. Je parie que les députés d'en face n'ont jamais visité de coopérative dans leur circonscription. Il s'agit de logements fondamentaux qui ont été construits, mais les gouvernements successifs, tant libéraux que conservateurs, ont cessé de construire ce type de logements.

Le député affiche un air satisfait. Il trouve cela très amusant. Ses concitoyens en Alberta trouveraient-ils cela amusant qu'il vienne ici se moquer des coopératives d'habitation? C'est incroyable. Je ne devrais pas dire que c'est incroyable, car c'est tout à fait vraisemblable. C'est ce que nous constatons dans cette enceinte aujourd'hui. Une fois de plus, le processus législatif est entravé.

● (1805)

L'intervenant précédent a dit qu'aucun expert n'était d'accord. Pourtant, l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, un organisme qui fournit des logements abordables partout au pays, a déclaré:

L'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine félicite le ministre [...] et le gouvernement du Canada pour la création de Maisons Canada.

Cette nouvelle agence constitue une étape importante pour résoudre la crise du logement: elle permettra de construire des logements rapidement et à grande échelle, d'assurer l'abordabilité et d'être à l'écoute du secteur du logement communautaire.

Nous félicitons également Ana Bailão pour sa nomination au poste de directrice générale de Maisons Canada. Nous sommes impatients de collaborer avec Mme Bailão et l'équipe de l'agence afin de fournir les logements dont les collectivités ont le plus besoin.

Ensemble, nous pouvons bâtir un système de logement plus solide, plus juste et plus résilient pour tous les Canadiens.

L'organisme qui veut construire plus de logements abordables au pays, de vrais logements abordables, dit que ce projet de loi constitue une étape importante.

Les conservateurs rient. Les conservateurs temporisent et font de l'obstruction. Ils disent que ce projet de loi pourrait entraîner des problèmes. Renvoyons-le au comité et mettons fin au débat dès maintenant. Renvoyons-le au comité et voyons quelle sera la prochaine étape. Si ces experts ont tort, parce que les conservateurs disent que les gens qui veulent construire des logements abordables dans ce pays ont tort, alors ils ont raison, et leur chef, qui a construit six logements quand le portefeuille du logement était sous sa responsabilité de ministre, est la personne que nous devrions écouter.

En retardant l'adoption de ce projet de loi, ils retardent les mesures d'abordabilité. Ils vont retarder le financement de ces programmes. Ils vont retarder les milliards de dollars prévus pour la réalisation des mesures budgétaires. Cet organisme sera créé.

Ordres émanant du gouvernement

Le point commun des discours d'aujourd'hui, c'est ce que nous avons entendu de la part de nos concitoyens. Nous savons qu'il y a une crise du logement et le gouvernement est prêt à redoubler d'efforts et à mettre des mesures en place. Le rôle des partis de l'opposition est de s'opposer au gouvernement et de lui demander des comptes. Cependant, ce que nous avons vu au cours de la présente législature — et au cours des législatures précédentes —, ce sont des députés de l'opposition qui parlent sans arrêt pour prolonger le débat. Ils veulent tirer parti de la situation de gouvernement minoritaire. Ils parlent le plus possible et empêchent ainsi le renvoi des mesures législatives au comité afin qu'elles ne soient jamais mises en œuvre.

Les conservateurs prennent un malin plaisir à répéter qu'ils n'ont rien à voir avec le fait que les projets de loi ne sont pas adoptés et qu'il faut arrêter de les pointer du doigt. À les entendre parler — ou chahuter, comme ils me l'ont déjà fait —, c'est uniquement la faute du gouvernement.

La dernière fois que j'ai pris la parole, le député de Brantford—Brant-Sud—Six Nations a dit que le gouvernement retardait l'étude de son propre projet de loi, ce qui est impressionnant. Il est impressionnant qu'ils puissent même songer à quelque chose d'aussi ridicule que d'affirmer que le gouvernement est responsable d'avoir retardé l'étude de son propre projet de loi. Le gouvernement veut que le projet de loi soit adopté. J'aimerais que ce projet de loi soit renvoyé au comité, contrairement à l'opposition.

Nous n'avons qu'à lire ce que disent les experts qui aimeraient que le projet de loi passe à l'étape suivante, mais les conservateurs s'en fichent. Ils n'offrent aucun plan ni quoi que ce soit de concret aux Canadiens pour aller de l'avant. Ils disent qu'il y a une crise du logement, et c'est bel et bien une crise. Cependant, il y a un gouvernement qui est prêt à agir, à travailler avec les municipalités et les provinces, mais au bout du compte, tout ce que les conservateurs ont à offrir, ce sont des tactiques dilatoires. Tout ce qu'ils ont à offrir, c'est de l'obstruction. Ils se fâchent quand nous disons cela, et je peux comprendre pourquoi. Ils n'aiment pas qu'on attire l'attention là-dessus.

Tous les Canadiens méritent d'avoir un chez-soi. Le logement est un besoin fondamental, et il faut prendre des mesures de toute urgence pour répondre à la demande croissante en matière de logement que l'on observe partout au pays. Le gouvernement du Canada met en œuvre une solution nouvelle et novatrice pour réduire les coûts, réduire les formalités administratives et construire des logements plus rapidement. J'aimerais seulement que les conservateurs aient suffisamment ce dossier à cœur pour se rallier à nous.

• (1810)

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, il est toujours amusant d'écouter les discours du député de St. Catharines.

En 2015, dans la région de Niagara, le coût moyen d'une maison était d'environ 270 000 \$. Aujourd'hui, il est d'environ 600 000 \$. Les mêmes experts dont le député a parlé — et je reconnais qu'ils sont des experts et qu'ils font de l'excellent travail dans notre collectivité — avaient pourtant approuvé le plan de 2015 qui était censé rendre le logement abordable partout au Canada. La réalité, c'est qu'après 10 ans de gouvernement libéral, tous les indicateurs valables en matière de logement n'ont fait qu'empirer.

Pourquoi devrions-nous accorder notre confiance aux libéraux pour régler cette crise, une crise qui fait du tort à des centaines de

milliers de jeunes et qui détruit leur perception du Canada à cause des mauvaises politiques du gouvernement libéral?

Chris Bittle: Monsieur le Président, le député peut retenir seulement les statistiques qui lui conviennent, mais il sait très bien qu'elles en disent beaucoup plus. Il dit se soucier des jeunes, mais quand le député de Sackville—Bedford—Preston a présenté son projet de loi sur le logement pour les jeunes, le député conservateur a voté contre.

Une voix: Fièrement.

Chris Bittle: Monsieur le Président, le député a dit qu'il avait fièrement voté contre le logement pour les jeunes. Il devrait avoir honte.

Des voix: Oh, oh!

Chris Bittle: Monsieur le Président, les conservateurs sont en train de rire d'avoir voté contre le logement pour les jeunes.

Ce projet de loi vise à rendre le logement plus abordable pour les Canadiens. C'est ce que ferait ce projet de loi.

Selon le député, les experts ont tort. Je suppose que c'est son droit de le croire. Au bout du compte, les conservateurs n'ont rien à proposer pour rendre le logement plus abordable et ils ne se soucient pas des jeunes. Le temps est venu pour les conservateurs de passer de la parole aux actes.

• (1815)

[Français]

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, je veux remercier mon divertissant ami de St. Catharines de son discours et de son enthousiasme. C'est toujours agréable de l'écouter et de lui poser des questions. J'ai bien hâte d'entendre sa réponse à ma question.

Au début de son discours, il a parlé de l'approche holistique de Bâtir Maisons Canada. Toutefois, les termes « holistique » et « gouvernement libéral », ça ne fonctionne pas du tout. On parle plutôt d'une espèce de virus informatique, un peu comme ces vieux virus informatiques qui entrent dans le système, ralentissent tout et font que ça prend des heures pour télécharger quelque chose qui ne pèse même pas 10 mégabits. Ça me fait davantage penser à ça qu'à une approche holistique. Dans le projet de loi C-20, il y a plein d'exemples. On a parlé tout à l'heure du fait qu'on empiète sur les compétences des municipalités et des provinces, dont le Québec, qui est particulièrement bien armé pour faire face à cette crise. Le Québec a juste besoin du financement du fédéral.

Il y a un autre point qui soulève mon attention. J'ai hâte d'entendre mon collègue à ce sujet. Maisons Canada serait désignée comme mandataire de la Couronne. Pour les municipalités, ça pourrait vouloir dire qu'elles seraient privées de revenus de taxation foncière. C'est une préoccupation réelle et tout à fait légitime. J'aimerais savoir ce que mon collègue en pense.

[Traduction]

Chris Bittle: Monsieur le Président, je m'ennuie de l'époque où je siégeais au comité du patrimoine avec le député de Drummond. Il a cependant raison: nous devons collaborer avec les provinces. Cela fait partie du plan global. Comme je le disais, certaines choses ne sont pas dans ce projet de loi.

Le député a parlé des municipalités. La Fédération canadienne des municipalités a déclaré qu'elle « salue le leadership du gouvernement fédéral pour s'attaquer à la crise du logement par le biais de sa nouvelle initiative Maisons Canada ». Je ne doute pas que les conservateurs, encore une fois, se moqueront des experts et de la construction de logements. Peu importe ce que disent les maires et la Fédération canadienne des municipalités.

Des voix: Oh, oh!

Chris Bittle: Je le répète, monsieur le Président, les conservateurs se moquent des maires. Ils les ont traités d'empêcheurs de tourner en rond. Voilà pourquoi ils sont de l'autre côté de la Chambre au lieu de s'efforcer de construire des logements pour les Canadiens et les jeunes qui en ont besoin.

Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.): Monsieur le Président, d'abord et avant tout, je tiens à remercier mon collègue de St. Catharines d'avoir souligné mon projet de loi d'initiative parlementaire et de lui avoir fait un peu de publicité. Je lui en suis très reconnaissant.

Je tiens à dire que le député a vraiment bien résumé l'essence du projet de loi. Le projet de loi C-20 porte sur le logement abordable.

Un de nos collègues d'en face a mentionné tout à l'heure qu'il était constructeur d'habitations, ce que je respecte. Les constructeurs d'habitations qui construisent des logements privés le font non seulement pour construire des logements, mais aussi pour réaliser des profits. C'est correct, et c'est tout à fait leur droit. Cependant, les constructeurs du secteur privé ne construiront pas de logements abordables à moins de recevoir un certain soutien de la part d'un ordre de gouvernement pour que le projet soit économiquement viable.

Je me demande si mon collègue peut nous parler un peu de l'importance pour le gouvernement fédéral de faire construire le nombre de logements abordables nécessaires...

Le vice-président: Le député de St. Catharines a la parole.

Chris Bittle: Monsieur le Président, le marché va construire des logements en fonction du marché. Il est important que le gouvernement fédéral assume ses responsabilités. Il est malheureux que les conservateurs s'y opposent à toutes les occasions.

[Français]

Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de pouvoir intervenir au sujet de Maisons Canada. En commençant, j'aimerais saluer les électeurs de ma circonscription, Acadie—Bathurst, qui me regardent probablement ce soir.

Je pense que le projet de loi qui porte sur Maisons Canada et dont nous discutons aujourd'hui est une initiative incroyable. Toutefois, avant de parler de ce que nous voulons faire avec Maisons Canada, je vais me permettre de parler de différents programmes qui ont été très bénéfiques pour ma circonscription, Acadie—Bathurst, en collaboration avec le ministère du Logement et de l'Infrastructure. Mon collègue parlait justement tantôt des maires et des municipalités.

Commençons par le programme qui s'intitule Fonds pour accélérer la construction de logements. Ce sont des fonds dédiés directement aux municipalités. Dans ma circonscription du Nouveau-Brunswick, j'ai eu de la chance d'avoir six ententes de ce genre. Ces fonds vont directement aux municipalités alors que des

Ordres émanant du gouvernement

promoteurs vont les voir pour des projets de construction, que ce soit pour du logement abordable ou d'autres types de logements. Ces municipalités-là ont dépassé de beaucoup leurs objectifs. On le voit sur le terrain: la construction est partout. Les gens peuvent voir ces logements prendre forme. Certains des logements sont même déjà prêts. Des personnes ont pu se procurer de ces logements. C'est un programme qui a été extrêmement bénéfique pour les municipalités de ma région. Rappelons-nous, comme mon collègue le disait tantôt, que le chef de l'opposition disait des maires et des mairesses de certaines municipalités qu'ils étaient incompétents. J'espère qu'on va se souvenir du fait que, dans ma région, ces maires n'étaient pas incompétents. Ils ont fait en sorte de créer énormément de logements; du logement abordable, du logement pour les jeunes, du logement pour les jeunes familles. Ce programme a été extrêmement bénéfique pour ma région.

L'autre programme dont je souhaite parler est le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement. C'est un fonds qui existe encore et dans le cadre duquel le fédéral a eu des ententes avec les provinces. Dans mon cas, c'est la province du Nouveau-Brunswick. On a eu des programmes encore une fois merveilleux pour faire en sorte que des municipalités puissent faire avancer des projets d'eau et d'égouts, par exemple, pour brancher les nouvelles constructions de logements à ces infrastructures.

Récemment, j'ai eu la chance de faire une annonce avec mon collègue le député de la circonscription provinciale de Bathurst-Ouest-Beresford et ministre des Finances du Nouveau-Brunswick. Écoutons bien: en ce qui concerne l'ancien site d'un moulin qui était fermé depuis les années 2000, on a réussi à avoir du financement par l'entremise du Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement, ce qui a fait en sorte de pouvoir y bâtir plus de 300 logements. Même tout récemment, on a fait une annonce de logements pour sans-abri qui ont commencé à être construits sur ce terrain. C'est donc dire que ces programmes fonctionnent. Il y a aussi plusieurs autres programmes pour lesquels nous voulons justement être partenaires avec le Nouveau-Brunswick. Nous espérons, au cours des prochaines semaines ou des prochains mois, avoir une collaboration accrue avec la province du Nouveau-Brunswick pour être en mesure de construire plus de logements.

En ce qui concerne Maisons Canada, comme on le sait, nous voulons faire en sorte de construire des logements qui sont abordables. Je sais que les députés de l'opposition disent souvent que c'est davantage de bureaucratie. Au contraire, nous allons faciliter la tâche à des promoteurs, que ce soit des promoteurs privés, des associations communautaires ou des coopératives d'habitation. Dans nos régions, il y en a beaucoup, notamment dans les régions rurales. Tous les intervenants à qui j'ai parlé de ce que va avoir l'air Maisons Canada sont très excités. Ils espèrent que ça va créer un engouement chez les promoteurs.

Par ailleurs, on oublie souvent de penser aux promoteurs et aux compagnies de maisons modulaires. Il y en a deux dans ma circonscription: l'entreprise Maisons suprêmes et l'entreprise Trusko. Elles bâtissent présentement des logements modulaires, des logements qui sont, encore une fois, abordables. On voit ces constructions arriver jour après jour. Les gens peuvent le sentir, c'est palpable. Les gens sont en attente de ces logements. Certains d'entre eux ont eu accès à des logements.

Ordres émanant du gouvernement

• (1820)

Par contre, comme on le sait, trop de Canadiens éprouvent encore beaucoup de difficulté à trouver un logement abordable. Les coûts de logement augmentent et l'offre ne suit malheureusement pas la demande. En regroupant des fonctions autrefois dispersées entre plusieurs ministères, organismes et programmes, nous allons renforcer la capacité du gouvernement à obtenir des résultats concrets. Les approches traditionnelles, comme on le disait tantôt, on doit les revoir. On doit accélérer la construction de logements. Par exemple, dans d'autres programmes, les municipalités ont modifié leurs règlements de zonage et ont ainsi accéléré la construction de logements. Ça va continuer.

Maisons Canada sera un promoteur, un bailleur de fonds, un rassembleur et un catalyseur d'innovation dans le secteur du logement. Les Canadiens ont besoin de plus de logements, et le projet de loi C-20, Loi sur Maisons Canada permettra de bâtir plus rapidement et plus efficacement à l'échelle requise.

Récemment, l'économie mondiale a aussi connu un changement qui a profondément transformé l'ordre mondial traditionnel. Le Canada ne peut plus compter sur sa relation commerciale la plus importante. Face à cette situation, nous renforçons notre capacité ici, au pays, en établissant des relations plus solides entre tous les ordres de gouvernement: municipal, territorial et provincial, et avec nos partenaires autochtones également.

Nous effectuons des investissements qui sont stratégiques pour bâtir une économie qui est plus forte, plus durable et plus résiliente. Nous travaillons à réduire la bureaucratie, à éliminer les obstacles au commerce intérieur et à conclure de nouveaux accords qui stimuleront les économies locales.

En cette période d'incertitude, le gouvernement du Canada prend des mesures qui sont décisives dès maintenant pour transformer notre nation et la rendre plus résiliente pour qu'elle puisse passer de la dépendance à la résilience. L'objectif est de faire du Canada l'une des économies qui ont la croissance la plus rapide et la plus compétitive au monde et d'ouvrir une nouvelle ère de sécurité économique et de prospérité pour les Canadiens.

Le gouvernement du Canada atteindra ses objectifs en s'appuyant sur la solidité de nos industries et en mettant en œuvre des mesures comme Maisons Canada et la politique « Achetez canadien », qui permettra d'investir dans l'avenir et de stimuler la croissance de notre économie.

La politique « Achetez canadien » aura des retombées sur notre industrie du bois d'œuvre, par exemple. Il y a plusieurs compagnies dans ma région, dont deux majeures, deux usines qui transforment du bois d'œuvre. Elles sont enchantées par les montants qui sont prévus dans Maisons Canada. C'est quelque chose qui peut leur permettre de diversifier un peu leur marché si nous utilisons leur bois pour construire les maisons dont nous avons besoin au Canada. Lors de mes rencontres avec ces compagnies, il était très clair qu'elles allaient vivre une période d'incertitude en raison de ce qui se passe avec les marchés, principalement aux États-Unis. Alors, si nous leur venons en aide avec Maisons Canada, ça va leur permettre d'écouler leur bois, et nous pourrions bâtir des maisons plus rapidement au Canada.

En tant que société d'État, Maisons Canada sera financée par une enveloppe initiale de 13 milliards de dollars annoncée dans le budget de 2025. Maisons Canada a été créée pour centraliser le soutien fédéral au logement abordable en coordination avec les autres mi-

nistères et organismes. Elle va agir rapidement et va mettre à profit des terrains fédéraux, va soutenir des approches de construction novatrices et former des partenariats dans tous les secteurs afin de construire davantage de logements.

Maisons Canada est un élément clé de la nouvelle stratégie industrielle du Canada. On stimulera ainsi un secteur de la construction résidentielle et le rendant plus productif. Maisons Canada va dynamiser l'industrie du logement en permettant la construction de milliers de nouvelles habitations. À mesure que la construction s'intensifiera, nous allons assurer la croissance, la formation et le soutien de la main-d'œuvre qualifiée du Canada, tout en créant des emplois bien rémunérés. En plus de bâtir de nouveaux logements, nous allons aussi appuyer la mise en place d'infrastructures essentielles au logement comme des réseaux d'aqueducs et d'égouts.

Avec les programmes existants et la création de Maisons Canada, je pense que les gens vont voir que nous croyons en eux. Les Canadiens vont voir que nous comprenons leurs préoccupations, que nous comprenons qu'ils ont besoin de logements abordables. C'est exactement pour ça que nous mettons en avant une proposition comme celle-là tout en gardant nos programmes existants. Nous continuons sur notre lancée afin de bâtir le plus de logements possible pour les Canadiens et les Canadiennes.

• (1825)

[Traduction]

Tony Baldinelli (Niagara Falls—Niagara-on-the-Lake, PCC): Monsieur le Président, j'ai récemment rencontré des membres de la Niagara Home Builders' Association, qui m'ont dit que la bureaucratie ne permet pas de construire des logements.

Un constructeur a mis à pied 60 % de son personnel. Les membres de l'association construisaient auparavant 300 logements, mais ils n'en construisent maintenant que 30. La seule solution à la crise du logement — et ils me l'ont dit — était d'adopter le plan conservateur visant à supprimer la TPS sur toutes les maisons neuves, pas seulement pour les acheteurs d'une première maison.

Le député peut-il nous expliquer pourquoi le gouvernement libéral n'adopte pas tout simplement cette idée?

[Français]

Serge Cormier: Monsieur le Président, adopter le plan des conservateurs, ça permettrait probablement de bâtir six logements, comme le chef de l'opposition l'a fait lorsqu'il était le ministre responsable du logement.

Les conservateurs veulent parler de bureaucratie. Nous allons parler de construction de logements, de construction de logements par milliers. Ça se voit déjà avec les anciens programmes que nous avons. Avec Maisons Canada, nous allons continuer sur notre lancée.

Les conservateurs parlent de bureaucratie au lieu de voir ce qui est bien dans cette stratégie. Leur stratégie est toujours de faire en sorte de retarder le processus, de faire en sorte de retarder la construction de ces logements. Nous voyons ça différemment.

Nous voulons aller en avant pour faire en sorte qu'il y ait plus de logements abordables pour les Canadiens et les Canadiennes, et c'est ce que nous allons faire.

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, je pense que ça irait plus vite aussi si le gouvernement se comportait comme un gouvernement minoritaire, plutôt que d'essayer de toujours imposer ses solutions.

Je voudrais savoir quelque chose. On va arriver encore avec une structure très centralisatrice dans un domaine de compétence du Québec, alors qu'on n'a pas la même vision.

Le Québec et les municipalités sont ceux qui sont le plus au courant des besoins de la population en matière de logement. La notion d'abordabilité du fédéral n'est pas du tout la même que celle du Québec. Je suis allé inaugurer un édifice il y a quelques années. J'étais bien content, car ça prend plus de logements. Toutefois, on appelait ça du logement abordable alors que ce n'était pas abordable du tout. Quand j'ai publié ça sur les réseaux sociaux, on peut imaginer les réactions que j'ai eues.

Pourquoi ne peut-on pas faire un programme qui laisserait une possibilité pour le Québec de, premièrement, avoir une enveloppe destinée...

• (1830)

Le vice-président: Je dois donner l'occasion au député de répondre.

L'honorable député d'Acadie—Bathurst a la parole.

Serge Cormier: Monsieur le Président, je pense que mon collègue sait que nous avons toujours été en mesure de collaborer avec le Québec sur plein de dossiers, y compris des dossiers de logement comme celui-là.

En fin de compte, ce que nous voulons faire, c'est bâtir le plus de logements abordables pour le plus de Canadiens possible. Je pense que les résidents de la province de Québec vont pouvoir bénéficier encore de ces programmes. Ce sera toujours un plaisir pour nous de collaborer avec le gouvernement du Québec. Je pense même que certaines discussions ont justement mené à des ententes avec le gouvernement du Québec. Nous aurons le plaisir de continuer dans cette optique.

Notre objectif, c'est de construire le plus de logements possible pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, comme mon collègue le sait, il s'agissait d'un dossier très important pour le nouveau premier ministre et pour le gouvernement dans son ensemble. Il en a même été question dans le discours du Trône qui a été prononcé en mai. Il est réjouissant d'étudier ce projet de loi.

Le député pourrait-il nous dire à quel point ce dossier est important pour le gouvernement actuel, en particulier pour le premier ministre et pour le caucus libéral?

[Français]

Serge Cormier: Monsieur le Président, encore une fois, je pense que mon collègue sait très bien que, pour notre gouvernement, il est très important de faire en sorte de bâtir le plus de logements abordables possible pour le plus de Canadiens possible.

Comme on le sait, les jeunes familles et les jeunes veulent avoir accès au logement. Avec des programmes comme Maisons Canada

Ordres émanant du gouvernement

et les autres programmes existants, nous allons procurer aux familles et aux jeunes Canadiens les logements dont ils ont besoin.

Je pense que le premier ministre a été clair: nous voulons une construction massive de logements. C'est ce que Maisons Canada va nous permettre de faire.

[Traduction]

Eric Duncan (Stormont—Dundas—Glengarry, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de prendre la parole au nom des bonnes gens de Stormont, Dundas et Glengarry. En tant qu'ancien maire du canton de North Dundas et préfet de Stormont, Dundas et Glengarry, je suis toujours prêt à saisir l'occasion de parler de logement, car c'est une question qui me tient à cœur, et pas seulement en raison de mes antécédents dans le domaine municipal. Quand on parle avec des habitants de nos circonscriptions — et je sais que cela vaut pour tous les députés à la Chambre —, on constate qu'à l'échelle nationale, le logement est probablement l'une des principales préoccupations dans toutes les régions du pays.

Je partagerai mon temps de parole avec le député de Richmond Hill-Sud, et je sais qu'il aura également des observations à faire sur le dernier projet de loi libéral dont la Chambre a été saisie.

Au moment d'entamer ce débat sur les plus récentes initiatives des libéraux en matière de logement abordable, il convient de faire le bilan des 10 dernières années. Après 10 ans de règne libéral, tant à Cornwall et dans Stormont—Dundas—Glengarry — comme l'attestent les données du Cornwall and District Real Estate Board — que partout ailleurs au pays, le prix des logements et des loyers a doublé. À un moment où nous devons construire plus de logements et lancer plus de chantiers, les lourdeurs administratives et les taxes pèsent lourdement. Les prévisions indiquent même une diminution des mises en chantier au cours des prochaines années, ce qui n'augure rien de bon pour le coût de la vie et la demande.

Selon les données du gouvernement lui-même, il faut construire entre 450 000 et 480 000 logements annuellement d'ici 2035 afin de répondre à la demande et de stabiliser les prix. À l'heure actuelle, nous n'en construisons qu'environ la moitié.

Les libéraux nous ont présenté ce projet de loi. Leur solution repose sur le fait qu'une seule structure bureaucratique pour le logement ne suffisait pas et qu'une deuxième structure ne réglait pas le problème, pas plus qu'une troisième. Au pays des libéraux, la quatrième sera donc la bonne. Il y a la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société immobilière du Canada et le ministère de l'Infrastructure et du Logement, et il y aurait maintenant Maisons Canada, qui serait semble-t-il la solution bureaucratique aux problèmes que nous rencontrons dans ce pays.

Quand je fais du porte-à-porte, comme lors de la dernière campagne électorale, et que je vais parler aux gens de ma circonscription, que ce soit dans les comtés unis, à Cornwall ou à Akwesasne, et qu'on me parle de logement, personne ne laisse entendre que ce qui changerait la donne, ce qui rendrait le logement plus abordable et ce qui augmenterait les mises en chantier, ce serait un nouvel organisme ou une nouvelle structure bureaucratique consacrée au logement dans ce pays. Je n'ai entendu cela nulle part, mais nous avons entendu des histoires de jeunes qui vivent dans le sous-sol de leurs parents et qui veulent réaliser leur rêve d'accéder à la propriété, comme l'ont fait leurs parents et leurs grands-parents.

Ordres émanant du gouvernement

Pendant des dizaines d'années, les jeunes Canadiens ont eu la conviction que, s'ils travaillaient fort et qu'ils épargnaient, ils pourraient acheter une maison. Aujourd'hui, les jeunes n'ont même pas les moyens de mettre de l'argent de côté, parce que les loyers et le coût de la vie sont trop élevés. Petit à petit, le rêve d'accéder à la propriété s'est effrité, et le gouvernement annonce maintenant qu'il va investir des milliards de nouveaux dollars pour résoudre le problème.

Voici le problème avec le projet de loi dont nous sommes saisis, qui porte sur Maisons Canada: les libéraux affirment qu'il aidera à combler les lacunes et qu'il permettra de mettre en chantier davantage de projets et de construire davantage de logements. Cependant, selon les calculs de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui tiennent compte de ce plan, ce n'est pas ce qui se produira. Le gouvernement a dit qu'il allait construire 5 200 logements par année. Ce sont les propos du directeur parlementaire du budget, sauf que les chiffres de la Société canadienne d'hypothèques et de logement indiquent que les mises en chantier vont en fait diminuer.

Les libéraux dépensent des milliards et des milliards de dollars en bureaucratie, en programmes, en séances de photos et en annonces en disant que la situation va s'améliorer, mais nous allons en fait voir une diminution du nombre de logements construits. Je dirais que c'est surprenant, mais ce n'est pas surprenant, car, après 10 ans, les libéraux n'apprennent tout simplement pas. Ils s'appuient sur les mêmes approches inefficaces pour nous sortir de la crise du logement que nous connaissons.

Il y a moyen de faire mieux. On me demande souvent ce que nous faisons en tant qu'opposition conservatrice. Nous sommes une opposition dévouée. Nous examinons les projets de loi, nous les étudions minutieusement, nous les appuyons quand nous le pouvons, nous les amendons quand nous le pouvons et nous votons pour ou contre. C'est ce que fait une opposition dévouée. Nous soulignons les lacunes du gouvernement et nous proposons nos propres solutions. On me demande souvent ce que les conservateurs feraient pour changer la donne en ce qui concerne le logement et la construction d'un plus grand nombre de logements au pays.

• (1835)

Je souhaite insister sur quatre mesures. Tout d'abord, nous pourrions éliminer la TPS sur toutes les maisons neuves dont le prix est inférieur à 1,3 million de dollars. Selon l'industrie, cette mesure permettrait de faire construire entre 35 000 et 40 000 maisons neuves supplémentaires chaque année au Canada. Quand on achète une maison neuve, ce ne sont pas la main-d'œuvre ni les matériaux qui coûtent le plus cher, mais bien les taxes et les frais administratifs. Par conséquent, si nous pouvions éliminer la TPS et collaborer avec les provinces pour éliminer la TVH, dans la province de l'Ontario, cela représenterait 13 % sur une maison à 1 million de dollars ou une maison à 500 000 \$. Il est difficile de construire une maison à 500 000 \$ aujourd'hui, mais les gens pourraient réaliser des économies allant de 65 000 \$ à 130 000 \$ si nous parvenions à éliminer toute la TVH.

Il y a aussi l'effet d'entraînement. Si, sur une maison d'une valeur de 1,3 million de dollars, seule la TPS était éliminée, cela représenterait une économie immédiate de 65 000 \$, mais cela permettrait aussi de réduire le montant du prêt hypothécaire. Ce montant serait moindre, les versements seraient moins élevés et les intérêts à payer seraient réduits. L'accès à la propriété deviendrait ainsi immédiatement plus abordable pour les Canadiens, tant pour les acheteurs d'une première habitation que pour ceux qui cherchent à

construire la maison de leurs rêves après avoir économisé et travaillé durement toute leur vie.

La deuxième chose que nous pourrions faire, c'est de lier les fonds fédéraux destinés aux infrastructures à la construction de logements. Nous pourrions dire aux municipalités qu'elles doivent autoriser 15 % de logements supplémentaires chaque année afin que les choses puissent avancer dans la bonne direction. Nous pourrions lier le financement fédéral, les milliards de dollars que le gouvernement fédéral dépense dans les infrastructures, à des résultats concrets. Nous pourrions dire aux municipalités qu'elles recevraient leurs fonds non pas quand elles ont élaboré un plan ou un objectif, non pas quand elles ont réalisé une étude et formulé une intention, mais plutôt quand elles ont octroyé les permis de construction. Voilà un puissant incitatif pour les municipalités.

En outre, si les municipalités dépassent cet objectif, les conservateurs ont dit qu'ils leur accorderaient une prime. Nous pourrions la lier à la construction de logements, aux résultats, et mettre les municipalités sur la bonne voie, en donnant l'exemple et en permettant la construction d'un nombre de logements supérieur à nos besoins afin d'aller dans la bonne direction.

La troisième chose que nous pourrions faire, c'est ce que les conservateurs ont dit et ce que les libéraux ont promis lors de la dernière campagne électorale. Les libéraux avaient promis de réduire de moitié les droits d'aménagement, mais ils n'ont pas tenu leur promesse. C'est aussi une mesure qu'ont proposée les conservateurs. La réalité, c'est que les libéraux ne l'ont pas fait et qu'ils refusent de le faire. Pourtant, ils auraient pu insérer cette mesure dans le budget qu'ils ont présenté, dans le discours du Trône qui a été prononcé et dans la mesure législative dont nous sommes maintenant saisis, le projet de loi C-20, qui obligerait les municipalités à réduire les droits d'aménagement.

Je le répète, les maisons neuves ne sont pas seulement assujetties à la TPS et à la TVH, mais aussi à des droits d'aménagement. Ces derniers s'ajoutent aux taxes et aux frais qui composent la plus grande part du coût d'une maison neuve. Les conservateurs veulent que les libéraux respectent la promesse qu'ils ont faite pendant la campagne électorale. Nous invitons les libéraux à se joindre à nous pour réduire de moitié les droits d'aménagement. Malgré les nombreuses occasions qu'ont eues les libéraux au cours de la dernière année pour donner suite à leur promesse électorale en matière de logement, ils s'entêtent à ne pas la respecter. S'il est vrai, comme les libéraux le prétendent, que ce projet de loi est l'épine dorsale de leur stratégie en matière de logement, cette promesse aurait dû s'y trouver. Ce n'est pas le cas.

La quatrième chose que nous pourrions faire serait d'abolir l'impôt sur les gains en capital lorsque ceux-ci sont réinvestis dans la construction de nouveaux logements au Canada. Une telle approche permettrait de débloquer des milliards pour la construction résidentielle. Par exemple, si quelqu'un construit un immeuble de 10 logements et le vend, le gouvernement pourrait reporter l'impôt sur les gains en capital, à condition que le constructeur réinvestisse les profits dans la construction d'un nouvel immeuble. Ainsi, il se construirait plus de logements. On obtiendrait plus de résultats. Ce serait une occasion en or pour relancer le secteur du logement et de la construction résidentielle et le faire avancer dans la bonne direction.

Nous sommes saisis d'un autre projet de loi libéral qui vise à créer une quatrième structure bureaucratique: plus de bureaucratie, plus de plans, plus d'études, plus de séances de photos et plus d'annonces de bonnes intentions. Tout cela donnerait le même résultat que ce que nous avons vu depuis un an.

Les conservateurs appuieront le plan d'action que j'ai présenté, car c'est la véritable façon de faire baisser le prix du logement au pays. Après 10 ans, les libéraux ne font que recycler de vieilles idées. Il est temps d'adopter une nouvelle approche: celle du plan conservateur.

• (1840)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les observations du député ne sont absolument pas surprenantes. Ce sont les observations que nous avons entendues toute la journée de la part du Parti conservateur. Les conservateurs n'appuient pas le projet de loi C-20. Ils ne veulent pas que le gouvernement fédéral joue un rôle plus fort et plus constructif en collaborant avec les provinces, les territoires, les communautés autochtones et les nombreux intervenants. Ils veulent simplement se tasser du chemin, comme ils aiment toujours le dire.

Nous savons que vous voterez contre le projet de loi. Il figurait dans le discours du Trône. Il s'agissait d'un engagement du premier ministre et de tous les députés libéraux. Allez-vous à tout le moins ne pas faire obstruction au projet de loi afin que nous puissions le faire cheminer?

Le vice-président: Je rappelle au secrétaire parlementaire qu'il doit s'adresser au député par l'entremise de la présidence.

Le député de Stormont—Dundas—Glengarry a la parole.

Eric Duncan: Monsieur le Président, je tiens à m'excuser au nom du député. Il prend rarement la parole à la Chambre. Il faut lui rappeler un peu les règles.

Il était intéressant d'entendre que le projet de loi donnerait au gouvernement fédéral et aux libéraux une relation plus forte et plus constructive avec les provinces et les municipalités. Je suis à peu près certain qu'ils ont dit la même chose au sujet de la Stratégie nationale sur le logement il y a 10 ans, une période au cours de laquelle le prix des logements a doublé. Nous avons eu le Fonds pour accélérer la construction de logements, qui allait être plus fort et plus constructif. Que s'est-il passé? Les travaux ne se concrétisent pas. Il y a moins de mises en chantier. Le prix des logements a doublé. Les loyers ont doublé. Voilà le bilan des libéraux.

Si seulement nous voulons leur donner une quatrième chance de réussir en 10 ans, ils disent qu'ils obtiendront cette fois un résultat différent en adoptant la même approche recyclée. C'est la définition de la folie. Nous ne sommes pas d'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

• (1845)

[Traduction]

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Eric Duncan (Stormont—Dundas—Glengarry, CPC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole pour revenir

Motion d'ajournement

sur le point que j'ai soulevé il y a quelques semaines pendant la période des questions concernant les fortes pressions que subit le secteur canadien de l'automobile et la sérieuse menace qui pèse sur nous.

Donald Trump a dit très clairement qu'il voulait mettre fin au secteur canadien de l'automobile. Il veut démanteler tous nos emplois — des dizaines de milliers d'emplois directs et indirects — aux États-Unis. Malheureusement, au cours de la dernière année, nous avons perdu 5 000 emplois, ce qui a eu des effets dévastateurs à Brampton, à Oshawa, à Ingersoll, et à plein d'autres endroits. Des fabricants de pièces ont licencié des employés et démantelé leurs postes aux États-Unis.

Voici quelques chiffres alarmants sur la situation dans le secteur de l'automobile: en 2016, 2,3 millions de voitures ont été construites au Canada. L'année dernière, ce nombre a chuté à 1,2 million. Le nombre de voitures construites au pays a diminué de moitié en 10 ans. Cette baisse est alarmante et représente un danger important compte tenu des menaces auxquelles nous sommes confrontés. Le dernier plan des libéraux, leur stratégie nationale pour le secteur de l'automobile, qui comprend des mesures incitatives pour les véhicules électriques de moins de 50 000 \$, est particulièrement frustrant.

Nous sommes en pleine guerre tarifaire injustifiée, illégale et inacceptable, où Donald Trump impose des droits de douane sur tous les véhicules fabriqués au Canada et exportés aux États-Unis. C'est inadmissible, et nous devons nous défendre.

En quoi consiste actuellement la stratégie des libéraux là-dessus? Si un véhicule électrique fabriqué aux États-Unis ne dépasse pas le montant maximal de 50 000 \$, sa construction au sud de la frontière et son importation au Canada sont admissibles à une subvention. C'est complètement ridicule.

Nous sommes en pleine guerre commerciale. Je refuse de croire une seule seconde l'argument libéral préfabriqué de la ministre de l'Industrie selon lequel nous avons un secteur de l'automobile nord-américain intégré. Ce n'est plus le cas, car le président des États-Unis impose des droits de douane injustifiés sur tous les véhicules canadiens exportés dans son pays. Il faut riposter vigoureusement à ces droits de douane, et cette riposte ne devrait pas inclure l'octroi de subventions pour des véhicules électriques fabriqués aux États-Unis et importés au Canada.

Voici la réalité: actuellement, une seule voiture fabriquée au Canada sera admissible, et c'est la Dodge Charger. La dernière fois que les libéraux ont offert un remboursement pour les véhicules électriques, 99 % des incitatifs ont été accordés pour des voitures construites à l'étranger, dont 31 % qui provenaient des États-Unis.

Ma question au gouvernement libéral demeure la même: pour quoi utiliser ne serait-ce qu'un sou de l'argent des contribuables canadiens pour des véhicules, quels qu'ils soient, fabriqués aux États-Unis et importés au Canada, alors que le président des États-Unis impose des droits de douane sur tous les véhicules qui entrent aux États-Unis en provenance du Canada?

C'est insensé. C'est le contraire de jouer du coude, et c'est une mauvaise idée. Les libéraux abandonneront-ils ce plan?

Motion d'ajournement

Mike Kelloway (secrétaire parlementaire du ministre des Transports et du Commerce intérieur, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de parler du nouveau programme du gouvernement pour l'abordabilité des véhicules électriques.

Le Canada a déjà réalisé d'importants progrès pour ce qui est de l'adoption des véhicules électriques. Par exemple, le programme d'incitatifs pour les véhicules à zéro émission, qui a pris fin en janvier dernier, a offert des incitatifs pour l'achat de plus de 560 000 véhicules entre 2019 et 2025. Combiné à d'autres mesures fédérales, provinciales et territoriales, le programme a aidé le Canada à atteindre une part de marché de 5,4 % pour les véhicules électriques légers neufs en 2024, par rapport à 3,1 % en 2019.

Nous savons qu'il reste du travail à faire et que le prix élevé des véhicules électriques demeure l'un des principaux obstacles à leur adoption à grande échelle. C'est pourquoi la stratégie du Canada pour l'automobile comprend un nouveau programme de 2,3 milliards de dollars visant à rendre ces véhicules plus abordables. Le programme devrait encourager l'achat de plus de 840 000 véhicules électriques neufs au cours des cinq prochaines années.

Le programme suscite déjà beaucoup d'attention et d'intérêt de la part des Canadiens et des constructeurs automobiles. À ce jour, le site Web de Transports Canada dresse la liste de près de 20 modèles de véhicules électriques parmi lesquels les consommateurs peuvent choisir. Nous nous attendons à ce que cette liste s'allonge au cours des prochaines années, à mesure que les fabricants et les concessionnaires ajusteront leurs prix. Ce programme fera baisser les prix des véhicules électriques dans tout le pays et les rendra abordables pour un plus grand segment de la population canadienne. Les Canadiens pourront bénéficier immédiatement des incitatifs prévus, puisqu'ils seront appliqués directement chez le concessionnaire.

Les véhicules électriques fabriqués au Canada seront exemptés du plafonnement des prix. C'est une façon de renforcer l'industrie canadienne et de soutenir de bons emplois, des travailleurs canadiens et, bien sûr, l'innovation canadienne. Le Programme pour l'abordabilité des véhicules électriques fait partie de la stratégie automobile du Canada. Ensemble, ce programme et les plans pour l'élaboration d'une stratégie nationale pour les infrastructures de recharge renforceront la demande à l'échelle nationale, puisqu'ils rendront les véhicules électriques plus abordables et plus fiables pour les Canadiens.

La stratégie automobile du Canada aidera également l'industrie canadienne de l'automobile à relever les défis et à saisir les occasions qui découlent de la rupture et de la restructuration des relations commerciales mondiales. Le Canada sera bien positionné pour attirer de nouveaux investissements et diversifier ses marchés d'exportation en tirant parti des accords de libre-échange.

Nous savons que la fabrication de véhicules électriques au Canada en est à ses débuts, et c'est pourquoi cette stratégie pour le secteur de l'automobile est axée non seulement sur le soutien à la fabrication de véhicules électriques, mais aussi sur l'établissement de nouveaux partenariats stratégiques avec des chefs de file mondiaux de la fabrication de véhicules électriques, comme la Chine. Cette stratégie permettra de diversifier davantage le commerce et servira de catalyseur pour attirer de nouveaux investissements dans le secteur de l'automobile. Cette mesure, combinée à l'annonce de la création d'une nouvelle coentreprise avec des investissements chinois au Canada, permettra l'importation de véhicules électriques chinois sur le marché canadien.

Je soulève cet argument pour souligner la façon dont le Canada s'adapte aux nouvelles réalités des relations commerciales mondiales afin de veiller à ce que son secteur automobile demeure robuste et concurrentiel dans les années à venir. Concrètement, cela signifie que dans un avenir prévisible, le Canada importera moins de véhicules électriques des États-Unis au profit de modèles en provenance d'autres partenaires commerciaux plus fiables.

Je conclurai en disant que le Canada montre au monde qu'il est en train de tracer une nouvelle voie en matière de véhicules électriques. Nous le ferons en continuant d'investir dans le secteur de l'automobile pour nous assurer de construire les voitures de demain, et nous le ferons d'une manière qui reflète les nouvelles réalités du marché tout en envoyant des signaux forts quant à la direction que nous voulons prendre à l'avenir.

• (1850)

Eric Duncan: Monsieur le Président, les Canadiens peuvent constater par eux-mêmes à quel point le plan des libéraux et le plan des conservateurs sont différents. Les libéraux veulent offrir des incitatifs et autoriser la subvention des véhicules électriques fabriqués aux États-Unis et importés au Canada, alors même que Donald Trump impose des droits de douane sur tous les véhicules canadiens exportés aux États-Unis.

Les conservateurs proposent d'abandonner cette partie du plan et d'exempter de la TPS tous les véhicules fabriqués au Canada pour inciter la population à acheter des véhicules construits ici et à soutenir le secteur canadien de l'automobile. Contrairement aux libéraux, dont le plan de 2,3 milliards de dollars versera des centaines de millions de dollars pour des véhicules fabriqués aux États-Unis qui entrent au pays, nous supprimerions la TPS sur les véhicules fabriqués au Canada et nous aiderions les travailleurs canadiens de l'automobile. Leur plan est carrément inacceptable. C'est l'inverse de jouer du coude, et il faut l'abolir immédiatement. Le feront-ils?

Mike Kelloway: Monsieur le Président, l'industrie automobile canadienne connaît un changement historique, et le gouvernement fait en sorte que les Canadiens sont prêts à jouer un rôle de premier plan dans un avenir électrique. En effet, nous jouons du coude et nous continuerons dans cette voie. En fin de compte, nous suivons la rondelle. Nous investissons dans les Canadiens, les travailleurs canadiens, les entreprises canadiennes et le secteur canadien de l'automobile. Nous continuerons de le faire. Le monde a changé, et nous devons changer avec lui.

L'ÉCONOMIE

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, les politiques fiscales n'existent pas dans le vide. Elles ne sont efficaces que si le système fonctionne réellement pour ceux qui en dépendent. Je suis comptable professionnel agréé et j'ai passé 26 ans dans la fonction publique. J'ai préparé des milliers de déclarations de revenus. Pendant des dizaines d'années, mes amis et mes clients ont compté sur moi pour les aider à naviguer dans notre système fiscal complexe.

Le système fiscal canadien repose sur la déclaration volontaire, ce qui signifie que les Canadiens ordinaires sont pénalisés s'ils ne remplissent pas correctement leur déclaration de revenus. Le rôle de l'Agence du revenu du Canada devrait être d'aider les gens à se conformer à leurs obligations fiscales dans les délais et avec exactitude. Cela exige des réponses claires, un personnel compétent et un service accessible. Cependant, la plupart des Canadiens ont une expérience désagréable avec l'Agence du revenu du Canada. Ils ont de la difficulté à joindre les agents par téléphone et ils obtiennent des réponses contradictoires. Certains agents sont d'excellents professionnels. D'autres se contentent de lire un script, sèment la confusion au lieu d'apporter des éclaircissements ou se trompent tout simplement. Ce n'est pas un service de qualité. Un service de qualité requiert une formation adéquate, une responsabilisation, et des modèles de dotation en personnel qui permettent aux agents d'accéder aux outils dont ils ont besoin pour aider les contribuables.

Des millions de Canadiens doivent traiter avec l'Agence du revenu du Canada chaque année. Cette expérience n'a pas à être si pénible. Si le gouvernement libéral veut vraiment respecter les contribuables, il devrait moins se concentrer sur la récupération de chaque dollar et s'efforcer davantage d'aider les Canadiens à s'acquitter de leurs obligations fiscales avec confiance, dignité et exactitude.

Depuis des mois, le gouvernement dit aux Canadiens qu'il n'y a pas de taxe sur les aliments. En décembre, lorsque j'ai questionné le premier ministre au sujet des taxes cachées sur les aliments, l'un de ses secrétaires parlementaires a prétendu que les taxes n'avaient aucune incidence sur le prix des aliments. Cependant, ce ne sont pas les réponses toutes faites des libéraux qui aideront les Canadiens à acheter de la nourriture. Ils l'achètent avec leur argent durement gagné. Lorsque les politiques gouvernementales font grimper le coût du carburant, de l'énergie, de l'emballage et de la production, on peut bel et bien parler d'une taxe sur les aliments, même si elle ne figure pas sur notre facture d'épicerie.

À elle seule, la norme sur les carburants propres fait augmenter de façon concrète le coût de l'essence et du diesel. Le directeur parlementaire du budget a confirmé que cela fait déjà augmenter le prix du carburant et que le prix continuera d'augmenter. Cela touche les agriculteurs qui utilisent de l'équipement, les camionneurs qui transportent les aliments, les transformateurs qui les emballent et les magasins qui paient la facture d'électricité. Ces coûts ne disparaissent pas. On les refile aux familles à l'épicerie. Il en va de même pour la taxe sur le carbone pour les industries. Taxer les industries qui cultivent, transforment, transportent et réfrigèrent les aliments fait augmenter le prix de tout ce que nous mangeons. Les experts nous ont prévenus que ces politiques rendent les producteurs d'aliments canadiens moins compétitifs, en particulier par rapport aux États-Unis, et l'écart se creuse.

Il y a également l'inflation alimentée par les dépenses inconsidérées et le récent déficit de 78 milliards de dollars du premier ministre. L'inflation est la taxe cachée la plus douloureuse de toutes parce qu'elle érode la valeur de chaque chèque de paie. De plus, le gouvernement a ajouté de nouveaux coûts en imposant ses règles sur l'emballage des aliments, ce qui a durement touché les restaurants et les fournisseurs de mets à emporter, qui sont déjà aux prises avec de graves difficultés financières. Des milliers de restaurants ont fermé leurs portes, et on peut s'attendre à d'autres fermetures.

Toutes ces politiques font augmenter le coût des denrées alimentaires. Les conservateurs disent les choses comme elles sont: il

Motion d'ajournement

s'agit d'une taxe. Si le premier ministre prend au sérieux la question de l'abordabilité, éliminera-t-il la taxe liée à la norme sur les combustibles propres, et maîtrisera-t-il le déficit afin de cesser de taxer la chaîne d'approvisionnement alimentaire?

• (1855)

Mike Kelloway (secrétaire parlementaire du ministre des Transports et du Commerce intérieur, Lib.): Comme nous le savons, monsieur le Président, le contexte mondial évolue rapidement, plongeant les économies, les entreprises et les travailleurs dans l'incertitude. En réponse à cela, le gouvernement du Canada axe ses efforts sur ce qu'il peut contrôler, c'est-à-dire bâtir une économie plus forte afin de rendre la vie plus abordable pour tous les Canadiens. À cette fin, nous concluons de nouveaux partenariats commerciaux et d'investissement à l'étranger et renforçons notre position ici même, au pays, afin de créer de bonnes possibilités de carrière avec des salaires plus élevés pour les Canadiens. Cependant, nous comprenons que de nombreux Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts et qu'ils ont besoin d'une aide immédiate.

À l'épicerie, les prix sont plus élevés, et il est plus difficile pour les Canadiens de nourrir leur famille. Grâce à la nouvelle Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qu'on connaissait sous le nom de crédit pour la taxe sur les produits et services, la TPS, nous rendons les produits d'épicerie et d'autres produits de première nécessité plus abordables. Je suis fier de dire que la nouvelle Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels fournira une aide supplémentaire à plus de 12 millions de Canadiens, dont beaucoup dans ma circonscription, Sydney—Glace Bay.

Nous augmentons le montant de l'allocation de 25 % en cinq ans, à compter de juillet 2026. De plus, nous verserons ce printemps un supplément unique équivalant à une augmentation de 50 % de la valeur du crédit pour la TVH pour 2025-2026. Toutes mesures confondues, cela signifie qu'une famille de quatre personnes recevra plus de 1 800 \$ cette année et environ 1 400 \$ par année au cours des quatre prochaines années. Une personne seule recevra jusqu'à 950 \$ cette année et environ 700 \$ par année au cours des quatre prochaines années.

Le gouvernement réserve également 500 millions de dollars du Fonds de réponse stratégique pour aider les entreprises à absorber les coûts attribuables aux perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, sans refile la facture aux Canadiens avec des prix plus élevés à l'épicerie. Dans le même but, nous établirons une enveloppe de 150 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative régionale de réponse tarifaire pour soutenir les investissements dans la sécurité alimentaire par les petites et moyennes entreprises et les organisations qui les soutiennent. Comme nous le savons, grâce au budget de 2025, nous en faisons beaucoup plus pour rendre le coût de la vie plus abordable pour les Canadiens.

Le budget de 2025 fait fond sur les nombreuses mesures que nous avons déjà prises pour soutenir les entreprises canadiennes en cette période de grande incertitude et de problèmes liés au coût de la vie. Je pense aussi à des mesures comme les réductions des taux d'imposition, que le Parlement étudie dans le cadre du projet de loi C-4 et qui s'appliqueraient à un revenu imposable pouvant atteindre 550 000 \$ en 2026. C'est essentiel. Cette mesure permettrait à 22 millions de Canadiens de bénéficier d'un allègement fiscal pouvant atteindre 420 \$ par personne, ce qui représenterait une économie pouvant atteindre 840 \$ cette année pour les familles à deux revenus.

Motion d'ajournement

Nous mettons en œuvre de nombreuses initiatives pour soutenir les Canadiens. Ceux-ci traversent une période difficile, et ces mesures, ainsi que d'autres, sont axées sur les entreprises, le soutien aux entreprises et le soutien aux secteurs. « Bâtir un Canada fort » n'est pas un simple slogan. C'est une approche qui revêt une signification profonde: il s'agit de bâtir le Canada pour les Canadiens avec des travailleurs d'ici. Avec le modèle de réseau en étoile, cette approche met l'accent sur les solutions plutôt que sur les slogans.

● (1900)

William Stevenson: Monsieur le Président, en décembre, j'ai donné l'exemple de Grande Cache, un village isolé qui est durement touché par la hausse du prix des produits alimentaires. Les habitants de Grande Cache se battent depuis des années pour que leur collectivité soit reconnue aux fins de la déduction pour les habitants de régions éloignées, un programme conçu pour tenir compte du coût de la vie plus élevé dans les régions éloignées.

Grande Cache est un village isolé. Tout y coûte plus cher, y compris les déplacements, l'accès aux services et les produits alimentaires, mais une ligne arbitraire tracée sur une carte par un fonctionnaire l'exclut du programme. C'est pourquoi les habitants se sont regroupés pour lancer une pétition où ils demandent simplement d'être traités de manière équitable. Si Grande Cache était inclus, certaines familles économiseraient plus de 1 200 \$ par an. Cet argent sonnante et trébuchant serait réinjecté dans le budget et les courses alimentaires des ménages. Cette demande est similaire à celle formulée par l'archipel Haida Gwaii, en Colombie-Britannique, qui a été reclassé l'année dernière, en 2025.

Le gouvernement reclassera-t-il Grande Cache dans la zone B visée par ce programme?

Mike Kelloway: Monsieur le Président, il faut garder à l'esprit que le gouvernement s'efforce d'aider les Canadiens à se prendre en charge en réduisant les impôts et en multipliant les possibilités, tout en protégeant les programmes sociaux essentiels dont ont besoin les Canadiens, y compris ceux de la circonscription du député d'en face, qu'il s'agisse des services de garde d'enfants, des soins dentaires ou de l'assurance-médicaments.

Nous avons récemment annoncé plusieurs programmes, dont l'un a été présenté ici: l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. L'essentiel, c'est de se concentrer sur la multitude de programmes qui vont aider les Canadiens, surtout lorsqu'ils en ont besoin. À mon avis, c'est essentiellement cela, être Canadien. Il s'agit de soutenir les Canadiens, de leur donner un coup de main et d'offrir des programmes qui vont les aider, aider leurs familles, aider leurs communautés et aider leurs industries. C'est ce que nous continuerons de faire.

[Français]

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 2.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 23 février 2026

Vacance de siège

Terrebonne

Le Président 5829

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

La Loi sur les pêches

Projet de loi C-237. Deuxième lecture 5829
 Morrissey 5829
 Blanchette-Joncas 5830
 Anstey 5831
 Bragdon 5832
 Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan) 5833
 Barlow 5835
 Osborne 5836
 Rowe 5837
 Report du vote sur la motion 5838

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi sur Maisons Canada

Robertson 5838
 Projet de loi C-20. Deuxième lecture 5838
 Genuis 5841
 Kayabaga 5841
 Bexte 5841
 Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan) 5842
 Aitchison 5842
 McKelvie 5845
 Blanchette-Joncas 5845
 Anstey 5845
 Lamoureux 5846
 Vis 5846
 Genuis 5846
 Ste-Marie 5846
 Bardeesy 5849
 Bexte 5850
 Joseph 5850
 Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan) 5850
 Baber 5851
 McKelvie 5851
 Lamoureux 5852
 Aitchison 5853
 Blanchette-Joncas 5853
 Gazan 5853
 Bardeesy 5853
 Blanchette-Joncas 5854
 McKelvie 5854
 Gazan 5855
 Rowe 5855

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Hommage à un père

Osborne 5856

Le pouvoir des mots

Motz 5856

Les technologies quantiques

Sudds 5856

Hommage à un bâtisseur

Muys 5856

Le Mois de l'histoire des Noirs

Bardeesy 5857

La Nuit la plus froide de l'année

Nater 5857

Michael Kieran

Koutrakis 5857

Le Mexique

Kusie 5857

La situation au Mexique

Brunelle-Duceppe 5858

Le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario

Khalid 5858

La libération conditionnelle

Strauss 5858

La Semaine scout 2026

Joseph 5858

L'abordabilité des aliments

Aboultaif 5858

Arnold Sylliboy

Battiste 5859

Les services de santé pour les demandeurs d'asile

Baldinelli 5859

La reconnaissance pour des actes de bravoure

Malette (Bay of Quinte) 5859

QUESTIONS ORALES

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté

Rempel Garner 5859
 Diab 5860
 Rempel Garner 5860
 Diab 5860
 Mazier 5860
 Diab 5860
 Mazier 5860
 Diab 5860
 Paul-Hus 5860
 Diab 5860

Paul-Hus	5860	McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	5866
Diab	5861	Roberts	5867
Les pensions		Hajdu	5867
Normandin	5861	La défense nationale	
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	5861	Watchorn	5867
Normandin	5861	LeBlanc	5867
Hajdu	5861	L'agriculture et l'agroalimentaire	
Lemire	5861	Jackson	5867
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	5861	Champagne	5867
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté		Muys	5867
Redekopp	5861	Blois	5867
MacKinnon	5861	L'économie	
Redekopp	5862	Williamson	5868
MacKinnon	5862	Long	5868
Konanz	5862	Le logement	
MacKinnon	5862	Chang	5868
Konanz	5862	Robertson	5868
Michel	5862	La justice	
Bailey	5862	Lawton	5868
Fraser	5862	MacKinnon	5868
Davies (Niagara-Sud)	5863	L'assurance-médicaments	
Anandasangaree	5863	Johns	5868
Strauss	5863	Michel	5869
Hajdu	5863		
Deschênes	5863		
Diab	5863		
Deschênes	5863		
Anandasangaree	5863		
Agriculture et agroalimentaire			
Barlow	5864		
MacDonald (Malpeque)	5864		
Barlow	5864		
MacDonald (Malpeque)	5864		
Rood	5864		
Sidhu (Brampton-Est)	5864		
Rood	5864		
Sidhu (Brampton-Est)	5864		
Kuruc	5864		
Hajdu	5865		
La défense nationale			
Lapointe (Sudbury)	5865		
McGuinty	5865		
Les pensions			
Lefebvre	5865		
Champagne	5865		
Lefebvre	5865		
MacKinnon	5865		
Vien	5865		
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	5865		
Vien	5866		
MacKinnon	5866		
Martel	5866		
Hajdu	5866		
Gourde	5866		
MacKinnon	5866		
Généreux	5866		
MacKinnon	5866		
Roberts	5866		
		ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT	
		Travaux des subsides	
		Motion de l'opposition — La stratégie automobile	
		Motion	5869
		Rejet de l'amendement	5870
		Rejet de la motion	5872
		AFFAIRES COURANTES	
		Les comités de la Chambre	
		Procédure et affaires de la Chambre	
		Bittle	5872
		Motion d'adoption	5872
		Adoption de la motion	5872
		La commissaire aux langues officielles	
		Kayabaga	5872
		Motion	5872
		Adoption de la motion	5872
		L'Ukraine	
		Lamoureux	5872
		Motion	5872
		Adoption de la motion	5872
		Pétitions	
		Un programme national d'aide alimentaire	
		Gazan	5873
		L'aide médicale à mourir	
		Wagantall	5873

La liberté de religion	
Wagantall	5873
L'aide médicale à mourir	
Vis	5873
Le Régime de pensions du Canada	
Barlow	5873
Les centres récréatifs	
Johns	5873
Les droits de la personne en Inde	
Viersen	5874
Le cancer du pancréas	
Osborne	5874
Questions au Feuilleton	
Lamoureux	5874

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi sur Maisons Canada	
Projet de loi C-20. Deuxième lecture	5874
Rowe	5874
Lamoureux	5875
Champoux	5875
Aitchison	5875
Johns	5875
Van Popta	5875
Ntumba	5877
Deschênes	5877
Baber	5877
Lamoureux	5877
Kayabaga	5877
Aitchison	5880
Beaulieu	5880
Petitpas Taylor	5881
Diotte	5881
Ntumba	5881
Lemire	5881
Rowe	5881
Anstey	5882
Lamoureux	5884
Deschênes	5884
Viersen	5884

Recours au Règlement

Les similarités entre les projets de loi C-2 et C-12	
Lamoureux	5884
Loi sur Maisons Canada	
Projet de loi C-20. Deuxième lecture	5886
Holman	5886
Weiler	5887
Lemire	5887
Diotte	5888
Lamoureux	5888
Bexte	5890
Beaulieu	5890
Casey	5890
McKenzie	5891
Champoux	5891
Redekopp	5891
Lamoureux	5893
Lemire	5893
Albas	5894
Kuruc	5894
Clark	5896
Deschênes	5896
Bonk	5896
Bittle	5896
Vis	5898
Champoux	5898
Clark	5899
Cormier	5899
Baldinelli	5900
Beaulieu	5901
Lamoureux	5901
Duncan	5901
Lamoureux	5903

MOTION D'AJOURNEMENT

L'industrie automobile	
Duncan	5903
Kelloway	5904
L'économie	
Stevenson	5904
Kelloway	5905

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>